



SAUVEGARDE 69

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2017**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	5
• Charte associative	7
• Conseil d'Administration.....	9
• Les commissions de suivi	10
• Les Etablissements et Services de Sauvegarde 69	12
• Organigramme associatif	13
RAPPORT MORAL	15
RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE	21
RAPPORT FINANCIER	25
RAPPORT DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES.....	29
• Population suivie en 2017.....	31
• Financement 2017	32
• Organigramme du Siège / Direction Générale, décembre 2017	35
POLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	37
• Service de Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert	39
• Prévention Spécialisée	87
• Lieu d'Accueil Ecully et SHED	101
• Foyer d'Action Educative « Chamfray »	113
POLE MEDICO-SOCIAL ENFANTS.....	121
• ITEP « La Maison des Enfants »	123
• SEPT « Les Pléiades »	155
• SESSAD « Emmanuel Gounot »	167
• SITEPP de Saint Priest	177
• ITEP et SAAI « Les Moineaux »	191
• ITEP « Les Moineaux »	193
• SAAI « Les Moineaux »	203
• IME « La Découverte »	209
• IME « La Cerisaie »	219
POLE MEDICO-SOCIAL ADULTES	261
• Complexe «Line Thévenin».....	263
• Foyer de vie et accueil temporaire « Le Reynard »	273
• FAM « L'Echappée »	287
POLE INSERTION	299
• La Halte	301



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

CHARTE ASSOCIATIVE

La « charte associative » définit le socle fondamental de valeurs et d'engagement auxquels se réfère l'ensemble des acteurs de Sauvegarde 69 : membres bénévoles et professionnels. Elle a été adoptée par le Conseil d'Administration du 25 octobre 2011 après une large consultation au sein de l'Association.

La charte actualise les principes sur lesquels s'est développée l'Association depuis sa création en 1943 au plan régional, puis en 1950 à l'échelon départemental. Elle reprend ceux formulés dans le projet associatif de 2003.

Elle introduit le projet de l'Association en définissant son approche du service aux personnes, ses orientations stratégiques, ses modes d'organisation et d'évolution dans le contexte général des politiques sociales.

1- Valeurs

S'inspirant de la pensée relative aux droits de l'homme, l'association porte des valeurs partagées par l'ensemble de ses acteurs.

Elle est ouverte sur les différences humaines et les questions sociétales. La confrontation entre ses valeurs et la réalité sociale est pour elle une source continue de progression et d'enrichissement.

Les références permanentes de l'Association se fondent sur quatre grandes valeurs :

1-1 La croyance en l'Homme

L'association postule que tout être humain est une personne unique qui doit être reconnue dans sa dignité, son altérité, comme ayant droit à sa place dans la société sans être réduite à ses difficultés quels qu'en soient la nature et le degré.

L'association pose le principe que toute personne est apte à évoluer, à devenir davantage autonome et donc acteur de sa propre vie, si elle est accompagnée avec pertinence.

1-2 La citoyenneté

L'association vise l'accès à la citoyenneté pour chacune des personnes qu'elle accompagne en respectant ses droits et en favorisant son appropriation des règles du vivre ensemble. Posant le débat démocratique comme modèle, l'Association soutient chacun dans l'équilibre à construire entre dimension individuelle et dimension collective.

1-3 La laïcité

L'association, appelée à intervenir entre les sphères publique et privée, affirme son attachement au principe de laïcité. Elle reconnaît donc la pluralité des croyances, des convictions et n'en favorise aucune en particulier. Elle respecte le droit à la liberté de pensée et de conscience pour chacun.

1-4 La solidarité

L'association promeut le principe de solidarité particulièrement envers les personnes les plus en difficulté dans notre société. Soucieuse d'allier accompagnement, prendre soin et respect du droit, l'association place les personnes accompagnées au centre de ses préoccupations.

2- Engagement dans l'espace social

En référence à ces valeurs, les acteurs de l'association affirment leur volonté d'un **engagement citoyen** pour mettre en œuvre des **actions au service d'autrui**.

2-1 Missions de l'association

L'association a pour vocation de proposer des actions plurielles et évolutives, en direction de mineurs, de familles et d'adultes, dans le cadre des missions d'intérêt général qui lui sont confiées par les pouvoirs publics et dont, selon les cas, elle peut être à l'initiative.

L'association est engagée dans l'ensemble du champ social -prévention et protection de l'enfance, soutien à la parentalité-, médico-social -enfant et adulte-.

Elle est une force de proposition face aux problèmes sociétaux, en appui des politiques publiques par :

- l'élaboration de projets éducatifs, sociaux, pédagogiques, thérapeutiques innovants, en les adaptant au plus près des attentes et des besoins des personnes accompagnées ;
- la mise en œuvre d'actions pluridisciplinaires diversifiées permettant un accès à l'autonomie, au soin, à la formation, à la culture et à la vie citoyenne ainsi que l'épanouissement physique, mental et social ;
- l'évaluation permanente de ses actions pour améliorer et valoriser les pratiques professionnelles au service des usagers.

2-2 La démarche de bientraitance

L'association entend promouvoir une démarche de **bientraitance** envers les personnes qui lui sont confiées ; en cela elle soutient le professionnalisme de ses intervenants qui est une exigence autant éthique que technique.

Elle porte attention et soin aux relations qui s'établissent entre usagers et professionnels, notamment à travers le **respect du droit des personnes**. Elle mobilise la responsabilité et les compétences de chacun au service d'autrui.

D'autre part, la bienveillance est présente dans les relations entre les acteurs de l'association.

2-3 Le principe de solidarité active

Réceptive aux questions sociétales, l'association entend occuper une place active dans l'espace civique pour contribuer à la sensibilisation de l'opinion publique, interpeller les pouvoirs publics et faire évoluer ses actions.

Avec les autres associations de même nature, Sauvegarde 69 réaffirme la valeur et l'efficacité de la gestion désintéressée et se mobilise pour faire reconnaître et vivre le fait associatif comme un espace de **solidarité active et de citoyenneté**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2017

Bureau

Président	Henri BOSSU
1^{er} Vice-Président	Pierre-Emmanuel NEYRA
2^{ème} Vice-Président	Jean-Michel LACOUR
Trésorier	Edith LADOUS
Secrétaire	Odette TARDY
	Griselda DE SOUSA

Administrateurs

Administrateurs	Michelle BRUN PIGUET
	Anne COSTANTINI
	Antoine FAURE
	Mickaël FINET
	Pierre GUIBAUD
	Catherine MIACHON
	Fabien MORIN
	Chantal MORLOT
	Jean-Jacques PENAUD
	Denis PEDROCCHI
	François PUECH
	Jean-Pierre REGAIRAZ
	Jean ROYER
	Robert THALVARD
	Fausta TROADEC
	Jean-Louis VERIERRE
	Marie-Thérèse ZELI

L'articulation : vie associative et exercice des missions

LES COMMISSIONS DE LIAISON

Les commissions de liaison se substituent aux commissions de suivi et gardent pour objet d'entretenir le lien entre les Administrateurs et les établissements et services.

Les commissions de liaison sont des groupes de réflexions partagées au sein de chaque établissement, entre bénévoles et professionnels de l'Association, portant sur le projet de l'établissement et des activités en cours ou à venir. Elles ont un rôle de veille, de soutien et de ressources, sous forme de coopération non hiérarchique.

Composition :

Elles sont composées d'Administrateurs ou de membres de l'Association, sur la base du volontariat, du Directeur de l'établissement et d'autres professionnels selon les souhaits du Directeur, ainsi qu'éventuellement du Directeur Général, à son initiative ou à la demande du Directeur de l'établissement. Le Bureau veille à une bonne répartition des Administrateurs entre les établissements et services. Dépourvues de pouvoir de décision, les commissions de liaison sont des lieux de dialogue et de concertation.

Réunions :

Une réunion par semestre à l'invitation du Directeur de la structure, avec un ordre du jour qu'il propose et adresse au moins 8 jours avant la rencontre. Les dates des commissions sont rassemblées dans un planning semestriel par l'Assistante de direction du siège.

- La réunion est préparée et animée par le Directeur de la structure.
- Le compte rendu est établi par la structure d'accueil.
- Les comptes rendus sont à la disposition de tous les membres du Conseil d'Administration, dans le bureau des Administrateurs, et des Directeurs de l'Association sur demande de leur part à l'Assistante de direction du siège.
- Un séminaire des Administrateurs porte chaque année sur leurs expériences dans les commissions de liaison.

Répartition des Administrateurs et des membres de l'Association dans les commissions de liaison :

Chaque Administrateur, ou membre de l'Association, est positionné, sur la base du volontariat, pour une période de 3 ans, renouvelable. Il est souhaitable que les Administrateurs changent de commission périodiquement pour une bonne connaissance de l'Association

Au moins l'un de ces Administrateurs ou membre de l'Association, représente l'Association au Conseil de Vie Sociale de la structure.

Le Bureau peut inviter des membres des commissions de liaison concernés ou répondre à leur demande de participation lors des réunions du Bureau.

Composition des commissions de liaison au 2^{ème} semestre 2017

STRUCTURES	ADMINISTRATEURS
Service de Prévention Spécialisée	M. FAURE Mme ZELI Mme GUINCHARD
SPEMO	M. ROYER Mme TARDY Mme ZELI Mme GUINCHARD
Lieu d'Accueil d'Ecully et SHED	M. ROYER
Foyer d'action éducative "Chamfray"	M. THALVARD Mme MORLOT
I.T.E.P "La Maison des Enfants"	M. GUIBAUD M. REGAIRAZ Mme MORLOT
S.E.P.T "Les Pléiades"	M. NEYRA M. REGAIRAZ Mme COSTANTINI
SESSAD Emmanuel GOUNOT – SITEPP de St Priest	M. MORIN Mme TROADEC Mme ZELI
I.T.E.P "Les Moineaux" – I.M.E "La Découverte"	M. FAURE Mme LADOUS M. NEYRA
I.M.E "La Cerisaie"	Mme LADOUS M. PEDROCCHI Mme TROADEC
Structures d'Hébergement "Line Thévenin"	Mme TARDY Mme TROADEC
Foyer de vie "Le Reynard"	M. GUIBAUD Mme TARDY
FAM "L'Echappée"	Mme DE SOUSA M. MORIN

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE SAUVEGARDE 69

Siège social 16, rue Nicolaï -69007 LYON- Tél. 04 37 65 21 21 – Fax. 04 37 65 21 19
e-mail : direction.generale@sauvegarde69.fr

Pôle Protection de l'Enfance

Prévention Spécialisée 2, rue Maryse Bastié 69676 BRON Tél. 04 78 26 88 17 – Fax. 04 72 37 77 65- prevention.specialisee@sauvegarde69.fr Pascal PELLERIN, Directeur	SPEMO - Service de Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert Direction : 15 Chemin du Saquin, Bât G 69130 ECULLY Tél. 04 37 37 80 09 – Fax. 04 72 73 77 23 – spemo.direction@sauvegarde69.fr Bruno PASSARD, Directeur
Lieu d'Accueil d'Ecully et SHED 25, chemin de Villeneuve 69130 ECULLY Tél. 04 78 33 71 00 – Fax. 04 78 33 71 09 – lieudaccueil@sauvegarde69.fr Annie MARKARIAN, Directrice	Foyer d'action éducative "Chamfray" 302, chemin de Fontanières 69350 LA MULATIERE Tél. 04 78 51 00 12 – Fax. 04 78 50 21 45 - chamfray@sauvegarde69.fr Annie MARKARIAN, Directrice

Pôle Médico-Social Enfants

ITEP - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique "La Maison des Enfants" 11, chemin du Petit Revoyet 69600 OULLINS Tél. 04 78 51 52 20 – Fax. 04 78 51 23 77 - maisondesenfants@sauvegarde69.fr Thierry BEAUGRAND, Directeur	SEPT - Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique "Les Pléiades" 53 Chemin du Haut Poirier 69210 LENTILLY Tél. 04 72 24 23 19 – Fax. 04 72 24 23 88 - sept.lespleiades@sauvegarde69.fr Nathalie LABEE, Directrice
SESSAD "Emmanuel Gounot" 40, boulevard Lénine 69200 VENISSIEUX Tél. 04 78 70 92 39 – Fax. 04 78 70 74 78 - sessad@sauvegarde69.fr Christine MINODIER, Directrice	SITEPP – Service d'Intervention Thérapeutique et Pédagogique de Proximité de Saint-Priest 35 ter rue Claude Farrère 69800 SAINT PRIEST Tél. 04 72 09 02 78 – Fax. 04 78 40 33 93 - sitepp@sauvegarde69.fr Christine MINODIER, Directrice
I.T.E.P - Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique et S.A.A.I - Service Ambulatoire d'Aide à l'Intégration "Les Moineaux" 75, rue du Château 01390 CIVRIEUX Tél. 04 72 08 69 00– Fax. 04 72 08 69 08 - lesmoineaux@sauvegarde69.fr Mohamed KERNAFI, Directeur	IME - Institut Médico-Educatif "La Découverte" 75, rue du Château 01390 CIVRIEUX Tél. 04 72 26 45 79 – Fax. 04 72 26 47 69 - ladecouverte@sauvegarde69.fr Mohamed KERNAFI, Directeur
IME - Institut Médico-Educatif "La Cerisaie" 5, Chemin de la Cerisaie 69690 BESSENAY Tél. 04 74 72 88 00 – Fax. 04 74 72 88 01 - lacerisaie@sauvegarde69.fr Béatrice MONNIN, Directrice	

Pôle Médico-Social Adultes

Structures d'hébergement "Line Thévenin" 5 bis, place St Luc 69110 STE FOY LES LYON Tél. 04 78 25 34 42–Fax. 04 72 57 01 32 - complexe.linethevenin@sauvegarde69.fr Alain TAMET, Directeur	Foyer de Vie "Le Reynard" 1 Rue du Port 69420 AMPUIS Tél. 04 74 56 10 30 – Fax. 04 74 56 13 22 - lereynard@sauvegarde69.fr Christophe DE CASTRO, Directeur
--	--

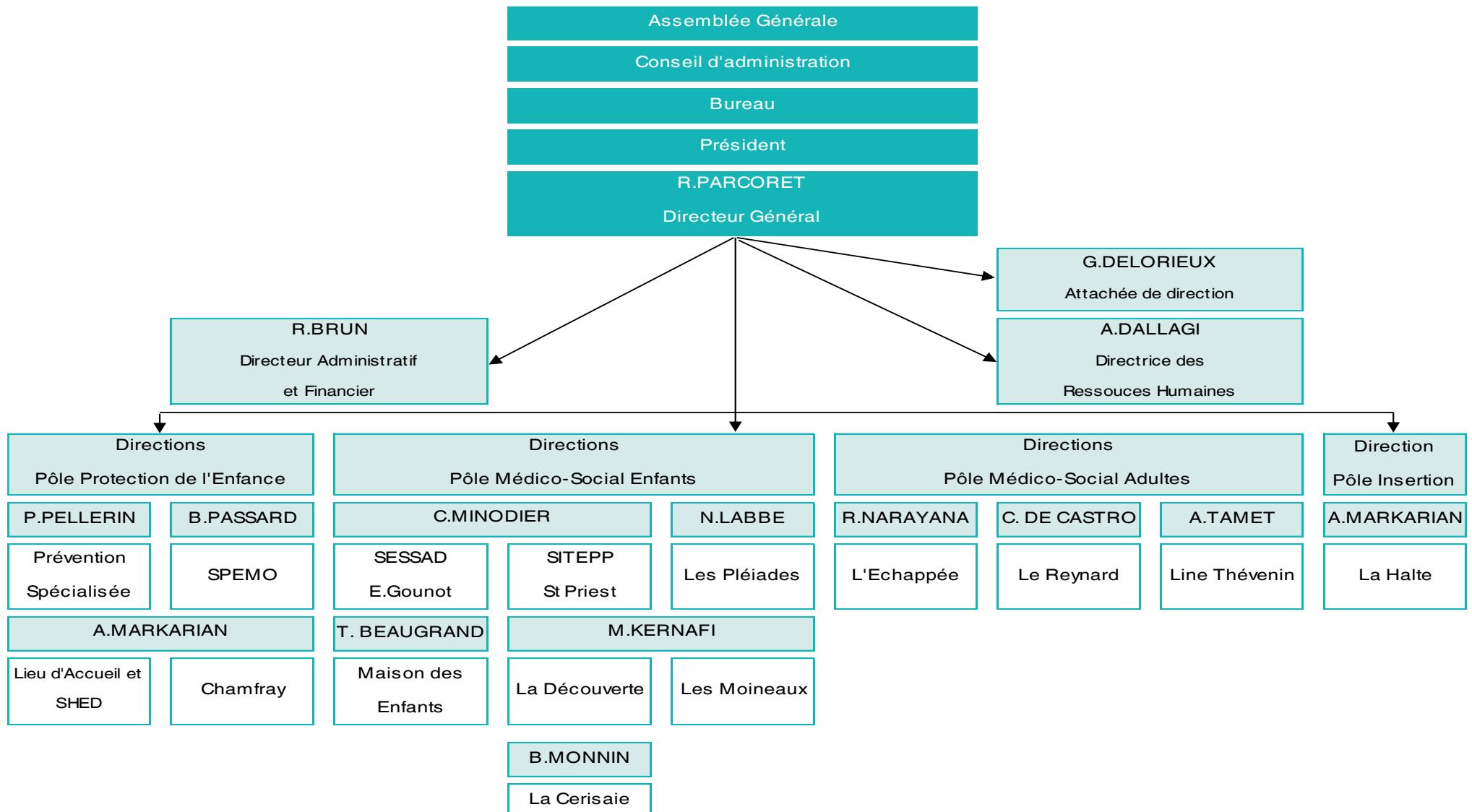
F.A.M -Foyer d'Accueil Médicalisé "L'Echappée"

Place du marché aux fruits
69420 CONDRIEU
Tél. 04 74 56 65 39 – Fax. 04 74 56 64 33 - echappée@sauvegarde69.fr
Radhakrishna NARAYANA, Directeur

Pôle Insertion

La Halte 411 Rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE Tél. 04 74 68 77 21 – halte@sauvegarde69.fr Annie MARKARIAN, Directrice
--

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF





RAPPORT MORAL

Le rapport annuel de gestion soumis à l'assemblée générale ordinaire de l'association comporte trois parties :

- le rapport moral du président,
- le rapport d'activités du directeur général,
- le rapport financier du trésorier.

Le rapport que peut faire le président est le constat que l'année 2017 a été, pour notre association, une année contrastée.

D'un côté, une dynamique associative tonique, tant de façon spécifique dans chacune des structures, que de façon transversale par la préparation d'une journée associative originale et créative.

D'un autre côté, une prise de conscience quant aux lacunes et insuffisances dans les procédures de gestion et de contrôle, mises à jour par un audit commandité par la Métropole de Lyon et réalisé par le cabinet Mazars.

1. La dynamique associative

1-1 Dans son projet associatif, la Sauvegarde 69 affirme son engagement pour que ses dispositifs d'action soient en constante adaptation aux besoins des personnes et en adéquation aux orientations des politiques sociales.

Partant de cette volonté, plusieurs projets se sont réalisés ou conçus durant cette année ; je vais en citer quelques-uns sans être exhaustif :

- l'emménagement du SITEP dans ses nouveaux locaux à Saint Priest,
- le projet de reconstruction du site d'Ecully, et d'offre d'un hébergement éducatif diversifié,
- l'installation durable de la SEPT Les Pléiades dans la propriété du Poirier à Lentilly,
- la préparation de l'ITEP La Maison des Enfants pour entrer dans le dispositif ITEP,
- le renouvellement du projet d'établissement de l'IME La Cerisaie,
- l'ouverture du CAJ la maison d'Emma à Ste Foy et l'ouverture de places de foyer de vie au sein du complexe Line Thévenin,
- l'extension des activités de prévention spécialisée sur le val de Saône,
- les journées portes ouvertes du SPEMO,
- la rénovation des locaux du siège de l'association.

Ces projets ont mobilisés professionnels et bénévoles. Que chacun soit ici remercié de son implication et de sa créativité.

1-2 D'autre part, la Sauvegarde 69 affirme aussi son engagement pour « faire association » et susciter la participation de tous. Elle veille à fédérer ses activités dans une dynamique collective, même si celles-ci sont de nature différente, qui intègre leur évaluation et leur projection dans une vision d'avenir.

C'est dans cette optique qu'elle a créé le groupe d'appui à la prospective et à l'innovation (GPI) qui joue un rôle de ressource transversale. En tant que laboratoire d'idées regroupant la diversité des actions, il est force de proposition au sein de l'association.

Partant de l'observation que les pratiques se développent au-delà des exigences normatives et de la difficulté à en rendre compte, il a proposé de rendre visible le rapport dynamique entre vulnérabilité et créativité, qui est au cœur du projet associatif, par la réalisation d'une journée associative sur le thème :

« Pratiques du quotidien : routine, créativité, humanité... »

Cette journée a été préparée tout au long de l'année 2017 et a eu lieu le 12 janvier 2018. Elle était destinée, je cite Marc Bonnet, animateur du GPI, « à mettre en lumière les pratiques du quotidien : celles qui fondent l'acte éducatif et social, et qu'on a du mal à mettre en mots, comme si cela allait de soi. Ces pratiques qui apportent une plus-value au sein de la structure par un savoir-faire et un savoir-être. Ces pratiques du quotidien qui mettent en jeu, à l'épreuve de la vulnérabilité, l'intelligence émotionnelle et collective ».

Nous verrons tout à l'heure le film/reportage réalisé par Brahim qui montre comment cette journée s'est réalisée.

D'autre part, dans l'intention de « rendre visible l'invisible » du côté des personnes accompagnées, le Bureau a choisi de confier à Patrick Viron la réalisation d'un film sur la vie réelle des personnes dans six structures de l'association. Il ne s'agit pas d'un film promotionnel ou de communication. Il s'agit d'un film d'auteur que celui-ci a intitulé :

« La vie tout simplement ».

Nous le visionnerons après notre assemblée générale. Patrick Viron nous fait l'amitié d'être présent ce soir, il nous présentera lui-même sa démarche filmique ; le visionnage sera suivi d'un échange auquel participeront les professionnels qui ont été impliqués, ainsi que Marc Bonnet et Yves Darnaud.

Que tous soient remerciés de leur contribution.

2. la rénovation des procédures de gestion

Suite à l'audit réalisé par le cabinet Mazars, les dirigeants associatifs ont pris conscience qu'ils avaient trop tardé à entreprendre la rénovation nécessaire des procédures de gestion et de contrôle de l'association.

Après plusieurs séances de travail en Bureau élargi, les administrateurs ont validé un plan d'actions en trois axes :

- un axe gouvernance : révision du fonctionnement du Conseil d'Administration et revue des statuts, traduction opérationnelle du plan stratégique,
- un axe directions opérationnelles : management et système de pilotage, missions RH, articulations siège/structures, contrôle financier et contrôle interne,
- un axe concernant spécifiquement le SPEMO.

Un comité de pilotage interne a été mis en place pour la durée de réalisation de ce plan d'actions. Il est composé de six membres bénévoles et du directeur général. Il s'est mis tout de suite au travail.

D'autre part, dans le même temps, l'association a dû procéder au recrutement d'un nouveau directeur général, Mr Parcoret ayant souhaité quitter ses fonctions. Pour faire face au délai nécessaire pour aboutir à ce recrutement, Mr Alain Tamet a accepté d'exercer une direction générale de transition. Qu'il en soit vivement remercié. Mr Jean-Xavier Blanc a pris les fonctions de directeur général le 3 avril 2018. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Par ailleurs, l'association pourra être accompagnée dans sa démarche par la ressource du cabinet/conseil KPMG, dont la mission sera précisée avec le nouveau directeur général.

Durant cette période, les relations avec la Métropole de Lyon ont été particulièrement denses ; elles s'engagent maintenant dans un bon esprit de confiance et de collaboration. Nous remercions vivement ses représentants, de même que ceux des administrations qui ont été impliquées dès le début dans cette démarche : l'ARS et la PJJ, ainsi que ceux du Conseil départemental du Rhône et de la DDCS qui font partie du comité de pilotage interinstitutionnel.

3. Pour l'avenir

3.1 Il importe pour l'avenir que la Sauvegarde 69 sache allier vitalité associative et rigueur dans les procédures de gestion. L'une ne peut aller sans l'autre. Deux dangers guettent toutes les associations de solidarité : exacerber leur fonction gestionnaire au risque d'être réduites à un rôle d'opérateur ou de prestataire, exacerber leur vocation militante au risque de n'être plus les partenaires prioritaires des autorités publiques.

Cet équilibre est un vrai enjeu d'avenir pour les associations notre secteur. Il s'agit de prendre à bras le corps la volonté de faire vivre une citoyenneté associative au service de la solidarité au sein de la société civile. C'est là tout le sens des corps intermédiaires, entre les individus, l'Etat, les collectivités et le secteur marchand.

3.2 Ce challenge n'est possible qu'à être relevé collectivement. ; d'où l'indispensable coopération au sein du monde associatif. La Sauvegarde 69 est impliquée activement dans la vie des fédérations et des réseaux professionnels. Une fiche est tenue à jour annuellement des différents mandats de représentation : URIOPSS, CNAPE, NEXEM, CNAEMO, CLNLAPS, FN3S, ERP, etc.

De même, la participation à l'élaboration des schémas d'action publique est une priorité : schéma métropolitain des solidarités, schéma départemental des solidarités, programme régional de santé, orientations stratégiques de la PJJ. Le sens de la présence de la Sauvegarde 69 aux côté des autorités publiques est d'être force de proposition au regard des besoins sociétaux.

Je veux saluer ici les autorités qui nous font confiance ; le dialogue avec elles est toujours possible et je reconnaiss que chacun fait le maximum, dans un contexte économique contraint, pour préserver l'existence et la cohérence des dispositifs dont il a la charge. Je tiens à mentionner la bonne coopération avec l'ARS et les services académiques de l'Education Nationale pour préparer le passage de certains établissements en dispositif ITEP.

3.3 Enfin, je veux souligner l'importance qu'il y a à faire œuvre collective. L'association est un espace possible pour que travail social et engagement bénévole se rejoignent dans une éthique sociale partagée. Chacun à sa place peut contribuer à faire vivre l'œuvre collective comme réalisation de soi et comme force d'action transformatrice.

Les commissions de liaison, le GPI, le comité local de Villefranche, les CVS, les instances de l'association sont autant d'espaces de coopération qui font vivre notre démocratie interne. C'est le pari de l'intelligence collective associant professionnels, bénévoles et, je le souhaite fortement, les personnes accompagnées.

C'est aussi par cette dynamique que la Sauvegarde 69 pourra développer ses activités en étant force d'attraction pour des coopérations inter institutionnelles, inter sectorielles, inter associatives, voire pour répondre à des appels à projet ou à des besoins de regroupement.

Enfin, en clôture de ce rapport moral, je veux saluer, comme chaque année, les personnes qui trouvent à la Sauvegarde 69 un accompagnement et une aide, et qui, de par leur présence, fondent notre « faire ensemble ».

Henri BOSSU
Président



RAPPORT GÉNÉRAL D'ACTIVITÉ

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Il me revient en tant que directeur général de la Sauvegarde69, après le Président, de vous faire part des faits saillants de l'année 2017 sous l'angle de notre dirigeance. Vous trouverez bien sûr dans le rapport d'activité détaillé les faits importants qui ont marqué la vie de chacune de nos institutions. L'exercice prend une teinte particulière cette année dans la mesure où je n'étais pas présent et retenir ainsi ces faits saillants, de la place du directeur général, est particulièrement délicat aujourd'hui. Je tiens à remercier mes proches collaborateurs du Siège qui m'ont fournis en informations. Il n'y a qu'un point sur lequel je pourrai revenir vraiment c'est le souhait du DG en exercice en 2017 de donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Cependant, quel que soit les acteurs qui passent, les institutions demeurent et se transforment. Nous pouvons ainsi témoigner que nos établissements et services poursuivent leurs adaptations aux évolutions des besoins des usagers en terme de prise en charge et de locaux dans un contexte de contrainte très forte sur le plan des financements.

Il est parfois nécessaire que des tiers se rappellent à nous pour nous faire prendre conscience des chemins que nous empruntons. Cela montre la place que nous occupons, l'intérêt que l'on nous porte.

2017, c'est aussi la première année complète depuis la fusion avec l'ASEA Villefranche. Des équipes se sont reconstituées. Il en reste encore une, la Halte, pour laquelle nous avons besoin d'améliorer son inscription au sein du fonctionnement de la Sauvegarde69 et nous allons nous y employer ces prochains mois.

Je pourrai également vous parler des différents déménagements, des arrivées et des départs de collaborateurs, des nouveaux projets d'établissements réalisés, des transformations d'activités dans nos établissements, du film de Patrick Viron, des nouveaux outils de communication, des nouveaux locaux pour le Comité d'entreprise, des plans d'actions dans les établissements suite à des inspections de la tutelle mais aussi des nouveaux mandats majoritaires portés par des organisations syndicales qui entraînent des modifications dans le mode de fonctionnement de l'ensemble de nos instances (comité d'établissement, CHSCT, Comité d'entreprise) et la multiplication des réunions extraordinaires qui peuvent en découler.

Il est un point dont je vais vous parler maintenant, c'est l'audit organisationnel Mazars. Cet audit a été vécu difficilement. Mais comme dans toute crise, celle-ci porte les germes de la transformation. Je peux témoigner que les équipes de directeurs et les chefs de services répondent favorablement à ce nouveau challenge et aux actions que nous allons conduire ensemble pour montrer notre dynamisme à corriger les dysfonctionnements repérés en concertation avec nos partenaires publics. Cet audit, c'est aussi l'occasion d'un passage, après les auditions et les décisions prises par la gouvernance, d'être présent aujourd'hui devant vous et de vous parler en tant que directeur général. Nous vivons une crise de croissance et nous allons adapter nos outils de gestion, nos règles de fonctionnement interne et externe dans le cadre d'une nouvelle dynamique managériale que l'on m'a demandé d'incarner. Nous ouvrons une nouvelle page de la longue histoire de notre Institution qui prend ses racines auprès de ceux qui nous ont précédés et tend vers l'avenir que nous écrirons ensemble.

Jean-Xavier BLANC,
Directeur Général



RAPPORT FINANCIER

Le Conseil d'Administration a pu arrêter les comptes administratifs de l'association de façon excédentaire pour l'année 2017 : + 899 K €.

Les faits financiers significatifs de 2017 :

- nette amélioration des résultats administratifs en protection de l'enfance, mais il reste encore déficitaire (-148K€) nous devons poursuivre l'effort de gestion.
- Fort excédent administratif consolidé en médico-social enfant (+ 755 K €) Nous sollicitons l'affectation de ces excédents au financement des projets des établissements.
- Un excédent administratif consolidé en médico-social adulte (+ 348K€)
- Déficit administratif important du siège (- 140K€), sa sous dotation nous met en tension.
- Les fonds propres de l'association sont impactés par les charges refusées de l'année 2015 non prises en charge par les financeurs.

Ainsi, les comptes sociaux sont favorablement impactés par ces résultats administratifs, et affichent un résultat comptable consolidé de + 1 007 K€, tel qu'arrêté par le conseil d'administration.

Je ne peux pas passer sous silence l'audit du cabinet Mazars commandité par la Métropole de Lyon et celui d'Acticonseil par le CAC, avec des recommandations essentiel à mettre en place :

- Développer le pilotage financier exercé par le siège.
- Avoir une réelle réflexion de rédaction de procédures en prenant en compte les spécificités de nos activités ;
- A partir du projet associatif, l'association doit construire un business plan, consolidant toutes les activités.
- L'association se doit de trouver d'autres sources de financement susceptibles d'absorber ces coûts non financés, activer des leviers permettant de résorber le niveau des charges refusées
- Nécessité de renforcer les fonds associatifs fortement impacté par les charges refusées.

Nous avons la nécessité de poursuivre notre maîtrise de gestion. Nous devons continuer de lier étroitement gouvernance et dirigeance dans toutes les démarches stratégiques pour accroître la crédibilité de Sauvegarde 69 auprès des financeurs. Cela se met en place. Lors de la première réunion du COPIL inter-institutionnel à la Métropole, suite aux échanges constructifs, une expression de nos partenaires financeurs résume ce nouvel état d'esprit : « **il s'ouvre une ère nouvelle pour Sauvegarde 69** et pour les relations entre la Sauvegarde 69 et la métropole » j'étendrai cette expression à tous les autres financeurs l'ARS, Le Rhône, la PJJ, la DDCS.

Cette volonté de maîtrise de gestion tient à la responsabilisation des acteurs internes de l'association, le directeur général, le directeur financier, la directrices des ressources humaines et les directrices et directeurs des établissements et service. Que chacun d'eux soit remercié pour leur implication.

La contraction des financements publics, les charges refusées qui viennent impacter les fonds propres de l'association, certain besoins qui ne sont pas couverts nous obligent à une diversification de nos ressources.

Nous devons nous positionner sur une stratégie de changement de notre modèle économique en intégrant la recherche de financement nouveau autre que l'argent public.

Edith LADOUS
Trésorière



RAPPORT DES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

POPULATION SUIVIE EN 2017

9 385 personnes

10 établissements = 506 personnes

5 services = 9 385 personnes

Pôle Protection de l'Enfance 5 494

Prévention Spécialisée ¹	2 670
SPEMO - Service de Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert	4 862
Lieu d'Accueil d'Ecully	64
Chamfray	31

Pôle Médico-Social Enfants 336

ITEP - Institut Thérapeutique, Educatif et Thérapeutique		
"La Maison des Enfants" et Structures pour adolescents	60
S.E.P.T "Les Pléiades"	30
SESSAD "Emmanuel Gounot"	60
SITEPP de Saint-Priest	69
I.T.E.P et S.A.A.I "Les Moineaux"	58
IME - Institut Médico-Educatif "La Découverte"	20
IME - Institut Médico-Educatif "La Cerisaie"	53

Pôle Médico-Social Adultes 156

Structures d'hébergement "Line Thévenin"	69
Foyer de vie "Le Reynard"	40
FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé - "L'Echappée"	47

Pôle Insertion² 1252

La Halte :

Espace collectif	395
Hébergement	53
ASLL – accompagnement social lié au logement	77
AVDL - Accompagnement Vers et Dans le Logement	36
Maraude	238
Banque alimentaire	422
Domiciliation	31

¹ Concerne la totalité des jeunes suivis par la Prévention (habituels et ponctuels)

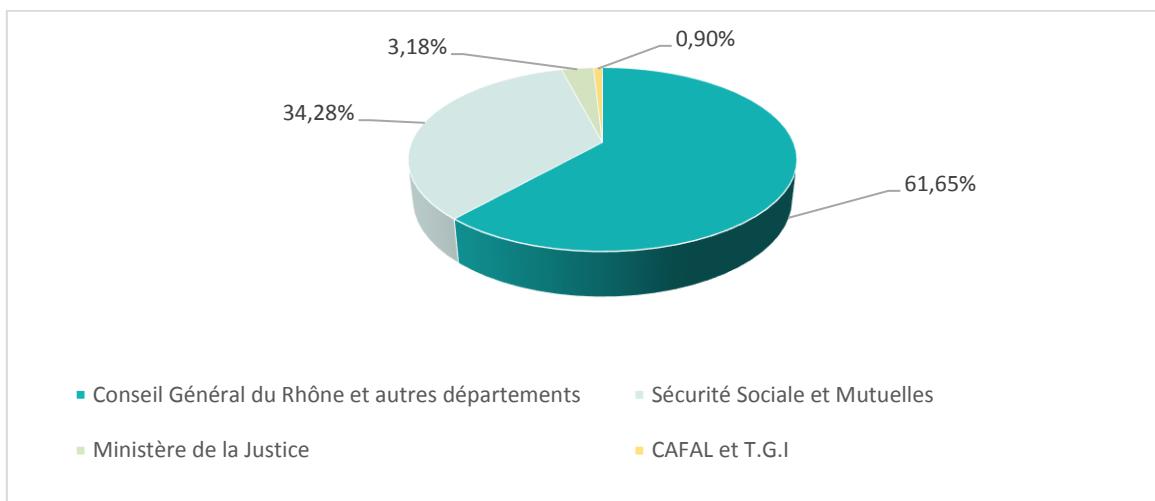
² Une personne peut être accompagnée dans plusieurs dispositifs

FINANCEMENT 2017

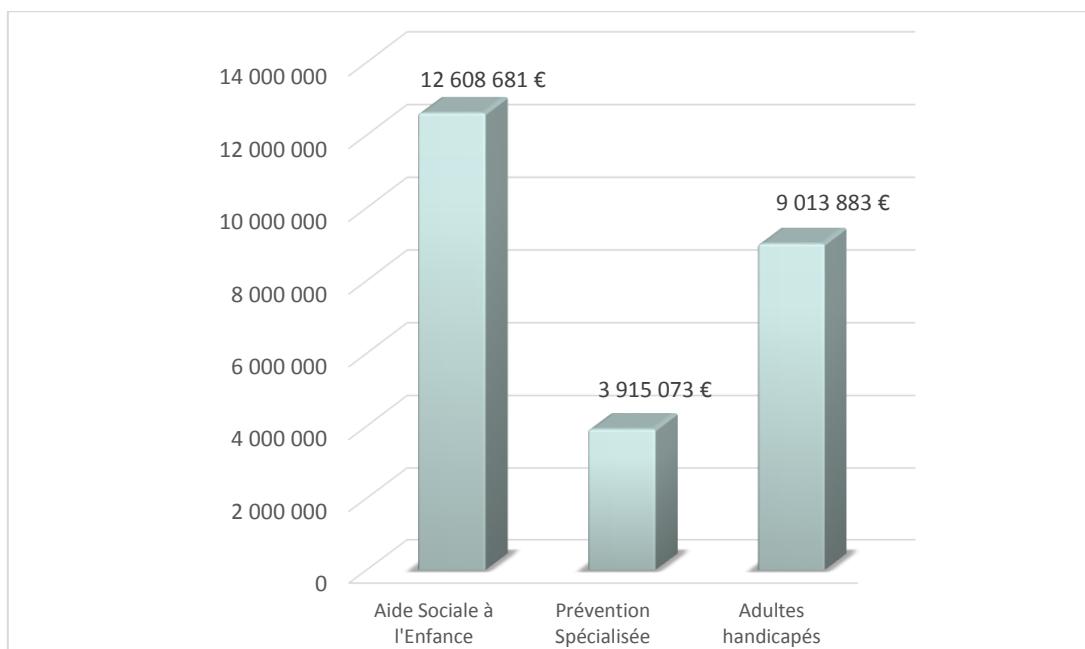
Ensemble de la facturation des établissements et services pour l'année 2017 41 423 552 €

REPARTITION DES FINANCEMENTS CONCERNANT LA FACTURATION 2017

Conseil Général du Rhône et autres départements	25 537 637 €
Sécurité Sociale et Mutuelles	14 197 995 €
Ministère de la Justice	1 316 886 €
CAFAL et T.G.I	371 035 €
Total facturé en 2016	41 423 552 €



Répartition par groupes de bénéficiaires des financements du Conseil Général



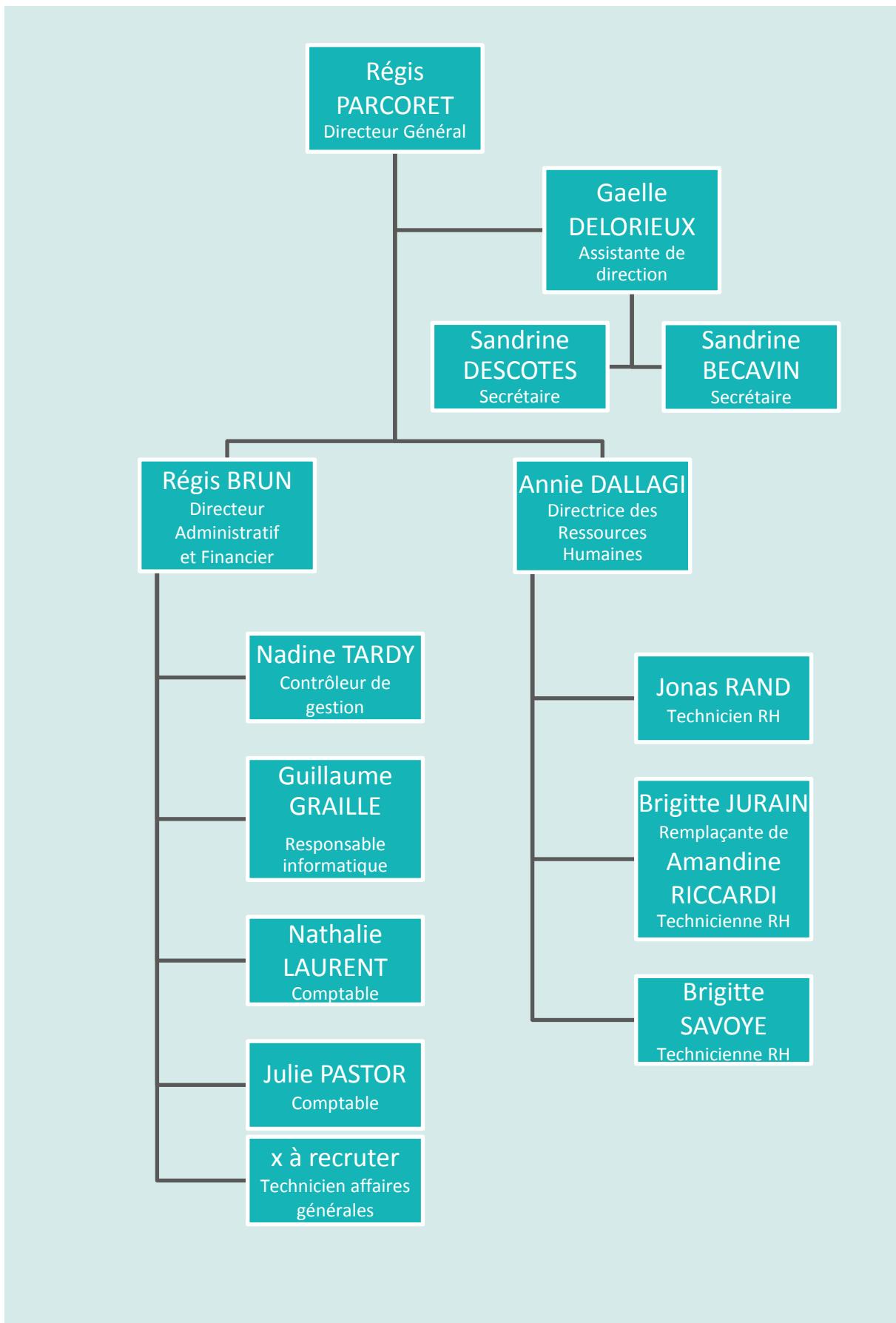


SIÈGE / DIRECTION GÉNÉRALE

16 rue Nicolaï
69007 LYON

T 04 37 65 21 21 | F 04 37 65 21 19
direction.generale@sauvegarde69.fr

ORGANIGRAMME DU SIEGE / DIRECTION GENERALE, DECEMBRE 2017





PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SPEMO

Service de Protection de l'Enfance en Milieu Ouvert

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

LIEU D'ACCUEIL ÉCULLY ET SHED

Solutions d'Hébergement Éducatif Diversifiées

FOYER D'ACTION ÉDUCATIVE CHAMFRAY



SPEMO

15 chemin du Saquin
69130 ÉCULLY

T 04 37 37 80 09 | F 04 72 73 77 23
spemo@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

L'année 2017 est une année de stabilisation au regard des changements opérés en 2015-2016.

Nous avons mis en œuvre l'effectivité de la fusion avec le service éducatif de l'ex ASEA, en consolidant les équipes AEMO-AGBF sur le territoire historique et en intégrant l'activité MJIE au sein de l'équipe de Lyon. Ce travail a particulièrement mobilisé la direction dans son ensemble pour effectuer cette intégration dans les meilleures conditions.

A ce jour, le SPEMO compte 6 territoires bien identifiés qui permettent à chacun des professionnels de se localiser et de fonctionner de manière sécurisante et repérée. La dimension territoriale de nos interventions s'inscrit dans notre service tout en affirmant la volonté de faire service.

Nous avons été l'objet de 2 audits entre mars et juillet 2017 : un de la part de la PJJ sur le cœur de métier des mesures AEMO et l'autre dans le cadre d'un audit demandé par La Métropole sur l'Association avec un focus sur le fonctionnement du SPEMO. Nous avons donc un regard croisé sur notre service, nous permettant, tout en témoignant de la réalité des évolutions depuis 2015, de nous engager sur un travail d'amélioration à la fois de nos interventions mais aussi de notre fonctionnement.

Un des axes majeurs du pilotage du service a été de développer les espaces collaboratifs entre les différents acteurs permettant ainsi de s'appuyer sur les compétences internes pour alimenter et faire évoluer le SPEMO.

Ainsi, des groupes de travail se sont mis en place tout au long de l'année. Par exemple :

- *un groupe interne sur les questions relatives à la radicalisation, en présence de membres du GREJ et avec l'intervention à 2 reprises des référents laïcité de la PJJ ;*
- *un groupe de travail sur la mise à jour d'un DUERP SPEMO ;*
- *groupes de travail sur la trame de rapport et son déploiement au sein des équipes d'AEMO.*

Sur les territoires, le même mouvement s'est opéré, avec l'idée d'associer, sur certains thèmes, les professionnels. L'approche par territoire proposée dans ce rapport d'activité permet ainsi de témoigner de cette dynamique nouvelle.

Une arborescence unique a été installée sur l'ensemble des territoires permettant à chacun de s'inscrire dans une logique commune. Cet outil facilitera le travail d'harmonisation engagé depuis 2015. De même que la mise en place de la nouvelle version du logiciel de gestion et suivi d'activité qui nous permet d'avoir une base de données unique en lieu et place de trois auparavant. Ces actions ont fortement mobilisé le personnel administratif notamment pour le transfert de l'ensemble des mesures sur cette nouvelle version de ProGDIS.

Personnel

Avec l'intégration du service éducatif de l'ex ASEA, le SPEMO compte 230 salariés. « Le SPEMO dispose de moyens humains riches et diversifiés qui permettent une cohésion dans l'action individuelle et/ou collective avec les familles concernées ... »³

Fort de ce constat, l'accompagnement des équipes est primordial pour faciliter l'expression de cette richesse. En 2017, nous avons eu un taux d'absentéisme de 7,44 % (tout compris) pour 8,21 % en 2016. Ce taux, hors congés maternité (12 salariés concernées cette année) est de 5,87 %.

En 2017, nous avons 6 départs à la retraite et 10 démissions sur l'ensemble du service. En 2016, le turn-over était de 11 % ; en 2017, il est de 7 %.

L'âge moyen des salariés du service est de 47,5 ans. Notre pyramide des âges fait apparaître deux tranches d'âges majoritaires :

- les plus de 56 ans avec 22 % de salariés
- les personnes âgées entre 31 et 40 ans à hauteur de 30 %.

L'un des enjeux essentiel autour de la question de l'absentéisme et du turn-over est sur la capacité du service à maintenir les moyens humains afin de garantir une réelle réactivité pour la prise en charge des mesures. Ceci nécessite une attention particulière pour anticiper et procéder aux recrutements nécessaires.

D'autre part, les perspectives des départs à la retraite (40 salariés concernés) sur 5 ans nous mobilisent pour, à la fois, favoriser une réelle transmission des compétences des partants et travailler sur l'intégration des nouveaux professionnels dans les équipes.

• Formation

Cette année, un grand nombre de formations ont pu se mettre en place alternant formations collectives et individuelles.

➤ 5 formations collectives CIFA

Formation de Madame TINTI : intervention auprès des cadres de 2016 à 2017 : « Développer ses compétences managériales pour répondre au mieux aux enjeux de l'environnement »

Formation IN SITU : « Préparation incendie », 11 participants : secrétaires et chefs de service

Formation PROGDIS : « formation technique de base à l'utilisation du logiciel PROGDIS », 14 participants : chefs de service

³ Conclusions rapport audit PJJ 25-09-17, p.85

Formation PARCELIS : « Sauveteur Secouriste du travail », 22 participants : chefs de service, éducateurs spécialisés, assistants de service social

ORBIS : « accueil des personnes difficiles », 11 participants : secrétaires de territoire

➤ [6 formations pluriannuelles individuelles CIFA](#)

CNAM : « Licence RH », participant : 1 assistante RH

ADSPF : « Thérapie familiale psychanalytique », participant : 1 psychologue

Différences et changements : « thérapie familiale systémique », participant : 1 éducateur spécialisé

Université Lyon 2 : « DU psychopathologie et prévention auprès du bébé et de sa famille », participant : 1 EJE

Université Lyon 2 : « DU soin psychique, créativité et expression artistique », participant : 1 assistant de service social

Université Lyon 2 : « DU médiation », participant : 1 éducateur spécialisé

➤ [10 formations individuelles CIFA](#)

COPES : « les violences psychologiques » ; participant : 1 éducateur spécialisé

IFSI : « formation à la pédagogie des documentalistes » ; participant : 1 documentaliste

Institut psychologie Université Lyon 2 : « L'examen clinique dans une approche clinique psychanalytique niveau 1 et 2 » ; participant : 1 psychologue

IRFA Evolution : « Secrets de famille » ; participant : 1 éducateur spécialisé

ITF L'ANCRE : « Thérapie Familiale en analyse systémique - 3ème cycle » ; participant : 1 éducateur spécialisé

SOCOTEC : « Habilitation électrique – recyclage » ; participant : 1 ouvrier d'entretien

AISPAS : « Prévention des agressions sexuelles à l'égard des enfants et adolescents » ; participant : 1 éducateur spécialisé

CERF : « Restaurer l'estime de soi de publics en difficultés » ; participant : 1 éducateur spécialisé

Université psychologie Lyon 2 : « Approche scénique de la famille : penser le lien » ; participant : 1 éducateur spécialisé

ARFRIPS : « Déléguee aux Prestations familiales » ; participant : 1 CESF.

➤ [Formations pluriannuelles individuelles : CPF / CIF / FMB](#)

Formation par un Docteur en droit : débutée en 2015 à raison de 5 journées de formation pour chaque équipe et par année sur le thème des « Fondamentaux du droit de la famille appliqués aux règles de la protection de l'enfance ». Cette formation s'est achevée fin 2017 sur le thème des écrits professionnels de protection de l'enfance.

Université Lyon 2 : « Directeur des Etablissements sanitaires et sociaux » ; participant : 1 directeur de territoire

ARAFDES: « CAFDES » ; participant : 1 directeur de territoire

ISF : « DE – Médiation familiale » ; participant : 1 éducateur spécialisé

LIGUE DAUPHIE SAVOIE : « DEJEPS » ; participant : 1 éducateur spécialisé

CCAURA : « DEIS » ; participant : 1 éducateur spécialisé

2 bilans de compétences ; participant : 2 éducateurs spécialisés.

➤ [Divers colloques et formations](#)

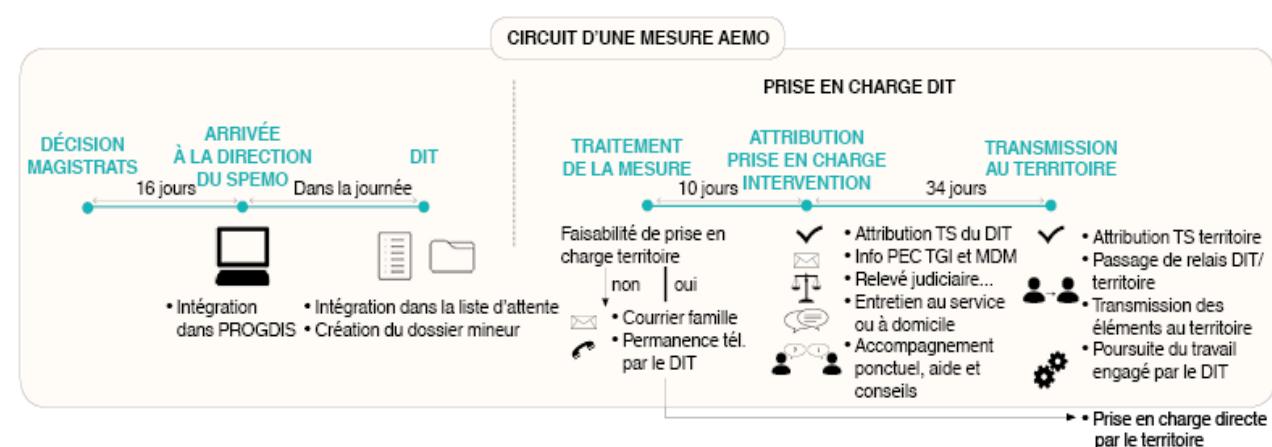
126 salariés ont participé, tout au long de l'année 2017, à différents colloques et formations proposés par FN3S, URIOPSS, CNAEMO, CREAI, PAROLES D'ENFANTS, AFIREM, CNDPF... Et notamment l'ENPJJ qui a proposé différentes sessions sur le sujet de « la radicalisation » et « les droits des jeunes ». L'Institut Jean Bergeret sur « les faits religieux, la laïcité et le risque de radicalisation », la MAIF sur « la sensibilisation à la sécurité routière ».

AEMO

Nous avons effectué 741 281 journées pour une capacité de 730 000 journées. Néanmoins, nous n'avons facturé que 723 916 journées du fait de la problématique des doubles prises en charge. En fonction du lieu de domicile des parents séparés (deux départements différents) le juge des enfants peut être amené à ordonner deux mesures d'AEMO pour deux services d'AEMO. Notre intervention n'est facturée qu'au prorata du temps de présence des enfants chez le parent du secteur où nous sommes habilités. Donc, malgré une activité importante et une forte réactivité du service, nous ne présentons une activité qu'à hauteur de 99,17 %. Nous avons été confrontés à une liste d'attente conséquente sur les 6 premiers mois de l'année. Nous avons, avec nos propres ressources, résorbé cette liste d'attente en fin d'année.

- D.I.T.

Depuis 2015, nous avons mis en place un dispositif spécifique afin d'améliorer la réactivité du service pour prendre en charge les mesures d'AEMO : Le Dispositif d'Intervention Temporaire (D.I.T.). Dans un premier temps, ce D.I.T est concomitant avec la gestion habituelle de l'activité par les territoires. Depuis novembre 2017, toutes les nouvelles mesures sont gérées par le D.I.T. et son entrée unique.



Celui-ci est composé de trois travailleurs sociaux, animé par un chef de service et appuyé par du secrétariat. Il gère l'ensemble des nouvelles mesures d'AEMO qui arrivent au service.

La capacité d'attribution est de 90 mineurs en moyenne. Les attributions sont faites quotidiennement, avec deux temps repérés par l'équipe, le mardi et le jeudi. Le travail d'articulation (effectué par la chef de service) essentiel avec les territoires s'effectue de manière très régulière afin de prendre en compte les places disponibles sur les territoires (mains levées, placement, etc...) et de réguler la gestion des flux. La durée de l'intervention du D.I.T. est de trois mois maximum.

Ainsi, à ce jour nous avons, dans le cadre du D.I.T., accompagné 256 mineurs (soit 127 familles) depuis septembre 2017. Le délai est de 10 jours calendaires entre l'arrivée de l'ordonnance et sa prise en charge par un travailleur social du D.I.T. La durée moyenne de l'intervention au D.I.T. est de 34 jours avant le passage sur le territoire concerné.

- Les écrits

La question de la qualité des écrits fait l'objet d'une priorité dans les axes d'actions de la direction du SPEMO. En ce sens, et au regard des retours des magistrats sur les écrits produits par notre service, nous avons mis en place une formation au contenu juridique. Elle avait pour objectif principal d'aborder la question des écrits dans son contexte légal et plus particulièrement autour de la question de l'autorité parentale et de l'exercice de celle-ci.

Parallèlement, avec les cadres du service, nous avons organisé un temps de travail spécifique pour construire une trame de rapport d'AEMO. Cette trame a été finalisée en janvier 2017. Elle a été transmise aux magistrats, à la Direction de la Protection de l'Enfance et la PJJ en mars 2017 pour information et des retours éventuels.

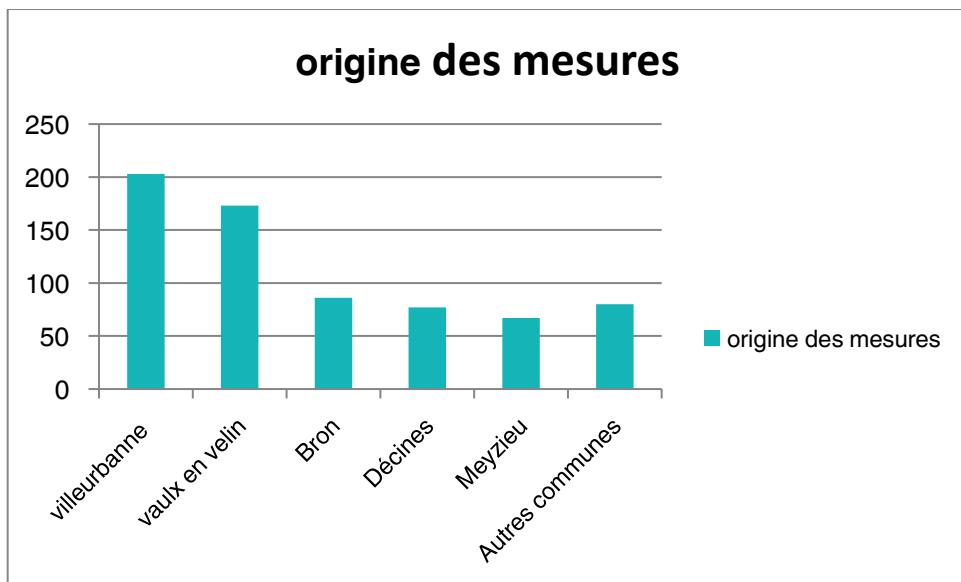
Elle s'est déclinée sur l'ensemble de nos entités territoriales depuis mars, adossée à un temps de formation spécifique pour appropriation, par les professionnels, de celle-ci.

Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle trame, certains magistrats ont pu nous faire des retours encourageants et notamment dans l'adéquation des écrits transmis. Ce travail demande à être consolidé afin que les professionnels puissent répondre aux attentes des magistrats aussi bien en termes qualitatifs que rédactionnels.

Dans ce rapport d'activité, nous souhaitons valoriser les événements singuliers qui ont marqué le service AEMO à travers l'expression de chacune des équipes d'AEMO des territoires.

Territoire Est

- Nombre de mineurs suivis par secteur



Villeurbanne (30 %) et Vaulx en Velin (25 %) demeurent des pôles importants d'activité ; les autres secteurs montrent une activité moins importante avec un écart considérable entre les petites et moyennes communes et les villes. Bron (13 %) où est situé le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), concentre des nouvelles problématiques qui nous demandent d'adapter nos pratiques professionnelles dans le cadre de l'accompagnement des familles de cultures multiples (nécessité de faire appel à des interprètes à chaque rencontre). D'une manière générale, nous constatons une population qui se paupérise. Les problématiques des familles sont amplifiées par ce phénomène. A cela s'ajoute un accroissement des conflits conjugaux. Ces problématiques ne sont pas sans conséquence dans l'exercice des pratiques éducatives.

Nous constatons également une augmentation des pathologies psychiatriques dans les familles. A ce titre, nous avons développé du partenariat avec le secteur de la psychiatrie (Flavigny du Vinatier, l'Unité Ulysse de Saint Jean de Dieu, PSY mobile).

La prise en charge des problématiques citées ci-dessus est fragilisée par un accroissement de notre activité, un turn-over des professionnels et un flux incessant d'instaurations et de fins de mesures.

Nombre de mineurs suivis en AEMO

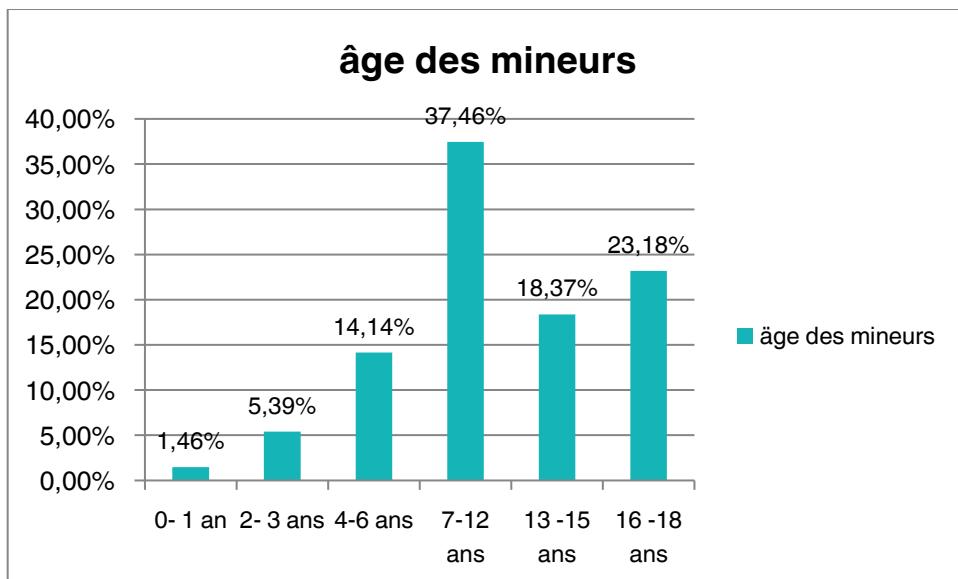
Mineurs suivis 686

Nombre d'instaurations d'AEMO 210

Nombre de mineurs sortis 200 dont 26 pour majorité

Le flux d'activité sur l'année 2017 est marqué par des entrées et sorties de mesures tout au long de l'année. Nous constatons davantage de mesures entrants avec 210 contre 200 sortants. Les fins de mesures, en raison du passage à la majorité, restent constantes.

- [Nombre de mineurs suivis par tranche d'âge](#)



Le nombre de mineurs suivis en AEMO a légèrement augmenté en 2017. La majorité des fins de mesures pour les jeunes âgés de 18 ans ont été accompagnées vers la Métropole pour des prises en charge jeunes majeurs.

Les travailleurs sociaux du territoire ont accompagné ces jeunes dans le cadre du recensement et de leur participation à la journée civique et citoyenne.

Depuis plusieurs années, le nombre de mineurs suivis entre 0 et 6 ans reste constant. Un nombre important de ces situations arrive au service, parfois très dégradées ; elles nous obligent à mettre en place dans des délais courts, l'intervention de la TISF du territoire et/ou d'une EJE du pôle renfort.

L'année 2017 a encore été marquée par des placements en urgence des enfants âgés de 0 à 1 an. Ces placements génèrent beaucoup d'émotions au sein de l'équipe qui fait preuve, néanmoins, d'un grand professionnalisme.

Personnel

L'équipe d'AEMO est composée de 23 travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants de service social et TISF), 3 secrétaires (AEMO et AGBF), 1 psychologue et 2 chefs de service.

Sur l'année 2017, il est à noter 1 départ à la retraite et 1 démission ; ces salariés ont été remplacés par le passage en CDI d'un professionnel du territoire et la mutation d'un autre professionnel de l'AEI sur ce territoire.

Les congés maternité de 3 professionnelles ont été remplacés par trois CDD (2 travailleurs sociaux, et un personnel administratif). Un arrêt maladie long a lui aussi donné lieu à l'embauche d'un CDD.

Faits marquants de l'année, bilans

Pour mémoire, en août 2015, les deux équipes de Vaulx en Velin et de Villeurbanne ont fusionné et se sont installées au Pôle PIXEL. Après une année de fonctionnement, l'équipe a senti le besoin de faire connaître et de partager, avec les partenaires, leurs missions et leur façon de travailler. Nous avons donc décidé d'organiser **une journée portes ouvertes** le 7 juin 2017. Après plusieurs semaines de préparation, les salariés ont donc accueilli une centaine de personnes, des salariés de la Sauvegarde 69 ou partenaires extérieurs, autour de stands animés par les équipes et d'un buffet convivial. Cette journée a permis à chacun de mieux se connaître, de favoriser les échanges entre les professionnels du social, les avocats, les créateurs du film « Ma vie de Courgette », présents pour l'évènement, etc.

En mai 2017, nous avons reçu les magistrats compétents sur le Territoire Est afin d'élaborer sur des problématiques telles que la conjugopathie.

Territoire Nord

Population et activité chiffrée

- Les adolescents :

Nous avons reçu de nombreuses ordonnances de jeunes de plus de 17 ans (anniversaire dans l'année, voire les 6 mois avant majorité) principalement autour de la déscolarisation ou dans des conduites à risque.

Bilan : Quelques jeunes ont été majeurs et restent malgré tout en grande difficulté (intervention trop tardive, refus du jeune ou de sa famille, maladie psy et refus de se soigner).

Pour d'autres, ils ont accepté l'aide :

- des solutions d'hébergements souples, pouvant clairement retourner à domicile à leur gré (souvent vérifier que le parent est toujours en vie) ;
- une aide scolaire et/ou professionnelle : remise à niveau, pôle emploi, mission locale...
- une aide psychologique vers la psychologue du territoire, vers les CMP, vers du libéral ou encore la Maison des ados.

- Les fratries

Sur notre territoire nous avons eu de grandes fratries (jusqu'à 6 enfants).

Un travail avec deux TS s'est avéré nécessaire, voire des fois l'intervention supplémentaire de la TISF et/ou du renforcement, ceci face aux différentes problématiques, aux partenaires entourant cette situation (avec parfois 5 personnes pour un enfant : ITEP/CMP/école/médecin...).

- Les bébés

Nous avons eu en charge 3 nourrissons de moins de 3 mois et plusieurs petits de moins de 2 ans, pour lesquels un rapport intermédiaire est nécessaire tous les 6 mois (loi Protection de l'Enfance de 2016). Aujourd'hui, nous pouvons remarquer que dans les fratries, les bébés sont inclus dans la mesure d'AEMO si nous sommes mandatés pour des défaillances parentales. En revanche, si nous intervenons sur un enfant en particulier, il reste compliqué de demander l'extension sur un bébé malgré nos constats de négligences.

- Approche qualitative :

En amont de la réception de l'ordonnance nous avons :

- des comptes rendus de MJIE (SPEMO / UEMO) ;
- des appels des familles, écoles/collèges ;
- des contacts avec les chefs de service enfance des MDM ;
- des contacts avec l'AEA.

Nos interventions sont principalement sur la commune de Rillieux et Lyon 9.

Beaucoup de :

- conflits de couple ;
- des jeunes dans la « toute puissance » avec de plus en plus de mises en danger graves (fugues, addictions...), avec, dans l'ordonnance, une demande de préparer le placement ;
- le retour de l'incurie, de la grande précarité, de l'enfermement, de l'emprise et des maltraitances physiques ;
- des mesures sur des nourrissons, (en rupture de lien avec leur mère) et sur des moins de deux ans ;
- mesures en retour de l'AEI ;
- des retours de placements, cependant largement en baisse par rapport à l'année précédente ;
- des mesures en attente de placements externalisés demandées avec renforcement ;
- 10 placements en urgence ont eu lieu durant l'année sur 13 placements effectués ;
- mains levées pour 84 jeunes en 2017.

De nombreuses mesures nomment que les situations sont extrêmes et mériteraient un placement, cependant la demande d'intervention se fait vers l'AEMO.

Nous notons toujours une confusion entre l'AEMO et le placement externalisé.

Les travailleurs sociaux portent une trentaine de mesures, voire plus, toute l'année avec en moyenne 18,5 familles par travailleurs sociaux.

La TISF a suivi depuis janvier 2017, 9 familles, surtout des fratries, et actuellement nous avons 3 familles en attente.

Personnel

Elle est composée de 11 TS dont 8 ETP plein temps et 1 ETP à 0,50 et 2 CDD plein temps sur l'ensemble de l'année.

Faits marquants de l'année, bilans

- Le projet de déménagement

Suite aux nombreuses inondations de l'été 2017, jumelées aux températures caniculaires, le Territoire Nord a fermé ses activités pendant 3 jours. A ce titre, une partie de l'équipe fut accueillie à la direction. Les instances et les familles ont compris ces incidents.

Ces différents évènements ont conduit la direction à proposer un déménagement. Des réunions de préparation ont été organisées avec l'ensemble des salariés. Un cahier des charges a été proposé et un plan d'action mis en œuvre. La dédite de la location fut posée en juillet et le territoire doit trouver d'autres locaux pour une installation en février 2019.

L'année 2018 va être l'occasion de se mobiliser autour des visites de locaux.

- [La trame de rapport](#)

L'année 2017 fut marquée par une nouvelle trame de rapport. Elle fut assez rapidement effective sur le territoire. Cependant, la question de la valorisation quantitative nos interventions reste un point de questionnement important. Le groupe de travail sur l'ensemble du SPEMO permettra de prendre en compte cette difficulté.

La formation avec une juriste reste le moment fort de cette année. En plus d'un apport théorique sur la loi, elle a permis de revisiter les différentes activités du SPEMO. La mixité des équipes sur le territoire fut aussi enrichissante au Nord, en confrontant des pratiques différentes autour de « L'ECRIT ».

Projets et réflexions en cours

- [L'AEMO de demain de 2018 à 2028](#)

L'équipe a engagé une réflexion autour de l'AEMO de demain, au regard des évolutions et ses conséquences sur les pratiques. L'adaptation de nos interventions aux contextes familiaux rencontrés, l'arrivée du numérique et son utilisation au sein des familles, la radicalisation, sont les points de questionnement sur les évolutions à anticiper pour l'AEMO.

Territoire Gerland

Projets et réflexions en cours

Le début de l'année 2017 a été marqué par l'installation dans les nouveaux locaux situés à Gerland. Ils s'inscrivent dans la politique affichée du SPEMO d'améliorer les conditions d'accueil des familles et de travail des salariés.

A cette nouvelle localisation, les 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements sont venus s'ajouter au secteur d'intervention du sud du département. Cette nouvelle configuration porte l'activité AEMO à plus de 520 mineurs suivis.

Le premier constat concernant le Territoire Gerland s'établit sur une intervention géographique importante qui allie ruralité et caractère urbain, avec les spécificités qui s'y rattachent (autres formes de précarité, accès au logement, conflits parentaux nombreux, etc.).

Cette organisation génère de multiples déplacements et un nombre de kilomètres importants réalisés dans le cadre des visites à domicile notamment. Les familles sont également confrontées à cette problématique (en termes de financement du transport, en termes d'éloignement –absence de transports adaptés et réguliers dans un contexte rural-, en termes de disponibilité, etc.).

Se rendre en visite à domicile peut parfois prendre près de 4 heures (aller/retour et visite comprise).

Au regard de l'étendue des secteurs d'intervention, le service est en lien régulier avec un grand nombre de MDM/MDR : cette organisation permet une intervention commune et réfléchie auprès des familles et mineurs et la rencontre de ces derniers en dehors de leur domicile ou du service.

- La nécessité d'adaptation des pratiques

L'équipe de professionnels dédiés à l'AEMO est composée de 18 travailleurs sociaux, d'1 TISF, de 2 psychologues et de 3 secrétaires. Cette équipe présente une forme de stabilité non négligeable et des compétences certaines. Les professionnels les plus anciens et les plus aguerris transmettent leurs savoirs aux nouveaux professionnels, souvent plus jeunes, avec un plaisir certain et un professionnalisme avéré. L'équipe fait également montre d'une expertise clinique importante.

Tout en gardant la culture propre à ce territoire qui ne peut faire fi de son histoire, les pratiques tendent à se diversifier. En parallèle, force est de constater la nécessité pour les professionnels de s'adapter en permanence à l'évolution des populations et aux problématiques familiales.

Les actions collectives commencent aussi à se développer. L'été 2017 a été marqué par une sortie collective qui a regroupé plusieurs travailleurs sociaux et une dizaine d'enfants autour d'une « visite contée » à Lyon, avec l'association Cybele. Cette visite avait pour thème l'histoire (musée Gallo-Romain, vestiges romains, détails de l'histoire attrayants). Enfants et adultes ont apprécié cette sortie, le retour a été très positif. Chacun a pu sortir du cadre du « suivi AEMO classique », les regards se sont croisés, les enfants étaient en interaction.

Suite à cette sortie, d'autres projets d'actions collectives (ateliers jeux ou cuisine...) sont en réflexion pour 2018.

- Ouvertures aux autres activités du SPEMO et aux partenaires

Dans ce cadre, l'objectif est de permettre à l'équipe de professionnels du Territoire Gerland de bénéficier d'une connaissance actualisée des ressources internes, et des activités spécifiques proposées par le SPEMO, telles que : Renfort AEMO, AEI, et la présentation du Dispositif d'Intervention Temporaire.

Ces activités ont été créées récemment et peuvent servir d'outils en termes de support à l'AEMO ou d'orientations spécifiques à envisager dans le cadre de l'exercice des mesures confiées par la juridiction. La présentation de ces activités aux différents territoires a démarré en 2017.

De même, l'équipe de l'UEMO de la Mulatière (PJJ) est venue rencontrer les professionnels de Gerland, les échanges ont été riches.

Territoire Lyon

Faits marquants de l'année, bilans

- [Une activité AEMO avec une gestion de l'attente contraignante...](#)

De nombreux jugements sont parvenus au cours de l'année 2017 sans qu'il nous soit possible d'attribuer les mesures dans des délais raisonnables ; le service a été contraint de gérer une file d'attente qui a généré un travail important (réponses aux sollicitations des travailleurs sociaux de l'ASE et des autres partenaires sociaux, gestion des informations préoccupantes et des appels téléphoniques de détresse des familles...).

Cette file d'attente a été nuisible à l'ancrage des accompagnements éducatifs : notamment l'AEMO démarrait sans que les mesures n'aient pu être prises en charge par le Dispositif d'Intervention Temporaire (D.I.T.).

Au cours du deuxième semestre 2017, le D.I.T. a modifié ses modalités de fonctionnement : il a pris en compte, en entrée unique, toutes les mesures d'AEMO prononcées. Ce nouveau fonctionnement est venu considérablement fluidifier la gestion de l'activité confiée au Territoire de Lyon et a permis de mieux anticiper les débuts d'accompagnement.

- [Un emménagement provisoire qui a regroupé l'équipe du dispositif AEMO Lyon...](#)

Suite à la décision de l'équipe de direction du SPEMO, l'équipe AEMO du Territoire de Lyon a été réunie au sein des mêmes locaux. Ce regroupement a permis de conforter une dynamique enclenchée en termes de mise en cohérence des pratiques de l'équipe, et il a fortement contribué à alimenter la dynamique d'équipe. Cette cohésion a permis à l'équipe de s'inscrire dans une pensée plus constructive du projet de service. Les réunions d'équipe hebdomadaires (1 heure) et mensuelles (2 heures) ont contribué à réorganiser les instances de réflexion et à donner plus de sens aux différentes actions menées.

- [Des actions collectives qui viennent nourrir l'accompagnement individuel](#)

A l'initiative de l'équipe, des actions collectives en petits groupes d'enfants ont été réalisées ; ces actions constituent à la fois des temps « récréatifs » et « créateurs de liens ». Ce sont également des espaces d'observation pour l'équipe éducative. Parmi les actions menées au cours de l'année 2017, nous pouvons citer les ateliers cuisine, les ateliers dessins, les jeux, etc.

- [Des mouvements de personnels qui ont nécessité une adaptation permanente](#)

Dans l'esprit du rééquilibrage des moyens humains sur les territoires, lié aux secteurs d'interventions, plusieurs mouvements de personnels éducatifs ont été décidés, puis accompagnés. Ces mouvements se sont également traduits par des remplacements dans le cadre

de congés maternité ou de réductions d'activités dans le cadre d'une préparation au départ à la retraite progressive pour un membre du personnel.

Des arrêts maladie ont perturbé le fonctionnement de l'équipe. En revanche, il est ici nécessaire de souligner la capacité d'adaptation du service à cet état de fait : le service a acté les remplacements des personnels absents de façon systématique (cadres et personnels éducatifs).

- [Une réorganisation du secrétariat : un accueil bénéfique pour les familles](#)

Un important travail de remise à plat du fonctionnement du secrétariat et de la gestion de l'activité AEMO sur le Territoire de Lyon a été mené durant l'année 2017. Cette organisation porte aujourd'hui ses fruits. Les outils de suivi et de reporting ont été revisités et mis à jour et des fiches navettes permettent de suivre la lecture et l'envoi des rapports éducatifs. Un agenda des audiences, partagé avec l'équipe MJIE, permet une lecture rapide et efficace des audiences à venir.

Le pôle secrétariat bénéficie d'un 0,5 ETP supplémentaire pour l'accueil téléphonique et physique des familles. Les permanences des travailleurs sociaux sur le territoire sont organisées. La qualité et l'ambiance au travail semblent en être améliorées. Nous formulons l'hypothèse suivante : la qualité de l'accueil auprès des familles s'améliore.

Projets et réflexions en cours

- [De nombreux groupes de travail à l'œuvre](#)

En 2017, des groupes de travail (équipe éducative et chefs de service) ont été instaurés. Les thèmes liés au cadre judiciaire de la mesure d'AEMO et au respect du cadre législatif ont été mis en réflexion avec l'appui d'une intervenante, Docteur en droit. Ces temps de travail ont permis d'éclairer et de clarifier les attendus et la mise en conformité des rapports éducatifs. Ce travail est complété par un comité technique SPEMO qui revisite la trame de rapport. La finalisation de cette trame est prévue dans le courant de l'année 2018 ; elle permettra de mettre mieux en pratique les réflexions et apports théoriques élaborés dans le cadre du premier groupe de travail précité.

Les audits réalisés par la PJJ et la Métropole ont amené le SPEMO à établir un plan d'actions pour l'année 2018. Ce dernier va concourir à améliorer in fine l'accompagnement des familles.

Une dynamique impulsée par la direction du SPEMO, à laquelle les chefs de service ont été associés, a participé au démarrage d'un travail de consolidation de l'équipe de cadres (Directeur SPEMO, DTA, chef de service). Ce travail a été engagé et animé par une intervenante extérieure, sous forme de coaching. Aujourd'hui, cette dynamique est à poursuivre car elle a généré des impacts positifs dans les articulations entre chefs de service qui animent et articulent des dispositifs en lien avec l'AEMO (renfort AEMO, D.I.T....).

Territoire Sud-Est Vénissieux

Faits marquants de l'année, bilans

- Mouvement du personnel

Il y a eu peu de mouvement de personnel dans cette équipe durant l'année. Il est à noter le départ en retraite de la psychologue du territoire présente depuis 1997. Fortement impliquée dans le travail en direct auprès des familles, en complément du soutien technique auprès des équipes, cette pratique a pu ensuite être développée par tous les psychologues du Service AEMO. Nous avons procédé à son remplacement en octobre 2017.

- Groupe de travail « projet personnalisé »

Concernant la dynamique de travail de l'équipe AEMO Sud-Est, un travail s'est engagé sur les outils de la Loi 2002.2, en particulier le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA). En effet, un groupe de travail constitué de quatre travailleurs sociaux, d'une secrétaire, de la psychologue et du chef de service s'est mis en place dès le mois de novembre 2017 afin d'élaborer, à partir de l'existant, les documents formalisant le PPA et de proposer un mode d'utilisation concret de ces documents qui sont à co-construire avec les mineurs accompagnés et leurs parents. Une autre ambition de ce groupe de travail est de mutualiser les documents du PPA et de la gestion administrative de dossiers AEMO en vue de simplifier leur utilisation. Les travaux de ce groupe devraient aboutir avant la fin du premier semestre 2018.

- Formation « Comprendre et prévenir les processus de radicalisation »

Enfin, concernant la dynamique de formation, outre les colloques annuels et les formations visant à développer des compétences spécifiques qui font, chaque année, l'objet de la participation des professionnels, un intérêt particulier pour la formation intitulée « *Comprendre et prévenir les processus de radicalisation : un enjeu éducatif et de politique publique* », dispensée par l'ENPJJ Centre Est, a été manifesté par les professionnels. Les deux sessions de formation en octobre et novembre 2017 n'ont pas permis à tous les professionnels qui le souhaitaient d'y participer, mais d'autres sessions sont prévues en 2018 afin que les acteurs de terrain soient formés au mieux en termes de pratiques professionnelles concernant des problématiques à la fois complexes et lourdes d'enjeu pour la société.

Territoire Rhône

L'année 2017 a été une année dense, marquée par l'intégration des équipes de l'ex-ASEA au sein du SPEMO. Ce fût aussi la dernière année où les professionnels ont été amenés à exercer indistinctement des mesures d'AEMO et de MJIE cette dernière ayant été rattachée à l'équipe MJIE du Territoire de Lyon pour l'activité 2018.

Population et activité chiffrée

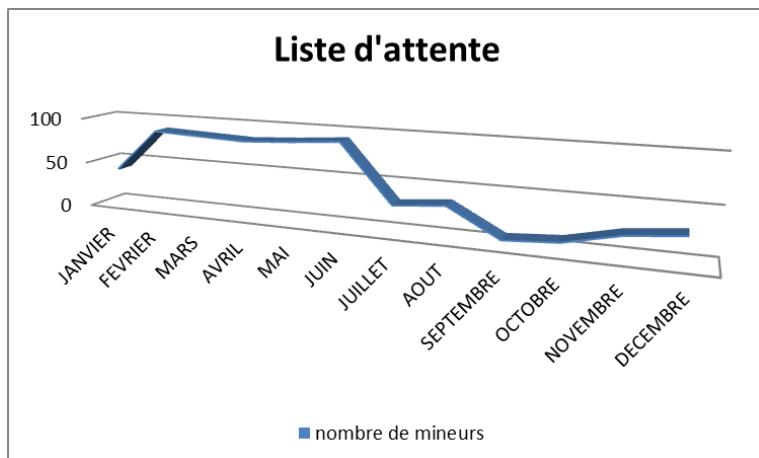
- Activité AEMO

Cette année nous avons réalisé une activité de 189 314 journées sur les 190 948 prévisionnelles soit 99,14 % (soit une sous-activité de 1 634 journées).

Cet écart prend son origine essentiellement par les « doubles-mesures » lorsque l'enfant se rend ou vit chez son parent résidant dans un autre département.

Dans le cadre de l'AEMO, nous avons accompagné 446 familles soit 786 mineurs.

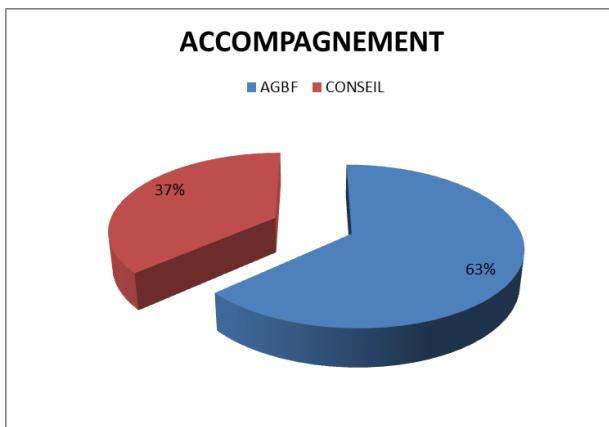
Les six premiers mois ont été marqués par une forte liste d'attente (jusqu'à 91 mineurs) et un délai d'attente conséquent (plus de trois mois).



- Activité AGBF

Les deux conseillères en économie sociale et familiale du Territoire Rhône interviennent à deux titres auprès des familles : soit dans l'exercice de MJAGBF, soit dans un rôle de conseil auprès des familles bénéficiant d'un accompagnement en AEMO.

Cette année, cela s'est réparti comme suit :

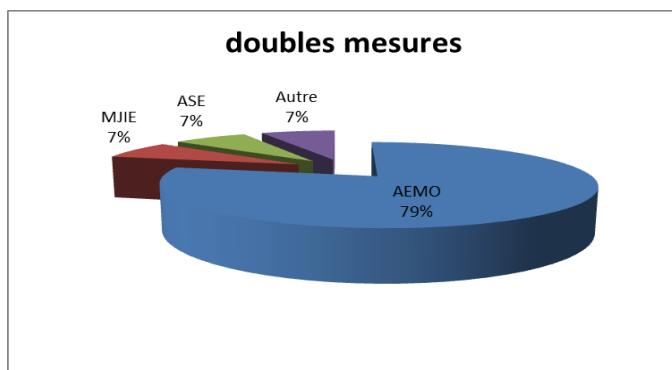


Mesures Judiciaires d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial, ordonnée par le juge des enfants.

- Nombre de familles et mineurs suivis :

Cette année cette mesure a concerné 28 familles pour 74 mineurs.

Dans près de 93 % des situations, une autre mesure au titre de la protection de l'enfance est prononcée ; la grande majorité étant une mesure d'AEMO.



- L'intervention en qualité de conseil auprès des familles accompagnées dans le cadre d'une mesure d'AEMO :

Cet accompagnement intervient à la demande du professionnel suivant le(s) mineur(s) à la suite de difficultés repérées avec la famille concernant l'aspect financier ou budgétaire de la situation. Lorsque la famille en est d'accord, et après étude et validation de la demande en équipe pluri professionnelle, les conseillères construiront leur intervention en collaboration avec le travailleur social d'AEMO.

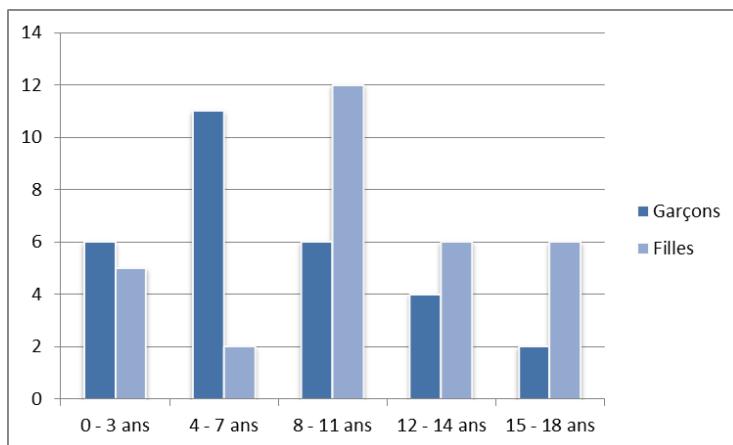
- Nombre de familles et mineurs suivis :

Les conseillères en économie sociale et familiale sont intervenues auprès de 19 familles soit 49 mineurs en 2017.

- Activité MJIE

Sur le Territoire du Rhône, les Mesures Judiciaires d'Investigation Educative étaient réalisées par des professionnels exerçant en même temps des accompagnements en AEMO. Pour cette dernière année d'exercice de la mesure sur le territoire, nous avons réalisé notre activité, soit 60 mineurs concernés par une investigation sur notre secteur.

Plus de 50 % de ces mesures ont été en direction d'enfants âgés de 4 à 11 ans.



Personnel

Le personnel du Territoire Rhône est constitué d'un Directeur de Territoire et d'Activité, de 2 chefs de service éducatif, 3 psychologues, 5 secrétaires, 36 travailleurs sociaux (toutes activités confondues : AEMO, AGBF, MJIE), 2 personnels de ménage.

Sur cette équipe, voici quelques faits marquants qui ont ponctué l'année :

- des 5 secrétaires ont augmenté leur temps de travail temporairement ;
- le départ d'une travailleuse sociale, partie pour rejoindre un autre service de la Sauvegarde 69, « La HALTE » ;
- le départ d'une travailleuse sociale début mars pour l'équipe du SPEMO Territoire Nord en tant que chef de service de l'AEA, Lieu Neutre et Visites Médiatisées ;
- le départ d'une professionnelle pour inaptitude ;
- une démission ;
- le départ d'une psychologue pour rejoindre l'équipe MJIE du territoire de Lyon.

Ces mouvements ont donné lieu à des recrutements en CDD dont deux se sont transformés en CDI.

Cette année, du fait de la fusion et de la réorganisation l'accompagnant, nous avons exercé nos dernières MJIE. Cette activité (qui commence dès le second semestre de l'année N-1) est centralisée sur l'équipe du Territoire de Lyon. De ce fait, l'équipe du Territoire Rhône a connu une diminution de son effectif (1,35 ETP de travailleurs sociaux, et 0,36 ETP de psychologue).

Faits marquants de l'année, bilans

- Un projet

L'équipe AGBF du Territoire Rhône a participé au projet de service plus qu'engagé par le Territoire Est concernant cette mesure. Les deux équipes ont pu se rencontrer à plusieurs reprises et échanger sur leurs pratiques respectives. Un travail important a débuté et doit se poursuivre concernant l'uniformisation des procédures d'enregistrement et de suivi de l'activité.

- Une nouvelle organisation

Le départ de l'activité MJIE a soulevé beaucoup d'inquiétudes et mobilisé l'équipe de direction du territoire afin d'atténuer au mieux ses incidences. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'équipe encadrante du Territoire de Lyon afin de transmettre les éléments de l'activité et leur permettre de préparer l'absorption des MJIE du nord du département.

Démarche qualité – amélioration continue

Cette année a été une année particulièrement dense pour les professionnels de ce territoire : les premiers effets de la fusion ont amené un certain nombre de modifications dans les procédures, les documents de références, les interlocuteurs...

De fait, certaines réflexions ou chantiers en cours pour le SPEMO sont venus impacter les équipes du Rhône, notamment le travail autour de la trame des rapports d'AEMO.

- La trame de rapport AEMO

Les professionnels ont pu bénéficier de l'accompagnement d'une juriste afin de mieux cerner les enjeux et les modifications apportées par la loi de mars 2016, qui a amené, entre autres, le SPEMO à « repenser » les écrits en direction des magistrats.

Depuis le mois de septembre, cette nouvelle trame est en cours, mais sera amenée à être améliorée durant le début d'année 2018 grâce à des échanges organisés sous forme d'un COTECH et d'un COPIL.

Projets et réflexions en cours

Plusieurs projets nous attendent et ont déjà débuté. Du fait de la récente fusion, il nous reste encore des outils à mettre en place sur le Territoire Rhône afin de les harmoniser avec ceux spécifiques du SPEMO.

La mise en réseau des deux sites (Villefranche s/Saône et Tarare), l'utilisation du logiciel (DUI), le raccordement à l'arborescence commune seront autant d'étapes qui permettront de créer une identité partagée.

Par ailleurs, les DIPEC n'étaient pas ou peu pertinents. Le premier semestre 2018 sera l'occasion d'expérimenter un nouveau format de réunions sur les deux sites afin d'améliorer cet outil en direction des familles.

D'autre part, des travaux d'aménagements, d'agencements et de rénovations (en particulier dans les locaux de Villefranche s/Saône et de Thizy) devraient débuter durant cette nouvelle année. Ils devraient permettre aux équipes de meilleures conditions de travail et d'accueillir les familles dans des locaux plus chaleureux et adaptés.

Enfin, après le dépôt du projet « AEMO – Rhône », nous sommes dans l'attente d'une validation de ce projet pour s'engager dans un déploiement de notre activité sur l'ensemble du territoire du département du Rhône.

CONCLUSION

L'année 2017 pour l'activité AEMO a permis de fiabiliser le fonctionnement de ce service. La stabilisation des équipes a permis de poursuivre le travail engagé en termes de changement, d'évolution dans notre organisation et nos pratiques. Forts d'un engagement certain des professionnels, différentes réflexions et questionnements ont pu être abordés au sein des équipes des territoires. En lien avec le retour de l'audit, un certain nombre d'éléments sont déjà au travail sur les territoires. La question centrale est de penser l'AEMO de demain dans ces évolutions nécessaires (ouverture sur les ressources du territoire, modalités d'interventions, articulations, changements des contextes familiaux, évolutions des politiques publiques). Tout ceci ne peut que s'accompagner d'une plus grande lisibilité et compréhension de nos interventions, afin de permettre à l'Action Educative en Milieu Ouvert de s'intégrer dans les dispositifs et s'articuler avec les différentes interventions en protection de l'enfance.

Conscient que cette ambition ne peut s'affirmer sans la poursuite du travail engagé sur l'amélioration de notre fonctionnement (D.I.T, amélioration des écrits), notre plan d'actions pour l'année 2018 s'appuiera sur les préconisations et recommandations de l'audit de la PJJ. Cet engagement ne peut être que collectif afin d'impulser au sein de notre service, une réelle démarche d'amélioration continue.

Renforcement AEMO

Faits marquants de l'année, bilans

- **Emménagement dans les locaux de Gerland**

Le début de l'année 2017 a été marqué par l'installation de l'équipe RAEMO dans les locaux de Gerland en parallèle du partage de ces locaux avec l'équipe AEMO de l'ancien Territoire Sud situé rue Quivogne.

Ce déménagement a été l'occasion de penser les lieux et d'organiser notamment les salles d'entretiens en fonction des besoins. Une salle de jeux a été imaginée et agencée par les deux éducatrices de jeunes enfants de l'équipe RAEMO, en distinguant différents espaces (bébé, jeux pour plus grands, espace d'entretien). Une pièce avec des fauteuils bas et table ronde permet, entre autres, de mener des temps de médiation.

- **Equipe**

L'équipe du renforcement d'AEMO s'est développée avec l'embauche de 2 nouveaux salariés : une psychologue clinicienne à 0,5 ETP et une éducatrice spécialisée à 1 ETP. Le choix de ces deux professions répond aux besoins repérés en termes de liste d'attente. L'activité a progressivement pu se développer pour atteindre le nombre de mineurs correspondant à l'agrément du service, soit 150 mineurs accompagnés par l'équipe de RAEMO.

- **Bilan à mi-parcours**

Des temps de travail ont été programmés fin 2016 et pendant le 1er semestre 2017 regroupant l'ensemble des chefs de service AEMO des territoires du SPEMO, la chef de service du RAEMO et la DTA afin de faire un état des lieux du RAEMO et des articulations avec l'AEMO après 2 ans de mise en place du renfort au SPEMO.

Ces rencontres basées sur un partage des pratiques, des constats faits par chacun, des retours des professionnels du RAEMO et de l'AEMO, ont permis de formaliser une procédure commune sur le fonctionnement du renforcement d'AEMO. Ce document fait référence pour chaque territoire en termes d'articulation.

- **CRI**

Cette année a été l'occasion de réorganiser la CRI en termes de participants. Désormais, la CRI est composée du Directeur du SPEMO, de la chef de service du RAEMO, de la chef de service de l'AEI et d'une technicienne d'activité.

Elle a lieu tous les 15 jours et traite à la fois des demandes d'AEI et de Renfort. Le fonctionnement est réévalué au fil de l'année afin d'apporter les améliorations, par exemple dans la transmission des retours de CRI entre l'activité et les territoires.

Nous avons traité 245 demandes de renforcement d'AEMO, essentiellement par les magistrats (94 %). Ainsi, sur l'année, 276 mineurs ont été accompagnés par l'équipe renfort. 152 nouvelles

mesures ont été mises en place et 120 se sont terminées. L'activité est forte et nous avons toujours en fin de mois une liste d'attente au regard des limites de notre autorisation.

Des temps de formation avec une intervenante Docteur en Droit, sur la trame des rapports, ont été organisés pour l'ensemble des professionnels de l'équipe du renfort.

Les professionnels font systématiquement un retour à leurs collègues dans le cadre des réunions d'équipe.

- [Actions collectives](#)

Plusieurs actions collectives ont été menées par l'équipe du renfort. Il s'agit d'activités proposées aux enfants accompagnés dans le cadre du renfort, encadrées par différents professionnels (ES, EJE, psychologues). Elles sont organisées le plus souvent pendant les congés scolaires et se déroulent dans les locaux de Gerland ou à l'extérieur.

Ces activités sont l'occasion d'amener les enfants à se rencontrer sur un temps déterminé, à partager une expérience avec d'autres adultes que l'éducateur référent. Elles lui permettent « un ailleurs » qui n'est ni l'école, ni le contexte familial et dont la visée est axée sur l'enfant. Cette orientation permet d'appréhender le mineur dans un autre contexte, de poser un regard différent sur sa situation, de penser l'après dans une réflexion commune.

- [Liste des activités menées sur l'année 2017](#)

- Projection du film « Vice versa » et travail autour des émotions
- Activité autour de la BD
- Sortie à « Fraises aux champs »
- Sortie parc « Chasse au trésor »
- Temps cuisine / activités manuelles

- [Présentation RAEMO lors des portes ouvertes de PIXEL](#)

L'équipe du renfort a été mise à contribution lors des portes ouvertes de PIXEL afin de donner un aperçu d'une mesure de renfort. Il a été créé à cet effet des affiches expliquant le parcours d'une mesure de renfort et les liens avec la mesure d'AEMO.

Projets et réflexions en cours

- [Projet de la mise en place d'un temps parent/enfant](#)

Déjà évoqué en 2016, ce projet a été affiné en 2017 avec la rencontre de partenaires travaillant dans des LAEP, dans des ludothèques, afin d'aider à l'élaboration de ce temps.

Force est de constater que si ce projet a mûri, il n'a pas encore réussi à se formaliser avec l'accueil de parents et de leurs enfants au service sur un temps dédié aux jeux, faute de participants.

Le service n'abandonne pas ce projet. Il s'agit de le peaufiner afin de le rendre plus « attractif » aux yeux des parents, en précisant la nature de cette activité et en proposant des thèmes de façon à ce que le parent puisse se projeter de façon plus concrète.

- [Partenariat ludothèque](#)

Un partenariat avec la ludothèque nous a permis de diversifier les jeux utilisés par les professionnels, à la fois au sein des familles, et aussi sur le service, notamment dans la salle de jeux.

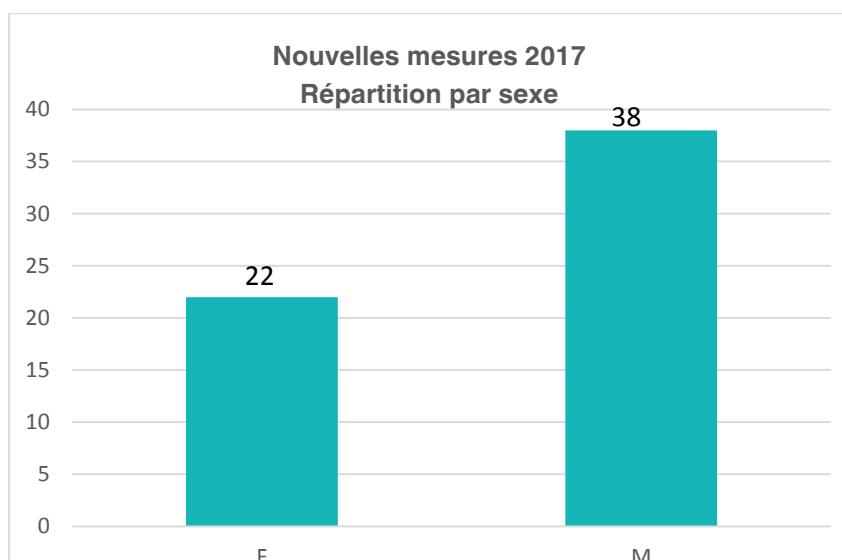
AEI

En 2017, nous avons accompagné 98 mineurs. Nous avons eu un nombre de demandes conséquent (85) sur l'année pour lesquelles nous avons, dans le cadre de la Commission Réactivité et Intensivité, donné un avis favorable pour 63 jeunes. Nous avons accueilli 60 jeunes sur l'année. Néanmoins, cela ne nous a pas permis d'effectuer l'activité autorisée. En effet, nous avons effectué 15 283 journées pour 17 520 journées allouées. Ce déficit d'activité a nécessité d'adapter nos moyens à la réalité de notre activité. Une des causes de ce décalage est l'absence de décisions judiciaires qui valident ou non la décision de la commission.

Population et activité chiffrée

- Répartition par sexe

Nous pouvons noter que sur les 60 mineurs suivis sur l'année, il y a eu une augmentation de prises en charge de garçons par rapport à 2016, dont la répartition était de 29 filles et de 26 garçons.



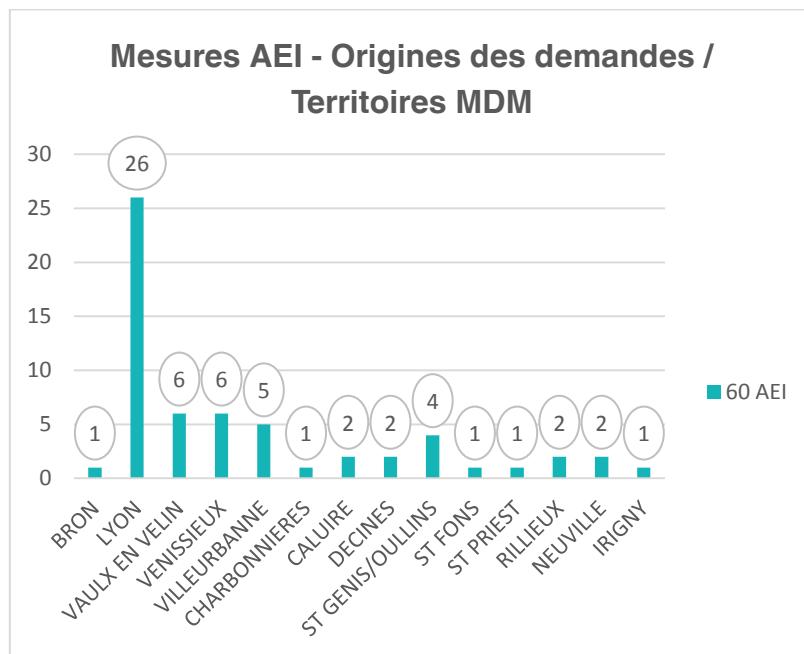
- Répartition par tranches d'âges

Au cours de l'année, nous avons accompagné 7 jeunes de 13 à 14 ans et 53 jeunes de 15 à 17 ans. Nous avons rencontré des jeunes de 13/14 ans qui sont aux prises avec des problématiques inquiétantes tels que : une déscolarisation précoce, des mises en danger importantes par des conduites à risques (consommation d'alcool, stupéfiants, fugue...). D'autre part, nous constatons que nombre des jeunes accompagnés ont eu ou ont une notification MDMPH et des orientations en ITEP qui n'ont pas abouti ou qui sont en cours. Les troubles psychiques ou du comportement interrogent sur la prise en charge de ces jeunes par le service. Ils viennent interroger les modalités et outils éducatifs à mettre en lien avec la frontière du social et du médico-social.

- Origines des demandes/Territoires MDM

Le service reçoit en majorité des demandes d'AEI des MDM, avec une forte demande de Lyon 7^{ème} et Lyon 8^{ème}. Sinon, nous repérons un équilibre entre les secteurs des MDM. Nous notons également que les demandes peuvent être sollicitées par les mêmes travailleurs sociaux des MDM. Il est important de préciser qu'en amont du dépôt d'un dossier d'admissibilité, nombre de travailleurs sociaux des MDM téléphonent pour évoquer la situation du jeune. Le partenariat est repéré et inscrit dans la fluidité des demandes.

Concernant les demandes de la PJJ. Elles restent à la marge.



Personnel

L'année 2017 a été marquée par un nombre importants de mouvements :

- la mutation en interne du personnel administratif a engendré le recrutement d'une nouvelle secrétaire ;
- la mutation en interne d'un travailleur social en AEMO. Son poste est occupé actuellement par un CDD au regard de l'activité en cours ;
- la démission d'un travailleur social pour un nouveau projet professionnel. Nous avons procédé à son remplacement par le recrutement d'un CDI ;
- le passage d'un CDD à un CDI pour la chef de service.

Au regard de l'activité et du 6^{ème} poste en CDD, le choix a été fait de ne pas reconduire le travail du binôme fixe sur le secteur du Nord pour faciliter la mise en œuvre des mesures.

Faits marquants de l'année, bilans

En avril, l'arrivée de l'équipe du Dispositif Intervention Temporaire est venue modifier une organisation en interne notamment, la redistribution des locaux, le déploiement du secrétariat et du chef de service.

Suite à la rencontre avec les magistrats, une formation a été proposée aux équipes éducatives, avec une juriste, concernant la trame de rapport. Ainsi, il a été demandé à l'équipe de rendre compte de son travail dans la mouture de cette trame, à compter d'août.

L'engagement de pouvoir communiquer le projet s'est poursuivi avec les MDM, le Vinatier, la Clinique de l'Union, le CMP de Vaulx-en-Velin, les UEMO, le FJT Jean MONNOT, les Tilleuls et les Territoires du SPEMO.

Ces rencontres ont permis d'échanger, avec des questionnements à la croisée d'une pratique éducative intensive en lien avec des partenaires, dans un but de pouvoir articuler les différentes mesures avec une cohérence de prise en charge pour l'accompagnement des familles. La pertinence de ces rencontres, accompagnée du chef de service, d'une psychologue et de deux éducateurs ont contribué à améliorer le travail de partenariat, notamment au niveau des demandes de dossier d'admissibilité (passage en CRI).

Démarche d'évaluation critères admissions

Sur l'année, le service a pris en charge 60 mesures sur les 86 mesures présentées à la CRI. Sur les 26 propositions qui n'ont pas donné lieu à une intervention, 5 dont la commission avait donné son accord n'ont pas été suivies par une décision du magistrat. Pour 11 dossiers, la commission a orienté la demande vers du renforcement d'AEMO. Pour 5 demandes, la mesure d'AEMO s'est poursuivie et s'est avérée adaptée.

Projets et réflexions en cours

Au regard de l'activité, il s'est avéré nécessaire de repenser le projet AEI dans un contexte où les aspects éducatifs, sociaux, juridiques et économiques montraient une certaine mouvance. Ce choix institutionnel s'inscrit au carrefour d'un fonctionnement à mettre en corrélation avec un passé tout en tenant compte d'une réalité d'activité difficilement réalisable. Ainsi, il a été proposé à l'équipe des temps de travail où chacun pouvait exprimer son action éducative en fonction des items proposés. Par conséquent, un planning a été créé avec des temps de travail, élaborés en de mi-groupe (3 travailleurs sociaux de binôme différent + 1 psychologue), animés par la chef de service, dans les locaux de la Direction du SPEMO. Des échanges réguliers avec le DTA ont permis une continuité et une permanence dans l'élaboration d'une réflexion autour d'une pratique éducative en lien avec le cœur de métier.

L'activité AEI et ses 48 mineurs est en lien étroit avec la réactivité des magistrats. L'exigence d'une intervention à partir de la notification de la décision judiciaire met en tension cette activité, de 48

mineurs, (2 éducateurs pour 16 mineurs). Il existe un décalage entre la liste d'attente des mesures passées en CRI et la réception des pièces judiciaires. Ce delta questionne la possibilité de maintenir en permanence l'activité à 48 mineurs. En effet, il arrive régulièrement que le nombre de mesures en attente permette la réalisation de l'activité.

Par conséquent, le travail engagé avec les magistrats sur une meilleure collaboration trouve tout son sens et autorise la prise en compte de nos attentes respectives.

De plus, la sectorisation pose la question de cette prise en charge, qui pourrait tendre vers plus de souplesse, permettant ainsi une fluidité de prises en charge des mesures.

La poursuite de la réécriture du projet se concrétise par des temps de réunions réguliers avec l'équipe (travailleur social, psychologue, secrétaire, maitresse de maison) et le DTA afin de commencer la rédaction du projet AEI.

AEA

Population et activité chiffrée

En 2017, nous avons réalisé une activité de 65 516 journées sur les 65 155 prévues.

Nous avons accompagné 360 mineurs pour 227 familles. Sur l'année, nous avons reçu 146 nouvelles demandes (soit 80 familles). Notre accompagnement s'est achevé pour 162 mineurs (soit 97 familles).

De janvier à octobre 2017, la liste d'attente est restée conséquente, composée en moyenne de 40 mineurs et impliquant un délai d'attente d'une moyenne de 4 mois avant l'attribution d'une situation à un travailleur social.

Le travail de partenariat avec la Métropole et le Nouveau Rhône s'est prolongé cette année au travers de rencontres individualisées entre les chefs de service et adjoints enfance de chacun de nos territoires d'intervention et le chef de service de l'activité AEA du SPEMO : cette démarche a comme finalité de rappeler les spécificités de notre intervention en AEA autour des conflits conjugaux et des problématiques adolescentes, d'ajuster les pratiques professionnelles dans le cadre de la délégation faite au SPEMO au niveau de l'AEA, d'échanger autour des problèmes rencontrés sur le terrain (liste d'attente, communication, problématiques repérées...). En 2017, ces rencontres ont concerné 3 territoires : le territoire de Givors / Oullins / Saint-Genis / Irigny, le territoire de Décines / Meyzieu / Chassieu / Saint-Priest / Jonage, le territoire de Bron / Vaulx en Velin. La démarche se poursuit durant l'année 2018.

Personnel

5,1 ETP sont alloués à l'AEA. Ce temps est réparti sur 8 professionnels.

Plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu cette année :

- Mars 2017, arrivée d'une nouvelle chef de service ;
- Juin 2017 : embauche d'un travailleur social pour un CDD remplacement maladie puis pour 1 CDD de suractivité ;
- Octobre 2017 : congé maternité d'un travailleur social.

Malgré les différents mouvements, l'équipe a néanmoins retrouvé une stabilité avec notamment le passage d'1 ETP CDD en 1 ETP CDI à compter du 1 septembre 2017 et le retour de congés parentaux de deux professionnelles appartenant depuis plusieurs années à l'équipe d'AEA.

Afin d'assurer l'activité, et en réponse aux problèmes engendrés par la liste d'attente pour les familles, une augmentation temporaire de temps de travail (+ 0,25 ETP) a été proposée à un travailleur social à temps partiel du 27 octobre 2017 au 31 mars 2018. Associé au CDD surcroît

d'activité précédemment cité, cela a permis d'alléger considérablement la liste d'attente qui, au 27 décembre 2017, ne concernait plus que 7 mineurs pour 5 familles avec un délai d'attente de 2 mois maximum.

Faits marquants de l'année, bilans

Chaque année, est proposé au personnel médico-social des Maisons de la Métropole du territoire de Givors / Oullins / Saint-Genis / Irigny un temps d'information et de réflexion. Il portait cette année sur la mise en œuvre de l'AEA par les différents services. Le 16 juin 2017, le chef de service et 2 travailleurs sociaux de l'activité AEA du SPEMO ont présenté le service d'AEA aux côtés de l'UDAF et de l'ADIAF. Cette présentation s'est réalisée en appui sur un diaporama élaboré, avec l'aide de l'ensemble de l'équipe d'AEA, par les 3 professionnelles participant à la journée de travail.

La rencontre s'est portée sur une présentation générale de la Sauvegarde 69, du SPEMO et de l'activité AEA : ont ainsi été rappelées les spécificités de l'intervention, les modes, outils et moyens d'intervention utilisés ainsi que les différentes phases repérées de l'intervention (du premier rendez-vous à la Commission Enfance fixée à l'échéance de la mesure en passant par les différentes étapes de suivi des mesures en équipe pluridisciplinaire).

Projets et réflexions en cours

La norme pour l'AEA est de 35 mesures pour 1 ETP sur un secteur couvrant la Métropole et le Nouveau Rhône. La majorité des mesures d'AEA concerne des parents séparés et implique donc une intervention sur 2 domiciles différents.

Face à la charge de travail imposée par l'ensemble des contraintes propres à l'exercice des mesures d'AEA, un travail a été engagé avec l'équipe autour des modes d'intervention et la charge de travail qu'ils impliquent.

Nous devons recenser les différents modes d'intervention utilisés et notamment leur coût en termes de temps dédié aux déplacements, repérer l'intérêt et la pertinence d'interventions au domicile et au service, penser la durée et la forme données aux entretiens, aux rencontres et aux accompagnements proposés.

L'objectif est ainsi de revisiter l'organisation des interventions en cohérence avec les questions de temps et de charge de travail pour les professionnels.

Deux temps de travail dédiés à ces questions ont été arrêtés en janvier et juin 2018. Parallèlement, une demande de formation collective a été portée au niveau du CIFA pour l'année 2018, formation portant sur la conduite d'entretiens.

MJAGBF

Il nous apparaît important, afin d'introduire ce rapport, de faire état de l'inscription de la Mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial dans le dispositif de protection de l'enfance. En effet, en 2007, le législateur inscrit la MJAGBF dans le Code civil au titre de l'article 375-9-1 : « Lorsque les prestations familiales ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et que l'accompagnement en économie sociale et familiale prévu à l'article L.222-3 du CASF n'apparaît pas suffisant, le juge des enfants peut ordonner qu'elles soient, en tout ou partie, versées à une personne physique ou morale qualifiée, dite déléguée aux prestations familiales. »

Ce faisant, le législateur introduit explicitement la mesure AGBF dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle est une mesure d'assistance éducative au même titre que l'AEMO. La mesure d'aide éducative est ordonnée par le juge des enfants sur signalement de danger, après refus, échec ou incapacité à exercer l'aide contractuelle proposée (AESF) par la Métropole ou le Nouveau Rhône.

L'autorité parentale est préservée même si la MJAGBF est une aide contrainte qui s'impose à l'allocataire.

La mesure est généralement prononcée pour une année (maximum 2 ans) et est renouvelable à échéance, après audience.

Contrairement aux mesures de protection ordonnées par le juge des tutelles au bénéfice des majeurs, lesquelles gèrent l'ensemble des ressources, et donc toutes les prestations sociales, la MJAGBF implique la seule gestion des prestations familiales.

Population et activité chiffrée

Sur l'année 2017, 1 196 mois ont été réalisés par l'équipe en charge de l'AGBF contre 1 464 mois prévus.

Nous avons suivi 120 familles pour un total de 328 mineurs. Nous n'avons pas atteint l'activité que nous nous étions fixée, cependant il est à noter que notre ratio entre mesures nouvelles (15) et nos sorties (17) restent relativement stable. A ce jour nous avons 54 % des mesures qui datent de moins de 3 ans et 25 % des mesures entre 3 et 5 ans.

	Nombre de mesures exercées sur le Territoire Est	Nombre de mesures exercées sur le Territoire "Villefranche Tarare"	Nombre de mesures exercées SAUVEGARDE69
JANVIER	75	26	101
FÉVRIER	73	26	99
MARS	72	26	98
AVRIL	75	26	101
MAI	76	26	102
JUIN	77	26	103
JUILLET	78	26	104
AOÛT	77	26	103
SEPTEMBRE	76	22	98
OCTOBRE	75	21	96
NOVEMBRE	73	22	95
DÉCEMBRE	73	23	96

Personnel

L'équipe est composée d'un 0,43 ETP de Direction, de 1,52 ETP d'administratif (secrétariat et comptabilité) et de 4,09 ETP de travailleurs sociaux, avec une répartition de 0,66 ETP sur Villefranche et de 3,43 ETP sur l'équipe du Territoire Est. Nous avons volontairement mis en attente l'embauche d'un 0,46 ETP compte tenu de notre manque d'activité.

Néanmoins sur 2017, le temps de travailleurs sociaux est passé de 2,5 à 3 puisque nous avons recruté une personne en CDI pour palier le remplacement d'un salarié qui a fait valoir sa retraite et qui se trouvait être à mi-temps invalidité. De même, le congé maternité d'un autre salarié a été remplacé par une autre professionnelle. L'arrivée de ces deux jeunes salariés au sein de l'équipe a impulsé une nouvelle dynamique.

Une professionnelle a obtenu le Certificat National de Compétences (CNC) de Délégué aux Prestations Familiales (DPF) après avoir suivi une semaine de formation à l'ARFRIPS de Lyon. Deux professionnels ont prêté serment au Tribunal de Grande Instance de Lyon dans le cadre de leur fonction DPF.

Faits marquants de l'année, bilans

Durant plusieurs mois, l'équipe de l'AGBF s'est réunie régulièrement afin de finaliser la réécriture du projet de service. Pour cette étape importante il a été nécessaire, dans un premier temps, de ré-aborder toutes les questions fondamentales autour du cœur de métier et des pratiques de terrain de chaque professionnel, ce qui a, dans un second temps, permis la rédaction du document final. Celui-ci a pu être agrémenté de données chiffrées précises concernant le « profil » des familles accompagnées en 2016 par le Territoire Est, compilées à partir d'un outil interne de recueil d'indicateurs. Ce travail doit être étendu au Territoire Villefranche / Tarare en 2018/2019.

La réalisation de ce travail a également induit des rencontres et un travail commun avec l'équipe d'AGBF de Villefranche, ce qui a rendu plus concrète la fusion des deux associations (ASEA et ADSEA69), le projet de service ayant ainsi matérialisé un objectif de travail commun aux deux entités.

Ce projet de service a permis de faciliter la communication au sein du SPEMO sur 3 territoires. En 2018, nous prévoyons de terminer ce plan de communication auprès des professionnels sur les derniers territoires.

Enfin, ce document permettra également d'aller présenter cette activité aux magistrats et aux partenaires.

Projets et réflexions en cours

Concernant la mesure **d'Aide à la Gestion du Budget Familial**, si le projet de service a été finalisé en 2017, l'objectif est aujourd'hui de pouvoir s'appuyer sur ce document afin de communiquer plus

aisément sur les bénéfices de cette mesure inscrite dans le champ de la protection de l'enfance mais encore trop peu utilisée et assez mal connue. Ainsi, DTA et chef de service iront rencontrer différents partenaires ainsi que les magistrats du Tribunal pour Enfants de Lyon afin de leurs présenter ce document et d'aborder avec eux les enjeux et les atouts de cette mesure.

LIEU NEUTRE

Population et activité chiffrée

Cent enfants ont été accueillis en 2017 sur le Lieu d'Accueil de la Sauvegarde 69 pour un total de 338 rencontres qui se décomposent de la manière suivante :

- 21 passages de bras ;
- 31 visites avec sorties ;
- 286 visites dans les locaux du Territoire Nord du SPEMO.

Le Lieu d'Accueil est donc essentiellement sollicité sur des droits de visite sans sortie.

- Profils de situation plus fréquemment rencontrés :
 - conflit conjugal sans aucune communication entre les parents ;
 - reprise de lien ou mise en lien d'un parent avec son enfant ;
 - violences conjugales avec interdiction de mise en présence des parents.
- Objectifs de travail les plus fréquents :
 - accompagnement de la mise en lien parent-enfant sur le Lieu d'Accueil ;
 - reprise d'un dialogue parental nécessitant, dans la majorité des situations, un travail individuel auprès de chaque parent avant la mise en place d'entretiens parentaux.
- Caractéristiques des situations les plus fréquemment rencontrées :
 - le rythme de rencontre par situation majoritairement ordonné par le juge des affaires familiales est de 2 rencontres par mois ;
 - dans la majorité des situations, l'exercice de l'autorité parentale est conjoint ;
 - la durée la plus fréquente des mesures ordonnées est de 6 mois. La moyenne de durée réelle d'accompagnement est également de 6 mois.

Au 31 décembre 2017, nous avons 39 mineurs en attente pour 34 familles.

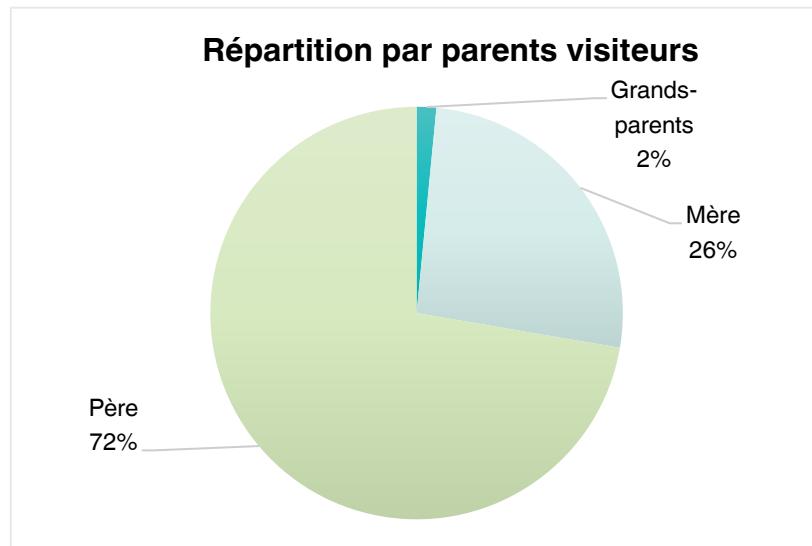
- Description du public rencontré :

➤ Mineurs :

Tranches d'âges	nbre de mineurs accueillis	en %
moins de 2 ans	7	5,88%
entre 2 et 5 ans	33	27,73%
entre 6 et 10 ans	38	31,93%
entre 11 et 15 ans	33	27,73%
entre 15 et 18 ans	8	6,72%
Total	119	100 %

➤ **Parents :**

PARENTS VISITEURS	Nombre
Grands-parents	2
Mère	34
Père	94
Total général	130



Personnel

L'équipe du Lieu d'Accueil est composée, sous l'autorité d'un DTA, d'un chef de service, de 3 travailleurs sociaux à 0,20 ETP chacun (soit 0,60 ETP au total), d'un psychologue prestataire de service, d'un temps de secrétariat.

Au regard d'une année 2016 marquée par de nombreux changements d'intervenants, l'équipe a connu en 2017 une plus grande stabilité, même si elle a vécu un changement de chef de service au mois de mars 2017. Cette stabilité est en partie due au positionnement de 2 travailleurs sociaux sur 3 en CDI pour une activité qui jusqu'alors fonctionnait avec 2 CDD et un CDI.

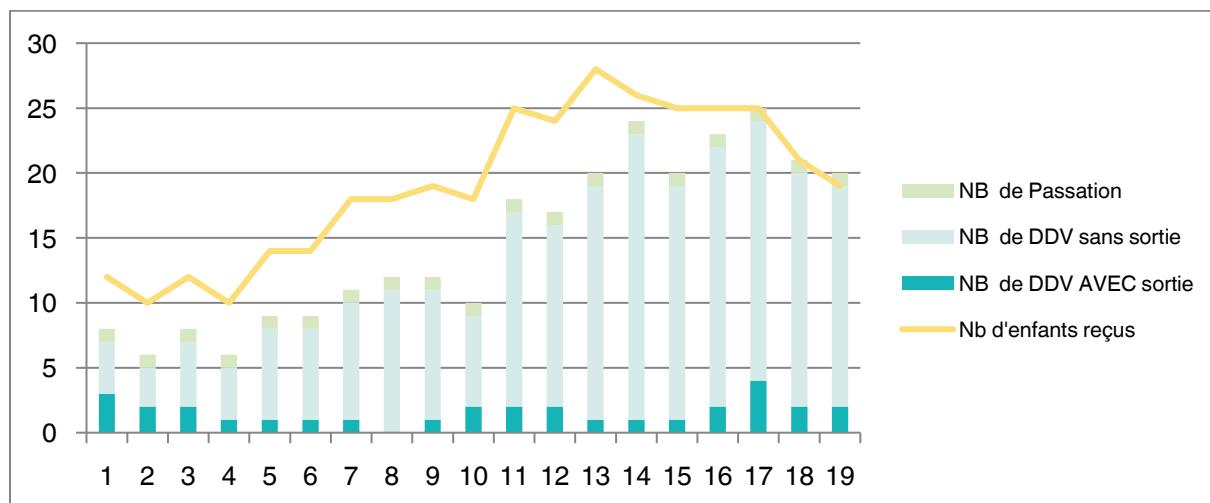
- Répartition du temps de travail dédié au Lieu d'Accueil :
- Lieu d'Accueil ouvert au public 2 samedis / mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Temps de présence professionnels (TS/PSY/chef de service) à partir de 8 h 30 et jusqu'à 17 h 30 (minimum). Temps de midi partagé par l'équipe (souvent temps utilisé pour débriefer les situations du matin et se projeter sur l'après-midi) ;
- temps de travail hors samedi pour tous les professionnels concernés (TS/Psy/Secrétaires/chef de service) :
 - écrits ;
 - échanges téléphoniques ;
 - mises à jour famille ;
 - préparation entretiens, attestations, réponses courriers, prises de rendez-vous ;
 - réunions hebdomadaires.

A cela s'ajoute un temps d'accueil téléphonique conséquent, géré essentiellement par le secrétariat du Territoire Nord. Les secrétaires repèrent un nombre similaire d'appels téléphoniques pour l'activité Lieu d'Accueil et pour l'AEA, avec même des temps d'échanges téléphoniques plus longs. Cela s'explique par le fait que le Lieu d'Accueil est un dispositif de droit commun et ne peut se mettre en œuvre qu'à partir de la demande des usagers. De plus, il est ordonné par un juge des affaires familiales dans le cadre d'une procédure de séparation et s'inscrit donc souvent dans un contexte de crise, de tensions fortes, de conflits... Les personnes qui appellent sont majoritairement en demande d'informations sur la Sauvegarde 69, leurs droits, l'organisation du LA... mais déposent également angoisses, craintes, hésitations quant à leur venue et celle de leur enfant dans un tel lieu. A cela s'ajoute l'attente de la rencontre avec l'enfant et la confrontation avec un délai d'attente qui peut être conséquent (près de 5 mois fin décembre 2017).

Faits marquants de l'année, bilans

A la demande des juges des affaires familiales, les tarifs Lieu d'Accueil ont été révisés à la baisse. Jusqu'alors, chaque parent payait 35 euros par Lieu d'Accueil. Désormais, le tarif des visites est défini en fonction des revenus de chaque parent, réparti sur plusieurs tranches selon 2 catégories d'intervention : exercice du droit de visite et passage de bras.

L'année 2017 a vu une forte augmentation des demandes, c'est certainement en lien avec la baisse pratiquée. Depuis le mois de mai 2017, le Lieu d'Accueil accueille en moyenne, par samedi, de 20 à 25 familles réparties sur les 2 demi-journées et se retrouve ainsi à sa limite de capacité d'accueil en termes de personnel et de locaux.



L'activité collective proposée depuis 2016 est désormais bien intégrée au fonctionnement du Lieu d'Accueil : tous les 3 LA, un professionnel propose un temps collectif autour d'une activité manuelle, permettant à la fois une médiation dans le lien parent-enfant et instaurant également une dynamique collective. Cette activité est généralement très investie. Parents et enfants ont pu ainsi cuisiner des pop-cakes, fabriquer de la pâte à modeler, créer des attrapes-rêves... Elle a aussi contribué à des rencontres entre parents, entre enfants et il arrive ainsi que certains parents et enfants partagent, de leur propre initiative, un jeu ; une solidarité s'installant entre certains parents témoins des difficultés d'un autre parent à entrer en contact avec son enfant. Le même mouvement peut se constater au niveau des enfants.

Projets et réflexions en cours

Au regard du nombre de familles désormais accueillies, une réflexion est menée par l'ensemble de l'équipe sur l'organisation et le déroulement du Lieu d'Accueil ainsi que sur les modalités de mise au travail utilisées par les professionnels, notamment en termes de propositions d'entretien individuels et/ou parentaux par un binôme TS-Psy. Cette réflexion est menée conjointement avec la réécriture du règlement de fonctionnement et la plaquette d'accueil adressés aux parents lors de la rencontre préalable à la mise en place du Lieu d'Accueil.

En 2018, projet d'embaucher une personne dans le cadre du service civique et de lui donner, sur le Lieu d'Accueil, une mission d'accueil, de gestion de la salle d'attente et d'animation d'activités. Cela permettra de garantir une convivialité, une attention particulière lors des arrivées et des départs qui est moins possible pour les professionnels lorsque le Lieu d'Accueil atteint sa capacité limite d'accueil de familles.

MJIE

L'année 2017 a permis de positionner l'ensemble des professionnels sur un même site (rue Nicolaï - Lyon 7^{ème}). Ce mouvement s'est opéré en 2 phases : l'une, amorcée en décembre 2016, a permis de regrouper les professionnels du SIE de Lyon dans ces locaux, la seconde a été d'intégrer l'activité exercée par l'ex ASEA sur le bassin Villefranche / Tarare au sein de cette même équipe. L'objectif de ce mouvement est de consolider cette équipe, de renforcer la dynamique pluridisciplinaire de notre intervention et de favoriser notre réactivité en matière de mise en œuvre.

Cette option de centralisation a créé de nombreux questionnements :

Comment appréhender un public éloigné géographiquement du service (intervention dans le département du Rhône et la Métropole) ?

Comment travailler sur des pratiques communes suite à la réunification de l'équipe ?

Comment consolider la stabilité de celle-ci ?

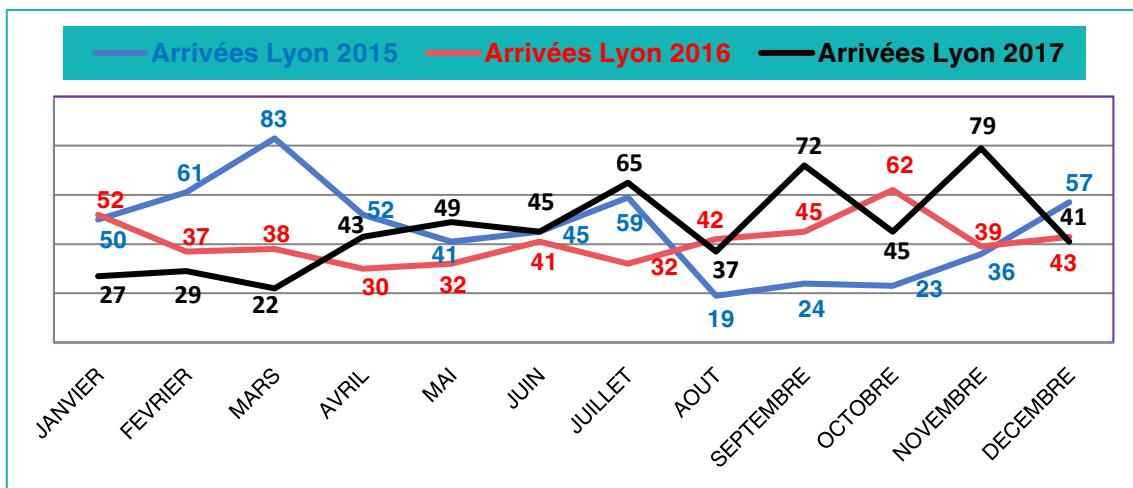
Ces problématiques ont été travaillées collectivement, associant l'ensemble des professionnels avec pour objectif de proposer un projet de service pour juin 2018, conforme au cadre de l'intervention et à son objectif (Note PJJ du 23/03/2015) et témoignant de la manière dont nous exerçons les mesures.

Population et activité chiffrée

Cette année nous avons réalisé 464 MJIE, ordonnées par les 11 juges des enfants du TGI de Lyon. En parallèle, le territoire a absorbé, à partir de l'été 2017, les MJIE relevant du département du Rhône.

Nous avons eu une forte activité, confortant notre analyse sur la demande croissante en matière de MJIE sur les deux TGI (Villefranche et Lyon). Nous avons eu à gérer une liste d'attente très importante (en moyenne 82 mineurs fin de mois).

Nous avons interpellé la PJJ, dans le cadre de la complémentarité, pour solliciter auprès des magistrats du TGI de Lyon le transfert d'un certain nombre de mesures du SAH vers le Service Public (80 MJIE-mineurs). Néanmoins, malgré l'efficience de ces demandes (pour la grande majorité), la liste d'attente est restée forte et a vu un pic en fin d'année (jusqu'à 132 mineurs en décembre 2017). Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de l'activité entre 2015 et 2017 :



Ces différents aspects ont généré une charge de travail supplémentaire pour les secrétaires et les chefs de service (gestion des appels des familles, des différents partenaires etc.). Egalement, force a été de constater :

- la dégradation de plusieurs situations familiales ;
- la difficulté de rendre réponse aux juges des enfants dans les temps impartis de ladite mesure en parallèle des enjeux de réalisation de cette dernière pour les mineurs concernés (échéance de placement, déménagement de la famille -*fuite parfois*-, rupture scolaire, rupture avec les organismes de droit commun, etc.) ;
- la dégradation de plusieurs situations familiales, notamment l'augmentation de situations de maltraitances importantes (syndrome du bébé secoué, violence intra familiale importante), pour lesquelles les MJIE sont le plus souvent menées en parallèle du placement du mineur et de mesures pénales. Elles ont nécessité une réflexion quant au positionnement et aux modalités d'interventions du service auprès des familles ;
- Une « psychiatrisation » importante des publics qui interroge notre manière d'intervenir et la manière dont nous pouvons exercer l'investigation.

Personnel

En 2017, plusieurs mouvements ont été actés tels que :

- départs de travailleurs sociaux, remplacés très rapidement ;
- 1 congé maternité (psychologue) remplacé ;
- 1 CDD de 6 mois pour surcroit d'activité.
- Nous avons opté pour le recrutement d'un contrat aidé administratif, à 0.50 ETP. Durant le dernier trimestre 2017, nous avons remplacé la Directrice de Territoire et d'Activité en arrêt maladie.

Faits marquants de l'année, bilans

La liste d'attente n'a pas désempli : un minimum de 100 mesures en attente de manière continue tout au long de l'année.

De fait, **des délais de prises en charge se situant entre 4 et 6 mois** au regard d'une habilitation ne correspondant pas à la demande effective et des demandes de prorogation quasi systématiques pour exercer ces mesures dans un cadre légal.

Egalement, **des situations familiales se sont dégradées**, des demandes insistantes des différents partenaires pour une intervention rapide du SIE auprès des mineurs, des juges des enfants notifiant une prise en charge rapide des MJIE par le biais de soit-transmis, etc.., en réalité une pression constante de la juridiction, des familles et partenaires qui ont mis à mal le fonctionnement du service.

Un projet de service travaillé jusqu'en juin 2017, qui a nécessité, depuis, la mise en place de nouveaux groupes de travail pour le compléter suite à la demande de l'autorité d'habilitation et une finalisation en juin 2018.

Accueil d'une stagiaire éducatrice spécialisée de l'ARFRIPS en décembre pour 3 mois.

Démarche d'évaluation

Nous transmettons une fiche d'évaluation (sous forme de questionnaire) à destination des familles et mineurs. Cette fiche d'évaluation n'a pas eu l'effet escompté. En effet, le nombre de retours de ces fiches est minime. Le questionnaire apparaît pourtant adapté tant pour les enfants que pour leurs parents.

L'absence de retours desdites fiches doit être mise en lien avec le contexte judiciaire dans lequel la MJIE est exercée. La MJIE est en effet une contrainte : les familles et le service sont dans l'obligation de se rencontrer, tandis que les conclusions de la mesure font l'objet d'un rapport et d'un débat au moment de l'audience qui clôture l'exercice de cette mesure. Néanmoins, nous allons repenser notre mode de transmissions de cette fiche et son retour, pour espérer un meilleur taux de réponses.

Démarche qualité – amélioration continue

Les axes définis dans ce cadre sont les suivants :

- La démarche d'évaluation et l'ajustement du **projet de service** font l'objet depuis fin 2017 d'un groupe de travail intitulé « définition de pratiques professionnelles communes ». Ces réflexions permettent de « revisiter » des « process » actuels, d'en interroger le sens et l'efficacité, et d'ajuster les orientations définies jusqu'alors dans un souci d'adaptation de

l'exercice des mesures réalisées en faveur des familles, dans les meilleures conditions de travail possibles pour les salariés.

Ce travail se poursuit dans un premier temps jusqu'à fin juin 2018. Sera alors présenté un plan d'actions pour les 5 années à venir afin de maintenir une dynamique d'équipe, de réflexions, et d'ajustement des pratiques liées aux besoins repérés sur le terrain par les professionnels.

- **Partenariat** : 2 travailleurs sociaux et 1 chef de service ont participé au groupe de travail et d'élaboration GTE processus de radicalisation initié par la PJJ à partir d'octobre 2016 et sur l'ensemble de l'année 2017.

Projets et réflexions en cours

Les réflexions et projets en cours sont les suivants :

- la réalisation des travaux prévue dans l'objectif d'une réadaptation des locaux à l'accueil des familles et la nécessité de proposer des conditions de travail adaptées aux salariés ;
- travailler les articulations entre les différents territoires et activités confiés au SPEMO dans l'objectif de proposer la meilleure cohérence possible dans le parcours et le suivi du mineur au sein du service et de la protection de l'enfance ;
- évaluer la prise en charge des mesures des secteurs éloignés du Territoire de Lyon dans l'objectif d'adapter au mieux les interventions éducatives et psychologiques : une adaptation de l'intervention urbaine et rurale ;
- initier des rencontres, des échanges et des temps de travail avec d'autres services MJIE d'autres départements, voire régions.

VISITES MEDIATISEES

2017 fut une année pleine d'exercice des visites médiatisées dans le cadre du conventionnement avec la Métropole. Nous sommes passés d'une facturation aux devis globale à une enveloppe financière dédiée et fermée sur l'année avec un paiement à l'acte de l'effectivité de la rencontre d'un parent avec ses enfants.

Ce changement de fonctionnement a nécessité des échanges réguliers avec la Métropole pour adopter un fonctionnement compris par tous.

Population et activité chiffrée

En 2017, l'activité visites médiatisées a concerné 32 mineurs pour 21 situations.

Le service peut être directement désigné par le juge des enfants ou sollicité par la Métropole. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une mesure de placement avec une notion de danger suffisamment présente dans le lien parent-enfant pour nécessiter la présence d'un tiers : cela implique donc des situations complexes et qui nécessitent un cadre suffisamment contenant pour garantir la sécurité d'un enfant en présence de son parent. La Métropole oriente régulièrement vers le SPEMO des situations dans lesquelles il n'est plus possible à ses services d'intervenir avec le parent concerné, suite à des situations de violences, refus, incapacité de mettre en œuvre ces visites médiatisées par les professionnels de la Métropole.

La fréquence des visites médiatisées est variable et fonction de chaque situation. Dans une même situation, plusieurs fréquences peuvent être ordonnées en fonction des fratries (visites médiatisées avec chacun des enfants et visites médiatisées avec l'ensemble ou une partie de la fratrie). Dans deux situations, les visites médiatisées s'adressaient à chacun des parents de manière séparée.

Nombre de situations par fréquences rencontrées

semaine	2 /mois	mois	Toutes les 6 semaines	Tous les 2 mois	trimestre	semestre	1/an
3	5	9	1	3	3	2	1

Avant la mise en place effective des visites médiatisées, sont systématiquement proposés une synthèse aux professionnels connaissant et/ou intervenant dans la situation et un entretien préalable, dans un premier temps au parent concerné par la mesure, dans un second temps aux enfants.

L'objectif de la synthèse est d'avoir connaissance de la situation et des éléments qui ont amené le juge des enfants à ordonner des visites en présence d'un tiers et d'informer les professionnels du fonctionnement et du déroulement des visites médiatisées au sein de notre service.

Les entretiens préalables ont comme objectif de transmettre le fonctionnement et règlement du service et d'expliquer de manière précise le déroulé des visites médiatisées. Cet entretien se fait en deux temps : un premier temps en présence du chef de service afin d'informer du cadre général dans lequel s'inscrit la visite médiatisée ; un second temps en présence du travailleur social et du psychologue référents de la mesure afin d'échanger avec le parent et l(es)enfant(s) concernés sur leurs attentes, craintes, réticences, projections ...vis-à-vis des visites médiatisées à venir.

Réalisé/annulé 2017

	Programmés	Réalisés	Annulés
Entretiens préalables	24	16	8
Synthèses	14	13	1
Visites Médiatisées	165	115	50
Entretiens individuels	7	7	0
Total	210	151	59

Dans notre activité, nous sommes confrontés à une problématique importante en lien avec la difficulté de mettre en œuvre les visites médiatisées pour certaines situations. Les annulations de visites médiatisées programmées sont à hauteur de 24 %, et pour certaines sans anticipation. Elles sont principalement du fait des parents. Ainsi, l'équipe se mobilise, s'organise, pour une visite médiatisée qui n'a pas lieu. L'absence de visites médiatisées ne donne pas lieu à une facturation. Cet élément nécessite un ajustement semaine par semaine de notre activité, mobilise notre équipe à la fois sur le plan organisationnel, mais aussi sur les conséquences pour les familles et mineurs de cette absence de rencontre.

Personnel

L'équipe visites médiatisées est constituée de 4 professionnels pour un 0,80 ETP global : 2 professionnels sont à 0,10 ETP, 2 à 0,30 ETP. Dans le souci de stabiliser l'équipe, 3 professionnels sont en CDI (2 interviennent sur les activités visites médiatisées /Lieu d'Accueil/AEA- 1 sur les activités AEA/ visites médiatisées). Le professionnel en CDD intervient à 0,30 ETP sur les visites médiatisées et est également positionné sur l'AEA et le Lieu d'Accueil. L'intervention des psychologues se fait dans le cadre de contrats de prestations.

Projets et réflexions en cours

Au regard de cette année de fonctionnement en conventionnement, cette année consistera à consolider notre fonctionnement en termes d'organisation afin de permettre à chacun d'exercer sa mission dans un cadre sûre et lisible. Cette année ayant beaucoup mobilisé les professionnels sur leurs capacités d'adaptations.

Nous souhaitons nous engager dans un travail de formalisation de nos pratiques à travers l'écriture d'un projet de service. Support pour rencontrer les magistrats mais aussi le Département du Rhône afin de solliciter un conventionnement avec leurs services.

Démarche qualité – amélioration continue

La question du fonctionnement de l'équipe de direction (Directeur, DTA, chef de service) a été un axe particulièrement travaillé cette année. Nous avons pu bénéficier d'une formation spécifique pour favoriser la co-construction et la co-responsabilité avec une approche systémique. Un séminaire des cadres a permis de mettre en œuvre les espaces de collaboration au regard des enjeux du service en termes de pilotage et de management. Il s'agit d'améliorer aussi la circulation de l'information descendante et ascendante, d'impulser une logique globale de service au regard des spécificités des territoires mais aussi du poids de l'histoire.

- Plan d'action et évaluation ;
- Amélioration continue réactivité dans les PEC.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

2 rue Maryse Bastié
69500 BRON

T 04 78 26 88 17 | F 04 72 37 77 65
prevention.specialisee@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

L'actualisation du projet de service a mobilisé, tout au long de l'année, les équipes éducatives, les cadres et le personnel administratif. Cette démarche intervient dans un contexte d'évolutions profondes du paysage de la prévention spécialisée et de changements importants à l'échelle du service.

Au niveau national, plusieurs départements ont décidé de baisses, parfois drastiques, des budgets alloués à la prévention spécialisée, voire à la suppression totale de cette mission, là où d'autres optaient au contraire pour des créations de postes et le développement des territoires d'intervention. On assiste également à une diversification des orientations fixées par les départements, tant au niveau des tranches d'âge que des priorités d'intervention. Ce phénomène tend à s'accélérer avec le transfert de la compétence prévention spécialisée à un certain nombre de métropoles. Il contribue à un morcellement du paysage de la prévention spécialisée et à un brouillage des repères sur lesquels s'étaient construits son mode d'action et sa complémentarité avec les autres acteurs de la protection de l'enfance et de la cohésion sociale. Le mandat territorial et l'approche globale du jeune, à partir de son milieu, tendent à s'estomper aux profits d'objectifs plus ciblés, variables d'un département à l'autre. Dans le même temps, s'opère une individualisation croissante de la prise en charge, au point que l'on peut s'interroger sur l'émergence d'une forme de mesure de prévention spécialisée, au même titre que les autres mesures d'assistance éducative, administratives ou judiciaires. La Prévention Spécialisée est aussi appelée à plus de visibilité sur les modalités et les résultats de son intervention.

A l'échelle du service, la fusion avec l'ASEA Villefranche a conduit à un élargissement du périmètre d'intervention avec le rattachement des territoires de Villefranche sur Saône et Gleizé (6 postes éducatifs). Outre l'arrimage d'un nouveau territoire et de nouveaux professionnels à l'organisation interne du service, ces changements ont généré une adaptation aux orientations et aux modes de fonctionnement distincts de la Métropole de Lyon et du département du Rhône.

L'adaptation est un maître mot qui a également guidé la réflexion sur le projet de service et l'évolution des pratiques professionnelles face aux nouveaux enjeux, auxquels sont confrontés les équipes éducatives, tels que l'usage par les jeunes du numérique et des réseaux sociaux, la prévention des risques de radicalisation ou la demande de la Métropole d'une intervention de prévention précoce en direction d'enfants du cycle 3 (CM1 – CM2 – 6ème) en danger de décrochage scolaire.

Telles sont les préoccupations qui ont rythmé la vie de service en 2017.

Dans le même temps les équipes continuent à :

- *tisser, au jour le jour, les liens avec des jeunes en grandes difficultés et en grand désarroi,*
- *structurer le travail avec les collèges,*
- *déployer l'intervention auprès des 12-15 ans,*
- *mener les accompagnements individuels, les actions collectives, les chantiers éducatifs et les actions de participation à la vie des quartiers.*

Population et activité chiffrée

- Le public

Le service a accompagné 2 670 jeunes en 2017 (2 523 sur les territoires de la Métropole et 147 à Villefranche et Gleizé).

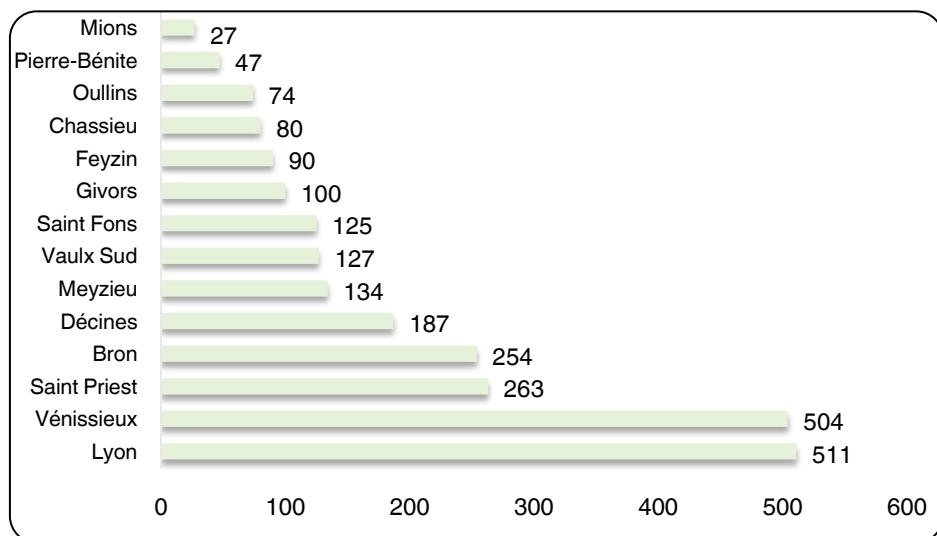
- Données sur les territoires de la Métropole de Lyon : 2 523 jeunes accompagnés sur les 14 communes

Avec un total de 2 523 jeunes (pour 2 978 jeunes en 2016), le nombre de jeunes accompagnés enregistre une diminution imputable à plusieurs facteurs :

- des vacances de postes consécutives à des arrêts maladie de longue durée et à des difficultés liées à l'embauche. La période d'implantation, étape indispensable dans le cadre d'une prise de poste, souvent estimé à 6/9 mois, rend difficile le remplacement des absences à court ou moyen terme. Le recrutement de professionnels diplômés et avec une expérience en prévention spécialisée reste difficile. Quatre postes vacants depuis 2016 ont néanmoins pu être pourvus courant 2017 mais ne produiront d'effets sur le nombre d'accompagnement que dans la durée ;
- le maintien d'une vigilance accrue sur le mode de recueil de données entre les différentes équipes (harmonisation amorcée en 2016).

La part des 12-15 ans reste stable et représente 24 % de l'activité du service. La répartition entre les suivis occasionnels et les suivis réguliers est identique par rapport à 2016, avec 43 % d'accompagnements occasionnels et 56 % de réguliers. Les jeunes filles représentent un tiers du public accompagné par les équipes de Prévention.

➤ Répartition par commune



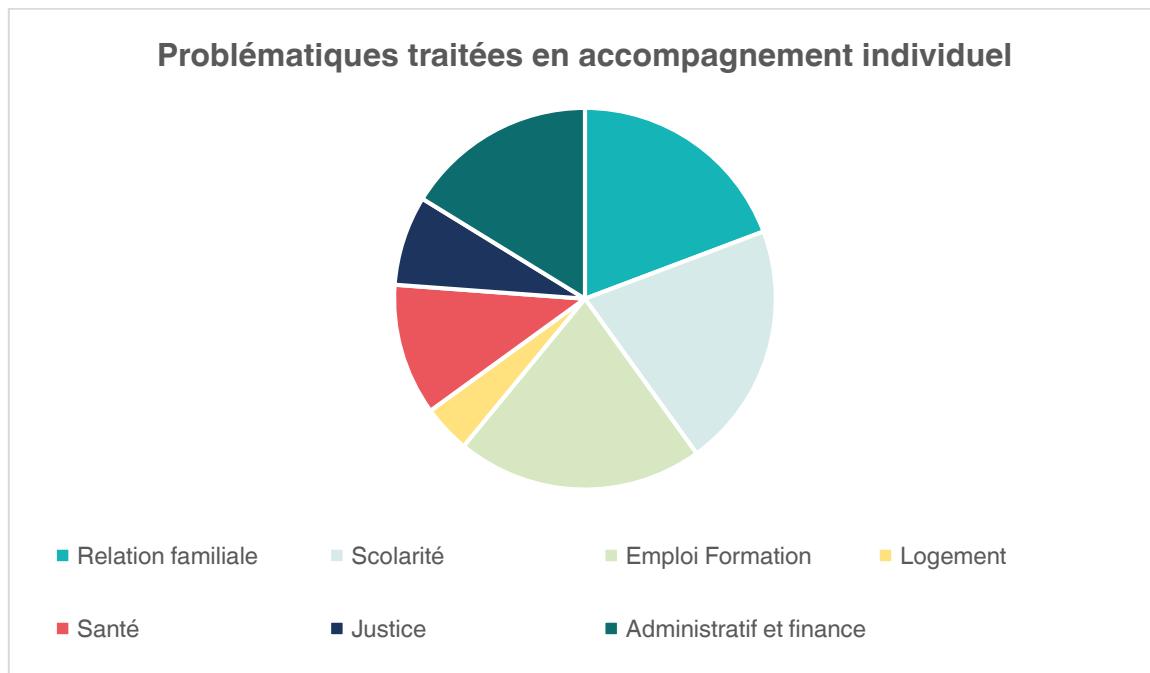
Lyon 4e : 88

Lyon 8e Etats Unis : 170

Lyon 8e Mermoz : 73

➤ Les accompagnements individuels

5 034 accompagnements individuels ont été réalisés en 2017 pour 5 968 en 2016. Les mêmes constantes se retrouvent dans la proportion des problématiques et leur répartition en fonction des différentes tranches d'âge :



L'articulation renforcée avec les collèges explique toutefois l'augmentation des problématiques liées à la scolarité (de 15 % à 21 % en 2017).

Malgré des partenariats locaux de qualité dans les territoires et des dispositifs existants (dispositif d'aide au logement, fond d'aide aux jeunes..), l'accès et le maintien dans un logement stable pour une partie du public accompagné reste très complexe et nécessite une prise en charge soutenue de la part des équipes. Le manque de stabilité d'hébergement renforce le risque d'errance ou d'exclusion d'une partie des jeunes suivis.

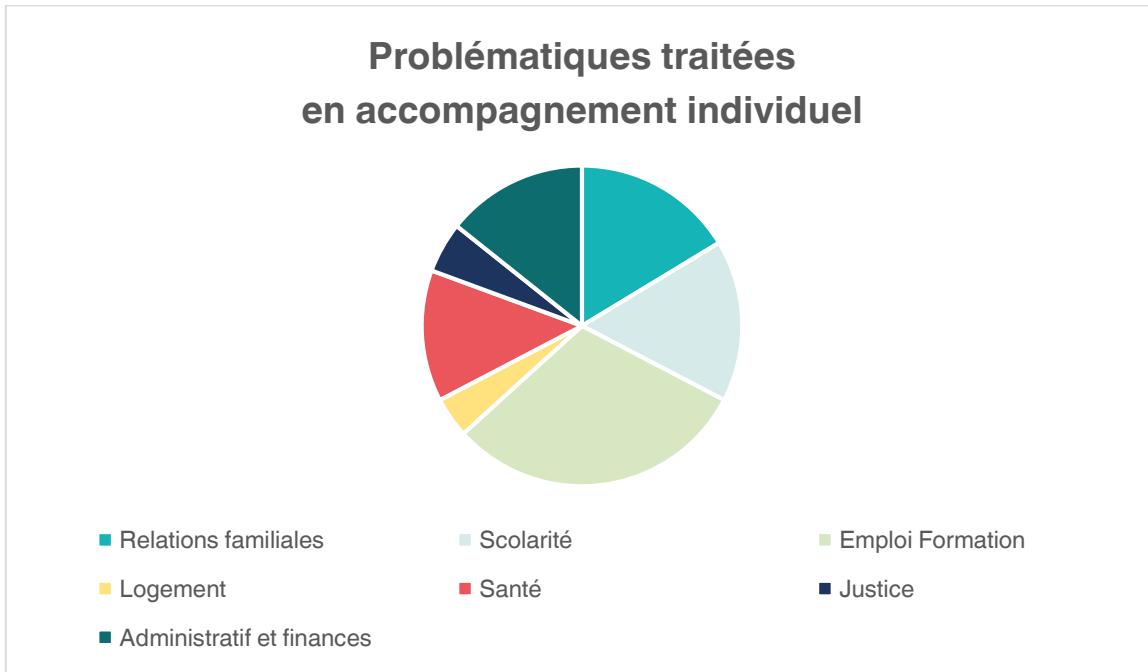
- [Données sur les territoires du Rhône : 147 jeunes accompagnés \(136 à Villefranche et 11 à Gleizé\) contre 179 en 2016](#)

Les mouvements de personnels en 2017 et les vacances de poste expliquent la baisse du nombre d'accompagnements. Le renouvellement des jeunes suivis cette année est conséquent (67 nouveaux suivis en 2017 contre 47 en 2016).

La baisse du nombre de jeunes filles accompagnées (16 % de l'activité en 2017 contre 26 % en 2016) peut s'expliquer par l'absence de projet spécifique mis en place avec des groupes féminins cette année. Les filles rencontrées sont souvent orientées par les partenaires (Maison des Adolescents, Education Nationale, associations de quartier ...) et moins visibles dans le travail de rue. L'équipe de Villefranche/Gleizé en fait un axe de travail en 2018.

En termes d'âge, la tendance est stable par rapport à 2017 : les 18/21 ans représentent presque 50 % de l'activité et les 16/17 ans un tiers.

Les problématiques liées à l'emploi et la formation représentent la part la plus importante dans les accompagnements individuels.



- Les dynamiques collectives

Les actions collectives comme levier d'approche notamment auprès des plus jeunes mais aussi d'ouverture sur l'extérieur et d'éducation à la citoyenneté et les chantiers éducatifs en appui des accompagnements à l'insertion sociale et professionnelle demeurent un axe fort de l'activité des équipes.

➤ Les actions collectives

Sur le territoire de la Métropole de Lyon

actions collectives spécifiques	2017	2016
nombre d'actions	123	176
nombres de jeunes	977	1 028
actions collectives partenariales	2017	2016
nombre d'actions	176	166
Total actions collectives	299	342

Sur le territoire du département du Rhône

actions collectives spécifiques	2017
nombre d'actions	15
nombres de jeunes	61
actions collectives partenariales	2017
nombre d'actions	8
Total actions collectives	23

Illustration d'actions collectives conduites par les équipes en 2017 :

- Séjour cheval à Cublize (5 jours) en partenariat avec le collège T. Monod (actions d'autofinancement avec 2 tables hôtes, accompagnements individuels suite au séjour)
→ [Equipe de Bron Sud](#)
- Projet danse avec 9 jeunes filles de 14 à 17 ans (action d'autofinancement, séjour à Bordeaux) → [Equipe de Vénissieux](#)
- Projet jardin potager en partenariat avec le service jeunesse (20 jeunes dont 18 entre 12 et 17 ans) → [Equipe de Villefranche](#)
- Organisation d'un tournoi de foot dans le quartier de la Soie (45 jeunes dont 30 entre 12 et 15 ans) → [Equipe de Décines](#)
- Séjour en Espagne avec le Centre Social Graine de Vie (10 jeunes entre 12 et 17 ans)
→ [Equipe de Pierre Bénite](#)
- Initiation « Molky » sur la place de l'hippodrome en présence d'habitants et d'élus locaux (30 jeunes dont 15 entre 12 et 15 ans) → [Equipe de Lyon 2](#)
- Organisation de repas conviviaux avec les habitants du quartier en lien avec le Centre Social (9 jeunes entre 16 et 20 ans) → [Equipe de Lyon 1](#)
- Projet « Favoriser l'accès à la culture pour un public spécifique » - séjour à Marseille et à Uzès, théâtre, cinéma, musée, spectacle stand-up, festival et concert de musique...
→ [Equipe de Lyon 8 Etats Unis](#)
 - [Les chantiers éducatifs](#)
 - Nombre de jeunes concernés : 251
 - Nombre de chantiers éducatifs : 61
 - Nombre d'heures réalisées : 6 794
 - Volume d'activité du service sur le total de l'AIDPS : 47 %

Quelques exemples de chantiers réalisés par les équipes :

- 13 chantiers (7 avec EMH, 5 avec la Mairie de Saint-Priest, 1 avec Alliade Habitat) : peinture, mise sous pli, médiation, concertation habitants (43 jeunes au total) → [Equipe de Saint-Priest](#)
- Chantier jardin partagé avec la PJJ en partenariat avec LMH (5 jeunes) → [Equipe de Bron Nord](#)
- Chantier collecte et recyclage de pain rassis avec GLH (20 jeunes) → [Equipe de Mermoz](#)
- Chantier mise sous pli pour des élections à la Mairie de Lyon 4 (4 jeunes) → [Equipe de Lyon 4](#)
- Chantiers « aide à la personne » : travaux d'entretiens, déménagement, aménagement d'intérieur (6 chantiers avec un total de 9 jeunes) → [Equipe de Lyon 2](#)
- 5 chantiers peinture avec LMH (29 jeunes) → [Equipe de Vénissieux](#)
- Chantier peinture dans le quartier d'Arsenal avec LMH (6 jeunes) → [Equipe de Saint Fons](#)
- Chantier de réalisation de la fresque du mur du cimetière (7 jeunes) → [Equipe de Chassieu](#)
- Chantier Web radio : élaboration d'un questionnaire par les jeunes, micro trottoir, enregistrement radio → [Equipe de Lyon 8 Etats Unis](#)

Personnel

- [Les mouvements des personnels](#)

- [Au niveau des professionnels éducatifs](#)

Personnel éducatif	Nbre	Poste/Secteur concerné
Départ dans autre structure	1	Lyon 8 Etats Unis
Mutation interne association	2	Saint-Priest / Oullins
Mutation interne au service	2	Villefranche Vaulx-en-Velin Sud
Congés maternité	1	Meyzieu
Longue maladie (> 90 jours)	2	Givors Bron Nord

En 2017, le service a accueilli 5 nouveaux professionnels dans les équipes de Bron Sud, Meyzieu, Givors, Pierre-Bénite et Vénissieux (CDD). Les réunions « nouveaux arrivants » (ouvertes aux salariés de moins de 2 ans d'ancienneté dans le service) ont permis d'avoir une attention particulière sur l'accueil et l'implantation de ces nouveaux salariés.

Le recrutement d'un éducateur à temps partiel (50 %) à Pierre-Bénite⁴ confirme la difficulté tant pour un salarié que pour le service d'un travail à temps partiel en prévention spécialisée.

Le service est confronté à des difficultés de recrutement sur les postes éducatifs. La démarche engagée auprès des organismes de formation et l'accueil des stagiaires concourent à mieux faire connaître les spécificités du métier.

➤ Au niveau de l'équipe de direction

L'année 2017 a été également rythmée par des changements importants au sein de l'équipe de direction :

- arrivée de la directrice adjointe en janvier 2017 ;
- départ de la chef de service d'Oullins, Pierre-Bénite, Givors en janvier 2017, arrivée d'un chef de service sur ce secteur en mai 2017 (mutation interne) ;
- départ de la chef de service de Villefranche en décembre 2017.

➤ Au niveau du pôle administratif

Le départ d'un assistant administratif mis à disposition dans le cadre d'une immersion en entreprise est venu fragiliser le fonctionnement du pôle administratif.

• La formation

Le plan de formation interne a été largement consacré à des formations qualifiantes pour le personnel :

Formation	Organisme	Participants	Durée
Diplôme d'état de médiateur familial	ISF Lyon 2	1	595 heures
Diplôme d'éducateur spécialisé	IUT Grenoble	1	Du 4/01/2016 au 30/06/2017
CAFERUIS	CCAURA	1	Du 3/10/2016 au 30/06/2018

➤ Les formations collectives

Fixée comme une perspective de travail en 2016, une formation collective sur la « prévention de la radicalisation » a été initiée par le service. Cette formation, destinée à explorer la question du processus de radicalisation et des indicateurs de risques, à partir de situations rencontrées par les

⁴ A Pierre-Bénite, le nombre de poste budgétaire est de 1,5 ETP

acteurs de terrain, a été animée par l’Institut Régional Jean Bergeret. 30 professionnels, répartis en 2 sessions, ont pu participer à cette formation avec des retours très positifs sur son contenu.

➤ D’autres formations collectives obligatoires ont été mises en place :

- Formation « harcèlement moral » (5 chefs de service, le directeur et la directrice adjointe)
- Formation MAIF sur la prévention des risques routiers (21 professionnels)
- Formation « risques incendies/extincteurs » (8 professionnels)

Le service accueille deux stagiaires (stages longs) dans les équipes de Bron Sud et Lyon 1^{er} des écoles de l’ARFRIPS et des ESSSE de Valence. Les professionnels du service ont également été sollicités pour rencontrer des étudiants de l’ARFRIPS et des élèves infirmiers de l’école Rockefeller.

La commission stagiaire, initiée en 2015, a finalisé un livret d’accompagnement des salariés en formation « éducateur spécialisé » en cours d’emploi. Ce livret vient baliser les temps d’accompagnements et les spécificités du service dans les domaines de compétences attendus pour le diplôme. Ce livret vient compléter celui réalisé en 2016 pour l’accueil des stagiaires en voie direct.

• La démarche de prévention des risques psychosociaux

Le service a fait l’objet de deux enquêtes du CHSCT en 2017, dont l’une après une enquête menée conjointement par la direction et les délégués du personnel.

Les documents uniques d’évaluation des risques ont été actualisés avec une démarche participative de l’ensemble des salariés en lien avec les délégués du personnel.

Faits marquants de l’année, bilans

• Le travail avec les 12/15 ans et la prévention du décrochage

Le public **des 12/15 ans** représente, en 2017, un tiers de l’activité du service sur les territoires de la Métropole. Le travail de rue continue à être stratégiquement pensé pour aller vers les lieux fréquentés par les plus jeunes (parc, city stade...). Les actions collectives restent des médias très utilisés par les équipes pour amorcer ou renforcer un lien avec un public plus jeune. Elles permettent également d’entrer en lien avec les familles.

Certaines équipes ont également mis en place des ateliers spécifiques en pied d’immeubles pour entrer en lien avec ce public (équipe de Villefranche).

L’intervention dans **les collèges** s’est fortement consolidée en 2017. Pour aller à la rencontre des jeunes, le travail de rue, à proximité des établissements scolaires ou dans les lieux de passage des collégiens, sont des moyens utilisés par toutes les équipes. En 2017, la participation des équipes à des projets ou dispositifs spécifiques s’est poursuivie. La présence sociale au sein des établissements (présence des éducateurs dans les cours de récréation) s’est développée (équipe de Vénissieux, de Saint-Fons, de Feyzin) ainsi que la formalisation des temps de concertation avec

les équipes enseignantes, CPE et assistants de service social. Des projets autour du harcèlement ont été menés conjointement dans les collèges (création de supports d'expression dans l'équipe de Chassieu, utilisation de l'outil « Serious Game » à Feyzin..).

La participation des équipes au dispositif des exclusions temporaires reste importante, davantage ciblée sur les classes de 4^{ème} et 3^{ème} avec des expérimentations dans les classes de 6^{ème} et 5^{ème} (équipe d'Oullins). D'autres équipes proposent aux jeunes des accompagnements sous forme d'aide aux devoirs en s'appuyant sur des dispositifs partenariaux.

Si ces actions reposent souvent sur la volonté d'ouverture des chefs d'établissement, les équipes de Prévention veillent à maintenir ce lien afin de développer, renforcer ou pérenniser ces actions.

- **Le bilan du projet de prévention précoce du décrochage à Parmentier**

Le bilan de ce projet réellement mis en œuvre en janvier 2017 reste mitigé. A partir de la méthodologie spécifique d'intervention de la prévention (présence dans le quartier, travail de rue, actions collectives), les éducateurs doivent engager un accompagnement éducatif (lien individuel, travail avec les familles) avec des enfants de CM1, CM2 et 6ème ciblés en « risque de décrochage » (liste de 17 enfants depuis le début du projet).

Si la première phase du projet (janvier à juin 2017) est positive avec des liens institués avec l'équipe de l'école Parmentier, une présence repérée des éducateurs dans la cour de récréation et une participation à des temps « forts » de l'école et à des sorties collectives, le travail autour des situations individuelles peine à s'enclencher réellement. La présence des éducateurs à l'école a nettement permis le maintien du lien avec certains élèves lors de leur arrivée au Collège Alain où l'intervention des trois éducateurs est conséquente.

Au vu de ces constats, de nouvelles hypothèses de travail seront proposées à la Métropole au 1^{er} trimestre 2018.

- **Le travail autour des conduites à risques**

Les chantiers éducatifs, les actions et séjours collectifs permettent aux éducateurs d'aborder la question de la santé et des addictions avec des jeunes sur des moments partagés du quotidien. Des projets spécifiques visent également à travailler cette question avec le public accompagné (projet sport à Meyzieu, projet de sensibilisation à l'usage des drogues avec le PAEJ à Feyzin...).

Face à la problématique des addictions aux jeux vidéo et à l'isolement de certains jeunes, des projets novateurs ont émergé dans certaines équipes. L'équipe de Meyzieu propose à des adolescents un espace de rencontre hebdomadaire avec comme support des jeux vidéo. L'objectif est de s'appuyer sur leurs centres d'intérêt pour aborder et échanger avec eux autour de leurs problématiques (insertion, mal-être, problème de justice..) dans un lieu convivial et de « rencontre réelle ».

Les actions de prévention sur les risques routiers se multiplient dans les équipes (équipes de Villefranche, Décines, Meyzieu, Vaulx-en-Velin, projet en cours à Vénissieux).

- **Numérique, nouveau lieu de présence sociale : des expérimentations**

Les jeunes s'étant particulièrement approprié les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, certaines équipes se sont saisies de ces outils pour initier une nouvelle forme de communication avec eux. L'équipe de Lyon 2^{ème} amorce une collaboration avec les promeneurs du net, d'autres professionnels ont expérimenté diverses applications comme snapchat.

En 2018, il s'agira de mesurer les effets et l'impact de cette nouvelle présence numérique afin de consolider et éventuellement de généraliser ces expérimentations.

- **L'intégration des équipes de Villefranche et Gleizé, projet d'extension à Belleville, Saint Jean d'Ardières et Saint Georges de Reneins**

Si la fusion entre l'ADSEA et la Sauvegarde 69 date de décembre 2016, l'année 2017 a réellement permis d'intégrer l'équipe de Villefranche-Gleizé au sein du service de Prévention Spécialisée.

La participation des éducateurs de l'équipe de Villefranche à l'actualisation du projet de service, aux commissions de travail et réunions de service a favorisé cette intégration. La direction a pu participer aux réunions partenariales et dispositifs sur ce territoire affinant cette année la connaissance du secteur et du réseau (politique de la ville, service de prévention de la délinquance, collèges, mission locale..). L'année a également été propice à la mutualisation des outils et des procédures entre les équipes.

Le Département du Rhône a fait le choix, en avril 2017, d'externaliser la mise en œuvre de la mission de prévention spécialisée en la confiant à des opérateurs associatifs. La Sauvegarde 69 a répondu à un cahier des charges établi par le Département en se positionnant sur les territoires de Belleville, Saint Jean d'Ardières et Saint Georges de Reneins. La réponse favorable de la collectivité, en décembre 2017, offre de nouvelles perspectives pour le service avec, notamment, la création de deux postes éducatifs.

- **Lancement d'une newsletter et réalisation d'un film sur le travail de rue**

L'année 2017 a vu le lancement d'une newsletter trimestrielle. Ce support de communication vise à partager avec l'ensemble des professionnels les projets des équipes, les actualités autour des ressources humaines et des orientations du service.

Dans le cadre de la journée associative programmée début janvier 2018 sur le thème des pratiques quotidiennes, le service a réalisé un film sur le travail de rue avec la participation d'un groupe d'éducateurs.

Démarche qualité – amélioration continue

La démarche d'actualisation du projet de service a été menée au cours de l'année 2017. L'ensemble des salariés y a été associé avec la mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de travail. Ces travaux ont pris appui sur l'actuel référentiel, sur l'évaluation interne et externe. La direction générale a été associée à cette démarche avec plusieurs séquences de travail avec l'équipe de direction.

Si les objectifs de travail ont pu être identifiés, la finalisation du projet est prévue pour le 1er semestre 2018.

Il ressort notamment une volonté de l'ensemble des professionnels d'échanger autour des pratiques professionnelles ; des réunions thématiques et des cafés débats seront mis en place dès janvier 2018.

L'accompagnement des jeunes incarcérés a déjà fait l'objet de deux séquences de travail en décembre 2017 et la réflexion se poursuivra au sein d'une commission « incarcération et pratiques éducatives ».

D'autres thématiques (le numérique, la mission d'observatoire sociale..) sont retenues pour 2018.

Projets et réflexions en cours

L'année 2018 sera consacrée à finaliser le projet de service et à impulser les projets d'équipes :

- en prenant appui sur le cahier des charges du département pour les équipes de Villefranche, Gleizé et Belleville. Le 1^{er} trimestre 2018 permettra de réaliser un premier diagnostic de territoire à Belleville, Saint Jean d'Ardières et Saint Georges de Reneins en rencontrant les élus et partenaires privilégiés (mission locale, centre social..) après avoir consulté les instances du personnel et en lien étroit avec la Maison du Rhône ;
- en participant aux diagnostics de territoires dans le cadre du pacte de cohérence métropolitaine pour les équipes situées sur la Métropole.

Un enjeu pour le service sera de conceptualiser davantage les pratiques éducatives du quotidien pour donner des points de repères d'intervention à l'ensemble des professionnels.

La démarche des risques psychosociaux, décidée en 2017, sera mise en place avec l'aide d'un tiers extérieur en 2018.

Au regard des mouvements de cadres, des projets en cours (projet de service, démarche des risques psychosociaux), et des enjeux politiques (orientations des collectivités territoriales notamment) un des objectifs en 2018 sera de stabiliser le fonctionnement de l'équipe de direction et de développer des stratégies d'intervention commune.



LIEU D'ACCUEIL ÉCULLY ET SHED

25 chemin de Villeneuve
69130 ÉCULLY

T 04 78 33 71 00 | F 04 78 33 71 09
lieudaccueil@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Accueillir au Lieu d'Accueil un nouveau chef de service, défendre auprès des autorités de tarification le nouveau projet pédagogique, accueillir une cadre administrative à 0,25 ETP, trouver un cuisinier qui reste, remplacer les surveillants de nuit sont des exercices qui ont marqué cette année 2017.

La directrice travaille avec des collaborateurs que sont Maryse RICHEL, chef de service à Chamfray, Joaquin BENAVENTE-GRANDET, chef de service au Lieu d'Accueil et SHED, suppléés depuis le mois de juin par Gisèle GRANGE, cadre administrative. Ces collaborateurs efficaces et complémentaires constituent avec la Directrice l'équipe de direction qui gère le Lieu d'Accueil, le SHED et le FAE de Chamfray.

Quels que soient les problèmes du passé, on peut généralement aller directement vers les solutions, sans s'attarder sur des explications.

L'année 2017 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau chef de service en janvier et par la confirmation du projet de restructuration du Lieu d'Accueil et du SHED ainsi que l'obtention de l'autorisation de lancer le chantier architectural.

Un travail de réflexion sur le projet s'est amorcé par la mise en place d'un planning d'étapes. Dans un premier temps, un retour sur la mission, la vision et les valeurs qui nous guident. Aussi, nous avons formalisé les processus de prises en charges sur le SHED et le Lieu d'Accueil afin de donner une meilleure lisibilité des accompagnements et des étapes successives.

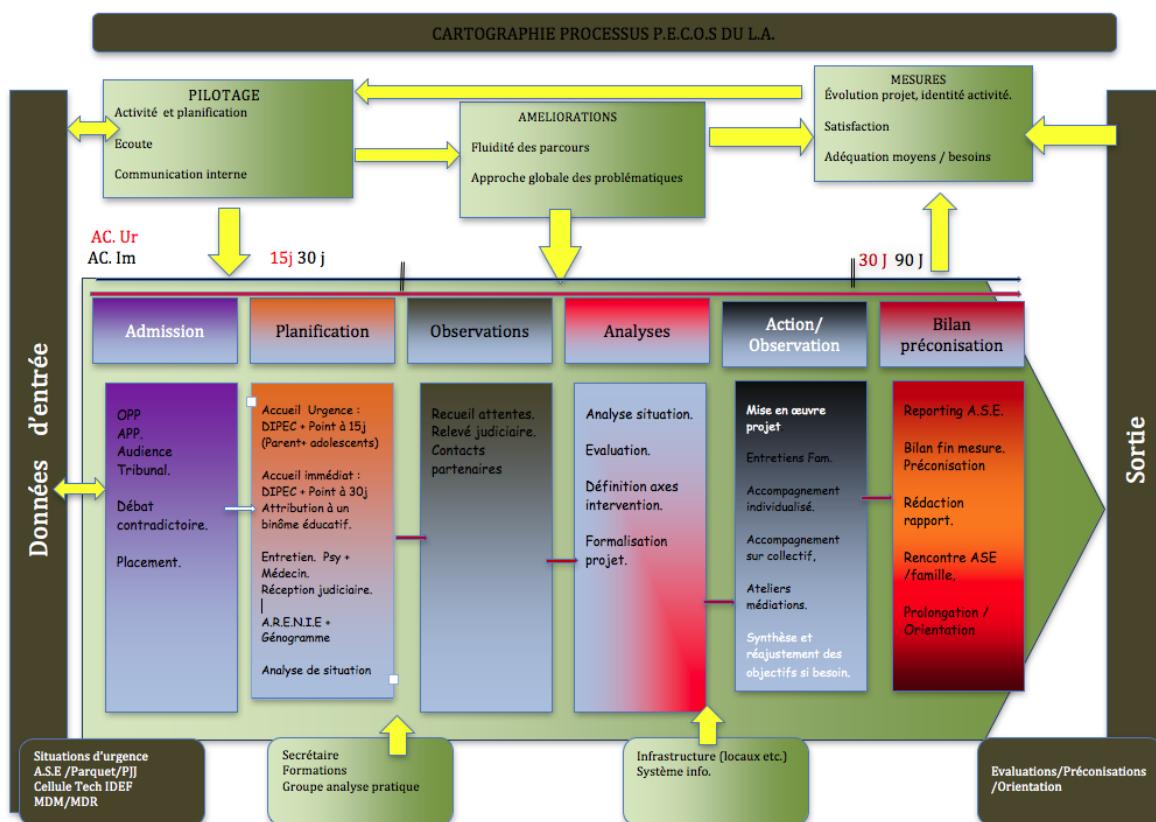
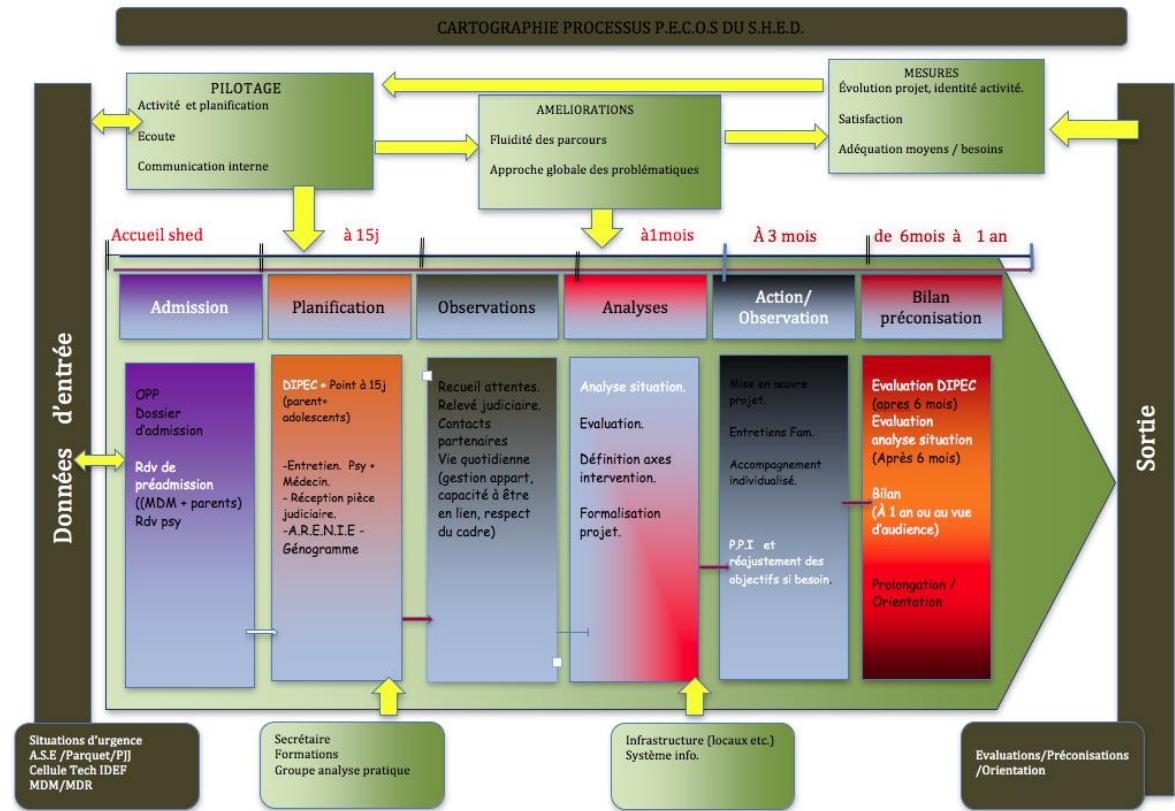
Dans un deuxième temps, en lien avec la formation en systémie de l'année précédente, nous avons élaboré des outils afin d'affiner les observations et les évaluations des situations suivies. L'organisation du travail a été menée vers des prises en charge orientées, solution afin que, pour chaque situation, soit initié un changement minimal.

Un dossier d'analyse de situation a été également réalisé sur les deux services afin d'harmoniser et de mutualiser l'approche globale des situations et leur présentation. Comme une sorte de « colonne vertébrale » commune qui doit permettre de rendre compte de façon plus fine et plus pertinente nos préconisations.

Dans un troisième temps, l'élaboration d'une nouvelle trame de reporting va être amorcée.

Au niveau de l'activité des deux services, il est à noter une baisse conséquente pour le Lieu d'Accueil sans qu'il soit réellement possible de l'analyser. Pour le SHED, l'activité est plutôt stable.

Formalisation des processus de prise en charge orientée solution : S.H.E.D. et Lieu d'accueil.



Population et activité chiffrée

- Les accueils réalisés

	2016		2017	
	L.A	S.H.E.D.	L.A	S.H.E.D.
Jeunes filles/Garçons présents le 31/12 de l'année précédente	8	6	7	7
Accueils réalisés du 01/01 au 31/12 de l'année en cours	62	6	42	8
Total des prises en charges	70	17 dont 5 garçons	49	15 dont 8 garçons

Les prises en charge sont moins nombreuses sur le Lieu d'Accueil en 2017 sans qu'il n'y ait d'explication rationnelle. Un turn-over moins important peut être du fait d'un cycle au S.H.E.D et pour le Lieu d'Accueil des difficultés à réorienter les jeunes en fin de prise en charge et donc certaines durées de séjour plus importantes

- Journées

	L.A	L.A	S.H.E.D.	S.H.E.D.
	2016	2017	2016	2017
Prévisionnelles	3650	3650	2628	2628
Réalisées	2964	2448	2298	2390
Ecart	- 686	- 1202	-330	- 238

Avec moins de jeunes accueillis au S.H.E.D, nous avons réalisé plus de journées qu'en 2016 et nous avons un résultat négatif au Lieu d'Accueil : moins d'entrées de jeunes qu'en 2016 et moins de journées réalisées.

La corrélation entre le nombre de jeunes accueillis et le nombre de journées réalisées reste toujours très aléatoire : les critères, retour en famille, l'adaptation de l'orientation, la scolarisation ou la formation impactent fortement la vie du jeune et sa présence dans la structure.

Lieu Accueil			SHED		
Journées de fugue	Journées en famille	Autres	Journées de fugue	Journées en famille	Autres
172	104	7	0	75	0
Total absences L.A Ecully : 283			Total absences Shed : 75		

Pour le Lieu d'Accueil (L.A), sur 1202 journées non réalisées, 283 correspondent à des journées de fugue, de séjour en famille et d'hospitalisation.

- Situations avant l'admission

	LIEU D'ACCUEIL	SHED
Famille	25	3
Errance	5	0
Foyers du Rhône	8	5
MNA	4	0
TOTAL	42	8

Les situations en famille avant admission ont été comme pour 2016 majoritaires. Néanmoins, les situations étaient dégradées et nous sommes arrivés tardivement dans ces prises en charge. Certaines jeunes quasiment majeures, en grande difficulté, n'ont certainement pas bénéficié d'une orientation adaptée. Pour ce qui concerne les Foyers du Rhône, certaines jeunes exclues précédemment avaient déjà bénéficié d'une évaluation et l'admission dans le cadre d'un accueil d'urgence n'était pas adéquate.

- Les demandes de placement

	AEI	ASE MDM	ASE MDR	CELLULE TECHNIQUE	FOYER CHAMFRAY	MEOMIE	TOTAL 2017
LA	0	18	2	17	3	2	42
SHED	1	7	0	0	0	0	8

Cette année bien que les chiffres soient proches, ce sont les MDM qui ont essentiellement orienté des jeunes ; la Cellule Technique qui ne gère que les urgences est notre second orienteur. Nous avons accueilli 17 jeunes proposées par la cellule technique. Théoriquement, nous avons 24 places d'urgence pour 1 mois chacune (2×12 mois = 24 places). Après une première évaluation, certaines situations d'urgence ont nécessité une prise en charge plus longue et ce, afin de travailler un retour

rapide en famille ou un accompagnement vers une prise en charge médico-psychologique. Le delta de 4 admissions entre les 23 places d'urgence et les 19 orientations de la Cellule Technique s'explique par la saisine directe par la MEOMIE pour 2 MNA et 2 par les MDM.

- **Types d'admissions**

	Lieu d'Accueil				SHED	TOTAL
type d'admission	urgence	immédiat	mise à pied	APP		
TOTAL	23	15	3	1	8	50

- **Durée des séjours**

Durée des séjours

2016	1 mois<	1<3 mois	3<6mois	6<9mois	>9mois	Présent au 31.12.2016	Total
Lieu d'Accueil	36	14	9	4	0	7	70
SHED	1	1	0	2	1	7	12
TOTAL	37	15	9	6	1	14	82

Durée des séjours

2017	1 mois<	1<3 mois	3<6mois	6<9mois	>9mois	Présent au 31.12.2017	Total
Lieu d'Accueil	18	10	3	1	2	12	49
SHED	1	3	2	1	3	8	15
TOTAL	19	13	5	2	5	20	64

Sur 2017, nous avions accueilli 57 jeunes orientées par la cellule technique, donc sur des places d'urgence, d'où des durées de séjour plus courtes en moyenne. L'hypothèse de cette anomalie, puisque nous ne disposons en théorie que de 2×12 mois = 24 places, était due soit au dysfonctionnement des Maisons de la Métropole, des travailleurs sociaux du milieu ouvert, au niveau du Tribunal ou de projets inadaptés de nos structures. Cela avec en toile de fond le postulat d'une remise en cause de notre pédagogie.

L'augmentation cette année des durées de séjour s'explique en partie par un redressement et un réajustement des orientations, voir une meilleure maîtrise de celle-ci. Nous pouvons faire l'hypothèse d'une meilleure communication et transmission de nos projets et modes de prise en charge.

- Orientations sur les sorties de l'année 2017

	LIEU D'ACCUEIL	SHED
Foyers du Rhône	3	2
Foyers hors Rhône	1	0
FAE Chamfray	7	0
Famille	5	3
Famille d'accueil	3	0
IDEF	2	0
FJT	3	0
Résidence CJM	0	1
ALED Séjour de Rupture Hôpital	2	0
Fugues	9	0
Hôtel MDM	2	1
TOTAL	37	7

Il est à noter le nombre important de sorties en raison de prises en charge qui se sont terminées par une fugue. Ceci vient corroborer la nécessité de réajuster le projet et de proposer, avant ou au moment de l'orientation, à des jeunes qui « choisissent » l'errance. Elles ne sont pas toujours prêtes à vivre autrement que ce qui les amenées à être placées en urgence ; c'est la fuite en avant. La jeune « décide » d'échapper à tout ordre établi et a besoin d'éprouver encore un temps d'errance. Le projet d'étayer une notion de parcours qui prend en compte cette singularité permettra sans doute que la fugue ne soit pas la fin. Ainsi, la fugue prise en compte dans la notion de parcours par le biais d'un Accueil ou Accompagnement Modulable Individualisé (A.M.I) est une prise en compte de cette réalité.

Les deuxième et troisième données de sortie sont le FAE CHAMFRAY et le retour en famille. Sur 2016, comparativement la première donnée de sortie était Les Foyers du Rhône. Nous avons effectivement constaté combien il était difficile de trouver des places pérennes en sortie de l'urgence, du fait entre autres de « l'engorgement » lié aux MNA. Entre autres, car les orientations sur CHAMFRAY, facilitées par une direction commune, sont aussi dues aux difficultés de collaboration avec les MDM dans les prises en charge et à l'absence de travailleurs sociaux dédiés aux situations.

- Les sorties de l'année 2016

	LIEU D'ACCUEIL	SHED
Foyers du Rhône	21	0
Famille	17	3
Errance	15	0
Foyers hors Rhône	3	0
FJT	2	
Famille d'accueil	2	
Hôpital	1	0
Accueil Mère Enfant	1	
Autonomie	0	1
Hôtel MDM	0	1
TOTAL	62	5

- Age à l'admission

SHED	Age à l'admission		
	14/15 ans	16/17 ans	> 18 ans
2016	0%	100%	0%
2017	13%	75%	13%

LA	Age à l'admission					
	12/13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	>18 ans
2016	5%	21%	26%	27%	21%	0%
2017	5%	14%	38%	31%	12%	0%

Nous avons ajouté cette année l'item « **âge à l'admission** », qui pour l'instant n'est pas analysable, mais qui commencera à l'être sur 2018.

Personnel

- **Mouvement du personnel**

Nous avons 3 CDI nouvellement nommés sur 2017 : Un chef de service au Lieu d'Accueil et SHED en la personne de Monsieur Joaquin BENAVENTE-GRANDET arrivé le 12/01/2017, Madame Valérie GEBARDT a signé un CDI en tant que monitrice-éducatrice au départ de Monsieur Eric JUILLARD, éducateur spécialisé et enfin Monsieur Hervé PERSON a rejoint l'équipe de surveillant de nuit le 08/10/2017 au départ de Madame BOULEGROUH.

- **Formations :**

Une formation collective complémentaire en approche systémique avec Monsieur VUILLAUME, systémicien, s'est poursuivie dans la continuité de 2016. Cette formation a permis à l'équipe de se doter d'outils nouveaux. L'an dernier, il s'agissait de mieux appréhender les situations familiales de chaque jeune. Cette année, dans l'objectif d'un changement vers des prises en charge orientées solution, l'équipe s'est dotée d'outils permettant d'affiner l'observation et l'évaluation des situations de chaque jeune. La temporalité des prises en charges due à l'urgence et une volonté d'amélioration continue de la lisibilité de nos actions nous conduisent à cette vision que, quels que soient les problèmes du passé, on peut généralement aller directement vers les solutions, sans trop s'attarder sur des explications.

Tous les salariés ont suivi une formation « incendie » qui sera complétée par une formation SST l'an prochain.

Une éducatrice a entamé la formation de tuteur : elle terminera le 3ème et dernier module en 2018.

Un éducateur spécialisé est entré en formation DEIS par le biais du CPF et il prend en charge le complément financier de sa formation.

Un Moniteur éducateur du SHED a entamé une formation en passerelle pour obtenir le DEES.

Une surveillante de nuit a utilisé son CPF pour se former aux logiciels WORD et Excel.

Enfin, les chefs de service de Chamfray et Ecully suivent une formation « développer ses compétences managériales » afin d'accompagner leurs équipes respectives dans le cycle de formation « approche systémique ».

Faits marquants de l'année, bilans

L'arrivée d'un nouveau chef de service et d'une cadre administrative à 0,25 ETP permettent de faire avancer le projet du Lieu d'Accueil sur un rythme autrement plus soutenu que jusqu'à maintenant.

Les nouveaux outils créés à partir de la formation collective « approche systémique » et la perspective de la mise en œuvre du nouveau projet du Lieu d'accueil ouvrent des perspectives qui se ressentent même sur la gestion du groupe des jeunes accueillies.

Même si l'activité de 2017 ne le laisse pas présager, le travail accompli sur le Lieu d'Accueil prend nécessairement plus de sens à l'intérieur comme à l'extérieur.

Démarche d'évaluation

La volonté de réinterroger le sens du travail impacte le travail d'équipe, le profil des jeunes accueillies, la mise en œuvre des procédures. Affiner et traduire en procédures simples le nouveau projet sera le principal ouvrage de 2018 et sera à la croisée des différentes évaluations réalisées jusqu'à aujourd'hui.

Projets et réflexions en cours

Le nouveau projet institutionnel doit devenir la nouvelle référence du travail à Ecully (Lieu d'Accueil et SHED), il sera soumis aux réflexions, amendements et critiques de l'ensemble des salariés afin qu'il devienne l'objet de référence en intra et pour nos partenaires extérieurs.

CONCLUSION

2017 est une année de transition comme le sera 2018 mais nous n'avons jamais été aussi proche de la concrétisation du nouveau projet. L'équipe de cadre est stabilisée, un important travail en intra est programmé, nous ne manquerons pas de penser à un important mode de communication et nous attendons avec impatience les débuts des travaux qui accompagneront cette nouvelle histoire du Lieu d'Accueil.



FAE CHAMFRAY

302 chemin de Fontanières
69350 LA MULATIÈRE

T 04 78 51 00 12 | F 04 78 50 21 45
chamfray@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

2017 a été l'année qui a débuté l'ère des revisites partielles du projet pédagogique de l'établissement : en effet, le livret d'accueil, la trame du DIPEC, les règles de vie... ont été revisités et actualisés. En droite ligne des évaluations interne et externe, la chef de service reprend et réactualise avec son équipe les procédures, les réponses et les postures attendues pour répondre au mieux aux besoins des jeunes accueillies.

Toutes les filles accueillies à Chamfray sont inscrites dans un projet de vie très individualisé, en étroite collaboration avec les familles et les partenaires (essentiellement l'ASE), les projets sont validés, évalués, modifiés,... dans tous les cas portés par une équipe pluridisciplinaire et transdisciplinaire où chaque professionnel, de sa place, contribue à une meilleure connaissance des personnes accueillies dans le but de les faire progresser à leur rythme et en fonction de leur environnement familial.

Population et activité chiffrée

- **Les accueils réalisés**

	Prises en charge	Présentes N-1	Entrées	Sorties	Journées
2014	34	18	16	17	5131
2015	30	15	15	17	4886
2016	30	15	15	16	5006
2017	31	15	15	16	4823

L'activité du F.A.E. Chamfray est stable au niveau des prises en charge. Le nombre de journées réalisées est toujours impacté par les journées d'absence décomptées au-delà de 48 heures. A noter pour cette année, beaucoup de rendez-vous d'admission fixés avec les travailleurs sociaux des M.D.M. ont été annulés au dernier moment du fait de leur absence ou de l'absence de la jeune qui n'adhère pas à une mesure de placement ou parce qu'une autre solution a été trouvée.

Sur les 15 entrées en 2017 : trois premiers placements, six jeunes orientées après un premier placement en urgence au Lieu d'Accueil d'Ecully, six réorientations de M.E.C.S. ou Lieu de Vie.

- [Age à l'admission](#)

Age à l'admission			
	14/15 ans	16/17 ans	> 18 ans
2014	43,75%	50%	6.25%
2015	33,33 %	66.66%	0%
2016	60%	33.33%	6.66%
2017	31,25%	62.50%	6,25%

Nous notons une augmentation significative des demandes d'admission pour les plus de 16 ans.

- [Demandes d'admission](#)

	Nombre
2014	71
2015	68
2016	72
2017	68

- [Nature du placement \(en pourcentage du nombre de journées réalisées\)](#)

Mineures			Majeures	
Placement judiciaire direct	Conseil Général		Conseil Général	
	art 375	Placement judiciaire confié		
2014	13,73%	52,28%	23,65%	10,28%
2015	4,09%	59,33%	18,58%	10,70%
2016	4.45%	71.43%	5.97%	12.54%
2017	6,74%	80,30%	2,92%	9,23%

Nous constatons que les placements administratifs ont encore diminués, ainsi que les prises en charge des jeunes majeures. Les placements judiciaires confiés continuent de progresser.

- Durée du séjour pour les adolescentes qui ont quitté l'établissement durant l'année

	< 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	> 24 mois	> 36 mois
2014	5 29,41 %	4 23,53 %	7 41,18 %	0 0%	1 5,9 %
2015	6 35,29%	4 23,52%	6 35,29%	0 0%	1 5,9%
2016	8 50%	3 18.75%	2 12.50%	1 6.25%	2 12,50%
2017	3 18,75 %	3 18,75%	8 50%	2 12,50%	0 0,00%

- Orientations

16 adolescentes orientées en 2017 :

Famille	10	62,50%
Appart hôtel Métropole	2	12,5%
Errance	1	6,25%
Structure Jeunes Majeurs	2	12.5%
Famille accueil	1	6.25%

Nous constatons, encore cette année, que les orientations se font encore principalement en famille. Nous avons moins d'orientations par défaut. Deux jeunes majeures ont été orientées en structure jeunes majeurs et deux autres jeunes majeures en appart hôtel car leurs situations administratives n'étaient pas encore réglées au niveau de la Préfecture.

- Taux d'occupation

2016	places	capacité	demandé	réalisé	taux
collectif	9	3294	2800	2365	71,79%
studettes	5	1830	1555	1462	79,89%
appartements	4	1464	1244	1179	80,53%
TOTAL	18	6588	5600	5006	75,98%

2017	Places	capacité	demandé	réalisé	taux
collectif	9	3285	2792	2698	82.13%
studettes	5	1825	1552	1345	73.69%
appartements	4	1460	1241	780	53.42%
TOTAL	18	6588	5585	4823	73.21%

En mars 2017, suite à la mise en place d'une commission au niveau de la Métropole pour traiter les demandes de contrat jeune majeur, nous avons quatre adolescentes qui ont été orientées très vite en appart hôtel et en structure pour jeunes majeurs. Ces décisions très rapides ont été difficiles à vivre pour les adolescentes concernées et ont contribué, en partie, à une diminution importante de nos journées sur les appartements car il est plus difficile d'admettre des jeunes sur ce type d'hébergement qui nécessite l'acquisition de certaines capacités : un minimum d'autonomie, ne pas avoir peur de la solitude, savoir se protéger et protéger son hébergement.

Personnel

- Mouvements du personnel

Pas de départs durant l'année.

Les arrivées :

- Madame DEMEA, secrétaire, a remplacé Madame DOMERGUE qui a démissionné fin 2016 ;
- Madame REYNAUD et Madame FAVRE sont revenues de leur congé maternité.

Faits marquants de l'année, bilans

• Activité

Cette année, notre activité présente un déficit de 762 journées mais 481 journées ont été décomptées au-delà des 48 heures d'absence pour les fugues (91), les séjours en familles (347) et les séjours financés par la Métropole (43).

Etude des fugues

	nombre de fugues en 2015	nombre d'adolescentes concernées	nombre de fugues en 2016	nombre d'adolescentes concernées	nombre de fugues en 2017	nombre d'adolescentes concernées
de 0 à 7 jours	17	7	9	5	6	6
de 8 à 15 jours	5	3	0	0	2	2
de 16 à 21 jours	2	1	0	0	0	0
de 22 à 30 jours	1	1	1	1	2	2
plus de 30 jours	0	0	3	3 *	0	0

*dont une de 135 jours en placement direct avec appel des parents, une de 38 jours et une de 33 jours

• Formation

Les éducateurs ont bénéficié d'une formation à l'approche systémique (module de perfectionnement).

Pour l'ensemble des salariés, une journée de formation « incendie » a eu lieu et sera suivie d'une formation S.S.T. en 2018.

Depuis avril 2017, une monitrice-éducatrice fait une formation d'Educatrice Spécialisée Dispositif Passerelle.

Un surveillant de nuit a suivi un stage de bande dessinée.

• Plannings des surveillants de nuit et des éducateurs

Nous avons travaillé avec les surveillants de nuit puis avec les éducateurs sur de nouveaux plannings qui prennent totalement en compte la législation concernant le travail de nuit. Ils seront mis en place à partir de mars 2018.

- Ciné Débat

L'activité « ciné débat » s'est poursuivie durant l'année 2017 avec une participation massive des adolescentes qui ont même proposé des films à l'éducateur chargé de cette activité. Les échanges avec les intervenants extérieurs ont été riches. Lors d'une séance, une réalisatrice, ravie de sa rencontre avec les jeunes, a même proposé de travailler avec nous sur une série qu'elle est en train de réaliser, avec l'éventualité de faire tourner quelques filles accueillies au F.A.E. Chamfray.

- Camp et Vacances d'été

En juillet, un camp a eu lieu sur quatre jours dans les gorges du Tarn pour des adolescentes du collectif.

Les chantiers d'été et les colonies de vacances ont été positifs pour toutes celles qui sont parties cet été.

Démarche d'évaluation et amélioration continue

Nous avons fait une porte ouverte le 20 juin 2017, afin de transmettre nos nouveaux outils (livret d'accueil), règles de vie, trames DIPEC et PPI) à nos partenaires.

Projets et réflexions en cours

En 2018, nous allons terminer le travail commencé l'année dernière concernant la prise en charge des jeunes dans cinq studettes individuelles, deux studios individuels ou dans le co-hébergement qui permet d'accueillir deux adolescentes.

Nous allons revisiter aussi les moyens de communication au sein de l'équipe éducative ainsi que la gestion matérielle et financière avec les adolescentes.

CONCLUSION

Il devient essentiel de revisiter avec les autorités de tarification, la règle du financement des journées d'absences des jeunes dès lors que ce temps dépasse les 48 heures. Les conditions de travail et l'équilibre budgétaire de l'établissement sont directement et trop fortement impactés. A Chamfray, dès lors que les absences (retour en familles, fugues,...) dépassent le taux occupationnel autorisé, la sanction tombe, les journées ne sont pas prises en compte et le résultat déficitaire est inévitable. En 2017, sur 481 journées d'absence, 347 sont des séjours en familles et 91 des journées de fugue.



PÔLE MÉDICO-SOCIAL ENFANTS

ITEP LA MAISON DE ENFANTS

Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

SEPT LES PLÉIADES

Service Éducatif, Pédagogique et Thérapeutique

SESSAD E. GOUNOT

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

SITEPP DE SAINT-PRIEST

Service d'Intervention Thérapeutique et Pédagogique de Proximité

ITEP & SAAI LES MOINEAUX

Service Ambulatoire d'Aide à l'intégration

IME LA DÉCOUVERTE

Institut Médico-Éducatif

IME LA CERISAIE



ITEP

LA MAISON DES ENFANTS

11 chemin du Petit Revoyet
69600 OULLINS

T 04 78 51 52 20 | F 04 78 51 23 77
maisondesenfants@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Notre action, pour l'année 2017, se situe dans la suite des trois exercices précédents en termes d'engagement vers l'extérieur et développement de nos liens partenariaux. De fait, nous poursuivons l'accent mis sur des suivis individualisés, au plus près des attentes des enfants et des adolescents accueillis. Cet effort mené en lien avec les établissements scolaires environnants permet l'accès à la scolarité en milieu ordinaire pour un nombre grandissant d'enfants et d'adolescents inscrits à l'ITEP « La Maison des Enfants ». Résolument, nous nous situons là dans la perspective voulue par le législateur au travers de la loi de février 2005 pour l'égalité des chances et de la circulaire d'application 2006-126 du 17 août 2006 précisant la mise en œuvre des PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation.

Dans ce sens, nous développerons dans le chapitre « Faits marquants » l'ouverture de notre troisième Unité d'Enseignement Externalisée au Collège Paul d'Aubarède à Saint-Genis-Laval. Déjà en 2008, nous avons établi une Unité d'Enseignement Externalisée en primaire ; celle-ci est maintenant située à l'Ecole Primaire Jean de Lafontaine à Oullins. Puis en 2012, nous avons ouvert une Unité d'Enseignement Externalisée au Collège Brossolette situé également à Oullins.

D'une manière générale, nous constatons combien cette évolution des parcours des enfants et adolescents s'affronte à des freins qui empêchent et retardent leur mise en œuvre. En effet, des impasses peuvent survenir lorsque l'évolution de la situation et les manifestations des difficultés, exprimées par l'enfant ou de l'adolescent, exigent une adaptation rapide des modalités d'accompagnement.

Nous saluons l'engagement de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, qui met en action le déploiement du dispositif ITEP à l'échelle régionale, en se référant au décret 2017-620 du 26 avril 2017 introduisant dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) l'article D312-59-3-1 offrant aux ITEP et SESSAD la possibilité d'une organisation en dispositif intégré.

Les termes « dispositif ITEP » caractérisent le fonctionnement en dispositif intégré des ITEP et des SESSAD. Ce mode de fonctionnement doit nous permettre d'apporter aux enfants et adolescents que nous accueillons de la modularité et de la fluidité en fonction de leur évolution dans leur mode d'accompagnement au quotidien.

Il s'agit de promouvoir une logique de parcours en lien avec un projet au plus près des attentes des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs que nous accompagnons. La perspective est bien d'introduire les bases des changements possibles et nécessaires au niveau des modalités d'accompagnement dans le cadre du Plan Personnalisé d'Accompagnement, PPA, de chaque enfant et/ou adolescent accueilli en ITEP.

De fait, nos pratiques se trouvent questionnées et remobilisées dans le sens d'une effectivité à l'œuvre au plus près des attentes des enfants, des adolescents et des jeunes adultes que nous accueillons à l'ITEP « La Maison des enfants » et « La Structure pour Adolescents ». Nous développerons dans le chapitre Démarche d'Evaluation les modalités que nous mettons en œuvre pour la réécriture du projet d'établissement. Nous travaillons à l'évolution vers le DITEP à partir de nos fondamentaux en lien avec l'enseignement qui repose sur une longue pratique institutionnelle.

Nous vous détaillerons, à partir des travaux menés par notre assistante sociale, l'évolution des problématiques de la population que nous accueillons, dans le sens d'un accroissement des

difficultés liées à une paupérisation et à différentes formes de désorganisations des structures familiales.

Nous développerons dans le chapitre Projets et Réflexions les innovations en termes de réponses que nous mettrons en place en 2018 et comment nous intégrerons ces éléments dans le cadre de l'évolution de l'établissement en dispositif ITEP.

Pour le passage en DITEP, nous proposons les évolutions suivantes :

- *La mise en œuvre du SESSAD de « La Maison des Enfants » et de « La Structure pour Adolescents ». Il s'agit de promouvoir une logique de parcours en lien avec un projet au plus près des attentes des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs que nous accompagnons. Ce mode de fonctionnement doit nous permettre de leur apporter de la modularité et de la fluidité en fonction de leur évolution dans leur mode d'accompagnement au quotidien.*
- *L'ouverture de « L'Espace Relais » dans le cadre du dispositif ITEP, qui permet de prévenir les situations de rupture, protéger le cadre de vie du collectif. Nous répondons, là, à une priorité du plan stratégique régional de santé. En effet, nous menons des actions pour éviter des mécanismes de rupture, soit dans le cadre de la famille, soit pour venir soutenir des établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance en tant que lieu de placement partenaire dans la prise en charge. Lorsque les tensions viennent entacher les relations au quotidien de manière insupportable, il convient de pouvoir s'appuyer sur une structure relais qui aura pour fonction d'éviter la rupture. Cette mise à distance dans le temps et dans l'espace peut permettre à l'enfant ou l'adolescent concerné de prendre du recul sur ce qui s'est passé. Parallèlement, des rencontres vont pouvoir se mettre en place avec l'institution, école, foyer, famille... d'où l'enfant ou l'adolescent a été mis à distance afin de travailler son retour dans celle-ci.*
- *La notion nouvelle de préadmission à l'adresse d'enfants ou adolescents bénéficiant d'une notification en ITEP et en attente d'une place. Il s'agit de préparer l'admission, rendre accessible l'établissement, établir une relation de confiance qui devrait aider l'inscription dans le cadre de l'ITEP et permettre la mise en place d'un projet au plus près des attentes de l'enfant ou l'adolescent. En effet, nous sommes alertés par le nombre croissant de notifications d'orientation en ITEP qui sont non abouties. Dès lors que des parents ou un partenaire, à partir d'une notification pour l'établissement, se trouve en difficulté faute de place vacante, nous proposons un travail d'accompagnement jusqu'à l'admission. L'ITEP, jusqu'alors inconnu d'eux, devient un lieu ressource avec des interlocuteurs dorénavant connus. L'admission prochaine n'est plus vécue comme une mise à l'écart ou un échec. Ils en comprennent le sens et la portée pour leur enfant ; un projet peut prendre corps.*
- *Nous avons pour projet la création d'une Cellule de Veille territorialisée, sous l'égide de la Ville d'Oullins, réunissant les ITEP, les services sociaux de prévention, la Maison de la Métropole, le CMP et des représentants de l'Education Nationale. La cellule de veille pourra être une première interface entre les institutions, permettant un travail de coordination entre les partenaires. Au niveau de l'environnement, la dimension pôle ressource de l'ITEP « La Maison des Enfants », fortement impliqué dans son environnement, permet de mener un certain nombre d'actions en termes de prévention auprès des centres scolaires environnants.*

L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

D'une manière générale, le fil conducteur de notre rapport d'activité tient à l'adaptabilité de l'établissement aux problématiques des enfants et adolescents et jeunes adultes accueillis en lien

avec les passerelles menées vers l'extérieur, notamment en termes d'activités culturelles, pratiques sportives et également de soins.

Cette ouverture est entendue comme un double mouvement ; il s'agit pour l'établissement d'être en appui sur l'environnement et une ressource pour l'environnement. Dans ce sens, nous promulguons un certain nombre de situations qui vont permettre une dynamique impliquant les professionnels de l'établissement, les enfants et les adolescents, leurs proches et les acteurs du territoire. Depuis quelques années, nous avons consolidé l'ancrage de l'ITEP en termes de liens établis avec l'Education Nationale. Ces liens se déclinent au niveau des différents groupes scolaires relevant du secteur. Dans ce sens, ces liens se traduisent par une meilleure intégration des enfants et adolescents dans le milieu scolaire ordinaire.

Notre stratégie d'ouverture s'appuie également sur l'accès à la culture et au sport dans la ville. Soulignons à cet endroit la forte implication de la Mairie d'Oullins en termes d'accueil et de support pour différentes actions que nous menons ensemble depuis plusieurs années. Ces lignes de forces vont permettre de développer des actions sur le territoire ouvrant à une interaction plus étroite et créer des liens dans une optique d'insertion sociale et d'éducation à la citoyenneté.

En ce qui concerne spécifiquement « La Structure pour Adolescents »

Nous repérons le travail mené par Monsieur LAROCHE, chef de service, qui mène une action visant à développer la structure au plus près de l'évolution des attentes des adolescents tels que nous les percevons au fil d'une pratique qui fait repère. L'accent est mis sur une évolution des ateliers techniques grâce à la mise en place de chantiers qui sont autant d'occasion pour les adolescents de mettre en pratique leurs capacités et de retrouver confiance en celles-ci. Soutenus dans leur acquisition des prérequis professionnels, les adolescents peuvent ensuite plus facilement concrétiser une orientation de manière positive.

Un partenariat avec les lieux de soin.

D'une manière générale, un important travail de liaison est mené avec les CMP et hôpitaux de jour où nombre des enfants et adolescents que nous accueillons reçoivent également des soins. Saluons l'HFME et leurs équipes, notamment celle du Docteur Yannis GANSEL avec qui nous travaillons régulièrement, pour des hospitalisations de courte durée, nécessaires parfois suite à des moments de crise.

Un travail important est également mené par l'équipe du Docteur Victor DUHR à l'Hôpital Lyon Sud qui propose un soin « Accompagnement Thérapeutique Individuel », l'ATI qui permet l'accueil d'enfants à partir de douze ans, dans ce moment difficile que représente l'entrée dans l'adolescence.

Pour l'avenir, mise en sécurité et conformité des bâtis de « La Maison des Enfants ».

A la suite du renouvellement pour quinze ans de la convention de mise à disposition des bâtiments et le parc de « La Maison des Enfants » à l'adresse de la Sauvegarde 69, cet accord prévoit que l'ensemble des travaux de mise en sécurité et en conformité avec la législation soient menés par la Sauvegarde 69 en lien avec les autorités de contrôle et financeurs. Une tranche importante en termes de réhabilitation a été réalisée de 2001 à 2005. Une nouvelle tranche doit être envisagée et planifiée afin de réaliser la mise aux normes de sécurité de l'ensemble du site pour les années à venir. Nous incluons dans ce rapport d'activité 2017 les précisions définissant les grandes étapes des travaux que nous réaliserons dans les exercices à venir qui ressortent du rapport d'expertise technique relative à la conformité et la sécurité des bâtiments, mandaté par la CAF en tant que propriétaire des locaux.

Population et activité chiffrée

- « Maison des Enfants » :

Nous avons proposé sur le B.P 2017 un ajustement temporaire de notre activité à :

38 – 3 places d'internat (35) 22 + 3 places de semi-internat (25)

Cette répartition différente reflète la moyenne des trois dernières années et permet de faire ressortir des taux d'occupation conformes à la réalité.

Excédent de 25 journées converties sur 9 886 prévues au BP 2017

- **Internat :** 6 364 journées sur 7 245 théoriques et 6 434 prévues au BP
(= taux d'occupation 87,84 % - retenu au BP 2017 : 88,41 %)
- **Semi-internat :** 5 317 journées sur 5 175 théoriques et 5 175 prévues au BP
(= taux d'occupation 102,74 % - retenu au BP 2017 : 100 %)

Il est à noter que nous avons réalisé 177 jours « séjour relais » sur 94 prévus au BP 2017.

- « Structure pour adolescents » :

Nous présentons une activité légèrement déficitaire : soit 2 886 journées converties sur 2 951 journées prévues.

Internat : 1 817 journées sur 1 944 théoriques (**= taux d'occupation 93,46 %**)

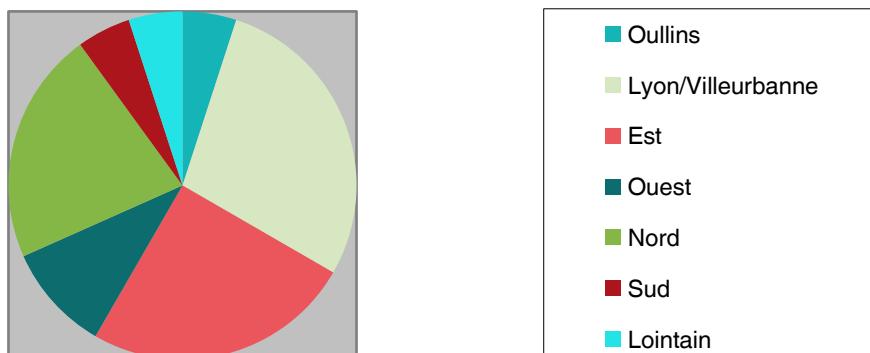
Semi-internat : 1 859 journées sur 1 746 théoriques (**= taux d'occupation 106,47 %**)

Déficit de 52 journées converties sur 3 109 prévues au BP 2017

- Les enfants et leur environnement : éléments sociaux

Rédigés par Madame Cécile BOUILLER, assistante sociale.

Origine géographique des enfants accueillis



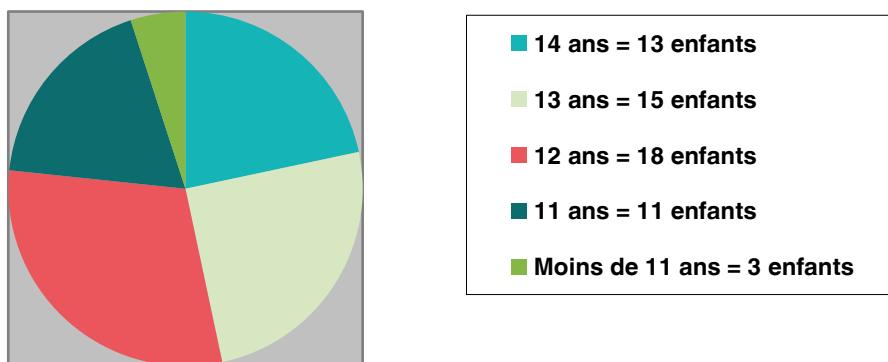
Oullins (dont 2 en foyers)	3
Lyon/Villeurbanne (essentiellement Lyon 9 et Lyon 8)	17
Est (Vénissieux, Saint-Fons, Saint-Priest, Bron, Meyzieu, Corbas, Jonage, Saint Pierre de Chandieu)	15
Ouest (Tassin, Chaponost, Vaugneray, Sainte-Foy-lès-Lyon)	6
Nord (Caluire, Rillieux, Vaulx-en-Velin, Dardilly, Ecully)	13
Sud (Pierre-Bénite, Vernaison)	3
Lointain-Autres Départements (Haut Beaujolais, Isère, Loire)	3
Total	60

Les enfants viennent majoritairement du département du Rhône, sans restriction de critère géographique. Quelques demandes arrivent d'autres départements dans le cas d'un déménagement de la famille ou d'une restitution après une mesure de placement mais cela reste marginal. En revanche, quand les familles déménagent hors du département, nous tentons de maintenir les prises en charge des enfants autant de temps que nécessaire avant d'envisager une réorientation ; cela a souvent pour conséquence la mise en place d'un internat complet de semaine dû à la complication d'organisation des transports.

Malgré l'absence de critère géographique, nous sommes de plus en plus attentifs à l'environnement des enfants que nous rencontrons pour un accueil éventuel, au regard des liens à maintenir avec les structures du territoire notamment (école, lieu de soin, services sociaux, ...). En effet, aujourd'hui bien plus qu'avant, les prises en charge ne peuvent se construire sans prendre en compte la singularité de la trajectoire, du parcours de chaque enfant et les « accroches potentielles » qui en ressortent. Ainsi, autant que possible, et ce au nom des réformes en lien avec le dispositif ITEP (décret 2017-620 du 26 avril 2017 sur le dispositif intégré), nous tentons de préserver une inscription, même partielle, avec l'école d'origine.

Il conviendra, à l'avenir, d'inventer de plus en plus de nouvelles modalités d'intervention afin de soutenir cette nouvelle dynamique qui prend en compte l'environnement des enfants mais qui constraint les professionnels à de nombreux déplacements et à moins de temps avec les enfants au sein de notre établissement.

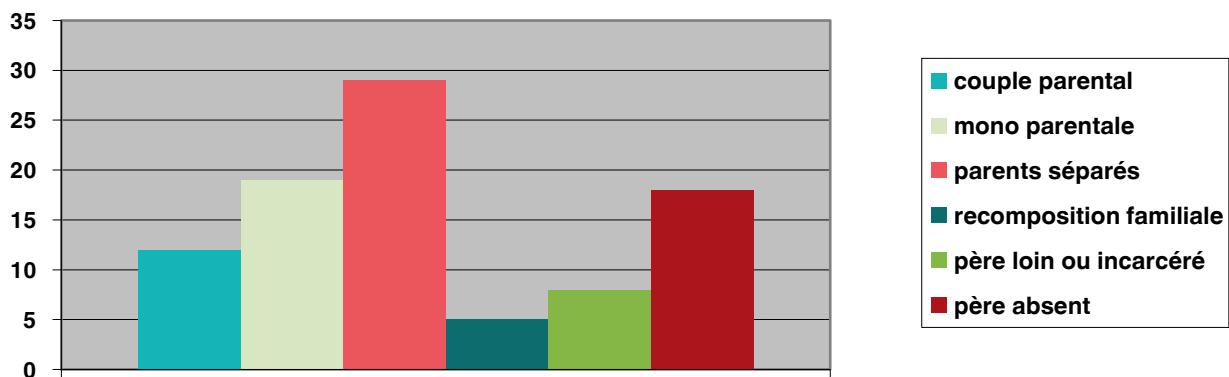
➤ Pyramide des âges



L'an dernier déjà, nous faisions apparaître dans ce rapport annuel une évolution majeure de notre population : un vieillissement important de la majorité des enfants accompagnés. Ainsi, durant l'année scolaire 2016/2017, seuls 3 enfants ont moins de 11 ans. Ils sont 14 au total à avoir moins de 12 ans, c'est-à-dire relevant d'ITEP enfant uniquement. Par conséquent, 46 adolescents sont dans l'année de leurs 12 ans ou plus et peuvent donc relever d'ITEP pour adolescents à la rentrée 2017. Cette situation modifie profondément le projet d'établissement qui est repensé cette année par l'ensemble des équipes. En effet, les ateliers éducatifs et les répartitions dans les classes et les groupes de vie ne sont plus toujours adaptés à ces enfants plus âgés que nous accueillons désormais très majoritairement. Ainsi, les ateliers à médiation artistique ou autour du jeu sont progressivement délaissés par certains au profit des ateliers tournés davantage vers le préprofessionnel, tel le restaurant d'application, très demandé par les plus grands de « La Maison des Enfants ». C'est pourquoi, également, la permanence avenir, qui permet de rechercher des stages et travaille autour des orientations scolaires et professionnelles, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le CIO d'Oullins, est sollicitée massivement par les enfants.

Parmi les nouveaux accueillis, 2 enfants ont 9 ans, les autres sont dans leur 11^{ème} voire 12^{ème} année pour deux d'entre eux. Cela participe donc à cette évolution importante du vieillissement global des enfants que nous accompagnons. Il sera important à l'avenir de voir comment cette caractéristique va évoluer afin d'adapter au plus près des besoins notre projet d'établissement, dans le cadre des réformes actuelles par ailleurs. Cela a des répercussions importantes sur le quotidien de l'institution mais également sur les projets d'accompagnement au départ qui s'en trouvent modifiés, et sur les passerelles à penser peut être autrement quant aux orientations à engager.

➤ Composition familiale des enfants accueillis



La proportion d'enfants vivants avec leurs deux parents diminue encore cette année, au profit des situations familiales où, soit les parents sont séparés, soit seul un parent est présent pour l'enfant. Dans ces deux derniers cas, les parents éloignés le sont pour différentes raisons : éloignement géographique ou incarcération (pour 8 d'entre eux) ou encore absence de liens dans près d'un tiers des situations (cela recouvre les liens distendus dans le temps, l'absence de démarche auprès des autorités pour voir leur enfant ou les parents décédés).

Plusieurs constats semblent liés à cette proportion : quand un seul parent est présent, les liens d'attache sont souvent plus fusionnels et un véritable travail de séparation est alors nécessaire, préalablement, pour que l'enfant trouve sa place dans la petite société que représente la sphère scolaire. Également, il est souvent plus difficiles pour les enfants que nous accueillons d'accepter

l'autorité d'autres adultes que leur(s) parent(s) et, parfois, les parents reconnaissent qu'étant seuls au quotidien, ils sont amenés à composer davantage et les limites sont plus fluctuantes pour préserver un climat moins répressif. Les enjeux affectifs et la construction du sujet ne sont, bien sûr, pas tout à fait les mêmes quand les deux parents sont présents pour l'enfant, même en étant séparés, et peuvent se retrouver autour du projet qui est pensé pour lui.

Pour trois enfants, ce n'est pas leur mère qui représente la permanence éducative mais leur père. Les mères sont, dans ces situations, absentes du fait de leurs difficultés personnelles qui les empêchent d'assurer leur responsabilité de parents. Egalement, dans une situation, pour la première fois semble-t-il, les 2 parents délaissent leur enfant et les structures de la protection de l'enfance deviennent encore plus « suppléantes », pensant à une « procédure de délaissage ».

Nous pouvons voir comment, dans les situations où les parents ne peuvent tenir une posture rassurante pour leur enfant, l'impact est direct sur la façon dont l'enfant investi ses liens aux autres et met à mal, le plus souvent, les relations transférentielles qui se font jour.

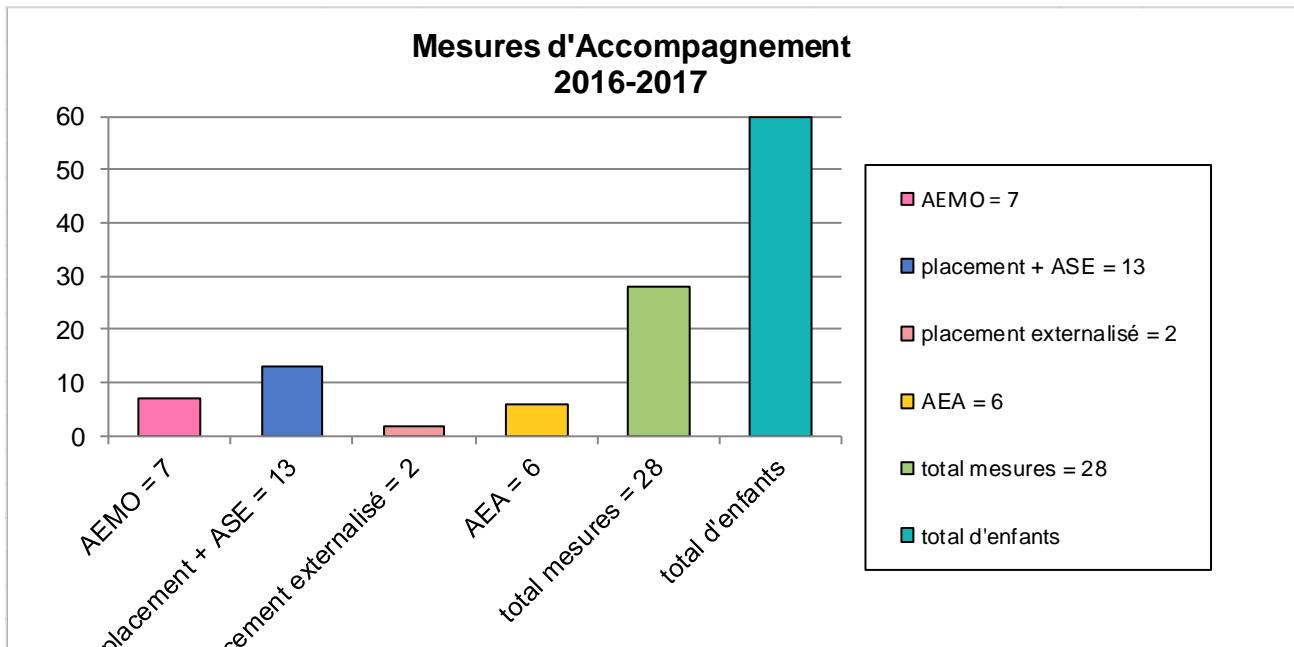
Nous avons également répertorié les situations dans lesquelles les parents plus à distance font des allers-retours irréguliers dans la vie de l'enfant, générant une insécurité affective pouvant perturber grandement ses liens aux autres. C'est ainsi que pour 11 enfants les pères, ou la mère dans un cas, alternent les moments de présence et des périodes d'absence (voire de disparition) auprès de leur enfant. Nous avons fait le choix de distinguer cette catégorie car elle nous semble plus importante qu'auparavant et avec des répercussions majeures. Avant, l'enfant savait si son parent était là ou non et pouvait se construire une histoire familiale, même autour d'un parent absent. Dans le cas présent, certains enfants ne savent plus s'ils peuvent espérer, compter ou non sur ce parent qui se trouve lui-même pris dans des difficultés personnelles entraînant un mouvement d'aller-retour assez troublant. Trouble également pour les équipes qui accompagnent ces enfants car il est difficile de construire une relation de confiance dans la durée avec des discontinuités importantes et des trous dans le suivi de leur enfant. Pour autant, c'est aussi notre travail d'associer ces parents, même s'ils n'ont parfois pas ou plus l'autorité parentale sur un plan légal, mais au nom de l'histoire singulière et originelle des enfants.

Parmi les nouveaux accueillis, sur 10 enfants, 5 sont issus de famille monoparentale, 3 ont leurs parents séparés et deux seulement vivent en famille avec leurs 2 parents. Dans ces 10 situations, pour 3 d'entre elles, l'un des parents est éloigné géographiquement ou empêché de voir son enfant et 2 où l'un des parents est absent ou présent par intermittence. Ces enfants nouvellement accueillis, avec des situations familiales plus complexes et souvent plus judiciarises, représentent une part grandissante des situations où nous devons innover pour, tout en préservant la sécurité de l'enfant, prendre en compte l'autorité parentale du parent distant.

Le repérage des modèles familiaux me semble primordial quant à l'ajustement forcément nécessaire du projet de l'enfant, qui doit prendre en compte la problématique familiale et également quant à mon intervention comme assistante sociale, dont la fonction principale est l'accompagnement des parents. Malgré des familles éclatées et des conflits conjugaux parfois extrêmes, nous tendons de plus en plus à réunir les parents autour du projet de leur enfant, au-delà des clivages parfois massifs entre l'homme et la femme. L'émergence, ces toutes dernières années, de ces problématiques judiciaires majeures (comme les mesures d'éloignement géographique) doit être prise en compte sans toutefois empêcher la mise en œuvre des lois garantissant la place centrale de l'usager au cœur des dispositifs et donc des parents des enfants accueillis au sein de notre ITEP.

L'absence réelle ou symbolique du père a, par ailleurs, de fortes répercussions sur le parcours et l'état psychique de l'enfant, notamment quant à ses capacités de concentration, d'acceptation des règles et de la Loi en général, de relations aux autres dans le cadre du collectif. L'adolescence vient en outre interroger de façon intensifiée les origines de chacun et cette question peut être cruciale dans certaines situations, notamment quand le secret ou le tabou a été à l'œuvre durant toutes les années d'enfance (père violent ou incarcéré par exemple). (cf. RA 2015/2016)

➤ Mesures d'accompagnement familial



Nous accueillons, cette année, une plus grande proportion d'enfants bénéficiant par ailleurs d'une mesure de protection de l'enfance. Cette augmentation est due notamment à l'accueil de nouveaux enfants ayant, pour 8 d'entre eux une mesure, soit de placement, soit d'aide éducative (sur 10 nouveaux). Les 2 enfants non concernés ont été d'ailleurs, à un moment, pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, avant l'admission en ITEP.

Nous voyons comme ces questions : prise en charge médico-sociale et problématiques relevant de la protection de l'enfance, sont proches et se rejoignent souvent quant aux difficultés rencontrées. Malgré tout, les réponses apportées sont très différentes. Là où une suppléance parentale peut se dessiner lors de placements, notre accompagnement, au contraire, permet de replacer le parent au cœur des décisions pour son enfant, autour du projet singulier qui est pensé pour lui. De même, la recherche de solutions alternatives à la saisine des instances de protection de l'enfance rassure les parents et les enfants qui ont davantage confiance pour parler des tensions familiales ; la crainte du jugement ou du contrôle s'estompe. Nous ne sommes pas à la même place, les enjeux sont différents et les parents se sentent certainement moins mis en cause, moins défaillants vis-à-vis de leur enfant. Ainsi, nous avons pu mettre en place, par exemple, pour certains enfants de l'ITEP, des séjours de mise à distance de chez eux (les week-ends et/ou vacances), permettant ainsi une respiration des tensions familiales et une mise au travail des relations parfois déséquilibrées ou trop fusionnelles à la maison. En effet, certains parents rencontrent des difficultés à sortir d'une relation horizontale avec leur enfant et, au contraire, se situent sur le même plan que lui, créant une confusion et une insécurité majeure. Cela ne pourra s'élaborer qu'au prix d'un travail important

d'allers-retours entre l'ITEP et la maison, chacun à sa place : l'éducateur auprès de l'enfant, l'assistante sociale ou le thérapeute auprès du parent, et par moment, la réunion de ces espaces pour une mise en commun.

Pour autant, l'intervention de l'aide sociale à l'enfance ou de la justice peut s'avérer par moment nécessaire, justement pour rappeler le cadre légal, dans certaines situations délicates, dérivant vers la délinquance par exemple pour certains adolescents. Ou encore, la mise en place de telles mesures peut nous permettre de nous appuyer sur un service tiers, en complémentarité de notre positionnement, avançant de concert dans la situation à l'aide d'outils et de moyens différenciés. Ainsi, le travail sur les loisirs durant les vacances, le travail d'entretiens familiaux à domicile, ou tout simplement la permanence du suivi, même en période de fermeture de l'établissement, peut s'avérer tout à fait nécessaire dans certains cas. Ce travail pourrait être, certes, en partie assuré par le service social de l'ITEP mais le temps de l'assistante sociale ne lui permet pas de suivre toutes les situations qui le nécessitent et le recours au droit commun ou aux structures présentes sur le territoire de la famille ne lui est pas possible. L'articulation avec les professionnels assurant les suivis extérieurs, antérieurs ou mis en place à notre demande, peut être très bénéfique quand le maillage opère un portage de la situation dans toutes ces dimensions : éducatives, environnementales et intimes.

Egalement, sur les sortants en juillet 2016, nous notons peu d'enfants suivis sur le plan éducatif, notamment car le fait de bénéficier d'une prise en charge en ITEP amortit une part des difficultés éducatives et donc atténue le besoin d'un accompagnement spécifique pour cela. Parmi eux, certains étaient arrivés jeunes à l'ITEP, profitant de tout un parcours dans le cadre de notre internat séquentiel notamment. Pour d'autres, les mesures, mises en place avant l'arrivée en ITEP, se sont progressivement interrompues suite à l'amélioration des troubles vécus en famille.

Peut-être avons-nous à nous interroger sur notre propension à vouloir prendre en charge ces questions nous-mêmes, évitant par moment la saisine des instances appropriées, sans mesurer tout à fait les effets à long terme de cette substitution.

Ainsi, au moment de l'entrée dans l'adolescence et/ou du départ de notre établissement, où la séparation, parfois sous la forme d'une rupture, est souvent l'enjeu de « revivances relationnelles » du passé, nous mesurons alors la nécessité d'une prise en charge protectrice spécifique pour des adolescents souvent aux prises avec une réalité du quartier ou de la famille qui peut être destructrice, malgré le travail mené.

Plusieurs enfants relèveraient certainement d'une mesure de protection de l'enfance sans la médiation que nous assurons au quotidien au sein de ces situations familiales.

Par ailleurs, nous avons tenté, l'an passé, de distinguer la situation familiale des enfants ayant par ailleurs des prises en charge dans le cadre de la protection de l'enfance. Ainsi, parmi les 13 enfants placés, 5 ont une famille monoparentale (une mère seule) et 7 ont des parents séparés. Egalement, seuls 2 enfants qui ont une mesure éducative ont leurs parents encore ensemble. Nous repérons souvent comme le conflit conjugal peut empiéter fortement sur la situation de leurs enfants ou tout du moins sur la situation de l'enfant accueilli en ITEP, qui peut centraliser les dysfonctionnements familiaux sur sa personne. Même si nous accompagnons l'enfant avant tout depuis le quotidien vécu dans l'établissement, sur son groupe de vie et dans son groupe classe, la dynamique familiale est souvent essentielle pour comprendre les répétitions à l'œuvre et les blocages éventuels. (cf. RA 2015/2016)

➤ [Evolution sur les dernières années :](#)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Aide Educative en Milieu Ouvert	15	18	7	9	9	10	5	7	5	6	7
Aide Educative Administrative	5		6	5	6	5	3	2	3	3	6
Foyer (+ placement externalisé)	9	12	15	14	14	11	12	9	8	8	9 + 2
Famille d'accueil	3	5	9	9	9	6	4	4	5	5	4

Après une légère diminution, il y a quelques années, des enfants bénéficiant d'un accompagnement par un service de protection de l'enfance, nous notons, depuis 5 ans, une relative stabilité du nombre de mesures pour les enfants que nous accompagnons, voire une légère augmentation cette année, du fait de ces enfants nouvellement accueillis dont 2 bénéficient de mesures de placement, 2 d'AEMO et 4 d'AEA.

Nous travaillons de plus en plus, par les liens étroits entretenus avec les professionnels assurant les accompagnements spécifiques, au maintien des mesures mises en place avant l'arrivée en ITEP. En effet, si, pour les enfants accueillis à la « Maison des Enfants » qui n'avaient pas de suivi éducatif au préalable nous tentons de travailler nous-mêmes ces questions qui pourraient en relever, pour ceux au contraire pour qui des mesures avaient été décidées antérieurement, nous œuvrons pour leur continuité tant que les nécessités familiales le commandent. En effet, souvent la prise en charge en internat séquentiel vient rapidement apaiser les tensions au domicile. Pour autant, nous sommes vigilants à ne pas arrêter trop vite le travail entamé et qui a permis de cheminer, entre autre, vers une prise en charge médico-sociale pour l'un des enfants présents. L'enfant accueilli en ITEP ne doit pas porter seul « la responsabilité » des difficultés familiales mais s'inscrit bien dans une trajectoire familiale, où la transmission parents-enfant, même silencieuse, peut engendrer des perturbations importantes quand la symbolisation n'est pas à l'œuvre. C'est dans ce contexte que le travail institutionnel autour de l'enfant nouvellement accueilli et le travail éducatif parental peuvent s'autoalimenter et se conjuguer pour alliance porteuse d'un étayage global renforcé. Cela demande une grande disponibilité auprès des parents et du professionnel assurant l'accompagnement, dans le cadre de liens réguliers et de rencontres ponctuelles pour partager sur le travail accompli et les points restant à approfondir.

Se pose régulièrement la question de notre présence lors des audiences ou Commissions Enfance décidant de la poursuite ou non de ces mesures. En effet, notre témoignage du quotidien de l'enfant au sein de notre institution, dans le vivre ensemble avec ses pairs, nous paraît primordial à intégrer aux rapports spécifiques rédigés dans le cadre de la protection de l'enfance.

Comme les années précédentes, les enfants que nous accompagnons ont souvent une pluralité de domiciles : foyer des parents (parfois séparés), accueil en structure sociale dans le cadre de la protection de l'enfance pour certains, accueil en séquentiel (notamment lieux de soin), accueil relais

sur des temps de week-end ou de vacances que nous mettons parfois en place pour certaines situations qui le nécessitent.

Ce qui semble faire repère pour les enfants est moins le « rassemblement » dans une seule institution (ce que peuvent parfois demander les parents pour une admission ou certains professionnels) que la continuité et le sens des prises en charge. Certains enfants, avec 4 ou 5 lieux de vie, restent ainsi très repérés car les prises en charge se sont mises en place progressivement, avec chacune une fonction précise pour l'enfant qui s'y retrouve et surtout parce que les différents lieux se rencontrent régulièrement et qu'une coordination permet d'assurer un maillage porteur.

A l'inverse, des enfants avec moins de lieux peuvent perdre pied quand l'arrêt d'une prise en charge ne correspond pas à une prise de relais par l'ITEP lors de sa mise en place. Par exemple, un soin en CATTP s'est interrompu à l'entrée en ITEP sans qu'un autre relais au niveau d'un soin institutionnel soit mis en œuvre. De même, plusieurs restitutions ou fins de mesure éducative ou judiciaire sont intervenues au moment de la demande d'ITEP alors que la prise en charge en structure médico-sociale ne saurait suppléer à un accueil dans le cadre de la protection de l'enfance. Bien que les accompagnements proposés soient parfois proches en terme de projet (aider au vivre ensemble) pour l'enfant, les places symboliques et les façons de faire demeurent différentes, notamment quant à la question de la « protection ». (cf. RA 2015/2016)

- **STATISTIQUE DES FLUX 2016-2017**

- **Flux des admissions rentrée 2016**

Nombre	Sexe	Age	Origine géographique Résidence enfants	Prise en charge antérieure
1	M	10 ans	Lyon 4	AVS + aménagement scolaire + CMP + AEA
2	M	10 ans	Lyon 9	déscolarisation partielle (AVS + CLIS) + SESSAD + AEMO
3	M	11 ans	Saint-Priest	déscolarisation (DEAT) + CMP + hospitalisation + AEA
4	M	8 ans	Vaulx-en-Velin	déscolarisation partielle (AVS) + HDJ + CMP + SAEE
5	M	10 ans	St Priest	déscolarisation partielle (AVS) + CMP + SITEP + AEA
6	M	10 ans	Caluire	aménagement scolaire + CMP+ Autre
7	M	11 ans	Vaulx-en-Velin	déscolarisation totale (DEAT Mobile) + CMP + AEA

➤ [Admissions en cours d'année \(novembre 2016 puis janvier 2017 après phase de préadmission\)](#)

Nombre	sexé	Age	Origine géographique	Prise en charge antérieure
8	M	8 ans	Lyon 5	aménagement scolaire + suivi psy + Foyer
9	M	10 ans	Bron	aménagement scolaire + soins hospitaliers + AEMO
10	M	11 ans	Lyon 2	DITEP MDE + CMP + AEMO

Comme en 2015, nous n'avons accueilli cette année que des garçons, nous faisant craindre une diminution de la mixité de notre population, pourtant essentielle au travail autour du vivre ensemble et de la différence des sexes. Heureusement, en 2017, 3 filles sont accueillies, ce qui reste une proportion bien inférieure sur un effectif de 60 enfants. Ainsi, en 2016/2017, il y a 7 filles et 43 garçons. Les filles sont réparties comme tel : 2 sur le groupe des grands, 2 et 3 sur deux autres groupes. Un groupe de vie n'est donc constitué qu'exclusivement de garçons.

Poursuite également de l'arrivée d'enfants majoritairement âgés de plus de 10 ans, souvent au moment où la question du passage au collège approche. Ces arrivées tardives par rapport à quelques années en arrière nous laissent moins de temps pour travailler avec ces enfants avant une orientation à 13-14 ans, souvent par nécessité d'âge plus que parce que nous avons effectué un cycle dans leur projet. Ces enfants de 10-11 ans arrivent souvent avec des difficultés accrues du fait de solutions intermédiaires insatisfaisantes avec, cette année, nombre de déscolarisations, partielles ou totales. Les parents tardent en effet souvent à mettre en œuvre la notification qu'ils ont reçu pour la scolarisation de leur enfant, après des démarches souvent ressenties comme imposées ou contraintes par les institutions (scolaires ou de soin), et pour lesquelles ils ont besoin de temps avant de se les approprier. Notre procédure d'admission s'inscrit également dans **ce cheminement** afin d'amener progressivement l'enfant et ses parents à déterminer avec nous quel serait le projet dont il a besoin. Les différents temps de rencontre, échelonnés entre janvier et juin, concourent à cette acceptation pour les parents, qui vivent souvent l'orientation en ITEP comme une absence de choix.

Trois admissions complémentaires, en novembre puis en janvier, viennent s'ajouter aux enfants admis à la rentrée 2016 du fait du départ, en cours d'année, de jeunes adolescents de chez nous : 2 vers « la Structure pour adolescents » et 1 vers un ITEP pour adolescents à tout petit effectif, avec lequel nous sommes en lien depuis peu de temps mais qui propose un projet d'accompagnement singulier qui convient bien à une partie des enfants que nous accompagnons.

Ces mouvements en cours d'année scolaire se généralisent depuis quelques années, provoquant des changements parfois compliqués à mettre en œuvre, notamment dans la classe d'accueil. Cette première classe de notre école publique, qui est souvent la porte d'entrée dans la scolarisation à l'école de « la Maison des Enfants », a un fonctionnement sécurisant et contenant, à petit effectif (8 enfants en principe qui travaillent en deux sous-groupes de 4 enfants), avec une alternance de temps de classe et de temps d'ateliers afin de couper les demi-journées parfois longues pour des enfants qui ne parvenaient pas à s'inscrire dans une scolarité ordinaire.

Cette classe, qui nécessite une sécurité et une constance rassurante pour les enfants nouvellement accueillis, ne peut alors se stabiliser dans la durée et nécessite des réaménagements perturbants pour des enfants perméables au changement. Mais cela fait dorénavant partie de nos contraintes et nécessite en cascade des changements de classe à tous les niveaux.

Afin de tempérer toutefois ces mouvements durant l'année scolaire, nous avons développé, depuis la rentrée de septembre 2016 notamment, une nouvelle façon de travailler avec ces enfants en attente d'admission. Nous organisons, pour les situations les plus critiques, (en risque de rupture complète ou orientées par les instances publiques telles que l'Inspection Académique ou l'Agence Régionale de Santé) un accompagnement dit de « **préadmission** ». Cette période, avant l'entrée effective dans notre établissement (en attente d'une orientation d'un plus grand), est l'occasion de rencontres multiples avec l'enfant et ses parents et les partenaires présents dont, en tout premier lieu, l'école qui accueille l'enfant. Nous tentons, dans ces rencontres, de comprendre ce qui fait blocage ou crise, d'apaiser les tensions afin de permettre de tenir le plus longtemps possible dans un maintien du temps scolaire, de rassurer les partenaires sur une prise en charge spécialisée à terme. Nous sommes ainsi intervenus en amont de tout accueil pour 4 enfants cette année, dont 3 au final ont été accueillis en interne : l'un en janvier 2017, les deux autres, en juin et octobre 2017. Le quatrième enfant a été réorienté vers un ITEP pour adolescents, du fait de son âge (12 ans à l'issue de notre accompagnement). Nous avons été sollicités également pour deux autres enfants, pour lesquels nous avons rencontré les familles et participé à des rencontres sur leur lieu de scolarité. Cela a finalement abouti à une réorientation vers des prises en charge complémentaires (soins et SESSAD).

Nous avons pu constater combien ces suivis, avant l'arrivée des enfants au sein de notre institution, avaient permis une mise au travail bien en amont, au service du projet de l'enfant une fois accueilli. Toutefois, ils génèrent un travail important non pris en compte officiellement par nos tutelles avant l'entrée effective, et pourraient se multiplier de façon importante face aux demandes croissantes des parents en cours d'année, au fur et à mesure qu'ils reçoivent les notifications par la MDPH. Cela nécessite un véritable travail de discernement dans les nombreuses demandes qui nous parviennent pour déterminer celles qui semblent prioritaires par rapport à l'ensemble des demandes.

➤ Flux des sorties 2017

Orientations prévues et réalisées

Nombre	Sexe	Age	Origine géographique	Durée de séjour	Orientation et prise en charge
1	F	14 ans	Vénissieux	7 ans	Structure pour Adolescents MDE + SEGPA + CMPP
2	M	13 ans	Lyon 8	3 ans	SEGPA + Demande relais Protection Enfance
3	M	13 ans	Tassin	6 ans	ITEP pour Adolescents
4	M	13 ans	Ecully	5 ans	ITEP pour Adolescents + poursuite HDJ
5	M	14 ans	Villeurbanne	6 ans	Structure pour Adolescents de la MDE + SEGPA
6	M	14 ans	Lyon 8	7 ans	ITEP pour Adolescents
7	M	14 ans	Vaugneray	3 ans	DITEP autre département + SEGPA + SAEE
8	M	14 ans	Meyzieu	3 ans	Structure pour Ados MDE+ SEGPA + placement
9	F	14 ans	Beaujolais	3 ans	Structure pour Adolescents de la MDE + SEGPA
10	M	14 ans	Vénissieux	4 ans	Structure pour Adolescents de la MDE + SEGPA

Départs en cours d'année (septembre/novembre 2017)

Nombre	Sexe	Age	Origine géographique	Durée de Séjour	Orientation ou Prise en charge
11	M	14 ans	Tassin	8 ans	ITEP pour Adolescents
12	M	11 ans	Bron	1 an	Départ décidé par les parents / AEMO / arrêt CMP
13	M	14 ans	Lyon 5	5 ans	Structure pour Adolescents de la MDE + Cl. Ext. MDE
14	M	14 ans	Lyon 9	3 ans	ITEP pour Adolescents
15	M	13 ans	Saint-Fons	5 ans	Absentéisme = signalement Protection Enfance

Cette année, nous constatons une grande disparité des durées d'accompagnement au moment du départ des adolescents. En effet, nous avons encore quelques enfants qui ont été accueillis à l'époque à l'âge de 6 ou 7 ans, et ont connu un parcours chez nous jusqu'à leur adolescence, moment de leur projet d'orientation, après 6 ou 7 années d'accompagnement. Mais nous avons également les nouveaux profils qui se généralisent : les enfants accueillis à 10 ou 11 ans, en limite d'agrément chez nous, avec lesquels nous avons travaillé à une reprise de scolarité ordinaire quand cela était possible afin de permettre une orientation la plus tardive possible, à 14 ans, dans notre structure pour adolescents. Pour les autres, une orientation en ITEP adolescents plus traditionnel a été acheminée. Nous pensons à l'avenir que ces orientations après un parcours plus court vont se généraliser, sauf si la tendance à des arrivées tardives s'atténue et le retour des jeunes enfants s'opère. Hélas, nous avons constaté cette année du fait de plusieurs enfants qui n'ont pu être accueillis faute de place, que l'engorgement récent des ITEP enfants participait à l'âge plus tardif de l'accueil des enfants.

Après seulement 10 départs en 2016, nous constatons, cette année en 2017, finalement une quinzaine de départs, avec les 5 qui ont pu être acheminés durant l'automne. Cela est dû évidemment à notre pyramide des âges qui s'était beaucoup élargie pour les 14 ans. En effet, en 2017, 13 enfants ont eu 14 ans, arrivant en limite d'agrément chez nous (14 ans en internat ou 15 ans en externat), 15 enfants ont eu 13 ans, 18 sont dans l'année de leur 12 ans, ouvrant les portes d'une réorientation possible en ITEP pour adolescents. Nous poursuivons toutefois, dans la majorité des situations, un accompagnement qui se prolonge durant les premières années d'adolescence. Nous estimons en effet souvent être les mieux placés pour accompagner ce passage délicat à l'adolescence. Malgré les difficultés, parfois, pour les ITEP pour adolescents à accueillir les jeunes à 14 ou 15 ans, nous estimons souvent nécessaire d'être présents au moment où les premiers éclats de l'adolescence apparaissent afin d'y répondre au nom de notre lien durant toutes ces années d'accompagnement. L'arrivée d'enfants à partir de 11 ans modifie cette confiance acquise par le passé mais repousse tout autant l'âge de départ, du fait d'un temps minimum nécessaire pour pouvoir mener à bien les projets pensés pour aider ces enfants.

➤ [Flux des admissions - rentrée août 2017 \(+ mai 2017 pour l'une, octobre et novembre pour trois autres\)](#)

Nombre	Sexe	Age	Origine géographique Résidence enfants	Prise en charge antérieure
1	F	12 ans	Craponne	ULIS + CMP + Orthophoniste + AEMO
2	M	10 ans	Oullins	Foyer + suivi ASE + suivi thérapeutique + aménagement scolaire
3	M	10 ans	Lyon 8	déscolarisation partielle + CMP + dispositif Pré Adm° MDE
4	M	10 ans	Lyon 8	déscolarisation partielle + DEAT + IP
5	M	11 ans	Villeurbanne	déscolarisation partielle + AEMO
6	M	10 ans	Lyon 8	déscolarisation partielle + CMP + RAFT + Orthophoniste + AEMO
7	M	11 ans	Vénissieux	SESSAD
8	M	11 ans	Lyon 9	CMP + AEA
9	M	9 ans	Lyon 9	déscolarisation partielle + SESSAD + suivi pédopsychiatre + AEA
10	F	8 ans	Lyon 5	déscolarisation partielle + CMP + orthophoniste + AEMO
11	M	11 ans	Vénissieux	déscolarisation partielle + SESSAD
12	F	8 ans	Ecully	Hôpital St Cyr + Foyer + ASE
13	M	8 ans	Oullins	Foyer + ASE
14	M	10 ans	Saint-Fons	déscolarisation partielle + CMP + AEA

Cette rentrée de septembre a donc permis d'accueillir à nouveau des filles, après 2 années exclusivement d'admissions de garçons. Egalement, retour de quelques enfants plus jeunes (entre 8 et 10 ans), mais seuls 4 enfants sur 14 nouveaux ont ainsi moins de 10 ans. Cela représente donc une proportion encore forte de 11 ans et + nouvellement accueillis. Leurs parents nous sollicitent souvent au moment où l'entrée au collège se profile et où, malgré les aménagements mis en place (AVS ou SESSAD notamment), leur enfant ne peut rejoindre le collège sans craindre d'y être perdu.

Par ailleurs, nous notons l'arrivée de plus en plus d'enfants déscolarisés partiellement et de situations ayant fait l'objet d'Information Préoccupante notamment de la part des écoles, donnant un caractère particulier aux demandes d'ITEP. En effet, les parents ne sont pas vraiment libres de choisir l'orientation qu'ils souhaiteraient pour leur enfant car contraints par ces mesures qui influencent fortement leur décision. A nouveau, les frontières entre médico-social et protection de l'enfance se rejoignent et la confusion pour certains parents nécessite parfois un travail important d'explication et de réassurance sur notre rôle en tant qu'ITEP, même avec de l'internat séquentiel.

Le travail d'admission de plus en plus en profondeur qui apparaissait l'an passé, pour permettre de dégager les futurs axes du projet dès les premières rencontres, se confirme. Plusieurs situations, en 2017, nous ont demandé de nous décentrer de notre procédure habituelle, afin d'accueillir la singularité de situations extrêmement tendues et de faire travailler le refus de la part d'enfants traumatisés ou très à distance des parcours scolaires. La multiplication des rencontres préalables, la mise en réseau avant même l'accueil des enfants semblent de plus en plus devoir être la règle pour les prochains accueils. Le travail avec ces parents également contraints, qui ne se retrouvent pas forcément dans la décision d'orientation en ITEP mais qui disent ne pas avoir le choix, nécessite également davantage de temps et une prise en compte différenciée de leurs attentes, au risque que leur enfant ne puisse réellement bénéficier du projet que nous leur proposons. Nous n'avons pas toujours la possibilité de prendre ce temps-là, pourtant ô combien nécessaire, avant l'arrivée des enfants, et c'est souvent dans les premiers mois d'accueil que les tensions antérieures rejaillissent et permettent de mettre au travail ce qui a fait exclusion du milieu ordinaire par le passé.

Nous aurons certainement à réfléchir spécifiquement à ces demandes particulières qui exigent d'être entendues et travaillées de façon singulière, en équipe pluridisciplinaire.

• La dimension culturelle à l'œuvre.

A l'ITEP « La Maison des enfants » l'ouverture culturelle en tant que support à l'intégration sociale. Cette dimension est soutenue de manière très dynamique par l'ensemble des professionnels sous l'égide de Monsieur AUTIN, chef de service éducatif.

« La Maison des Enfants » a été retenue comme lieu d'accueil dans le cadre du Festival Jazz Cours et Jardins, lequel a ouvert sa programmation au-delà des seuls arrondissements lyonnais sur les communes respectivement d'Oullins et de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Le vendredi 2 juin, de 18 h 30 à 21 h, deux formations se sont produites :

- Michel FERNANDEZ QUARTET : saxophone, piano, contrebasse, batterie,
- Julia KADEL TRIO : piano, contrebasse, batterie.

Environ une centaine de personnes sont venues découvrir ces artistes déjà renommés sur la scène internationale du jazz. Des enfants de l'ITEP étaient présents, accompagnés par leurs parents, des jeunes adultes de la Résidence Line Thévenin ainsi que des adultes de la résidence d'accueil du Tremplin de Saint-Genis-Laval, structure relevant de l'association ALGED.

Le président et le directeur artistique du Festival, Monsieur François DUMONT D'AYOT, enchanté par la beauté du parc de l'établissement et la qualité acoustique de notre amphithéâtre de verdure, nous a indiqué son souhait d'un nouveau partenariat pour la nouvelle édition 2018 du festival.

- **Des ateliers pour les enfants : la ferme, l'écriture et la plongée.**

Il est essentiel pour les enfants et adolescents de trouver de nouveaux modes d'expression et de réalisation qui leur permettent de progresser. Les différents ateliers que nous leur proposons sont des méthodes actives qui permettent d'allier des tâches qui font sens, apprentissage et enseignement.

➤ **La ferme :**

ce dispositif d'accueil et d'accompagnement psycho-éducatif est né d'une rencontre entre deux professionnels, Monsieur Laurent IGNACIO, psychologue clinicien et Monsieur Julien HERY, éducateur technique, inspiré des expériences et des formations puis de la rencontre du projet de la ferme des Servanières : un espace d'accueil et un accompagnement psycho éducatif autour des médiations du végétal (jardins pédagogiques, thérapeutiques), de l'animal (chèvres, brebis, ânes, poules, etc.), de l'humain et du vivre et faire ensemble (cuisine, repas, travail collectif, polyvalences, échanges de compétences, ..).

Le but est de créer un dispositif d'accueil et d'accompagnement équilibré entre les différents concepts et la vie de l'ITEP. Il s'agit :

- d'un principe de libre adhésion pour les personnes accueillies et d'une volonté de participer aux différentes activités ;
- d'amener les enfants en difficultés sociales et/ou psychologiques dans un espace naturel où ils n'ont pas l'habitude d'évoluer ;
- d'aller vers et de se déplacer dans les structures comme le projet de l'ITEP « La Maison des Enfants » d'Oullins.

➤ **L'écriture :**

Il s'agit de deux ateliers d'écriture hebdomadaires, articulés avec deux classes de l'ITEP « La Maison des Enfants » ; cette médiation est très aidante pour les enfants en difficultés d'écriture ;

Exemple de réalisation : une histoire a été imaginée et écrite par les enfants, puis illustrée et mise en scène par les élèves de la Cité de la Création à Oullins pour réaliser une fresque de notre amphithéâtre de verdure.

➤ **La plongée :**

Cette activité, très porteuse pour de nombreux enfants et adolescents qui trouvent là une médiation qui leur permet de réaliser et de soutenir un épanouissement personnel qui a des conséquences sur leur réinvestissement scolaire et social. Il est à noter que la plongée permet une certification fédérale d'aptitude.

- **Les camps d'été, une source d'exploration pour les enfants et adolescents de l'ITEP.**

Ces séjours, pour un lieu d'accueil différent à distance de l'établissement, doivent permettre à l'expérience l'émergence d'une autre dynamique relationnelle adultes/enfants en dehors du fonctionnement institutionnel habituel.

Il s'agit d'offrir à un moment particulier, pour ces groupes d'enfants, la possibilité d'une nouvelle dynamique des interrelations. Ce qui va être alors institué va pouvoir servir de référence, ouvrir des perspectives et donner un sens à des échanges qui ne sont peut-être possibles que grâce à cette distance du lieu de l'institution.

- « La Structure pour Adolescents »

Modalités d'accompagnement

Cette année, de nombreuses admissions sont issues de « la Maison des Enfants ». Cela a permis à l'ensemble de l'ITEP de s'adapter aux changements de prise en charge des enfants au niveau des plus jeunes et également d'anticiper le passage en SESSAD.

Le soin est toujours très prégnant sur la structure. Autant que possible, des rendez-vous individuels avec les psychologues, Monsieur QUERE et Monsieur AIMO ALESSI et la médecin psychiatre, Docteur COLLET, sont mis en place.

La qualité de cet accompagnement et la capacité d'accompagnement nous ont permis d'accueillir des adolescents en situations de grandes difficultés psychiques tout en entretenant un lien étroit avec les lieux de soins extérieurs.

Pour les majeurs, nous poursuivons notre partenariat avec la résidence Meyrieux d'Habitat et Humanisme dans la perspective de travailler leur passage vers une vie autonome en appartement.

Nous avons, avec une petite villa maintenant bien aménagée, une possibilité d'accueil de jeunes majeurs en semi-autonomie, ce qui nous permet de proposer une étape intermédiaire à des majeurs qui ont besoin d'indépendance mais qui ne se sentent pas capables de tenir en appartement seuls.

Nous sommes, par ailleurs, constamment en recherche de partenaires au niveau des entreprises (entreprises d'insertion, des lieux de formation et d'hébergement) afin de construire au mieux l'autonomie des jeunes majeurs qui sortent de la structure et ainsi prévenir les phénomènes de rupture.

Nous tentons également de créer un réseau d'anciens de la structure par l'intermédiaire d'un buffet des anciens qui se tient deux fois par an. Ce réseau servirait à se rendre compte de la suite de leur parcours de vie mais également de leur proposer d'agir pour les jeunes de l'ITEP dans des propositions de stage, des échanges sur leurs expériences, etc.

Personnel

Nous constatons la richesse d'une équipe interdisciplinaire stable, gage d'une pratique qui repose sur une longue expérience institutionnelle.

- **Effectifs permanents :**

- **« La Maison des Enfants » :**

56 professionnels pour 43,84 ETP + 6 stagiaires éducateurs et psychologues + un moniteur éducateur en formation en contrat de professionnalisation jusqu'en juillet 2017 qui a été embauché suite à la réussite de son diplôme.

- **« La Structure pour Adolescents » :**

20 professionnels pour 13,9 ETP + 2 stagiaires éducateurs et psychologues + un éducateur spécialisé en formation en contrat de professionnalisation jusqu'en juillet 2017 (réussite du diplôme).

Comme chaque année, nous continuons notre politique de formation en lien avec l'ARFRIPS et l'Institut St Laurent, notamment, par l'accueil de stagiaires. En 2017, trois stagiaires éducateurs spécialisés ont été accompagnés, dont un en cours d'emploi ; les deux qui étaient en dernière année ont eu leur diplôme en fin d'année.

Certain(e)s éducateurs (trices) ont décidé de changer de lieu de travail ; nous saluons notamment le travail de qualité de Madame FROMAIN qui est partie en juillet 2017, et nous avons accueillis une nouvelle éducatrice, Madame MESSAGER qui avait auparavant réalisé un stage long dans le cadre de sa formation.

Les personnels de l'Education Nationale : 6 professeurs des écoles dont 0,5 ETP de coordinatrice d'unité d'enseignement – 3 classes sont externalisées (2 de collège – 1 de primaire).

- **Formations effectuées :**

Le Budget Formation Annuel (7 032 euros en 2017 pour 78 salariés + 22 CDD) ne permet de couvrir que les dépenses de transports et d'hébergement (repas et TCL) des salariés en formations individuelles financées sur des fonds autres que le BFA :

- 1 DEME en contrat de professionnalisation (diplôme réussi) ;
- 1 DEES en contrat de professionnalisation (diplôme réussi) ;
- 1 CAFERUIS (diplôme réussi).

Faits marquants de l'année, bilans

Nous menons depuis plusieurs années dans le cadre de l'ITEP « La Maison des Enfants » un travail de coordination très étroit entre l'équipe enseignante et les équipes éducatives et thérapeutiques résolument ouvert sur l'extérieur. Nous nous appuyons sur le décret de 2005 qui précise que les ITEP « préparent l'accueil des intéressés en écoles et établissements scolaires, dans des dispositifs adaptés et favorisent l'inclusion de leurs élèves. » Extrait de l'article D312-592 du décret 2005-11 du 6 janvier 2005.

Ce travail interdisciplinaire se trouve impulsé grâce à la coordination, réalisée au plus près du quotidien, entre Madame CORIGLIANO, coordinatrice de notre unité d'enseignement et Monsieur AUTIN, chef de service éducatif. La confiance engagée a permis d'entreprendre nombre d'actions vers l'extérieur. Cette dynamique de travail s'est concrétisée par de nombreux partenariats permettant l'intégration scolaire partielle, puis complète, d'environ la moitié de l'effectif des enfants accueillis ; soit 30 sur 60, en deux Unités d'Enseignement Externalisée primaire puis collège et de 10 intégrations individuelles.

Comme annoncé en introduction, nous avons ouvert en cette année scolaire une troisième Unité d'Enseignement Externalisée, située au Collège Paul d'Aubarède à Saint-Genis-Laval.

Au niveau de « La Structure pour Adolescents » un travail conséquent s'entreprend pour aider les adolescents dans leurs démarches vers le monde professionnel.

Nous développerons la dynamique à l'œuvre dans le cadre des ateliers techniques qui permet la réalisation d'un nombre croissant de chantiers. Patrick LAROCHE, chef de service, promeut cette orientation porteuse de sens pour les adolescents que nous accompagnons.

- **L'ouverture d'une troisième Unité d'Enseignement Externalisée**

Nous avons ouvert en cette année scolaire une troisième Unité d'Enseignement Externalisée, située au Collège Paul d'Aubarède à Saint-Genis-Laval.

Au terme de plusieurs années de fonctionnement, le bilan que nous faisons de l'existence de nos deux Unités d'Enseignement Externalisées, créées en 2008 et 2012, est globalement très positif ; tout d'abord, dans le soutien apporté aux enfants et adolescents concernés afin qu'ils puissent trouver une réinscription progressive en milieu ordinaire, ensuite, dans le travail de collaboration mené au niveau des groupes scolaires et collèges concernés.

Au fil des années, les échanges entre professionnels de l'ITEP qui interviennent auprès de l'enseignement des deux Unités d'Enseignement Externalisées et les enseignants de l'école et du collège ont permis de créer des liens de confiance. Ces liens ont pu être force d'appui pour mener des actions de prévention auprès d'enfants et adolescents en difficulté et ainsi éviter des situations de rupture.

➤ **Présentation générale et public concerné**

Une « Unité d'Enseignement Externalisée » est un dispositif de scolarisation en classe délocalisée. Elle est constituée d'enfants de l'ITEP, encore en grandes difficultés scolaires mais ayant socialement progressé, et se situe dans un groupe scolaire du primaire ou dans un collège ordinaire proche de la circonscription.

Certains de nos élèves, au bout d'un temps de scolarisation à l'interne, dans l'Unité d'Enseignement, commencent à accéder plus régulièrement aux apprentissages et leurs difficultés psychologiques perturbent moins leur socialisation.

Néanmoins, ces élèves présentent parfois un décalage important de niveau scolaire avec les élèves de leur classe d'âge. De plus, ces élèves associent souvent l'école « ordinaire » à un sentiment fort d'échec scolaire. Ceci peut rendre difficile la scolarisation externe, même accompagnée par l'ITEP.

Cependant, ces élèves fournissent souvent des efforts importants qui peuvent être entravés par d'autres élèves présentant d'intenses troubles.

Le projet de ce dispositif est donc d'offrir à ces élèves un lieu de scolarisation, soit le collège, dans lequel ils puissent retrouver un sentiment de réussite et où leurs efforts seraient valorisés.

Ce dispositif concerne des élèves de 12 à 14 ans ayant déjà effectué un temps conséquent (au moins 6 mois) de scolarisation dans l'Unité d'Enseignement, qui se sont montrés capables d'une attitude sociale adaptable à un collège et qui ont retrouvé de l'appétence scolaire. Ils sont en capacité de devenir collégiens.

Ces adolescents tiennent là des points d'appui qui vont leur permettre de poursuivre une scolarité, préparer un choix professionnel et intégrer un ITEP pour adolescent du département, ou poursuivre une prise en charge à « la Structure pour Adolescent » propre à l'établissement.

- **« La structure pour Adolescents » et le développement des chantiers techniques.**

Les ateliers techniques, cuisine, plomberie, ont permis la réalisation de plusieurs chantiers. Nous avons réalisé plusieurs prestations importantes dans d'autres services de la Sauvegarde 69 : le buffet de présentation du SPEMO (150 personnes), le repas de fin d'année au Foyer « Le Reynard » (100 personnes). Et nous avons toujours un partenariat régulier avec l'association l'APAJH pour des interventions de plateaux repas et d'aménagement de locaux.

Les jeunes participent à ces chantiers et l'argent récolté sert à financer des projets de camps. Les majeurs se sont, par exemple, investis dans ces chantiers et ont pu financer un projet qui date de deux ans : aller à Rome. Ce voyage devra se réaliser début 2018.

Cette dimension technique est très importante à préserver et à entretenir, c'est un atout dans la capacité d'accueil au sein de la Structure.

Nous entretenons également toujours un partenariat étroit avec les établissements scolaires, lycées, collèges, CFA et les organismes prenant le relais en cas de rupture de parcours scolaire (Mission Locale, MLDS, etc.).

Malgré les difficultés, certains jeunes réussissent scolairement ; une a obtenu un CAP en boulangerie, en apprentissage, un autre entre en bac pro gestion. Nous notons à ce que les formules en apprentissage ou cours d'emploi correspondent mieux à nos adolescents.

- **Travail en cours et à venir pour répondre aux attentes des adolescents**

En interne, continuer les rencontres spécifiques pour les jeunes majeurs (repas avec les professionnels, camps spécifiques,

- augmenter notre possibilité d'accompagnement individualisé dans le soutien scolaire,
- nous sommes en recherche constante d'autres lieux offrant des alternatives de formations plus adaptées (MFR, DIMA, apprentissage, contrat de professionnalisation). En effet, nous constatons à quel point les adolescents accueillis ont du mal à tenir dans le circuit classique de l'Education Nationale,

- entretenir le partenariat et notre rôle de pôle ressource en intervenant plus dans les collèges ou lycées environnants.

Démarche d'évaluation

• « La Maison des Enfants » et « La Structure pour Adolescents »

L'évaluation interne a donné lieu à un travail entrepris sur plusieurs années qui s'est appuyé sur une dynamique d'appropriation par l'ensemble des équipes. La grande réactivité des professionnels de « La Maison des Enfants », qui travaillent au plus près des attentes des enfants et des adolescents que nous recevons, a permis depuis nombre d'années une évolution constante de l'établissement ainsi que la réalisation de projets innovants. Le rapport d'évaluation externe réalisé les 5 et 6 juin 2013 par le Cabinet ABAQ témoigne de cette dynamique à l'œuvre au niveau institutionnel.

Nous avons rencontré les évaluateurs externes, Messieurs Ludovic DOS SANTOS et Yannick MOREDDU. Les appréciations sont globalement positives. En voici les principaux éléments positifs et axes d'amélioration.

Les points forts :

- existence d'une cohérence importante entre les problématiques des usagers et les activités et modalités d'accueil qui sont proposées par l'établissement,
- des protocoles formalisés d'événements graves (1^{er} soins, fugues, maltraitance et abus sexuels ...),
- des réunions permettant la transmission d'information et cohérence de l'accompagnement,
- démarches d'analyse des pratiques proposées à tous les professionnels et selon une fréquence correspondant aux besoins ; un intervenant différent pour chaque groupe de travail,
- dispositif d'insertion développé : avec temps de scolarisation partagée, classe externalisée, et nombre important d'usagers en scolarité extérieure,
- cadre de vie adapté à la prise en charge,
- souci de recueil des besoins et attentes de l'usager, souvent, et de la famille, parfois,
- importance accordée à la parole de l'enfant à différents moments de la prise en charge dans l'espace institutionnel.

Les lignes d'amélioration :

- actuellement, le projet pour l'enfant et l'adolescent est soutenu d'une singularité au cas par cas. Reprendre le projet d'établissement pour une appropriation par l'ensemble des professionnels, comme outil de référence,
- amélioration des locaux, pour certains, vétustes,
- formaliser la procédure d'élaboration d'un projet individualisé,
- développer la traçabilité de l'accompagnement quotidien dans le dossier de l'usager,

- mettre en place une enquête de satisfaction à destination des usagers/représentants légaux de façon régulière et suivie dans le temps pour en dégager des axes d'amélioration.

Dans cette perspective, nous travaillons à l'actualisation du projet d'établissement. Nous mettons en perspective l'élaboration de la stratégie régionale ITEP en Rhône Alpes dans la perspective d'un dispositif intégré, pour laquelle nous sommes force de proposition et d'innovation.

- **La réécriture du projet d'établissement**

L'évolution du projet d'établissement intègre les nécessaires évolutions liées à la mise en place du dispositif des ITEP, à l'échelle du département et de la région.

Pour ce faire, nous avons fait appel à Monsieur Stéphane PAWLOFF, formateur clinicien, avec lequel nous entamons un processus de formation, mené *in situ* de septembre 2017 à juillet 2018 ; intitulé de la formation : « Soutenir la construction subjective des enfants et des adolescents accueillis à « la Maison des Enfants » à l'époque de la « désinstitutionnalisation ». Accompagnement à la réécriture du projet d'établissement.

- **Une pratique institutionnelle en évolution**

Une histoire dans laquelle s'inscrivent une identité institutionnelle et une pratique, que nous pouvons nommer savoirs *y faire avec* en co-invention avec les enfants et adolescents appelés à leur position de sujet.

L'ITEP « La Maison des Enfants », par son expérience au fil des ans, a acquis une pratique efficace qui permet l'accueil d'enfants et d'adolescents présentant un large éventail en termes de troubles et de difficultés.

L'originalité de l'établissement est fondée sur une absence de nomenclature enfermant l'enfant et/ou l'adolescent dans un diagnostic. Dès lors, celui-ci reconnu en tant que sujet voit augmenter ses capacités d'évolution. Un autre bénéfice est d'éviter, au mieux, les effets de filière.

Voici comment Stéphane PAWLOFF propose de nous accompagner dans la réécriture du projet d'établissement : « Le premier objet du travail proposé ici concerne ce que nous proposons de nommer les savoirs *y faire avec* des professionnels. En effet, étant donné les « troubles » des enfants accueillis à « la Maison des Enfants », les aléas de leur structuration psychique et sociale et/ou les spécificités de leur biographie et de leur famille, accompagner ces enfants au quotidien dans les missions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques propres aux ITEP de manière à ce que chaque enfant ou adolescent puisse se faire sujet de son existence, exigeant de la part des professionnels des savoirs (*y faire avec*) avec les effets de ces troubles, de ces aléas et de ces spécificités. Ces « savoirs *y faire avec* » sont d'une autre nature que les dites compétences des référentiels professionnels mais relèvent bel et bien des professionalités spécialisées en y occupant une fonction fondamentale. Enfin, « ces savoirs *y faire avec* » supposent de créer les conditions pour que chaque professionnel co-invente des moments de liens, des manières de faire, ..., qui puissent faire fonction de point d'appui – thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques - pour les enfants qu'ils accompagnent. »

Démarche qualité – amélioration continue

• Mise en sécurité et conformité des bâtis en 2017

Nous avons signé, le 15 décembre 2016, une nouvelle convention de mise à disposition par la CAF du Rhône, des bâtiments et du parc de « la Maison des Enfants ».

Cet accord, conclu pour une durée de 15 ans, prévoit que l'ensemble des travaux de mise en sécurité, d'adaptabilité, et de conformité avec la législation en vigueur soient menés par la Sauvegarde 69 en lien avec les autorités de contrôle et financeurs.

Nous avons entrepris, en 2017, les travaux de mises aux normes et de sécurité suivants :

- extérieurs : élagages d'arbres + remplacement trappe accès compteur d'eau + remblaiement sous mur écroulé : 6,25 K€ ;
- changement et automatisation du portail / gestion des accès : 16.2 K€ ;
- mise aux normes plomberie / chaufferies : 4,8 K€ ;
- mise aux normes maçonnerie / toiture : 15,32 K€ ;
- mise aux normes menuiserie / sécurité incendie : 5,1 K€ ;
- mise aux normes électriques : 4,4 K€.

Projets et réflexions en cours

Progressivement, nous mettons en action la décision de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes qui met en action le déploiement du dispositif ITEP à l'échelle régionale, en se référant au décret 2017-620 du 26 avril 2017 introduisant, dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), l'article D312-59-3-1 offrant aux ITEP et SESSAD la possibilité d'une organisation en dispositif intégré.

Les termes « dispositif ITEP » caractérisent le fonctionnement en dispositif intégré des ITEP et des SESSAD. Ce mode de fonctionnement doit nous permettre d'apporter aux enfants et adolescents que nous accueillons de la modularité et de la fluidité en fonction de leur évolution dans leur mode d'accompagnement au quotidien.

Il s'agit de promouvoir une logique de parcours en lien avec un projet au plus près des attentes des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs que nous accompagnons. En ce sens, l'ITEP « La Maison des Enfants » doit réduire de 10 places l'internat et redéployer celles-ci en places de SESSAD.

• La mise en œuvre d'une évolution structurelle : le DITEP

Le fonctionnement en dispositif intégré vise à faciliter les passages des enfants et des jeunes entre les modalités d'accompagnement proposées par les ITEP et les SESSAD. Ainsi, la MD MPH notifie en « dispositif ITEP » et l'établissement ou le service accueillant l'enfant ou le jeune peut, ensuite, procéder à des changements de modalités d'accompagnement sans nouvelle notification de la

commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), sous certaines conditions. Une souplesse est également rendue possible pour les changements de modalités de scolarisation.

Il s'agit de permettre une meilleure fluidité des parcours des enfants et des jeunes accompagnés au sein du dispositif et ainsi, une meilleure adaptation de la prise en charge à leurs attentes.

A l'échelle du département, nous avons travaillé activement avec nos différents partenaires, représentants - ITEP et SESSAD - Education Nationale – Protection de l'Enfance – Métropole - PJJ – psychiatrie infanto juvénile, afin de mettre en place une meilleure coordination entre les institutions pour accueillir et accompagner les situations complexes. Notre volonté est d'éviter, lors de moments de crise, des situations de rupture. Ces ruptures sont toujours préjudiciables car elles renforcent un sentiment d'abandon et enferment un peu plus le sujet dans une spirale d'échec.

Au niveau de l'établissement, en interne, nous menons une réflexion institutionnelle portant sur le projet d'établissement et visant à intégrer ces éléments dans le cadre de l'évolution de l'établissement en dispositif ITEP, en travaillant à l'ouverture d'un SESSAD ainsi que l'Espace Relais.

- **L'Espace Relais en tant que lieu support pour garantir la sécurité du collectif et la poursuite de la prise en charge.**

Dans ce sens, il est fondamental de mettre en place des lieux relais qui vont permettre une mise à distance provisoire de l'enfant ou de l'adolescent qui, du fait de ses troubles qu'il met au travail, n'arrive plus à vivre en harmonie avec les autres. Une mise à distance peut être bénéfique, avec une aide éducative et soignante, pour élaborer avec lui le sens de ce dans quoi il est pris. Tout l'enjeu d'un retour possible dans l'établissement est de lui permettre d'échapper à l'emprise simpliste qui consiste à correspondre à l'exclusion en termes d'identité. S'arc bouter sur la position du rejet/refus c'est s'exclure du lien aux autres et essayer d'éviter la souffrance qui conduit à la demande d'aide ; c'est, en définitive, s'enfermer dans une position du « moi tout seul ».

Concrètement, nous organisons une mise à distance de l'enfant ou de l'adolescent des différents lieux d'inscription : école, groupe de vie, famille.

Dans ce sens, nous avons développé un réseau de lieux d'accueil permettant des prises en charge relais comprenant les week-ends, ainsi que les vacances scolaires. Nous assurons, ainsi, la continuité de la prise en charge, évitant l'aggravation de la crise qui ferait rupture avec le lieu tutélaire : parents ou placement ASE ainsi qu'avec le lieu d'inscription sociale : l'école, l'ITEP.

Nous passons convention avec des structures reconnues en tant que lieu de vie agréé tel l'Accueil Paysans ou bénéficiant d'un agrément Jeunesse et Sport. Ces lieux, dont nous connaissons les responsables, permettent un accueil à distance de l'établissement ou de la famille d'un enfant ou d'un adolescent durant un temps déterminé. Ces séjours donnent lieu, toujours et à chaque fois, à une préparation approfondie avec l'enfant, ses parents et les différents partenaires engagés à ses côtés. Une convention est établie ; elle est signée par les représentants légaux engagés auprès de l'enfant ou de l'adolescent. Des temps de mise au point sont prévus afin de jaloner le séjour et de permettre à l'enfant d'élaborer les raisons de son mal-être ou des tensions qui venaient entraver les relations avec son entourage. Un compte rendu écrit est remis à l'enfant, l'adolescent et les responsables partenariaux.

La durée sera celle nécessaire à l'apaisement de la situation. Le projet de «L'Espace Relais» prévoit une durée maximale de trois mois.

Trois questions vont être à l'œuvre et travaillées avec lui :

- qu'est-ce que j'ai fait ? (la conscience) ;
- qu'est-ce que cela m'a fait ? (le ressenti) ;
- qu'est-ce que j'en ai fait ? (le sens).

Par la suite, des temps de retour dans « L'Espace Relais », sur des périodes limitées, peuvent être organisés afin de maintenir dans le temps les bénéfices de cette respiration où l'enfant ou l'adolescent peut, à distance, penser la présence de l'autre et se savoir pensé. En effet, dans le concret du quotidien, la dimension du tiers doit être garantie par cette notion de permanence qui va maintenir une sécurité de base et permettre à l'enfant ou l'adolescent de franchir les étapes du grandir et du vivre avec les autres.

« L'Espace Relais » qui est une structure intégrée à l'ITEP « La Maison des Enfants » pourra également être utilisée pour des situations complexes relevant d'autres ITEP du département.

- **Le SESSAD de l'ITEP « La Maison des Enfants » : une interdisciplinarité à l'œuvre**

L'effectif du SESSAD sera de 18 places pour des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 7 à 20 ans. D'une manière générale, le SESSAD est une composante de l'ITEP. En ce sens, des liens institutionnels seront maintenus en termes de points d'appui structurels afin de maintenir cette dynamique active. La structure sera ouverte aux enfants, adolescents et jeunes adultes de l'ITEP « La Maison des Enfants » pour les aider dans leur parcours d'autonomie et de développement de leur projet d'intégration sociale. Ainsi, un enfant ou adolescent qui reprend pied dans le cadre du milieu scolaire ordinaire après un long parcours en internat pourra bénéficier de ce passage vers une forme plus allégée d'accompagnement tout en étant sécurisé dans ses premiers pas en milieu ordinaire.

Le SESSAD sera également ouvert à des admissions provenant du secteur d'implantation de l'établissement. Nous sommes, en effet, souvent sollicités en tant que Pôle Ressource pour venir en aide à des enfants ou adolescents en difficulté dans leur milieu ordinaire.

Le passage par le SESSAD peut aider à reprendre pied en sécurisant la famille et le milieu scolaire d'inscription. Un travail vers une prise en charge plus conséquente peut aussi s'entreprendre lorsqu'une relation de confiance s'est établie avec l'enfant ou l'adolescent et ses parents.

Chaque enfant, adolescent ou jeune adulte inscrit au SESSAD bénéficiera de 10 heures par semaine d'inscription en atelier et entretiens éducatif et thérapeutique sur le SESSAD. Nous privilégierons le travail en groupe car la situation d'être en groupe est très riche, permettant à chacun d'appuyer sa parole sur celle de l'autre. La rencontre avec l'autre est à chaque fois rencontre et limite pour le participant. Il permet de développer les identifications les uns aux autres et d'enrichir la palette relationnelle pour chacun des participants.

➤ Le travail en partenariat

Parallèlement, un suivi extérieur est mené au niveau de l'inscription scolaire ou professionnelle de chacun des enfants, adolescents ou jeunes adultes inscrits au SESSAD.

Un travail de liaison avec les différents partenaires engagés est soutenu de manière approfondie et régulière.

➤ Le travail avec les parents

Le travail avec les parents, au travers de rencontres régulières, est mené afin de prendre en compte le milieu familial dans lequel évolue l'enfant ou l'adolescent, voire le jeune adulte si nécessaire.

Un travail de mise en confiance est entrepris afin de soutenir la question de la séparation qui va permettre à l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte de développer son projet personnel.

Nous aborderons les problématiques de tensions accrues dans le cadre de parents divorcés. Nous aborderons cette dimension dans un travail mené avec un thérapeute permettant de protéger l'enfant ou l'adolescent qui se trouve souvent coincé comme enjeu au milieu de ce conflit entre les adultes.

➤ En résumé

La mise en œuvre du SESSAD correspond à ce temps privilégié de l'actualisation du projet d'établissement de l'ITEP « La Maison des Enfants ». Nous entreprenons là un travail institutionnel qui met en mouvement l'ensemble des professionnels de l'institution. Ce mode de fonctionnement doit nous permettre d'apporter aux enfants et adolescents que nous accueillons de la modularité et de la fluidité en fonction de leur évolution dans leur mode d'accompagnement au quotidien.

Il s'agit de promouvoir une logique de parcours en lien avec un projet au plus près des attentes des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs que nous accompagnons.

Notre dynamique institutionnelle, en tant que clinique sociale, cherche à répondre aux problématiques que présente la population accueillie ; dynamique qui s'appuie sur des valeurs et des choix qui relèvent également d'une longue pratique institutionnelle à « La Maison des Enfants » établie, tout d'abord, en tant qu'Institut de Rééducation Psychothérapeutique (IRP) puis réformé par le décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005 en tant qu'ITEP.

Essentiellement, nous préservons la dimension soignante à l'œuvre dans l'institution, en lien notamment avec le travail interdisciplinaire qui permet d'accueillir le symptôme que présente l'enfant, l'adolescent, le jeune majeur, sans chercher à le circonscrire de suite. Par-là, nous nous référons aux valeurs de l'Association Sauvegarde 69 qui, en aucun cas, ne réduit une personne à ses difficultés et qui, au contraire, ouvre le temps à une évolution possible.

CONCLUSION

L'année 2017 aura été une année riche en innovations et approfondissements multiples que nous mettons en place afin de répondre aux attentes des enfants, adolescents et jeunes majeurs inscrits à l'ITEP « La Maison des Enfants ». Résolument, notre l'établissement, inscrit dans la cité, contribue à l'amélioration des réponses sur le territoire et le champ d'intervention sociale. Cet axe de travail permet de coordonner l'offre médico-sociale pour mieux répondre aux attentes des enfants et adolescents en difficultés en lien avec l'Education Nationale, le Tribunal pour Enfant, l'ASE, la PJJ. Au niveau de l'établissement, en interne, nous menons une réflexion institutionnelle portant sur le projet d'établissement et visant à intégrer ces éléments dans le cadre de l'évolution de l'établissement en dispositif ITEP.

Sur ce chemin, nous maintenons notre volonté de maintenir un certain nombre de points d'appui qui sont essentiels pour conduire le travail sur la base de l'interdisciplinarité en tant que caractéristique principale d'un ITEP.

L'importance de l'internat. Effectivement, nous allons redéployer un certain nombre de places d'internat en places pour SESSAD. En tout état de cause, nous accompagnons ce passage par une amélioration de la qualité de l'accueil que nous proposons. Ainsi, un accueil en chambre individuelle et un cadre de soirée avec un groupe à effectif de 6 enfants est porteur en tant qu'expérience de vie positive pour des enfants qui sont encore beaucoup dans l'agitation. En effet, l'internat permet de travailler la séparation d'avec sa famille, le milieu de vie, où se sont établis des liens, souvent stéréotypés et où l'enfant est relégué dans un rôle de mauvais objet et/ou une position de toute puissance infantile précoce. Cet espace permet à l'enfant de se distancier de ses problématiques.

L'importance de la clinique éducative. L'équipe éducative peut engager un travail d'accompagnement, éclairée par la lecture des cliniciens. Sur le plan thérapeutique, il s'agit de prendre en compte des points de souffrance et de blocage dans lesquels l'enfant ou l'adolescent se trouve pris en impasse au niveau de son vécu de vie. Le professionnel sait qu'il n'est pas seul à faire face. Il s'appuie en permanence sur le tiers institutionnel qui se présente sous différentes formes en fonction des moments et des nécessités. C'est tout le cadre institutionnel, établi en termes de réunions et d'un travail mené en équipe, qui va permettre de déposer ce qui est trop lourd à porter et d'en comprendre le sens. Il s'agit de maintenir une capacité de pensée, véritable tissu institutionnel sur lequel l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur va pouvoir s'appuyer pour, lui-même, trouver les mots et le sens de ce qu'il vit. Tenir dans la durée permet à l'enfant ou l'adolescent d'éprouver que sa toute-puissance ne détruit pas le monde. Sécurisé parce que limité, il accède à une place « un pari d'autres » et il peut progressivement sortir de ce repli sur soi et s'ouvrir à son égale humanité avec les autres.

L'importance de la dimension soignante de l'ITEP. Un autre élément essentiel sur ce chemin sera que l'institution ne cherche pas à circonscrire le symptôme présenté par l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte, afin de laisser le temps au transfert de se déployer. La pratique nous enseigne combien le symptôme est une parole qui cherche à se dire. Sur ce chemin, il est essentiel de nous ouvrir à ce qui advient au travers souvent de ce chaos qui vient se déposer dans le cadre institutionnel. « Le cri se répercute en mots finalement que pour autant qu'il est dès le début interprété comme demande. (...) Dans le cri, la parole crée la déchirure par laquelle les sensations s'ouvrent au langage et témoigne d'un sujet parmi d'autres. » Denis VASSE, déjà cité p. 170. L'institution peut se donner les moyens de laisser cette parole advenir.

L'importance de la dimension institutionnelle. Nous posons les bases d'un travail institutionnel qui fait unité pour l'ensemble des professionnels accompagnant les enfants, les adolescents ainsi que les jeunes majeurs inscrits à l'ITEP « La Maison des Enfants ». Pour ceux-ci, leur inscription institutionnelle à l'ITEP représente un ancrage fondamental sur leur chemin d'inscription vers l'espace social.

L'importance de la co-élaboration avec l'enfant, l'adolescent, le jeune majeur. Ainsi, nous travaillons à maintenir une dynamique interne à la fois stable par son élaboration et réactive en maintenant vivante une capacité d'inventivité. Cette capacité d'invention s'appuie sur une co-inscription avec l'élan de vie des enfants, adolescents et jeunes majeurs. Ceux-ci sont appelés à être auteurs dans leur projet et leur parcours. Notre principe est d'adapter notre projet aux problématiques des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs accueillis et non l'inverse. Cette dynamique, en termes de convictions partagées, vise à permettre l'émergence du Projet Personnalisé d'Accompagnement dans une co-élaboration avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur concerné.

Le DITEP en tant que consolidation de la notion de permanence. Le dispositif est une modalité de travail qui nous permet de penser l'intervention de manière à accueillir, tout au long de l'année, des enfants, adolescents, jeunes majeurs au parcours évolutif plus ou moins présent dans l'établissement. Dans ce sens, le dispositif ITEP prend les moyens d'articuler l'accompagnement avec l'inscription en milieu ordinaire selon l'évolution des capacités de chacun. Le dispositif ITEP permet de décliner, selon les évolutions, une permanence de l'accueil et de l'accompagnement au travers des différents statuts d'accueil : internat, semi-internat et SESSAD. Le dispositif ITEP s'appuie sur des repères forts et sécurisants donc structurants, en lien avec un projet d'inscription pour chacun des enfants, adolescents ou jeunes adultes accueillis. Cette dynamique reste ancrée sur la permanence institutionnelle qui offre les garanties d'une sécurité de base tant pour les enfants, adolescents, jeunes majeurs que pour les partenaires où ils vont réaliser progressivement leur nouvelle inscription sociale.

L'ensemble institutionnel est empreint d'une dynamique d'évolution menée en coordination avec les enfants et les adolescents accueillis dans l'établissement. Conscients de la nécessité de mener une réflexion en vue de proposer des actions innovantes pour solutionner les limites de prise en charge entre le secteur médico-social, l'Education Nationale, le secteur sanitaire et l'Aide Sociale à l'Enfance, nous proposons de participer de manière de plus en plus active à l'amélioration du parcours des enfants et adolescents que nous accueillons. En ce sens, soutenus par les administrateurs de la Sauvegarde 69 qui sont impliqués dans la Commission de Liaison, Madame MORLOT, Monsieur GUIBAUD et Monsieur REGAIRAZ, notre objectif pour l'année à venir sera principalement de concrétiser les projets au service des enfants, des adolescents, des jeunes adultes auxquels nous travaillons dès à présent et visant à intégrer ces éléments dans le cadre de l'évolution de l'établissement en dispositif ITEP.



SEPT LES PLÉIADES

53 Chemin du Haut Poirier
69210 LENTILLY

T 04 72 24 23 19 | F 04 72 24 23 88
sept.lespleiades@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

La mission de l'établissement consiste à accueillir et accompagner des adolescent(e)s en grande souffrance psychique, entraînant des perturbations importantes dans leur socialisation. La SEPT « Les Pléiades » vient en appui à l'ensemble du dispositif de protection de l'enfance existant, pour permettre à ces jeunes d'enrayer la spirale d'exclusion, de rupture et reprendre un projet d'évolution. Il s'agit d'une étape de transition (accueil d'un an éventuellement renouvelable une fois) dans la vie du jeune. Pour ce faire, nous proposons deux modalités d'accueil, un hébergement et un accueil de jour, qui peuvent s'articuler ensemble en fonction des parcours.

Le pôle hébergement permet l'accueil de 12 jeunes et le pôle Unité de Jour permet l'accompagnement de 18 jeunes dans le cadre d'une file active.

L'établissement s'adresse à des jeunes de 12 à 18 ans de la Métropole de Lyon et du département du Rhône.

Population et activité chiffrée

- **Le pôle Unité de Jour :**

L'Unité de Jour, située 53 chemin du Haut Poirier à Lentilly (69210) est ouverte 210 jours par an :

- lundi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 17 h
- mardi de 12 h 30 à 17 h
- vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

L'Unité de Jour propose des médiations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques. C'est un lieu d'apprentissage, travaillant en lien étroit avec les ITEP ou autre dispositif d'accompagnement du jeune accueilli. Cet accompagnement vise, pour chaque jeune, la restauration d'assises narcissiques suffisamment fortes pour lui permettre de trouver/créer sa place parmi les autres et une redynamisation d'un cursus personnel d'enseignement ou de formation.

Des médiations sont organisées chaque jour et permettent de travailler avec les jeunes sur leurs propres difficultés. Elles concernent différents domaines : activités physiques et sportives (natation, sports collectifs, sport de raquettes, musculation, équi-médiation), activités physiques de pleine nature (VTT, randonnée, pêche), activités créatives (manuelles, slam), activités cuisine (pâtisserie, repas à thème). L'infirmière propose des médiations concernant différentes thématique autour de la santé : information sur les droits, sexualité, prévention, conduites à risque, ...

Une enseignante détachée de l'Education Nationale prend en charge les jeunes en individuel ou petits groupes afin d'assurer le maintien des acquis scolaires et de continuer la poursuite de leurs apprentissages de manière personnalisée. Elle a également en charge de proposer un accès à la culture, en lien avec les programmes scolaires, en s'appuyant sur les structures environnantes (médiathèque, planétarium, spectacle, ...).

➤ Entrées / sorties

Sur l'année 2017, les mouvements de l'effectif de l'Unité de Jour ont été de :

- 8 admissions,
- 10 fins de prise en charge.

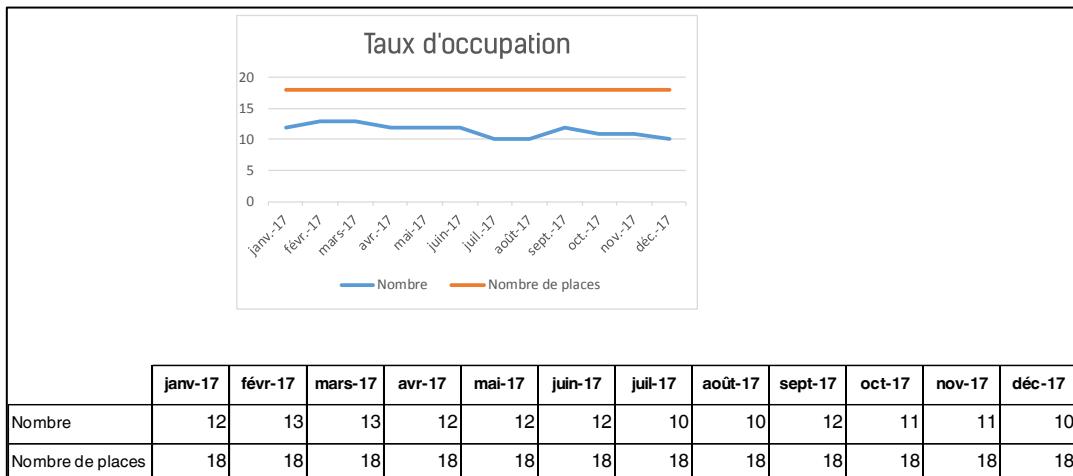
➤ Durée moyenne d'un séjour

Le pôle Unité de Jour accueille les jeunes sur la base d'une notification MDPH et un suivi par une Maison de la Métropole ou Maison du Rhône.

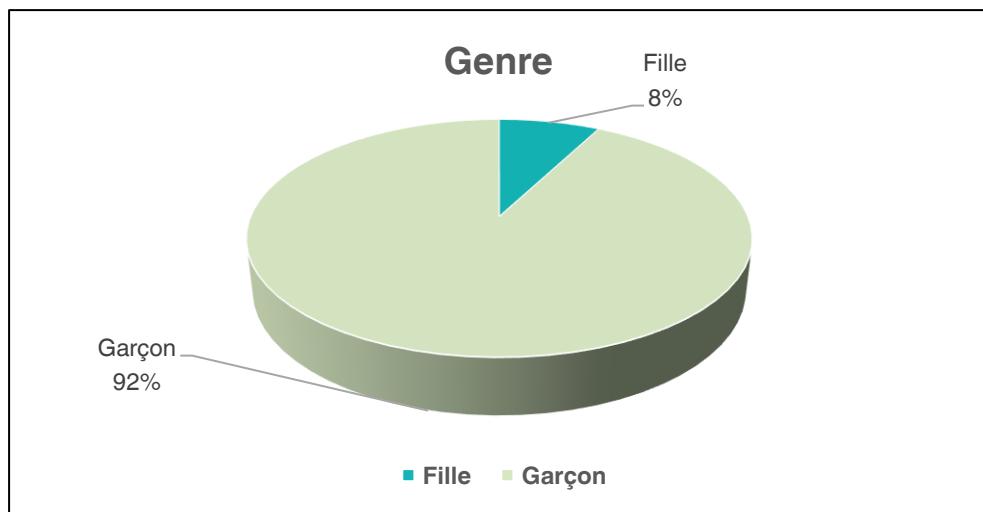
La durée moyenne d'une prise en charge a été de 22,5 mois avec de grandes disparités dans la durée des séjours.

➤ Taux d'occupation

Le taux d'occupation de l'Unité de Jour a été impacté par plusieurs éléments au cours de cette année 2017, à savoir dans un premier temps, l'installation tardive de l'Unité de Jour sur le site du Poirier à Lentilly. En effet, l'arrivée sur le site du Poirier a été effective le 21 mars 2017. Dans un second temps, la fermeture de l'hébergement de Pierre-Bénite et le regroupement de l'accueil des jeunes sur le seul site de Lentilly (7 places) ont entraîné une sous-activité.

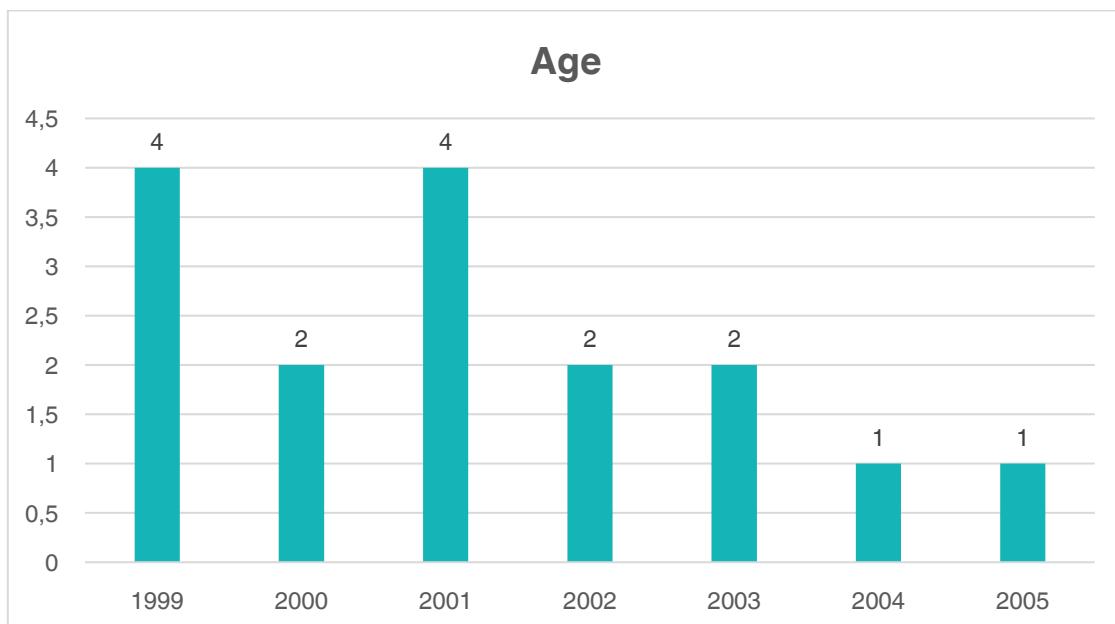


➤ Genre



➤ Age

La moyenne d'âge des jeunes pris en charge sur l'année 2017 est de 15 ans et 7 mois.



• Le pôle hébergement :

Du côté des hébergements, en vue d'un regroupement à proximité de l'Unité de Jour, la maison de Pierre-Bénite a été fermée. Seul le site de Lentilly, dont la capacité d'accueil est de 7 jeunes, est resté ouvert du 26 mai jusqu'à la fin de l'année.

Durant cette période et afin de nous rapprocher au mieux des projets des jeunes, deux solutions alternatives ont été trouvées. Ainsi, le suivi d'un des jeunes dans une chambre chez l'habitant et d'un autre dans un appartement individuel nous a permis de travailler et d'évaluer leur autonomie matérielle et affective.

➤ Entrées / sorties

Sur l'année 2017, les mouvements de l'effectif hébergement ont été de :

- 5 admissions
- 7 fins de prise en charge.

➤ Type de placement

L'hébergement est proposé en continu 365 jours/an.

Dans ce service, 12 places sont réservées à des jeunes faisant l'objet d'une ordonnance de placement provisoire du juge pour enfants auprès des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Le travail mené vise à responsabiliser les jeunes en favorisant la compréhension du sens et de l'intérêt de leurs actes afin de les préparer au mieux à une bonne intégration citoyenne.

S'appuyant sur des gestes de la vie quotidienne et le sens que cela comporte, les professionnels impliquent autant que possible chaque jeune dans la gestion de ses besoins.

L'accueil est proposé en chambres individuelles. La mixité ainsi que le vivre ensemble sont pris en compte dans une distinction des locaux et de leur utilisation. Les règles de vie permettant le respect de la place de chacun et posant les interdits fondamentaux sont portées à la connaissance de l'adolescent(e) dès son entrée.

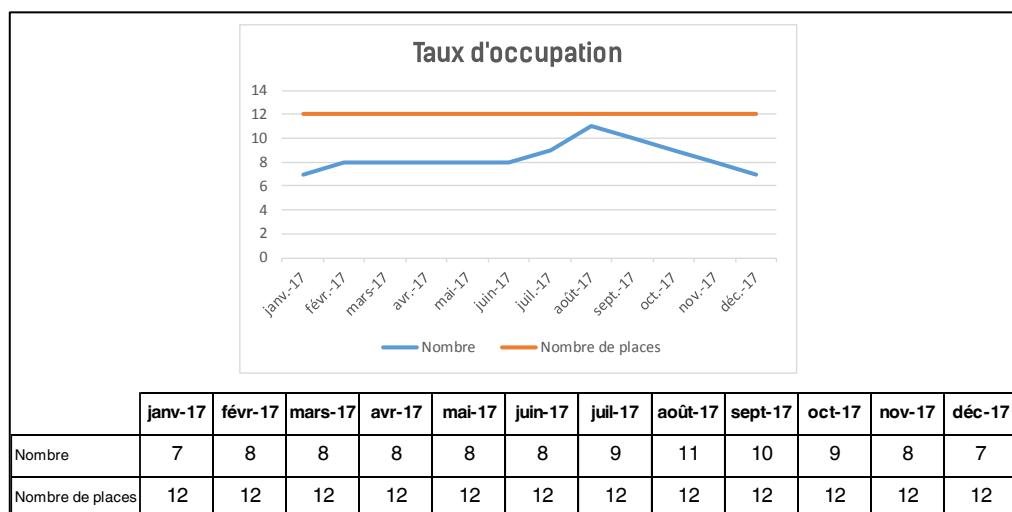
➤ Durée moyenne d'un séjour

Le projet de la SEPT « Les Pléiades » est un parcours de transition de 12 mois, éventuellement reconductible une fois.

Pour l'année 2017, la durée moyenne d'une prise hébergement a été de 17,8 mois.

➤ Taux d'occupation

Le taux d'occupation de l'hébergement a été impacté, au cours de cette année 2017, par la fermeture de l'hébergement de Pierre-Bénite et le regroupement de l'accueil des jeunes sur le seul site de Lentilly (7 places) entraînant ainsi une sous-activité.



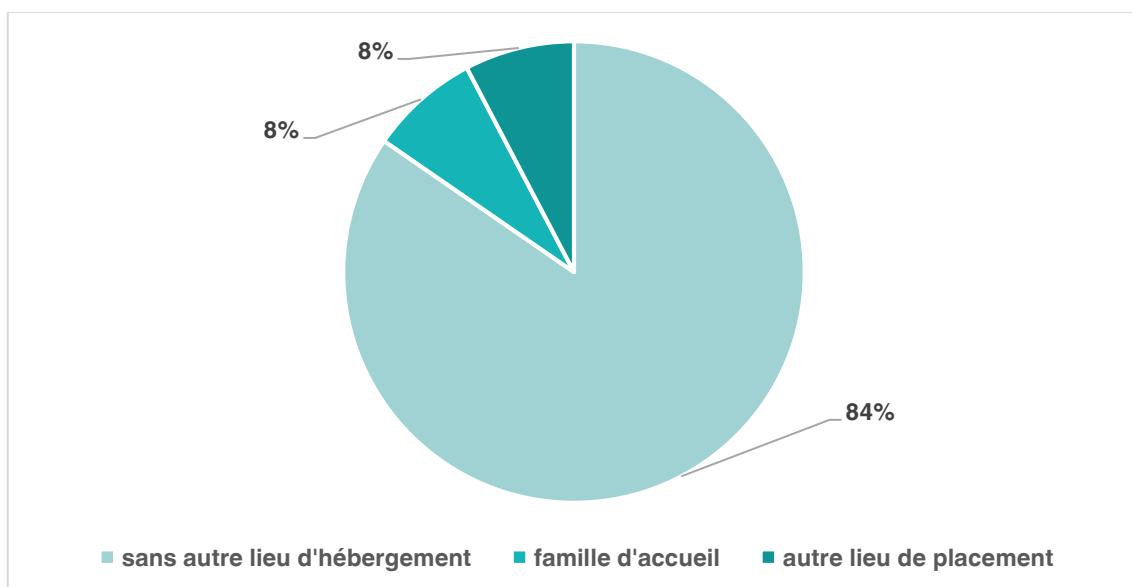
➤ Prise en charge partagée

Le projet d'accueil à la SEPT « Les Pléiades » est de venir en appui à d'autres établissements et services du secteur médico-social ou de la protection de l'enfance (ex : ITEP, MECS).

Cet établissement expérimental intervient pour prévenir et éviter les ruptures et venir en appui à la gestion des troubles du comportement aigus et des difficultés psychologiques et sociales. Les prestations proposées ne sont jamais des dispositifs permanents et continus. Il s'agit d'une étape de transition dans la vie du jeune.

Durant l'année 2017, nous pouvons faire le constat que, sur la totalité des jeunes, 8 % bénéficiaient parallèlement d'un relais en famille d'accueil et 8 autres % d'un autre lieu de placement (MECS...).

Ainsi, nous observons que la majorité des situations sortaient du cadre initialement prévu, à savoir d'un travail en partenariat avec d'autres structures.



➤ Synthèse de l'activité annuelle :

PREVISIONNEL ET REALISE MENSUEL EN NOMBRE DE JOURS PAR SITE
ANNEE 2017

	HEBERGEMENT LENTILLY			UNITE DE JOUR		
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
JANVIER	317	181	136	302	237	65
FEVRIER	286	166	120	259	216	43
MARS	317	197	120	288	240	48
AVRIL	307	192	115	202	168	34
MAI	317	197	120	274	228	46
JUIN	307	172	135	302	240	62
JUILLET	317	147	170	274	171	103
AOÛT	317	157	160	58	29	29
SEPTEMBRE	307	176	131	302	191	111
OCTOBRE	317	167	150	274	209	65
NOVEMBRE	307	142	165	259	164	95
DÉCEMBRE	317	88	229	230	131	99
	3733	<u>1982</u>	1751	3024	<u>2224</u>	800

Personnel

• Les formations en 2017

- deux éducateurs non diplômés en cours de formation éducateurs spécialisés ;
- formation d'un surveillant de nuit ;
- journées de formation sur le projet d'établissement sur le thème «comment actualiser son projet d'établissement» ;
- journées de formation sur le thème « Laïcité et risques de radicalisation » ;
- 1 éducatrice en formation Master I.

• Equipe administrative et services généraux

- 1 comptable, gestion paie et ressources humaines ;
- 1 assistante de direction ;
- 1 agent d'entretien.

- **Postes transversaux :**

- 1 médecin psychiatre à mi-temps est garant de la coordination du projet thérapeutique et assure une prise en charge clinique directe avec le jeune et sa famille ; il prescrit les traitements et rééducations. Il donne un avis au moment de l'admission et de la sortie de l'adolescent. Il travaille en liaison avec les services de soin extérieurs amenés à intervenir auprès de l'adolescent. Le médecin psychiatre des Pléiades a quitté ses fonctions durant le mois d'octobre ; un recrutement est en cours.
- 2 psychologues interviennent dans le quotidien des jeunes en accompagnant et supervisant les médiations. Ils ont aussi un rôle de soutien aux équipes.
- 1 infirmière organise des médiations sur le thème de la santé auprès des usagers de l'Unité de Jour. Elle est également chargée du suivi médical de l'ensemble des jeunes confiés aux Pléiades en lien avec les partenaires et la famille. Elle est chargée du suivi des traitements et de leur approvisionnement.
- 1 médecin généraliste est présent sur le site une matinée par semaine. Il assure le suivi somatique et réalise une visite médicale annuelle pour chacun des jeunes.
- 1 assistante de service social coordonne l'ensemble des relations entre l'établissement, l'enfant et sa famille.

- **Unité de jour**

Les activités de l'Unité de Jour sont principalement encadrées par 4 postes éducatifs.

1 maîtresse de maison est chargée de la remise à température des plats, du service en salle et également d'une médiation « restauration » proposée aux jeunes. D'autre part, elle intervient en support de sa collègue sur la maison de Lentilly.

La responsabilité de l'Unité de Jour est confiée, par délégation, à la chef de service.

- **Hébergement**

L'équipe hébergement se compose de

- 12 éducateurs.
- 1 maîtresse de maison qui assure l'entretien quotidien des locaux et la confection des repas.
- 5 surveillants de nuit

La responsabilité du pôle hébergement est confiée, par délégation, à la chef de service.

Faits marquants de l'année, bilans

L'année a été marquée par des changements tant au niveau de l'équipe de cadre que des locaux. L'Unité de Jour a connu un moment de transition et s'est installé dans les locaux de l'hébergement de Lentilly puis de Pierre-Bénite avant de bénéficier des locaux acquis dans le cadre d'une donation et situés en face de l'hébergement.

La poursuite de l'arrêt maladie du directeur en poste a entraîné le maintien du directeur par intérim jusqudébut septembre 2017, date de l'arrivée d'une nouvelle directrice.

Le départ, courant septembre, du médecin psychiatre a entraîné une vacance de poste et une recherche active a été engagée dès son départ.

Le départ des deux chefs de service, l'une en septembre et l'autre en décembre, ont nécessité un nouveau recrutement. Une nouvelle chef de service a pris ses fonctions fin novembre.

En novembre, la psychologue en congé parental nous a informés de sa démission et sa remplaçante a été recrutée en CDI.

En décembre, le projet d'établissement a pu être déposé conformément aux attentes des autorités de tutelle.

L'expérimentation d'un accompagnement dans le cadre de logements diffus pour deux jeunes qui arrivaient au terme de leur prise en charge.

Projets et réflexions en cours

Le travail sur les valeurs partagées aux Pléiades, initié par le directeur par intérim, a servi de terreau à la préparation du nouveau projet d'établissement. En effet, dès le 21 septembre, la totalité de l'équipe s'est mobilisée, dans le cadre de groupes de travail, visant à réaliser une photographie de l'existant et à décrire les fondamentaux du travail proposé au Pléiades. Un administrateur a apporté son soutien et participé aux groupes de travail.

Dans un second temps, l'intervention d'un cabinet de consultants est venue soutenir la rédaction du projet afin de pouvoir faire un rendu aux autorités de tutelle fin décembre. Un comité de pilotage constitué de professionnels représentant les différents corps de métiers, et des cadres de la structure, a pu bénéficier d'une formation à la rédaction des projets d'établissement.

CONCLUSION

Nous pouvons observer que de nombreux mouvements ont eu lieu durant cette année 2017 : locaux, cadres de direction, types d'accompagnements...

Une nouvelle dynamique est à l'œuvre bien que nous puissions observer une stabilité encore fragile.

Une rencontre en novembre avec les autorités de tutelle nous conforte dans l'idée de nous rapprocher d'un accueil réparti en deux hébergements, l'un de 7 places et l'autre de 5.

Cette année 2017 s'est donc terminée sur une recherche active d'une nouvelle maison située sur le territoire de la Métropole.



SESSAD EMMANUEL GOUNOT

40 boulevard Lénine
69200 VÉNISSIEUX

T 04 78 70 92 39 | F 04 78 70 74 78
sessad@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Le SESSAD Emmanuel GOUNOT intervient sur une zone géographique composée des communes de Vénissieux, Saint-Fons et Feyzin. La majorité des jeunes accompagnés dépendent majoritairement de la commune de Vénissieux. Plus d'une cinquantaine de notifications sont en attente, la question du développement du SESSAD devient aujourd'hui centrale. Malgré une population jeune croissante sur le territoire depuis plusieurs années, le SESSAD n'a connu aucune augmentation de place depuis sa création. La question d'un dispositif mobile doit aussi être posée. Le rapport d'activité 2017 témoigne d'une volonté d'ouvrir davantage le SESSAD à la collaboration avec les familles et les partenaires.

Population et activité chiffrée

Le SESSAD a accueilli, pour l'année 2017, 60 enfants âgés de 6 à 15 ans.

- **Pour l'année 2017**

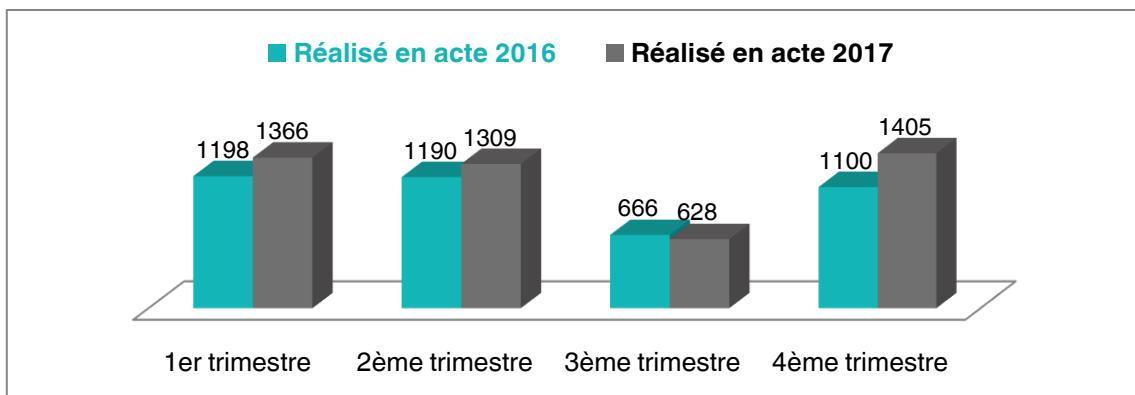
Le SESSAD a un agrément pour 45 enfants âgés de 6 à 14 ans.

Nous comptons 18 départs et 17 entrées. Le nombre des départs est supérieur à celui des entrées car les 9 places financées par le SESSAD du SITEPP de Saint-Priest ont été intégrées au SITEPP fin août 2017.

➤ **Activité réalisée en 2017**

Tableau comparatif activité 2016/2017

Activités	Janvier Février Mars	Avril Mai Juin	Juillet Août Septembre	Octobre Novembre Décembre
Réalisé en acte 2016	1 198	1 190	666	1 100
Réalisé en acte 2017	1 366	1 309	628	1 405

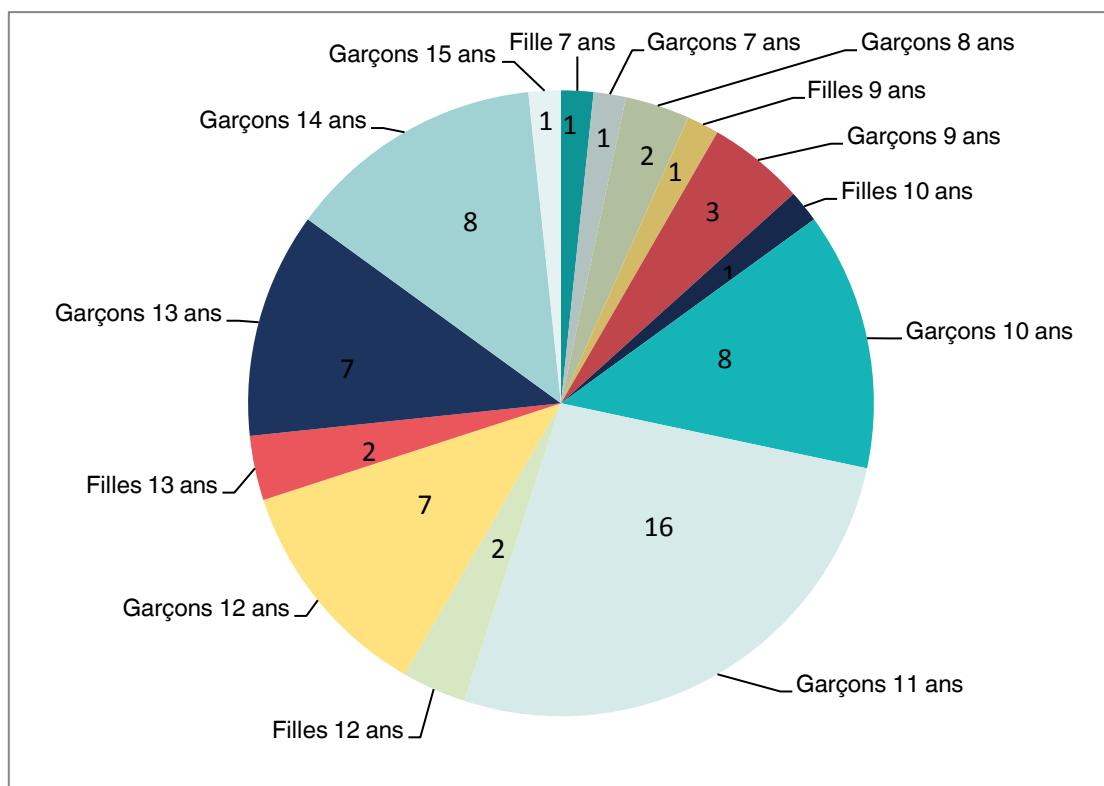


Nous notons une légère baisse sur le troisième trimestre, liée à l'absentéisme des enfants sur la période de juillet/août. En effet, certaines familles partent en vacances avant la fermeture du SESSAD.

Le quatrième trimestre marque une hausse importante qui est liée :

- au recrutement du médecin,
- à la mise en place un atelier « Expression/Theâtre » pour 8 jeunes,
- une activité cuisine a été mise en place en soirée avec un groupe de jeune,
- grâce à un partenariat, des billets d'entrée pour voir des matchs de foot ont été donnés pour le SESSAD, ce qui a permis à plusieurs petits groupes de jeunes de s'y rendre avec les éducateurs.

➤ Répartition par classe d'âges des enfants accompagnés au SESSAD en 2017



➤ [La file active :](#)

Conformément à la demande de l'ARS, nous accueillons dès 2017, un jeune de plus par éducateur.

Cette augmentation du nombre d'enfants modifie quelque peu la façon dont nous devons penser la prise en charge des enfants. En effet, cette évolution nous invite à toujours plus d'imagination et d'inventivité (pluridisciplinarité renforcée, développement d'un partenariat qui augmente les champs du possible, organisation nouvelle autour des groupes, place des éducateurs référents...).

Personnel

- [Embauches et départs](#)

- deux éducateurs spécialisés ont démissionné le 18 août 2017 ;
- embauche de deux éducateurs spécialisés le 21 août 2017 ;
- démission du médecin psychiatre le 15 mars 2017 ;
- embauche d'un médecin généraliste spécialisé le 3 juillet 2017 ;
- embauche d'une assistante sociale le 4 avril 2017 pour pallier la démission de l'assistante sociale précédente en date du 31 décembre 2016 ;
- absence maladie de longue durée du chef de service du 15 septembre 2017 au 28 février 2018 ; pour pallier cette absence, embauche d'un chef de service en CDD ;
- le manque d'orthophoniste se fait toujours ressentir au niveau du SESSAD.

- [Points divers](#)

Cette année, grâce à un financement donné par UNIFAF, tous les salariés du SESSAD et du SITEPP ont pu bénéficier d'une formation de trois jours sur le secret professionnel et le partage d'informations à caractère secret.

Faits marquants de l'année, bilans

Comme chaque année, le travail des professionnels s'appuie sur différents supports afin de permettre aux enfants de progresser et d'améliorer leur rapport aux autres, au cadre et ainsi gagner en confiance et en sérénité pour mieux évoluer dans leurs différents espaces de vie (école, famille, amis...).

Les psychologues proposent des espaces privilégiés de parole de façon régulière, en général une semaine sur deux, sur un temps de trente minutes. Pour les plus jeunes, l'échange peut se faire à l'aide de poupées en bois ou de Playmobil.

Le médecin consulte en préadmission, puis tout au long de la prise en charge, selon les besoins de l'enfant.

La psychomotricienne reçoit également quelques enfants identifiés par le médecin et ayant besoin d'un soutien psychomoteur renforcé.

Les éducateurs, quant à eux, proposent des temps individuels ou collectifs.

Les supports éducatifs utilisés varient en fonction de l'enfant ou du jeune, mais aussi en fonction de la compétence personnelle du professionnel ainsi que des objectifs poursuivis pour l'année au regard des troubles identifiés (par exemple : inhibition, manque de concentration, trouble de la grapho motricité....). Ainsi, pour 2017, on peut noter des activités bricolage, cuisine, réalisation d'exposés autour des animaux, des jeux, légo... Ce que chacun vise à travers ces temps individuels est de permettre la rencontre avec l'enfant dans un espace sécurisant, apaisant et valorisant.

Les temps collectifs proposés sont très importants au SESSAD car ils permettent de mieux identifier les difficultés que l'enfant rencontre dans sa relation aux autres et à son environnement. En 2017, le mercredi, ces groupes ont été gérés conjointement par les éducateurs et l'enseignant. Les supports utilisés ont été préparés à l'avance et selon la météo. Il a donc été question de temps sportifs en extérieur (VTT, roller, ballade) ou alors en intérieur (piscine, patinoire). Le mercredi, les professionnels ont pu aussi proposer des activités culturelles (visite du Musée des Confluences, de l'aquarium ou encore des séances de cinéma).

- **Les groupes médiatisés :**

De plus, chaque début d'année, les professionnels par petits groupes proposent à certains enfants « des groupes médiatisés », des activités spécifiques. En 2017, par exemple, il y a eu constitution d'un groupe poney, d'un groupe revue de presse, d'un groupe marionnettes, d'un groupe miniature, d'un groupe sport ou encore d'un groupe jeux de stratégie. Pour illustrer le propos, voici le détail d'un groupe médiatisé :

- **Groupe Jeux de stratégie :**

En 2017, ce groupe a rassemblé trois jeunes et deux éducateurs. Il avait pour objectifs :

- de donner accès à des jeux de société différents de ceux que les jeunes connaissent classiquement,
- de développer l'imaginaire des jeunes à travers la découverte de différents univers de jeu (du médiéval-fantastique au futuriste),
- de développer la créativité des jeunes via le montage et la peinture de figurines de jeu,
- de permettre la création d'un jeu avec des règles complètes qu'ils pourraient emmener chez eux.

Les jeunes se sont montrés très intéressés par les jeux proposés, faisant parfois le parallèle avec des univers de jeu vidéo qu'ils connaissent tout en découvrant le plaisir de l'interaction dans le réel, tant avec les autres joueurs qu'avec le matériel de jeu. Ils ont, à chaque fois, découvert des règles de plus en plus complexes sans pour autant être rebutés par celles-ci.

Les jeunes ont très bien investi le montage de la figurine ainsi que la réalisation de leur plateau de jeu au-delà même des espérances des professionnels. Il nous reste cependant encore à réaliser

avec eux les différents pions, le corpus de règle et la recherche de dés spéciaux afin de leur permettre de finaliser leur jeu. Cette année devrait également se terminer sur un grand jeu de figurine, joué sur une journée, avec eux.

- **Au niveau médical**

L'implication du médecin est essentielle dans les parcours de soins des enfants. Il participe aux procédures d'admissions. Un rendez-vous annuel est prévu pour chaque enfant ; il permet de prendre en compte la santé physique et psychique de l'enfant. Ce rendez-vous est complété par d'autres consultations en fonction des besoins de chaque enfant.

Le médecin est le professionnel qui permet également de faire le lien avec les réseaux de santé, les centres hospitaliers spécialisés ou non.

L'année 2017 a été une année de transition avec une évolution du profil médical au sein du SESSAD. L'année 2018 devrait permettre à cette fonction de se développer et de prendre pleinement sa place au sein de la prise en charge des enfants et du soutien apporté à l'équipe éducative et psychologique du SESSAD.

- **Réunion avec les parents**

En décembre 2017, les parents des enfants accompagnés ont été conviés à une réunion de parents. Réunion qui ne se pratiquait plus au SESSAD. De nombreux parents étaient présents. Ils ont pu visiter les locaux, rencontrer les professionnels. Une présentation des différentes activités proposées aux enfants leur a été faite. Cette rencontre s'est terminée autour d'un buffet, préparé par les enfants, ce qui a permis des échanges informels entre les parents et professionnels. Plusieurs parents ont pu exprimer leur satisfaction.

- **Mini camp**

Nous avons pu organiser un mini camp de deux jours du 17 au 18 juillet 2017, pour 6 enfants, au Planolet. Ce camp s'est déroulé sur deux jours en Chartreuse dans un environnement de montagne inconnu pour eux.

Cette mise en situation hors les murs a permis de travailler le « vivre ensemble » sur un temps de vie quotidienne pour les 6 enfants concernés. Ce fut également l'occasion de favoriser le lien avec les éducateurs et d'observer de nouvelles pistes de compréhension de la situation des enfants.

- **Projet film**

En partenariat avec un réalisateur, financé par la politique de la Ville, un projet film est en cours de réalisation, concernant, la vie des enfants au SESSAD. Ce projet est porté par deux éducatrices et se fera avec 4 enfants. La réalisation est prévue entre mars et avril 2018.

- **Partenariat**

La fin de l'année 2017 fut l'occasion de développer le partenariat. La directrice en poste et la nouvelle cheffe de service sont particulièrement sensibles au travail en partenariat et à l'ouverture

du SESSAD sur l'extérieur. Le partenariat permet de développer les champs du possible et d'inscrire les jeunes dans la vie de leur cité. En complément du travail réalisé avec l'Education Nationale, nous avons donc décidé de renforcer les liens avec les programmes de réussite éducative de Saint-Fons et Vénissieux. Renforcement des liens avec les services de la Métropole de Lyon, les municipalités de Saint-Fons et Feyzin, la MDMPH.

Nous avons également profité de 2017 pour renforcer notre connaissance du tissu médico-social du secteur, l'IME, les CMP...

➤ Partenariat avec le SMIRIL :

En 2017, un partenariat nouveau a été développé avec le SMIRIL implanté sur la commune de Grigny depuis de nombreuses années, et qui propose des animations pédagogiques autour du fleuve Rhône.

Depuis le printemps 2017, les enfants accompagnés par le SESSAD, en lien avec la coordonnatrice du SMIRIL, ont participé à différentes animations encadrées par des professionnels de l'environnement :

9 jeunes du SESSAD ont participé à une balade contée, animée par une conteuse professionnelle, qui s'est saisi des éléments naturels du bord du Rhône, pour nous faire découvrir l'invisible au travers de contes et de légendes.

2 groupes de 9 jeunes ont découvert « la pêche dans la mare », encadrés par une éducatrice à l'environnement de la Ligue de Protection des Oiseaux.

6 jeunes ont participé à une sortie vélo, à Vernaison, le long du Rhône, encadrés par un animateur de l'association « Planète Vélo ».

Ce partenariat se poursuivra au printemps 2018, avec 2 demi-journées « pêches à la ligne » dans le Rhône, encadrées par des pêcheurs de la Fédération de Pêche. Une sortie vélo est également envisagée lors de la 2^{ème} quinzaine de juillet 2018. Depuis plusieurs années, le secteur de Vernaison, Irigny, Grigny, le long du Rhône, est un lieu régulier de balades proposées les mercredis après-midi aux jeunes du SESSAD.

Ce site est très proche de Vénissieux (10 km) et permet une réelle ouverture sur un espace naturel singulier.

Démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation des pratiques au sein du SESSAD se fait au travers des réunions pluridisciplinaires et institutionnelles. Plusieurs procédures ont été réfléchies et rédigées. Elles permettent de fixer un cadre de travail avec les jeunes, les familles et les partenaires. Elles vont venir alimenter le projet de service dont la réécriture se fera courant 2018.

Nous arrivons au 5 ans de la précédente évaluation.

Démarche qualité – amélioration continue

Il n'existe pas de démarche qualité à proprement parler aujourd'hui au sein du SESSAD.

Nous noterons cependant une volonté de l'équipe de direction de rédiger des procédures, ce qui permettra de bâtir une démarche qualité.

L'objectif étant d'avoir à terme un classeur des procédures, que nous enrichirons par les recommandations de l'ANESM.

Une enquête de satisfaction auprès des parents sera à réaliser en 2018.

Projets et réflexions en cours

- La plus-value de la pluridisciplinarité

Dans un SESSAD, la pluridisciplinarité est une réelle plus-value dans la prise en charge des enfants. C'est ainsi qu'est née l'idée, pour 2018, d'un travail autour de l'écrit piloté par l'enseignant et la psychomotricienne. En effet, une majorité des jeunes admis au SESSAD présente des blocages au niveau de l'écrit. L'écriture est souvent vécue comme une souffrance. Ainsi, le jeune peut mettre en place des conduites d'évitement et une mise en échec (non-respect des codes d'écriture, refus d'écrire, fatigabilité, absence de plaisir, manque de confiance en soi, peur de laisser une trace, adversité face à l'écriture). Il va associer l'écrit au travail scolaire.

L'objectif principal de ce groupe sera donc de dédramatiser l'écrit en aidant l'enfant à prendre du plaisir à laisser une trace (« s'inscrire »). Ce travail sera pour les jeunes une invitation à reprendre confiance en soi face à l'écrit, améliorer leur écriture et déscolariser cette activité.

Les travaux seront conservés ou photographiés afin de « garder une trace ».

- De nombreux projets à venir :

Comme toute structure, le SESSAD Emmanuel GOUNOT est en perpétuelle évolution. Le dynamisme et l'engagement des professionnels vont permettre pour 2018 de poursuivre le développement du partenariat avec Bioforce, l'équipe de Prévention Spécialisée, le Conseil Local de Santé Mentale, l'atelier Santé Ville, le programme de réussite éducative etc.... .

Nous avons le souci de toujours plus nous inscrire dans la cité et le travail avec un cinéaste autour d'un projet de film sur Vénissieux devrait nous y aider.

Développement d'une action partenariale avec le jardin de l'envol (jardin partagé) ; projet porté par un éducateur qui va permettre à des jeunes de découvrir le jardinage.

De même, plusieurs sorties théâtre vont être organisées avec, en amont, une visite des coulisses du théâtre.

Dans le cadre de l'augmentation de la file active, 5 nouvelles admissions vont être réalisées. Ainsi, chaque éducateur aura 11 jeunes en référence.

La réécriture du projet de service se fera en 2018 avec l'accompagnement d'un prestataire extérieur, grâce à un financement exceptionnel de l'ARS.

Une évaluation des risques psycho sociaux sera réalisée en 2018, ainsi que l'écriture du plan bleu.

CONCLUSION

L'année 2017 a permis une ouverture importante du SESSAD sur l'extérieur. Les parents ont été davantage associés à la vie institutionnelle. Ces axes de travail seront encore à développer sur 2018.

Des outils professionnels ont été rédigés : DUERP, livret d'accueil des stagiaires, diverses procédures permettant une clarification de la vie institutionnelle.

Le passage en DITEP, tout comme la perspective du CPOM, apporte à l'institution une possibilité d'évolution. Une augmentation du nombre de professionnels pouvant prendre en charge les enfants notifiés, ainsi que la mise en place de nouvelles formes d'accompagnement tel qu'une CAPE (Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire Expérimentale), ou une équipe mobile doivent pouvoir s'envisager sur ce territoire qui comprend de nombreux jeunes sans solution.

La vétusté des locaux qui doivent prochainement être écroulés nous invite à nous rapprocher de l'ARS et de la municipalité pour envisager le SESSAD de demain. Il est évident que le SESSAD Emmanuel GOUNOT devra évoluer pour répondre aux exigences à venir.



SITEPP DE SAINT-PRIEST

35 ter rue Claude Farrère
69800 SAINT-PRIEST

T 04 72 09 02 78 | F 04 78 40 33 93
sitepp@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Le SITEPP a un agrément pour intervenir sur les communes de Saint-Priest, Mions et Corbas. Il est composé d'une unité d'enseignement ITEP et d'un SESSAD, comprenant un dispositif expérimental CAPE, permettant une prise en charge d'élèves au sein des établissements scolaires.

En Janvier 2017, la pose de la première pierre s'est effectuée pour la construction d'un nouvel établissement situé 35 ter Claude Farrère. En Juillet 2017, le SITEPP a déménagé dans les nouveaux locaux. Le 22 août 2017 les enfants ont été accueillis dans un bâtiment neuf. Nous venions de réussir la construction et l'aménagement du nouveau bâtiment en 6 mois de temps.

Population et activité chiffrée

- **L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique :**

L'ITEP a un agrément pour accompagner 10 enfants dont deux sur des places de répit. Enfants âgés de 8 à 12 ans scolarisés au sein de l'unité d'enseignement de l'ITEP.

En janvier 2017, l'ITEP accueillait 10 enfants (7 garçons et 3 filles).

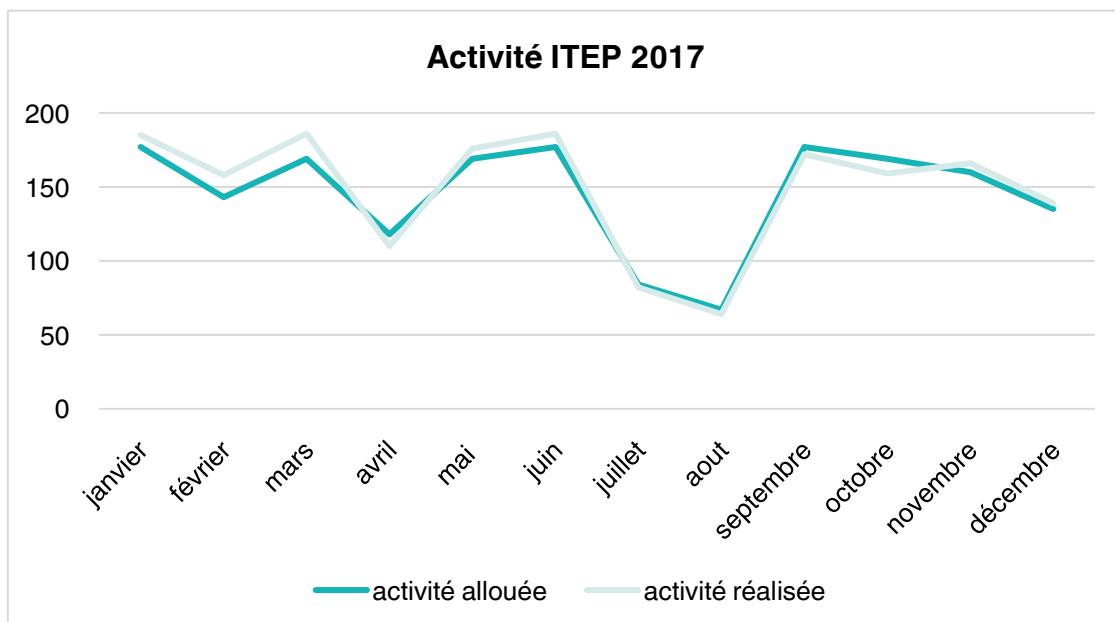
Fin juillet, 5 enfants ont quitté l'ITEP : un enfant a réintégré l'école ordinaire faute de place en IME, deux autres garçons ont été orientés vers un ITEP pour adolescents, une fille et un garçon ont réintégré le système scolaire ordinaire tout en étant accompagnés par le SESSAD du SITEPP.

Dès la rentrée du mois d'août, 4 nouveaux garçons ont intégrés l'ITEP. Un cinquième fera sa rentrée après les vacances de la Toussaint.

Sur l'année 2017, l'ITEP a pu accompagner au total 15 enfants : 12 garçons et 3 filles.

➤ **Activité de l'ITEP :**

	Nbe de journées	84,29 %	Total présences	Différence
JANVIER	210	177	185	8
FEVRIER	170	143	158	15
MARS	200	169	186	17
AVRIL	140	118	110	-8
MAI	200	169	176	7
JUIN	210	177	186	9
JUILLET	100	84	82	-2
AOUT	80	67	64	-3
SEPTEMBRE	210	177	172	-5
OCTOBRE	200	169	159	-10
NOVEMBRE	190	160	166	6
DECEMBRE	160	135	139	4
	2 070	1 745	1 783	38



L'ITEP se doit d'accueillir les enfants 210 jours par an. Or, cette année, le SITEPP a déménagé dans de nouveaux locaux. Afin de permettre le déménagement et l'aménagement dans de bonnes conditions, l'ARS a accordé la fermeture de l'établissement sur 3 journées.

L'ARS nous a demandé de réaliser 1770 journées. Nous avons pu réaliser 1 783 journées et ce malgré les 3 jours de fermeture supplémentaires.

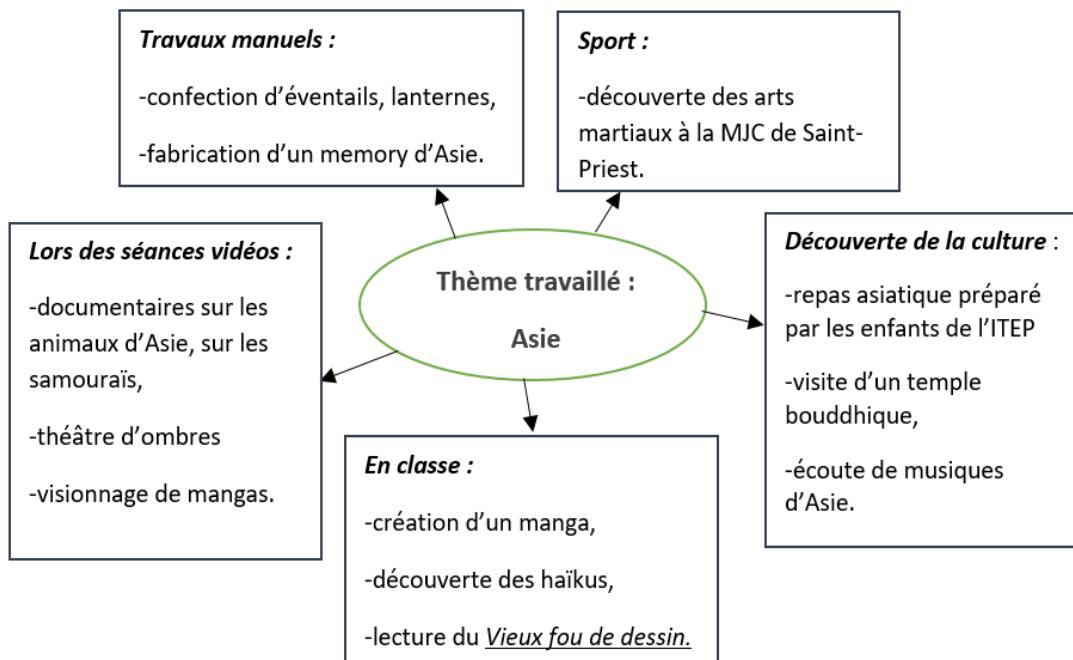
➤ La prise en charge des enfants sur l'ITEP

Les différents ateliers qui ont été proposés par l'équipe sont les suivants : atelier cuisine, marionnette, argile, masques, pyrogravure, jeux de société, de construction, sport.

Un projet masque en terre a été démarré avec l'établissement le Reynard. Plusieurs enfants ont pu se rendre au foyer du Reynard et partager l'activité terre avec des résidents.

Lorsque les enfants sont en classe, l'institutrice adapte le contenu des apprentissages en fonction des différents niveaux scolaires des enfants.

Ce qui fait lien entre le travail scolaire et la mise en place des ateliers ce sont les thématiques qui sont abordées tout au long de l'année. L'équipe de l'ITEP a élaboré un schéma qui résume la manière dont ils ont travaillé par exemple, autour de la thématique sur la découverte de l'Asie.



Les enfants sont également accueillis une partie des vacances scolaires. C'est alors l'occasion de mettre en place des activités plus ludiques afin de marquer la fin des apprentissages scolaires. L'équipe propose des sorties à l'extérieur telles que faire du vélo au parc de Miribel, aller à la piscine...

- [Le SESSAD :](#)

Au 1^{er} janvier 2017, le SESSAD accompagnait 30 enfants dont 9 étaient suivis par le SESSAD Emmanuel GOUNOT de Vénissieux faute de place sur le SITEPP de Saint-Priest.

Suite au déménagement du SITEPP, au mois de juillet, dans des locaux plus grands et plus adaptés, le SITEPP a pu réintégrer ces 9 enfants dans les effectifs du SESSAD.

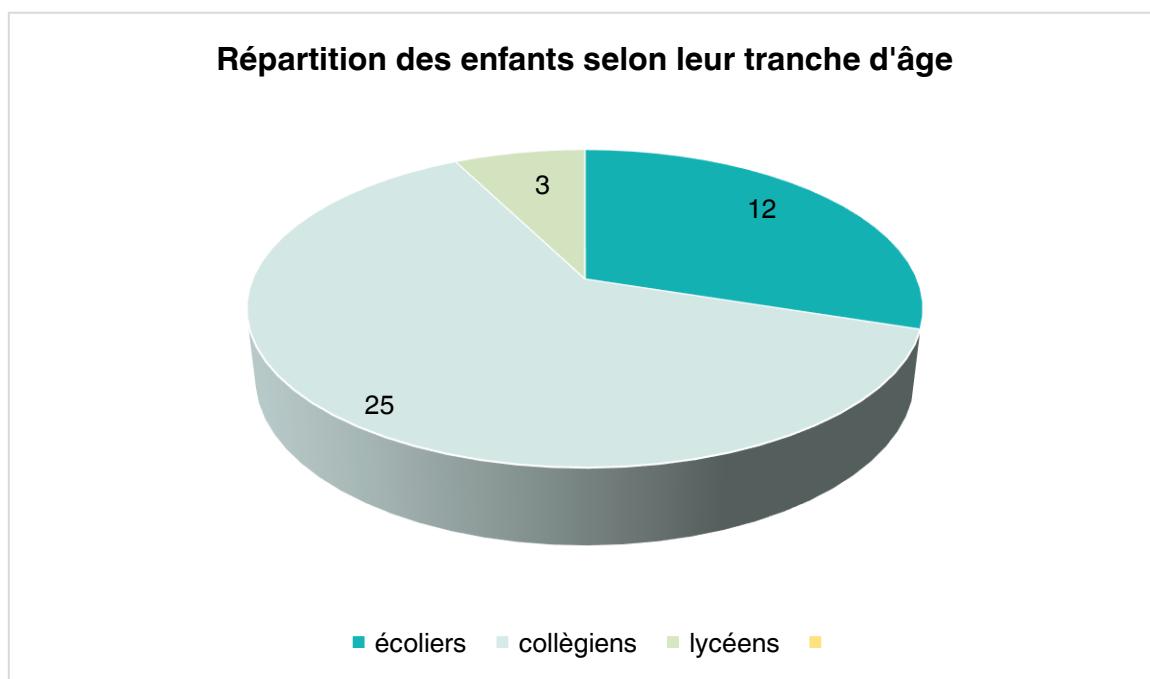
Fin juillet 2017, 5 enfants ont quitté le SESSAD du SITEPP : deux enfants ont été orientés en MFR sans accompagnement SESSAD qui n'était plus nécessaire, deux enfants ont été orientés en ITEP pour adolescents, et 1 enfant a dû quitter le SESSAD faut de notification MDMPH (cet enfant réintégrera le SITEPP sur la fin d'année 2017). Ce sont donc 5 nouveaux enfants qui feront leur rentrée au SESSAD en août 2017.

En septembre 2017, dans le cadre de la mise en application de la file active, les 4 éducateurs du SESSAD prendront en charge 10 enfants au lieu de 9, ce qui engendrera 4 admissions supplémentaires.

Enfin, en octobre 2017, l'ARS accordera au SESSAD une extension de 4 places généralistes. Conformément à la file active, 5 nouvelles admissions auront lieu.

Au 31 décembre 2017, le SESSAD accompagnera 40 enfants âgés de 7 à 16 ans (34 garçons et 6 filles).

Sur l'année 2017, le SESSAD a pu prendre en charge 54 enfants.



Nous pouvons constater que 62,50 % des enfants sont âgés de 11 à 14 ans. Sur ces 25 enfants, 4 sont des filles.

➤ Activité du SESSAD :

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	TOTAL
Nbre d'actes réalisés	491	774	466	1303	3034

Pour l'année 2017, l'ARS nous a demandé de réaliser 1 658 actes. Le SESSAD a comptabilisé 3 034 actes. Nous pouvons expliquer cette augmentation suite à la création de 4 places en SESSAD généraliste ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants suivis par éducateur. De plus, nous avons travaillé sur une nouvelle nomenclature des actes qui reflétait davantage le temps de travail accompli auprès des enfants.

➤ La prise en charge des enfants sur le SESSAD :

L'équipe éducative accompagne les enfants de manière individuelle ou collective, sur des périodes scolaires, ou hors des temps de classe. Pour exercer leur accompagnement, les éducateurs utilisent différentes médiations.

✓ L'accompagnement collectif :

Quatre groupes sport ont été mis en place pour 6 enfants soit 24 enfants pris en charge encadrés par deux éducateurs. Ils ont pu bénéficier de l'activité badminton, d'un cycle Capoeira à la MJC de Saint-Priest, d'un cycle piscine et d'activités de plein air.

Trois groupes ont été mis en place qui s'appellent « on mange ensemble » ; cela a concerné 12 enfants. L'objectif de ce groupe est de permettre à des enfants et des adolescents de se retrouver autour d'un repas et de travailler les codes relationnels, la découverte de nouveaux aliments.

L'équipe éducative a également travaillé sur un projet de Street Art en partenariat avec la MJC de Saint-Priest, et l'association « La Coulure ». Ce projet s'inscrit dans un travail plus globale avec la ville et notamment le CLSPD (Conseil Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance). L'idée étant d'accompagner des jeunes sur un projet de quartier, de leur permettre de réaliser des œuvres éphémères ou semi-éphémères.

Il a concerné 5 jeunes qui ont pu découvrir une pratique culturelle et artistique éloignée de ce qu'ils peuvent connaître.



Un groupe en co-thérapie (éducatrice/psychomotricienne), autour du mime, a également été proposé à 4 enfants (3 enfants du SESSAD et 1 enfant de l'ITEP). Une salle a été mise à disposition par la MJC.

Un projet de sortie au théâtre Théo Argence de Saint-Priest a été mené cette année. En effet, 2 sorties ont été proposées ; cela a concerné 12 enfants. L'objectif de ce projet est de sensibiliser et de favoriser l'accès à la culture.

L'équipe éducative a également mis en place un mini camp à Cublize en juillet 2017. Il a concerné 6 enfants âgés de 9 ans à 15 ans. C'est un séjour qui a été subventionné en partie par la mairie de Saint-Priest.

Témoignage de l'équipe concernant cette action spécifique :

« Nous avions opté pour une pédagogie participative dans un cadre sécurisant. Cela a permis au groupe de pouvoir discuter les règles, de les ajuster au quotidien.

Cette pédagogie a mis en valeur leur capacité d'adaptation au sein d'un groupe. Ils se sont sentis valorisés et ont pu prendre des responsabilités en s'exprimant, en écoutant et en s'entre-aidant.

Les enfants se sont appuyés sur les repères relationnels acquis dans le cadre du travail au SESSAD. Malgré tout, le changement de groupe, l'éloignement, ont suscité des craintes mais aussi beaucoup de plaisir à partir collectivement.

Les camps restent des temps riches et marquants. L'éloignement familial, géographique, les changements liés à l'organisation collective sont autant d'éléments de rupture qui sollicitent les enfants et les professionnels dans leur capacité d'adaptation. Cette rupture modifie les enjeux relationnels et rapproche les individus du groupe. Cette obligation d'adaptation à un nouveau contexte déstabilise les enfants autant qu'elle les aide à découvrir en eux des ressources qu'ils ne pensaient pas avoir. Ils sont à la fois portés par la dynamique du groupe autant qu'ils contribuent à porter les autres et à se réassurer mutuellement. »



L'équipe accompagne également les enfants sur des temps de vacances scolaires ; cela permet de faire des activités ludiques généralement en groupe. C'est l'occasion de faire des sorties sur l'extérieur.

✓ L'accompagnement individuel ou en binôme :

L'équipe éducative accueille les enfants en individuel ou en binôme. Ce sont des temps qui permettent aux enfants et adolescents de réfléchir à leurs difficultés d'apprentissage par le biais de médiations tels que les jeux de société, la couture, le dessin, travailler les arts plastiques.

Les enfants sont pris en charge une fois par semaine à raison d'1 heure / 1 heure 30. Ces temps de rencontre sont l'occasion de créer une relation de confiance qui permettra à l'éducateur d'affiner l'observation des difficultés qu'il repère chez ces enfants. Cela permet d'adapter la prise en charge au plus près des besoins de l'enfant.

Dans le cadre du SESSAD, nous avons la chance d'avoir un dispositif CAPE (Cellule d'Accompagnement Pluridisciplinaire Expérimentale).

✓ Fonctionnement du dispositif CAPE :

La CAPE est un dispositif expérimental qui intervient dans 4 écoles de Saint-Priest et 1 collège. Il apporte un soutien aux équipes enseignantes, un accompagnement d'enfants avec des problèmes de comportement au sein des écoles identifiées. Les enfants ne bénéficient pas d'orientation MDMPH.

L'équipe de la CAPE est composée d'1 éducatrice à plein temps et d'1 psychologue à temps partiel. Elle a accompagné 19 enfants dont 6 en groupe photo langage.

L'équipe anime des groupes d'analyse de situations auprès des enseignants.

L'équipe a également développé son réseau partenarial afin de proposer des orientations d'enfants dans les structures de proximité.

Au niveau des accompagnements individuels, l'éducatrice utilise de nombreux supports de médiations en fonction des envies des enfants pris en charge (jeux, création d'un journal intime, création d'un jeu mikado, bijoux en pâte fimo....).

Ce travail d'accompagnement permet d'affiner les observations concernant les difficultés des enfants. Un travail avec les familles est également fait afin de travailler une orientation en établissement médico-social ou la mise en place de relais tels que le CMP...

✓ La prise en charge des enfants du SESSAD et de l'ITEP par les psychologues et la psychomotricienne :

L'équipe est composée de 2 psychologues à temps partiel et d'1 psychomotricienne à temps partiel.

Les enfants bénéficient de temps individuels de prise en charge ; ces temps permettent l'accompagnement de l'enfant dans ses difficultés relationnelles et psychologiques.

Des prises en charge en groupe ou en co-thérapie ont été mises en place, ainsi que des temps cliniques hebdomadaires entre les éducateurs et les psychologues référents des enfants du SESSAD.

Cela permet d'enrichir les pratiques mutuelles et d'offrir aux jeunes un cadre contenant. Ces espaces favorisent un maillage institutionnel nécessaire à la mise en œuvre du projet personnalisé d'accompagnement.

✓ L'accompagnement des familles par l'assistante sociale, pour les enfants accueillis au SESSAD et à l'ITEP :

L'arrivée, en avril 2017, d'une nouvelle assistante sociale a permis de développer le soutien aux familles. Un travail important a été mené afin de rencontrer l'ensemble des familles. Un accompagnement social est proposé aux familles qui le souhaitent. L'activité est centrée sur une évaluation sociale, la constitution des dossiers MDMPH, l'orientation auprès des services sociaux de la MDM, du soutien vers un soin et parfois l'accompagnement vers la mise en place de mesures éducatives administratives. L'assistante sociale reçoit en entretien toutes les familles dont l'enfant est admis au SITEPP.

Personnel

L'équipe du SITEPP est composé de :

- 1 directrice
- 1 chef de service
- 1 assistante de direction
- 1 assistante de service social
- 1 accompagnateur
- psychologues
- 1 psychomotricienne
- 8 éducateurs spécialisés
- 1 enseignante Education Nationale
- 1 médecin pédopsychiatre (en cours de recrutement)
- 1 orthophoniste (en cours de recrutement)

• Sur l'ITEP :

➤ Personnel éducatif

Au 1^{er} février 2017, une monitrice éducatrice en CDD à temps plein sera remplacée par une AMP (diplôme d'éducatrice spécialisée en Espagne non reconnu en France) en CDI.

Une éducatrice spécialisée sera également embauchée le 1^{er} février 2017 à temps partiel.

Suite à l'arrêt maladie au mois d'avril de l'AMP, une éducatrice spécialisée sera embauchée en CDD. Cette personne est actuellement toujours en poste en CDD.

➤ Stagiaires :

Durant l'année 2017, l'équipe éducative accueillera une stagiaire éducatrice spécialisée en 1^{ère} année, du 24 novembre 2016 au 24 avril 2017, de l'Institut Saint Laurent.

Au 15 novembre 2017, une élève en classe préparatoire au concours d'entrée en école d'éducateur spécialisé de l'Espace Forma intégrera l'équipe éducative, mais elle mettra fin à son stage courant décembre pour raisons personnelles.

Du 11 décembre 2017 au 2 mars 2018, l'équipe éducative de l'ITEP accueillera un stagiaire éducateur spécialisé en voie directe de 3^{ème} année de l'ARFRIPS.

- **Sur le SESSAD :**

- **Personnel éducatif**

Suite au déménagement du SITEPP et donc à la réintégration des 9 enfants suivis par le SESSAD Emmanuel GOUNOT, un éducateur spécialisé sera embauché en CDI le 21 août 2017.

Une éducatrice spécialisée à temps partiel en congé maternité sera remplacée par une éducatrice spécialisée en CDD, soit du 6 octobre 2017 au 2 février 2018.

Au 1^{er} octobre, 4 places d'accueil supplémentaires seront attribuées au SITEPP, par l'ARS ; l'éducatrice à temps partiel se verra alors attribuer un poste à temps plein.

Au 31 décembre 2017, le SESSAD est alors composé d'une équipe mixte de 3 éducatrices spécialisées et 2 éducateurs spécialisés à temps plein.

- **Autres professionnels :**

Une psychologue du SESSAD Emmanuel GOUNOT interviendra sur le SITEPP dans le cadre d'un contrat d'heures complémentaires afin de pallier le remplacement de la psychologue du SITEPP, alors en arrêt maladie et ce pendant 3 mois.

Suite à l'extension des 4 places du SESSAD, une des psychologues verra son temps partiel augmenter.

Pour la même raison, l'assistante de service social verra son temps partiel augmenter de 0,20 ETP.

Malgré une augmentation du poste d'orthophonie de 0,30 ETP à 0,50 ETP, nous sommes toujours en difficulté pour un recrutement, faute de candidatures.

Le médecin pédopsychiatre mettra fin à sa mise à disposition par le CHS du Vinatier suite à son retour de congé parental. Faute de candidature, nous avons dû faire appel à un médecin en cabinet libéral avec qui nous avons conventionné dans le cadre des admissions et des prescriptions pour les bilans et les prises en charge en d'orthophonie et/ou en psychomotricité.

Le 11 septembre 2017, un temps partiel thérapeutique sera préconisé par le médecin du travail pour l'accompagnateur. Ce dernier est toujours à 0,40 ETP.

- **Stagiaires :**

Du 6 mars au 16 mars 2017, l'équipe paramédicale accueillera une stagiaire orthophoniste de 2^{ème} année de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans le cadre de la découverte d'une structure de soins.

Du 27 mars au 14 juillet 2017, l'équipe éducative accueillera un élève moniteur éducateur de 1^{ère} année du centre de formation CEMEA de Montpellier.

Du 19 décembre 2017 au 2 mars 2018, l'équipe éducative accueillera une stagiaire éducatrice spécialisée de 3^{ème} année de l'ARFRIPS au sein du dispositif CAPE.

Faits marquants de l'année, bilans

L'arrivée en janvier d'une chef de service a permis la mise en place d'une nouvelle dynamique.

Cette année 2017 a été marquée par la construction et le déménagement du SITEPP. Nous avons intégré une nouvelle structure le 22 août 2017, ce qui permet à l'ensemble des salariés d'avoir une amélioration des conditions de travail. Les espaces sont également plus adaptés à l'accueil du public tant au niveau du SESSAD que de l'ITEP.

L'ARS a accordé une enveloppe financière qui va permettre de bénéficier d'une aide méthodologique dans la rédaction du projet de service.

Le DUERP et le livret d'accueil des stagiaires ont été écrits.

Un babyfoot et une table de ping-pong ont pu être achetés, ce qui permet de varier les supports pour les activités proposées.

Plusieurs procédures ont été rédigées et sont appliquées. Elles pourront être revisitées lors de la mise en place des évaluations.

En octobre, le SESSAD a obtenu un agrément pour 4 places supplémentaires.

A la demande de l'ARS, nous avons augmenté le nombre d'admissions au SESSAD, permettant une file active plus conséquente.

Dès la rentrée scolaire, un binôme de coréférence, éducateur/psychologue, a été nommé pour chaque enfant.

Le travail partenarial a été développé avec la MDM, la municipalité, la MDMPH, l'Education Nationale et les structures de loisirs de la commune.

Démarche d'évaluation

Le SITEPP n'a pas bénéficié de démarches d'évaluation que ce soit en interne ou en externe.

L'arrivée dans un bâtiment neuf semble être la bonne période pour engager également les évaluations.

L'équipe de direction reste toutefois très vigilante dans l'évaluation des pratiques et l'amélioration des conditions d'accompagnement des enfants et du soutien aux familles.

Démarche qualité – amélioration continue

Il n'existe pas de réelle démarche qualité à proprement parler au SITEPP.

Nous avons essentiellement, en 2017, commencé à créer des outils communs et des procédures permettant de se mettre en accord avec la législation mais favorisant également une traçabilité du travail réalisé, une réflexion sur les pratiques et une clarification du travail partenarial.

L'ensemble des professionnels a pu bénéficier d'une formation sur le secret professionnel et les informations préoccupantes.

La rédaction du projet d'établissement et la mise en place de procédures vont situer l'établissement dans une démarche d'amélioration continue.

Projets et réflexions en cours

- **Pour l'équipe de l'ITEP**

- créer une unité dans le groupe pour pouvoir accompagner le groupe vers l'extérieur,
- guider les enfants vers une posture d'élève,
- augmenter les temps partagés avec le groupe scolaire Claude Farrère (récréation, inclusions projets spécifiques, carnaval),
- créer des temps de rencontres avec les parents (autour d'une médiation : sortie, café, repas...).

- **Pour l'équipe du SESSAD**

- consolider le travail d'équipe,
- poursuivre le travail de collaboration avec les partenaires locaux,
- construire un travail avec les familles,
- favoriser la *mise en place de projet avec le SESSAD Emmanuel GOUNOT.*

- **Pour le dispositif CAPE**

- sortie de l'expérimentation et obtenir la labellisation,
- proposer un atelier d'expression corporelle en partenariat avec la MJC Jean Cocteau au sein de l'école Edouard Herriot.

- **Au niveau institutionnel**

- écriture du projet de service,
- poursuivre la rédaction et la mise en place de procédures,
- évaluation des risques psycho-sociaux,

- réalisation du livret d'accueil, d'une plaquette de présentation de la structure,
- rédaction du règlement de fonctionnement,
- passage en DITEP avec conventionnement auprès d'autres associations,
- terminer les travaux d'aménagement extérieur du SITEPP,
- inauguration du SITEPP,
- passage en CPOM.

CONCLUSION

L'année 2017 a été une année forte en événements : construction, déménagement, augmentation du nombre d'enfants pris en charge au SESSAD, développement du partenariat...

L'instauration de réunions de parents, autant au niveau de l'ITEP, que du SESSAD a permis d'ouvrir davantage l'établissement aux familles des enfants accompagnés.

La rédaction du rapport d'activité en collaboration avec l'ensemble des salariés témoigne de la volonté de bâtir ensemble le SITEPP de demain.

Une vraie dynamique institutionnelle est en marche, avec des professionnels engagés et volontaires, que je remercie encore pour leur investissement en cette année 2017 un peu mouvementée.

La rédaction du projet de service, le passage en DITEP, la perspective du CPOM nous conduisent vers une année 2018 riche en perspectives.



ITEP & SAAI LES MOINEAUX

75 rue du Château
01390 CIVRIEUX

T 04 72 08 69 00 | F 04 72 08 69 08
lesmoineaux@sauvegarde69.fr

ITEP « LES MOINEAUX »

INTRODUCTION

L'ITEP « des MOINEAUX » a poursuivi son engagement d'amélioration continue de l'accompagnement des bénéficiaires. L'année 2017 a permis ainsi la poursuite de l'évaluation interne et de sa mise en œuvre. Les équipes, tous secteurs confondus, ont été ainsi globalement engagées dans l'adaptation de leurs pratiques professionnelles afin que l'action entreprise ait véritablement du sens, dans l'intérêt des publics accueillis, en lien avec les prestations proposées

Population et activité chiffrée

- Activité

Nombre jours ouverture	Régime	Prévisionnel (allouées par ARS)	réalisées	écart	Taux d'occupation alloué
204	Interne	6378	6397	19	86,85 %
201	½ interne	2645	2642	-3	109,66 %

Le taux d'occupation noté, est celui retenu par l'ARS suite à la campagne budgétaire d'octobre 2017, précisant que nous avions déjà l'accord d'accueillir 3 externes à la place de 2 internes dès septembre 2016, puis en septembre 2017, il était prévu de baisser l'effectif d'internat de 3 enfants, au bénéfice d'un moyen humain affecté à notre Unité d'Enseignement Externalisée.

Toutefois, force est de constater un taux d'absentéisme assez élevé, que ce soit pour l'internat ou pour l'externat, qui s'explique comme suit :

➤ Internat :

- Des maladies hivernales ponctuelles entre janvier et avril principalement ;
- Des absences liées à des situations familiales complexes :
 - 1 enfant a déménagé en Bretagne et a quitté l'établissement début juillet ;
 - Le départ anticipé d'un enfant dès le début des vacances scolaires d'été ;
 - Dans le cadre d'une prise en charge partagé, (transfert organisé par la maison d'enfants dans laquelle il est placé), 1 enfant a été absent sur une partie des vacances d'été.

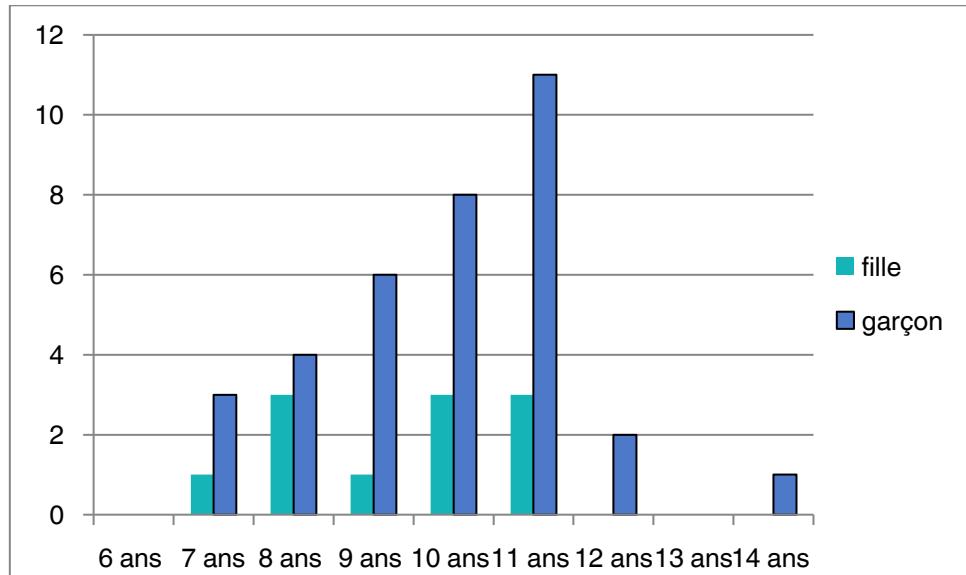
- Deux enfants ont été hospitalisés pour des soins de plus de 15jours ;
- Des absences liées au mode de gardes alternées pendant les vacances de certains parents séparés (généralement chez le père qui habite parfois loin de l'ITEP) ;
- Des absences liées à l'éloignement des familles et de leurs difficultés de transports, par exemple un enfant malade qui pourrait revenir à l'ITEP mais que la famille ne peut accompagner.

➤ **Externat:**

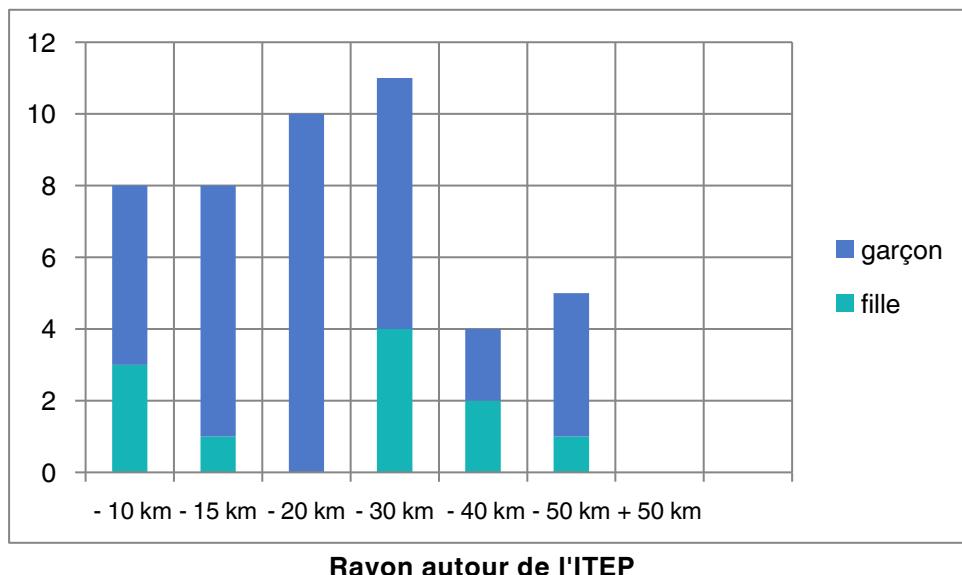
Il est à noter aussi une activité déficitaire, qui s'explique par 2 facteurs essentiels :

- l'absentéisme récurrent pendant les vacances scolaires. Etant un service de proximité, très en lien avec le projet pédagogique des enfants, les parents nous associent essentiellement du côté de la scolarité et délaisse l'accompagnement éducatif mis en place sur le temps des vacances scolaires. ¼ de l'effectif de l'externat est absent sur le temps éducatif des vacances scolaires ;
- A la rentrée de septembre 2017, 2 enfants étaient en attente d'une notification SESSAD ou SAAI. Il était prévu qu'ils soient maintenus sur l'externat, le temps de recevoir la réponse de la MDPH. Mais à la rentrée, les 2 enfants n'étaient pas présents, et les 2 familles ne répondaient pas à nos appels, courriers... La situation a duré plusieurs semaines. Et nous avons admis 2 nouveaux jeunes, une fois que la situation des 2 partants était stabilisée et formalisée pour les parents et les lieux de scolarisation.

• **Pyramide des âges au 31/12/2017**



- Situation géographique des lieux d'habitation au 31/12/2017**



Sur l'ITEP, il y a 30 points de ramassage pour les transports :

Nord de l'ITEP	Sud de l'ITEP	Est de l'ITEP	Ouest de l'ITEP
1. St Trivier sur Moignans : parking stade	7. Montanay : parking stade	19. Mionnay : parking école village	24. Reyrieux : centre social
2. Châtillon sur Chalaronne : station-service	8. Rillieux-la-Pape : restaurant Le Canard Pressé	20. St André de Corcy : parking école primaire	25. Reyrieux : école primaire
3. Châtillon sur Chalaronne : école	9. Beynost : parking co-voiturage	21. St André de Corcy : local externat	26. Trévoux : école des Corbettes
4. Vonnas : station-service	10. Genay : parking stade de foot	22. St Marcel en Dombes : parking Vival	27. Trévoux : rond-point Cascades
5. Villars les Dombes : parking	11. Neuville s/Saône : MECS Balmont	23. Marlieu : gare	28. Trévoux : collège
6. St Denis les Bourg : Station-service	12. Couzon-au-Mont-d'Or : Parking entrée village		29. Jassans : place Limelette
	13. Miribel : collège		30. Jassans : collège
	14. Miribel : école primaire		
	15. Les Echets : local externat		
	16. St Romain au Mt d'Or : Ecole		
	17. Vaulx en Velin : rd pt rue d'Orcha		
	18. Montluel : collège		

4 circuits matin et soir sont assurés pour véhiculer les enfants. Malgré la mutualisation des moyens humains et matériels avec l'IME La Découverte, situé sur le même site que l'ITEP, nous constatons des difficultés majeures pour la réalisation de ces trajets : au niveau humain, au niveau matériel (vérification, suivi et entretien des véhicules), au niveau logistique (retard sur la route, information rapide aux parents, remplacement d'un conducteur à 7h le matin...) Mais aussi des difficultés à articuler optimisation de l'organisation et qualité d'accompagnement des enfants. Nous constatons que des enfants passent beaucoup de temps dans un transport le matin et le soir, même si la distance directe ITEP/domicile est relativement courte. Mais le circuit des transports ne permet bien évidemment pas des trajets directs mais une tournée qui rallonge vraiment le temps de trajet pour les enfants.

Ces difficultés liées au transport s'intensifient avec l'augmentation des inclusions scolaires et des projets de scolarisation en unité d'enseignement externalisée. Les PPS des enfants sont davantage pertinents, adaptés et personnalisés, mais la logistique transport qui en découle s'alourdit considérablement.

Personnel

- **Mouvements du personnel :**

- **Les contrats à durée indéterminée**

- **Entrées en CDI en 2017 :**

- 1 Référent parcours et procédures
 - 1 Assistante RH/Direction
 - 2 Psychologues
 - 2 Monitrice Educatrice
 - 1 Candidat Elève Educateur

- **Sorties des CDI 2017 :**

- 1 Assistante RH/Direction
 - 2 Agent de service intérieur
 - 2 Monitrice Educatrice
 - 1 Psychologue
 - 2 Educateurs spécialisés
 - 1 Candidat Elève Educateur

- **Sorties des contrats aidés 2017 :**

- 2 contrats aidés

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

➤ Formations

Tableau des formations en interne

Nb de participants	ORGANISME	FORMATIONS	DATES
9	IN SITU	Préparation incendie	Le 24.08.2017.
2	CAPSTAN	Harcèlement moral	Le 20.06.2017.
1	CARSAT	Préparer sa retraite	Le 05.09.2017.
1	SPEMO	Charte graphique	Le 13.09.2017.
1	URIOPS	Informations sur les ordonnances MACRON	17.10.2017.
4	L'AIRe	Les journées de l'AIRe	Du 29.11. au 1.12.17.
1	NUMERIFRANCE	Démarche d'amélioration continue de la qualité	Le 27.11.2017.
1	NUMERIFRANCE	L'accompagnement managérial des équipes	Le 15.12.2017.

➤ Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique s'est poursuivie cette année à un rythme mensuel pour les équipes éducatives. Nous avons maintenu l'effort financier pour poursuivre l'analyse de la pratique pour l'équipe pédagogique dont les professionnels sont mis à disposition par l'EN.

Faits marquants de l'année, bilans

L'ITEP poursuit son travail de préparation à sa transformation en dispositif ITEP. Ainsi dès la rentrée scolaire du mois d'août, un groupe d'internat a réduit sa capacité d'accueil à 4 enfants (au lieu de 7). Ce changement a permis de soutenir le travail d'externalisation d'une classe de L'UE au sein de l'école primaire de Mionnay comme prévue dans la convention des UEE.

Ce groupe plus restreint accueille des enfants qui sont tous dans un projet d'orientation pour l'année suivante. Ils bénéficient d'une prise en charge en internat séquentiel et sont accompagnés dans leur projet spécifique de départ de l'établissement.

A l'internat, les enfants sont pris en charge du lundi matin 9h au vendredi soir 15h. L'accueil vise à offrir aux enfants un cadre de vie leur permettant d'acquérir les bases du vivre ensemble, prérequis nécessaire pour accéder à une posture d'élève.

Ils peuvent, en fonction de leur projet, bénéficier d'un accueil en séquentiel qui vise soit à travailler avec eux les difficultés liées à la séparation d'avec la famille ou à préparer un retour progressif au domicile.

Les prises en charge thérapeutiques (groupale ou individuelle) sont articulées avec l'emploi du temps scolaire individualisé de chaque enfant afin de répondre au mieux aux besoins repérés pour chacun.

Pour les enfants les plus en difficultés des ateliers à médiation éducative (culturels, sportifs, relaxation...) sont organisés chaque après-midi. Ces ateliers permettent aux enfants dont c'est le projet de bénéficier d'un temps en petit groupe afin de pouvoir bénéficier d'un espace de répit dans la semaine.

Par ailleurs nous poursuivons le développement des inclusions scolaire dans les écoles de référence quand cela est possible. Ces inclusions permettent aux enfants qui sont prêts de retrouver le « chemin » de l'école.

Sur l'externat, nous avons développé un travail plus étroit entre l'équipe éducative et l'équipe médico-psychologique afin de permettre à des enfants réfractaires à des formes de soins classiques, de réussir à baisser leur crainte. Ainsi, nous avons mis en place des points d'étape pour l'ensemble des enfants, à qui sont proposés des rencontres avec la psychologue à chaque vacances scolaires, accompagnées par un éducateur du service.

Dans le même objectif, la psychologue participe à des ateliers éducatifs en binôme avec un éducateur. Ainsi les enfants rencontrent la psychologue autrement, dans un cadre moins protocolaire et donc plus détendu pour l'enfant.

Nous avons aussi développé cette année les rencontres avec les parents. Là encore, la psychologue planifie les rencontres famille, 2 fois dans l'année, afin de faire le point sur le projet de l'enfant et les représentations de l'enfant et de ses parents sur ce projet.

- Vie de l'établissement

L'organisation même des prises en charge à l'ITEP s'appuie sur la construction d'emploi du temps individualisé à chaque projet. C'est autant de repères de temps sur lesquels les enfants s'appuient pour progresser et construire leur projet. De même la vie institutionnelle est rythmée par différentes manifestation qui marquent la progression dans l'année scolaire.

- Les évènements festifs

- ✓ Le goûter presque parfait

C'est avant les vacances de la Toussaint que chaque classe « s'affronte » culinairement lors de la confection de gâteaux sur différents thèmes choisis. Nous avons la chance de les déguster tous ensemble à l'issue de la journée.

✓ Noël

C'est la fête qui marque la fin du trimestre. Cette journée est marquée par un spectacle rassemblant tous les enfants de l'ITEP ; cette année c'est la magie qui a lancé les festivités. Ainsi après le spectacle, un gouter rassemble tout le monde avant que tous les enfants de l'internat rejoignent leur groupe pour se préparer en vue du repas qui est pris en commun dans notre grande salle institutionnelle.

✓ Le carnaval

Au mois de mars s'est organisé le carnaval au sein de l'établissement. C'est l'occasion de réunir l'ensemble des enfants du site de Civrieux, IME et ITEP.

✓ A partir du printemps

L'arrivée des beaux jours marque l'engagement de l'ITEP dans différentes manifestations sportives, que ce soit notre participation aux « Lisserons en fête », au tournoi de foot inter-établissements, mais également aux journées « Raid aventure ». Le sport est à l'honneur.

✓ La journée conviviale

C'est au mois de juin que s'est tenue la journée conviviale de cette année 2017. Cette journée est l'occasion de rassembler l'ensemble des enfants, du personnel et des parents qui le souhaitent (une dizaine) et de partager un moment de convivialité. C'est sur l'initiative du CVS et en associant les parents représentants que nous avons pu nous rendre au parc de Courzieu et profiter des différentes animations proposées.

✓ La fête des sortants

C'est sans doute avec Noël le repère le plus important et symbolique de l'année. Chaque enfant qui quitte l'établissement se voit remettre un petit cadeau et surtout un petit mot retraçant son parcours et l'engageant à envisager sereinement son futur. C'est une fête chargée en émotion, que ce soit pour ceux qui en sont le centre que pour ceux qui attendent d'en être un jour les personnages principaux.

✓ La kermesse

C'est la fête qui clôture l'année scolaire et qui permet d'associer les parents à un autre moment festif.

✓ Les transferts d'été

Cette année encore la période d'été est l'occasion pour tous les groupes d'internat d'organiser un transfert et de quitter l'établissement pour quelques jours. Essentiellement c'est la montagne qui a été la destination préférée, ainsi jeux en plein air, baignade et découverte du milieu ont été à l'honneur.

Démarche d'évaluation

Suite à l'évaluation interne puis à l'évaluation externe, une démarche d'amélioration continue de la qualité a été mise en place. Cette démarche s'inscrit dans la loi 2002-2 afin de mesurer l'impact et la cohérence des actions menées par l'établissement et de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants accueillis.

- La cellule qualité

La cellule qualité est mise en place depuis Mai 2015 et a pour objectif la prise en compte de l'ensemble des préconisations figurant sur le rapport final de l'évaluation externe ainsi que les orientations générales de la Direction et de l'Association gestionnaire.

L'IME a été associé à cette démarche en Septembre 2017

Cette cellule qualité est constituée d'un représentant de chaque catégorie professionnelle (directeur, chefs de services, référent qualité, psychologue institutionnelle, coordinatrice pédagogique, un représentant des services généraux, un représentant du service administratif, deux représentants des équipes éducatives).

La cellule qualité se réunit une fois toutes les 5 semaines à partir d'un calendrier établi chaque début d'année scolaire ; cette cellule permet également d'améliorer les prises en charge, de conduire une réflexion sur les moyens à mettre en place.

Cette réflexion est reprise lors des semaines qualité organisées après cette instance afin de travailler les indicateurs du plan d'amélioration de la qualité.

Cette instance s'est donc réunie pour l'année 2017 comme suit :

CELLULE QUALITE	SEMAINE QUALITE
23 janvier 2017	du 30 janvier au 11 février 2017
6 mars 2017	du 13 au 17 mars
3 avril 2017	du 10 au 14 avril 2017
12 juin 2017	du 19 au 23 juin 2017
26 septembre 2017	du 03 au 07 octobre 2017
24 octobre 2017	du 07 au 11 novembre 2017

Les semaines qualité sont organisées la semaine qui suit la cellule qualité. Le référent qualité intervient lors des réunions d'équipes des différents pôles (le pôle éducatif de chaque service de l'ITEP, le pôle pédagogique, le pôle thérapeutique, les services généraux, le service administratif et le pôle direction).

Chaque service, à partir d'items définis par la cellule qualité, échange sur les préconisations, s'interroge sur le sens que cela amène dans les pratiques au quotidien.

- Les indicateurs

Durant l'année 2017, un certain nombre d'indicateurs ont été travaillés par les différents pôles lors des cellules qualité et reprises par les différents groupes de travail en semaine qualité.

INDICATEURS TRAITÉS	DATES
Fiche évènements indésirables	Fin septembre
« Mon projet » simplification du projet à destination de l'enfant.	En cours
Cahier de liaison de l'enfant	1 ^{er} semestre
L'ouverture sur l'extérieur	1 ^{er} semestre

- Sécurité et travaux

Durant l'année 2017, un certain nombre de travaux ont été effectués sur les bâtiments où les enfants de l'ITEP sont pris en charge.

Ainsi :

- Sur l'internat

Durant les vacances scolaires du mois de Décembre 2017, des travaux de peinture nécessaires ont permis de redonner un aspect plus accueillant à certaines chambres et à la salle télé. Cette tranche constitue la fin des travaux entrepris été 2017.

Ainsi dans les groupes des Galapias, des Castors, des Rieurs et des Intrépides, certains murs ont été recouverts de toile de verre et repeints. Dans une chambre et la salle télé, le plafond a également été repris. Enfin quelques boiseries ont été rafraîchies (plinthes, tours de fenêtres). Dans une seule chambre, le revêtement de sol a été changé.

Poursuite des travaux visant à changer les fenêtres de l'établissement.

Enfin, un nettoyeur haute pression a permis de rafraîchir la façade nord jusqu'au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée.

- Fin d'amélioration des travaux du city stade. (Clôture).
- Bâtiment Ecole
- La toiture du préau a été refaite, des descentes de chenaux ont été installées.

- Le parc :
Afin que nos jeunes et la famille ne patientent plus sous la pluie avant les transports des abris « kiosques » ont été installés.
- Les Bambous sont toujours en suppression.

CONCLUSION

L'ITEP est dans une bonne dynamique d'évolution depuis quelques années. Toutefois, c'est un établissement qui doit réussir à développer des modalités d'accompagnement plus diversifiées tout en réussissant à mieux définir son savoir-faire et ses spécificités. Cette réflexion devra prendre en compte la liste d'attente d'enfants notifiés IME qui sont maintenus en ordinaire sans suivi médico-social.

L'établissement doit aussi développer et formaliser, dans une démarche collaborative, le travail de partenariat, que ce soit avec le soin médical (kinésithérapie, pédiatrie, psychiatrie, ergothérapie...) ou avec les autres ESMS du secteur pour envisager des rencontres et partager de la pratique.

L'établissement doit aussi, pour l'année à venir, s'inscrire dans une évolution de ses différents dispositifs, compte tenu de l'évolution de l'offre de service et des publics accueillis, raison pour laquelle celui-ci doit se mettre dans l'inclusion scolaire, la recherche de locaux pouvant accueillir dans de bonnes conditions le service d'accueil de jour et approcher enfin la consolidation des conventions des unités d'enseignements externalisées, autant d'étapes encore à franchir.

SAAI « LES MOINEAUX »

INTRODUCTION

Le SAAI s'est développé pour intégrer pleinement le dispositif ITEP. Le service est prêt à ce passage qui doit lui permettre de développer ses capacités d'accueil et de mettre en exergue ses savoir-faire sur la personnalisation du projet d'accompagnement et le travail en partenariat.

Population et activité chiffrée

- Activité

Nombre jours ouverture	Régime	Prévisionnel (allouées par ARS)	réalisées	écart	Taux d'occupation alloué
145	SAAI	1431	1308	-123	91,40 %

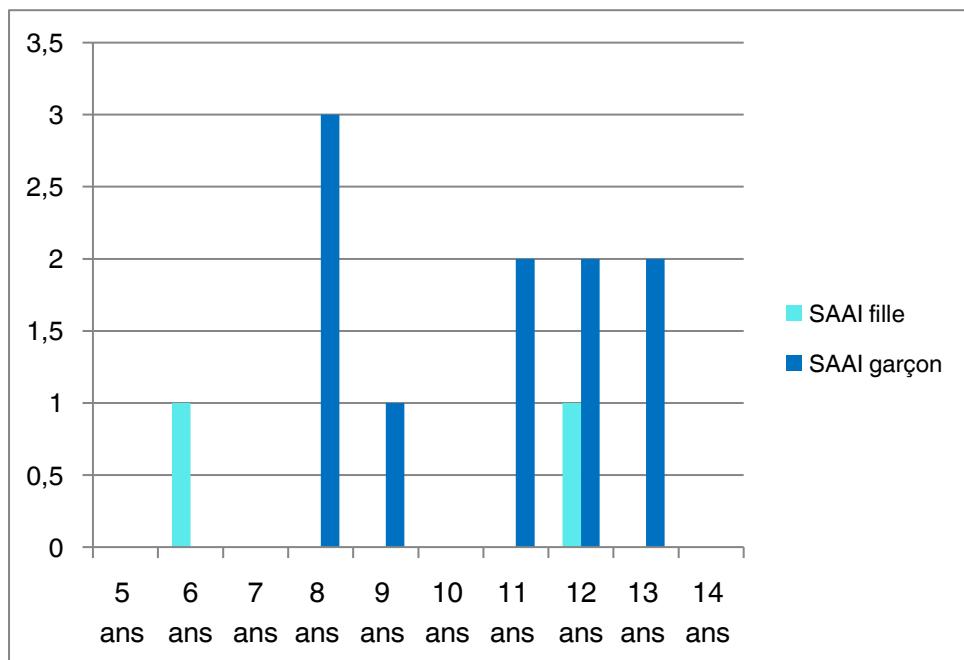
L'activité du SAAI n'a pas été en équilibre cette année. L'accompagnement éducatif, confié jusqu'alors à une éducatrice, a été redéfini avec le départ en retraite progressif de l'éducatrice et donc la réduction de son temps de travail.

Ainsi, l'éducatrice pressentie pour compléter l'équipe a pris progressivement ses marques en fin d'année scolaire 2017 pour finalement demander un changement de poste pour des raisons médicales. Un autre éducateur a donc pris cette fonction, à la rentrée scolaire 2017. Mais ces changements ont influé sur la baisse de l'activité.

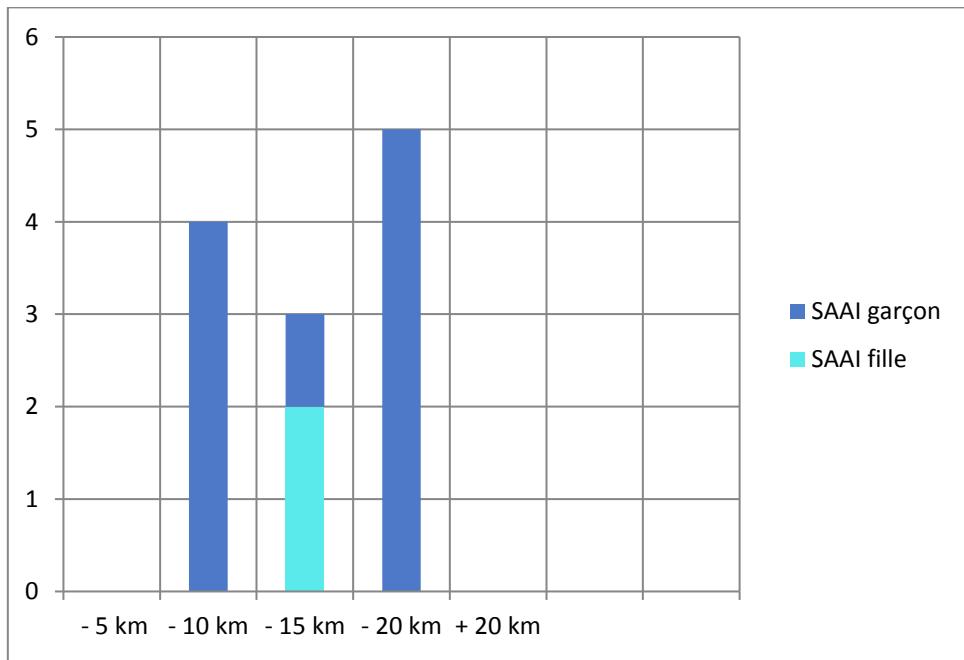
De plus, 2 enfants arrivant de l'ITEP étaient en projet de basculer sur le SAAI à la rentrée de septembre 2017. Les 2 familles n'ont plus donné de nouvelle en septembre et nous avons été en sous activité plusieurs semaines à la rentrée.

Enfin, l'absence pour maladie d'un éducateur est difficile à remplacer. Les accompagnements SAAI étant essentiellement en individuel, les familles et les enfants ne souhaitent pas maintenir les séances avec un remplaçant en cas d'absence de l'éducateur.

- [Pyramide des âges au 16/02/2018](#)



- [Situation géographique des lieux de scolarisation au 16/02/2018](#)



Eloignement géographique des lieux de scolarisation des enfants par rapport à l'ITEP.

Sur le SAAI, il y a 8 lieux scolaires dans lesquels le service éducatif intervient :

1. Jassans : collège
2. Jassans : école primaire
3. St André de corcy : collège
4. Trévoux : école primaire
5. Mionnay : école primaire
6. Villars les dombes : école primaire
7. Miribel : collège
8. Reyrieux : école primaire

Personnel

- **Mouvements du personnel :**

- Les contrats à durée indéterminée

- Entrées 2017

- 1 Référent parcours et procédures
 - 1 Assistante RH/Direction
 - 1 Candidat Elève Educateur

- Sorties 2017

- 1 Référent parcours et procédures
 - 1 Assistante RH/Direction

- **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

Cette année, nous avons accompagné l'éducatrice spécialisée du service à la mise en place d'une retraite progressive. Cette réduction de temps de travail a permis de renforcer l'équipe de l'accueil de jour avec l'embauche à temps plein d'un candidat élève éducateur. Une éducatrice spécialisée de l'accueil de jour a donc pu dégager une partie de son temps pour venir compenser la baisse du temps de travail liée à la retraite progressive de la salariée.

- [Formations](#)

➤ [Tableau des formations en interne](#)

Nb de participants	ORGANISME	FORMATIONS	DATES
2	IN SITU	Préparation incendie	Le 24.08.2017.
1	CAPSTAN	Harcèlement moral	Le 19.09.2017.
1	CARSAT	Préparer sa retraite	Le 05.09.2017.
1	SPEMO	Charte graphique	Le 13.09.2017.
1	URIOPS	Informations sur les ordonnances MACRON	17.10.2017.
2	L'AIRe	Les journées de l'AIRe	Du 29.11. au 1.12.17.
1	NUMERIFRANCE	Démarche d'amélioration continue de la qualité	Le 27.11.2017.

➤ [Analyse de la pratique](#)

L'analyse de la pratique est mise en place avec l'équipe éducative de l'accueil de jour, comprenant le service externat de l'ITEP et le SAAI, à raison d'une réunion par mois de 2h.

Faits marquants de l'année, bilans

- [L'inscription pleine du SAAI dans le service de l'accueil de jour](#)

Cette année encore, l'équipe du SAAI prend place au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'accueil de jour.

Certaines sorties ou activités éducatives se sont organisées avec des enfants de l'externat et des enfants du SAAI : cinéma, chasse au trésor...

Les ateliers thérapeutiques se construisent autour des besoins des enfants, sans prendre en compte le service sur lequel ils sont rattachés. Ainsi, les enfants du SAAI, souvent moins prioritaire que les enfants de l'ITEP, ne bénéficiaient pas toujours de l'ensemble des prestations de soin de l'équipe médico-psychologique.

Démarche d'évaluation

La démarche s'est inscrite dans la loi 2002-2 afin de mesurer l'impact et la cohérence des actions menées par l'établissement et de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants accueillis.

- **La cellule qualité**

La cellule qualité est mise en place depuis mai 2015 et a pour objectif la prise en compte de l'ensemble des préconisations figurant sur le rapport final de l'évaluation externe ainsi que les orientations générales de la Direction et de l'Association gestionnaire.

Cette cellule qualité est constituée d'un représentant de chaque catégorie professionnelle (directeur, chefs de services, référent qualité, psychologue institutionnelle, coordinatrice pédagogique, un représentant des services généraux, un représentant du service administratif, deux représentants des équipes éducatives).

La cellule qualité se réunit une fois toutes les 5 semaines à partir d'un calendrier établi chaque début d'année scolaire ; cette cellule permet également d'améliorer les prises en charge, de conduire une réflexion sur les moyens à mettre en place.

Cette réflexion est reprise lors des semaines qualité organisées après cette instance afin de travailler les indicateurs du plan d'amélioration de la qualité.

Cette instance s'est donc réunie pour l'année 2017 comme suit :

CELLULE QUALITE	SEMAINE QUALITE
23 janvier 2017	du 30 janvier au 11 février
6 mars 2017	Du 13 au 17 mars
3 avril 2017	du 10 au 14 avril 2017
12 juin 2017	du 19 au 23 juin 2017
26 septembre 2017	du 03 au 07 octobre 2017
24 Octobre 2017	du 07 au 11 Novembre 2017

Les semaines qualité sont organisées la semaine qui suit la cellule qualité. Le référent qualité intervient lors des réunions d'équipes des différents pôles (le pôle éducatif de chaque service de l'ITEP, le pôle pédagogique, le pôle thérapeutique, les services généraux, le service administratif et le pôle direction).

Chaque service, à partir d'items définis par la cellule qualité, échange sur les préconisations, s'interroge sur le sens que cela amène dans les pratiques au quotidien.

- Les indicateurs

Durant l'année 2017, un certain nombre d'indicateurs ont été travaillés par les différents pôles lors des cellules qualité et reprises par les différents groupes de travail en semaine qualité.

INDICATEURS TRAITÉS	DATES
Fiche événements indésirables	Fin septembre
« Mon projet » simplification du projet à destination de l'enfant.	En cours
Cahier de liaison de l'enfant	1 ^{er} semestre
L'ouverture sur l'extérieur	1 ^{er} semestre

- Sécurité et travaux

- Le parc : afin que nos jeunes ne patientent plus sous la pluie avant les transports, des abris « kiosques » ont été installés ;
- Les Bambous sont toujours en suppression ;
- L'antenne de saint André le Corcy, Salle Jacques Brel ;
- Afin d'améliorer la confidentialité de la salle de réunion, une doublure phonique a été rajoutée ;
- Le placard de la psychomotricienne a été agrandi.

Projets et réflexions en cours

Le SAAI est dans une bonne dynamique d'évolution et d'adaptation. Toutefois, c'est un dispositif qui doit réussir à développer des modalités d'accompagnement et de communication au sein de l'accueil de jour afin de réussir au mieux son savoir-faire et sa spécificité et le sens qui lui est donné au sein de la structure.

Ce service doit aussi développer et formaliser, dans une démarche collaborative le travail de partenariat, pour une dynamique de sa pratique professionnelle.



IME LA DÉCOUVERTE

75 rue du Château
01390 CIVRIEUX

T 04 72 26 45 79 | F 04 72 26 47 69
ladecouverte@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

L'IME « La Découverte » a poursuivi son engagement d'amélioration continue de l'accompagnement des bénéficiaires. L'année 2017 a permis ainsi la poursuite de l'évaluation interne et de sa mise en œuvre. Les équipes, tous secteurs confondus ont été ainsi globalement engagées dans l'adaptation de leurs pratiques professionnelles afin que l'action entreprise ait véritablement du sens, dans l'intérêt des publics accueillis, en lien avec les prestations proposées.

Population et activité chiffrée

- L'activité

Nombre jours ouverture	Régime	Prévisionnel (allouées par ARS)	Réalisées	Ecart	Taux d'occupation alloué
205	1/2 interne	3826	3825	-1	93.32 %

Nous avons réalisé en 2017, 3825 journées en demi-internat. Ce qui permet à l'établissement d'être en quasi-équilibre.

Toutefois, le taux d'occupation semble encore haut. En effet, cette activité a été réalisée avec une ouverture à 207 jours pour l'année alors que l'agrément est de 205 jours de fonctionnement.

➤ Taux d'absence élevé des enfants accueillis

En tout état de cause, force est de constater que la structure est confrontée à un taux d'absentéisme chaque année important, dû à des critères toujours identiques :

- L'absence pour maladie : ces absences peuvent être importantes sur les périodes de grippe, rhino, gastro...
- L'absence pour raisons familiales : vacances en famille (notamment sur des départs à l'étranger : 3 à 4 enfants chaque année qui sont absents 1 à 2 semaines)
- L'absence pour raisons médicales liées au handicap de l'enfant : soin en pédopsychiatrie 2 à 3 jours par semaine pour un enfant, soins liés au handicap moteur qui nécessitent rééducation ou opération (3 enfants concernés), soins liés à des protocoles médicaux (absence d'un enfant 2 semaines)

- [Les notifications](#)

	NOTIFICATIONS		VISITES/CONTACTS		TOTAL
	RHONE	AIN	RHONE	AIN	
IME	11	4	5	1	21

➤ [Les départs](#)

Un départ d'un enfant de l'Ain

➤ [Les arrivées](#)

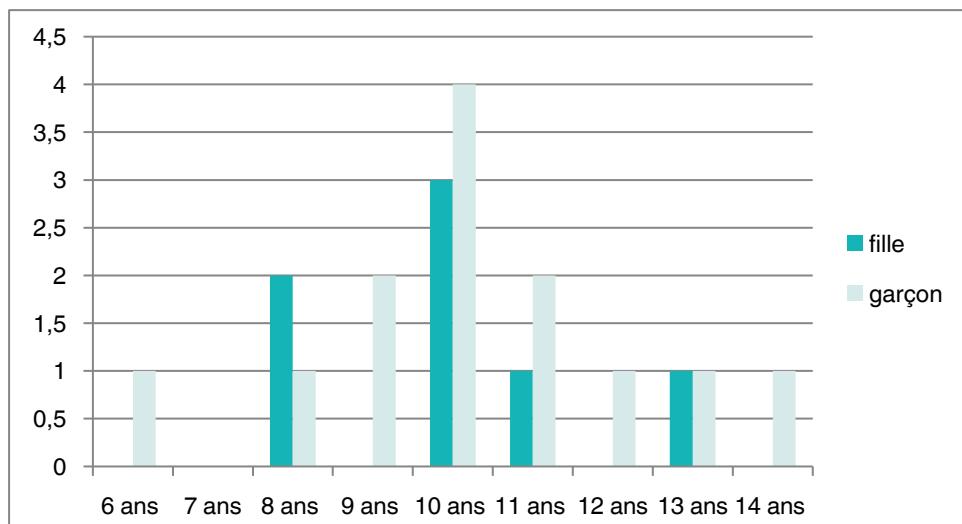
Une arrivée d'une enfant de l'Ain.

➤ [Difficultés de priorisation des notifications](#)

La structure est confrontée à des orientations, qui sont très difficiles, en établissement adolescents, s'agissant des plus jeunes. En 2017, a été ainsi maintenu un jeune, qui a eu 14 ans en novembre 2017. Or l'agrément indique « moins de 13 ans ». Ce jeune reste dans une situation très critique. Comme déjà évoqué dans notre rapport d'activité dernier, ce jeune continue d'être accueilli dans l'établissement malgré le fait que ce ne soit pas adapté, ni pour lui, ni pour les autres enfants accueillis : aussi avons-nous construit un partenariat avec l'IME Pierre de Lune qui intervient sur la situation depuis octobre 2017 et nous avons relancé le partenariat avec la pédopsychiatrie, qui lui propose une prise en charge en hôpital de jour 3 fois par semaine depuis septembre 2017.

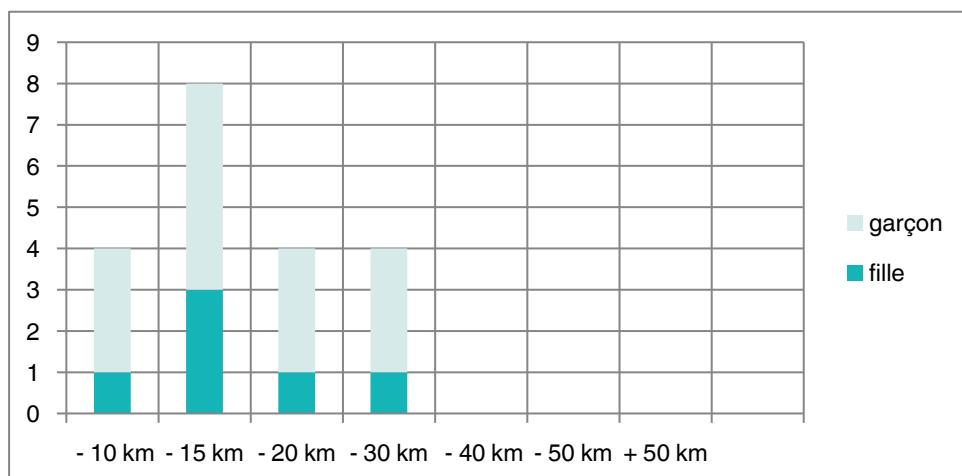
Par ailleurs, nous sommes parfois en difficulté pour prioriser les notifications pour des demandes d'admission. Cette année 2017, nous avons accueilli une jeune de l'Ain suite aux réunions d'harmonisation à la MDPH. Pourtant quelques mois après la rentrée, nous avons été sollicités pour l'accueil urgent d'une autre jeune, que nous aurions dû prioriser en septembre. L'articulation partenariale pour permettre une meilleure priorisation des notifications reste encore à améliorer, et ce, malgré la réalisation des réunions d'harmonisation dans le département de l'Ain.

- La pyramide des âges au 31/12/2017



Ont été accueillis au 31/12/2017, 20 enfants, dont 7 filles et 13 garçons de 6 ans à 14 ans.

- Tableau des distances des transports



- La problématique des transports

4 circuits sont effectués matin et soir pour véhiculer les enfants. Malgré la mutualisation des moyens humains et matériels avec l'ITEP Les Moineaux, situé sur le même site que l'IME, nous constatons des difficultés majeures pour la réalisation de ces trajets : au niveau humain, au niveau matériel (vérification, suivi et entretien des véhicules), au niveau logistique (retard sur la route, information rapide aux parents, remplacement d'un conducteur à 7h le matin...) mais aussi des difficultés à articuler optimisation de l'organisation et qualité d'accompagnement des enfants. Nous constatons que des enfants passent beaucoup de temps dans un transport le matin et le soir, même si la distance directe IME/domicile est relativement courte. Mais le circuit des transports ne permet bien évidemment pas des trajets directs mais une tournée qui rallonge vraiment le temps de trajet pour les enfants.

Personnel

L'année 2017 a été marquée par l'embauche d'une AMP au sein de l'équipe éducative. La nécessité d'adapter l'organigramme des professionnels de l'IME sur une dimension plus qualifiée concernant les besoins primaires des enfants, a été pointée par l'évaluation interne, puis réaffirmé dans les conclusions de l'évaluation externe.

Nous regrettons l'arrêt des contrats aidés, d'autant que nous avions obtenu pour 2017 l'accord financier d'une embauche. Nous avons réussi à embaucher un candidat élève éducateur en septembre 2017, afin de venir compléter l'équipe éducative et assurer nos transports journaliers d'enfants.

- Mouvements du personnel :

- Les contrats à durée indéterminée

- **Entrées 2017**

- 1 Aide médico psychologique
 - 1 Aide-soignante
 - 1 Candidat élève éducateur

- **Sorties 2017**

- 1 Aide-soignante
 - 1 Psychomotricienne
 - 1 Assistante sociale
 - 1 Educatrice spécialisée

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Nous préparons le départ à la retraite de 2 salariées sur l'année 2018 qui ont bénéficié toutes les 2 sur l'année 2017, d'une retraite progressive.

Nous projetons de consolider le poste d'assistante sociale, trop souvent non pérennisé du fait d'un ETP petit (0,30ETP), en le modifiant en un poste de travailleur social que l'on pourrait confier à une éducatrice spécialisée déjà en poste à 0,50ETP. Les missions de ce poste seraient donc augmentées avec une fonction beaucoup plus étroffée et développée sur le travail avec les familles. L'augmentation de ce temps de travail sur l'organigramme sera possible avec le remplacement d'une éducatrice spécialisée qui part à la retraite par une éducatrice spécialisée avec une ancienneté de 3 à 5 ans.

L'embauche d'une AMP nous a permis de constater les bénéfices de ce profil de poste, dans l'accompagnement des enfants. Nous souhaiterions dans l'avenir, embaucher une seconde AMP, afin de constituer 2 équipes éducatives pour nos 2 groupes d'enfants, avec des professionnels pluridisciplinaires et complémentaires (ES, ME, AMP)

- [Formations](#)

➤ [Tableau des formations internes](#)

Nb de participants	ORGANISME	FORMATION	DATE
1	IN SITU	Préparation incendie	Le 24.08.2017.
1	CAPSTAN	Harcèlement moral	Le 20.06.2017.
1	NUMERIFRANCE	Démarche d'amélioration continue de la Qualité	Le 27.11.2017.
1	NUMERIFRANCE	L'accompagnement managérial des équipes	Le 15.12.2017.
1	CAPSTAN	Harcèlement moral	Le 20.06.2017.
8	INSTITUT SAINT LAURENT	Concevoir des outils d'observation et d'évaluation	Le 11.12.2017.

La formation collective à destination de l'équipe éducative et des maitresses de maison a débuté en 2017 et se terminera sur 2018 avoir la construction d'un outil d'observation et d'évaluation. Cette formation permet à la fois de gagner en compétence sur les notions de besoins de l'enfant liés à sa situation de handicap et, à la fois, de gagner en compétence sur le travail de formalisation et de rendu-compte.

Nous avons accompagné pendant 3 années une salariée dans le cadre des contrats aidés, qui a obtenu son diplôme d'éducatrice spécialisée en juin 2017.

➤ [Analyse de la pratique](#)

Elle est toujours en cours à l'IME. Les réunions ont lieu sur une fréquence de 10 réunions par an. Le bilan de juin 2017 a permis de constater son bon fonctionnement et que l'intérêt était partagé par l'ensemble de l'équipe.

Faits marquants de l'année, bilans

- [Les sorties ou festivités annuelles](#)

Dans le cadre des projets éducatifs, les équipes ont développé des projets de sorties qui reviennent chaque année : 2 à 3 sorties dans l'année avec l'ensemble des enfants, telles que le cirque « Imagine » pour la fin de l'année, la participation à un projet MFR qui propose des activités adaptées à notre public au printemps, des ballades ou visites lors des périodes de vacances scolaires.

L'IME participe aux festivités de l'ITEP, lorsque celle-ci sont adaptées : carnaval, chasse aux œufs pour les 3 enfants qui participent à un projet pédagogique sur l'UE de l'ITEP, Kermesse de fin d'année...

Le gouter des familles, organisé chaque année, permet de réunir autour d'un moment convivial les enfants, les familles et les professionnels. Ce moment est apprécié par tous et reconduit chaque année depuis l'ouverture de l'IME.

- Le CVS

Sur l'année 2017, porté par la dynamique des évaluations, l'IME s'est appuyé sur cette instance pour poursuivre l'amélioration des prestations. Les échanges et débats ont permis la mise au travail et en chantier de divers sujets tels que la création d'un blog, l'amélioration du cahier de liaison, la mise en place d'un système de sms pour communiquer sur les urgences liées aux transports, la mise en place d'une journée conviviale, le projet d'une création d'association de parents de l'IME...

Démarche d'évaluation

Suite à l'évaluation interne et externe en 2016-2017, une démarche d'amélioration continue de la qualité a été mise en place. Cette démarche s'inscrit dans la loi 2002-2 afin de mesurer l'impact et la cohérence des actions menées par l'établissement et de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des enfants accueillis.

- La cellule qualité

La cellule qualité est mise en place depuis mai 2015 sur l'ITEP et, depuis septembre 2016 avec l'IME, et a pour objectif la prise en compte de l'ensemble des préconisations figurant sur le rapport final de l'évaluation externe ainsi que les orientations générales de la Direction et de l'Association gestionnaire.

Cette cellule qualité est constituée d'un représentant de chaque catégorie professionnelle (directeur, chefs de services, référent qualité, psychologue institutionnelle, coordinatrice pédagogique, un représentant des services généraux, un représentant du service administratif, deux représentants des équipes éducatives).

La cellule qualité se réunit une fois toutes les 5 semaines à partir d'un calendrier établi chaque début d'année scolaire ; cette cellule permet également d'améliorer les prises en charge, de conduire une réflexion sur les moyens à mettre en place.

Cette réflexion est reprise lors des semaines qualité organisées après cette instance afin de travailler les indicateurs du plan d'amélioration de la qualité.

Les semaines qualité sont organisées la semaine qui suit la cellule qualité. Le référent qualité intervient lors des réunions d'équipes des différents pôles (le pôle éducatif de chaque service de l'ITEP et de l'IME, le pôle pédagogique, le pôle thérapeutique, les services généraux, le service administratif et le pôle direction).

Chaque service, à partir d'items définis par la cellule qualité, échange sur les préconisations, s'interroge sur le sens que cela amène dans les pratiques au quotidien.

En 2016, l'évaluation interne de l'IME s'est déroulée de mars à juillet. Suite au rapport final, un plan d'amélioration continue de la démarche qualité est mise en place.

Les conclusions de l'évaluation interne indiquent de travailler sur les points suivants :

- Un réajustement du projet d'établissement en vue de l'évaluation externe ;
- Améliorer l'accompagnement des enfants accueillis et favoriser la participation des parents à l'évolution de leur enfant ;
- Améliorer l'organisation de la structure afin de développer les modalités de travail en transversalité, d'améliorer les outils de communication et de construire une équipe pluridisciplinaire à qui sera confiée la mission du prendre soin ;
- Améliorer notre fonctionnement en termes de formalisation, de traçabilité et de transmission.

- Evaluation externe

L'évaluation externe a débuté en décembre 2016 et s'est poursuivie sur 2017.

Cette évaluation a permis de mesurer les évolutions réalisées depuis l'évaluation interne.

Le rapport du 15 février 2017 nous permet la mise en place du PACQ afin de travailler les indicateurs sur lesquels nous avons un axe d'amélioration.

- Les indicateurs

Durant l'année 2017, un certain nombre d'indicateurs ont été travaillés par les différents pôles lors des cellules qualité et reprises par les différents groupes de travail en semaine qualité.

INDICATEURS TRAITÉS	DATES
Fiche évènements indésirables	Fin septembre
« Mon projet » simplification du projet à destination de l'enfant.	En cours
Cahier de liaison de l'enfant	1 ^{er} semestre
L'ouverture sur l'extérieur	1 ^{er} semestre

- Sécurité et travaux

Sur l'année 2017, un certain nombre de travaux ont été effectués sur l'IME :

- ravalement des façades sud et ouest avec quelques reprises de maçonnerie seconde et dernière tranche de travaux ;
- doublage des murs du local chaudière pour mise en conformité incendie ;
- passage de tuyaux gaz pour mise en conformité de branchement ;
- remise en peinture de la salle de classe au rez-de-chaussée pour la rendre plus accueillante ;
- poursuite du changement de volets et de fenêtres afin d'améliorer l'isolation de certaines salles.

CONCLUSION

L'IME La Découverte est dans une bonne dynamique d'évolution depuis quelques années. Toutefois, c'est un établissement qui doit réussir à développer des modalités d'accompagnement plus diversifiées tout en réussissant à mieux définir son savoir-faire et ses spécificités. Cette réflexion devra prendre en compte la liste d'attente d'enfants notifiés IME qui sont maintenus en ordinaire sans suivi médico-social.

L'établissement doit aussi développer et formaliser, dans une démarche collaborative, le travail de partenariat, que ce soit avec le soin médical (kinésithérapie, pédiatrie, psychiatrie, ergothérapie...) ou avec les autres ESMS du secteur pour envisager des rencontres et partager de la pratique.

L'établissement doit enfin, pour l'année à venir, s'inscrire dans une évolution de ses différents dispositifs, compte tenu de l'évolution de l'offre de service et des publics accueillis.



IME LA CERISAIE

5 chemin de la Cerisaie
69690 BESSENAY

T 04 74 72 88 00 | F 04 74 72 88 01
lacerisaie@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

L'Institut Médico Educatif « La Cerisaie » est un établissement de la Sauvegarde 69. Implanté dans les Monts du Lyonnais, l'IME accueille des enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels moyens à sévères avec ou sans troubles associés.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'IME a ouvert un SESSAD de 6 places (8 jeunes suivis en file active). Ce SESSAD fera l'objet d'un rapport d'activité spécifique.

Population et activité chiffrée

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite au projet de réorganisation, l'IME est ouvert 210 jours par an aussi bien pour l'internat que le semi-internat.

A cela s'ajoute l'ouverture un week-end par mois sur 11 mois pour 3 jeunes de l'IME et 3 autres provenant d'un autre établissement.

Bilan

	2015	2016	2017	2017	Total 2017
Internat			du 1 ^{er} janvier au 31 août	du 1 ^{er} septembre au 31 décembre	Année 2017
Demandé	9 200	9 200	5 038	2 389	7 427
Réalisé	8 941	9 096	5 082	2 794	7 876
Ecart	-259	-104	44	405	449

	2015	2016	2017	2017	Total 2017
Semi-internat			du 1 ^{er} janvier au 31 août	du 1 ^{er} septembre au 31 décembre	Année 2017
Demandé	1 206	1 206	731	808	1 539
Réalisé	1 175	1 586	1 224	756	1 980
Ecart	-31	380	493	-52	441

- Activité Théorique et exécutoire accordé pour l'année 2017

L'excédent sur l'internat de 449 journées repose sur les points suivants :

- une année 2017 transitionnelle du fait de l'abaissement progressif de l'internat. Fin décembre nous comptons encore 40 jeunes au lieu de 35 ;
- la rigueur concernant la présence des jeunes à l'IME, notamment sur les mois d'été.

Nous notons que sur le semi-internat, nous avons un excédent de 441 journées.

Cet excédent repose sur le fait que :

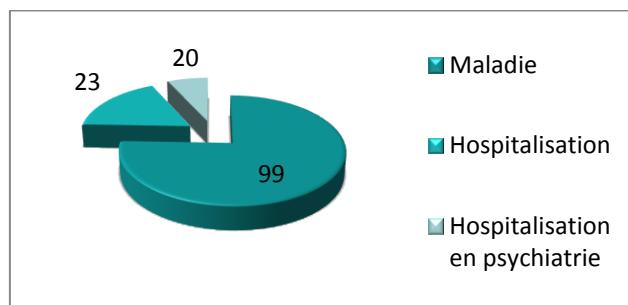
- du 1er janvier au 31 août, nous devions réaliser une activité pour 6 jeunes alors que nous en avions déjà 12 ;
- à partir de l'été, une montée en charge progressive du semi-internat de 12 à 15, pour parvenir à un équilibre en termes de présence (12 ETP).

Il convient de souligner que, malgré la présence de 15 jeunes sur le semi-internat, nous atteignons à peine les 12 ETP présence jeune. En effet, les jeunes présents bénéficient d'un accueil séquentiel, pour diverses raisons (accueil en hôpital de jour, temps de répit en milieu de semaine en famille, autres prises en charge sur la semaine...).

- Analyse de la perte de certaines journées sur l'internat

Il convient de noter que nous perdons, malgré cet excédent, un certain nombre de journées pour des raisons médicales :

- 99 jours d'absences pour maladie ;
- 20 journées d'hospitalisation en psychiatrie ;
- 23 jours d'hospitalisation pour des soins divers.



➤ Les accueils temporaires :

- 97 journées relatives à des stages en accueil temporaire

➤ Les absences justifiées ou injustifiées

- Absences justifiées 295
- Absences non justifiées 151

Dans les 295 journées justifiées, nous avons 97 jours de stage en accueil temporaire.

Nous notons une réelle perte d'activité sur l'été. En effet, malgré le refus d'accorder un départ anticipé de certains jeunes dès la fin du mois de juin, un certain nombre de familles ne tiennent pas compte du contrat de séjour qui stipule que leur enfant doit être présent sur la période d'ouverture de l'établissement. Nous avons ainsi perdu sur l'internat 58 journées d'activité sur l'été 2017. Toutefois, cet absentéisme est en deçà de l'année précédente (93).

- Analyse de la perte de journées sur le semi-internat

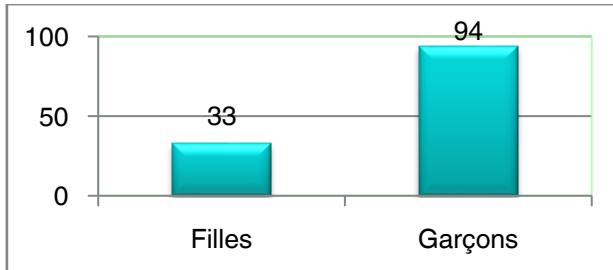
- 56 journées sur l'été du fait de départs anticipés en vacances
- 84 journées pour maladie et 16 journées pour des rendez-vous médicaux.

L'absentéisme demeure, malgré la suractivité.

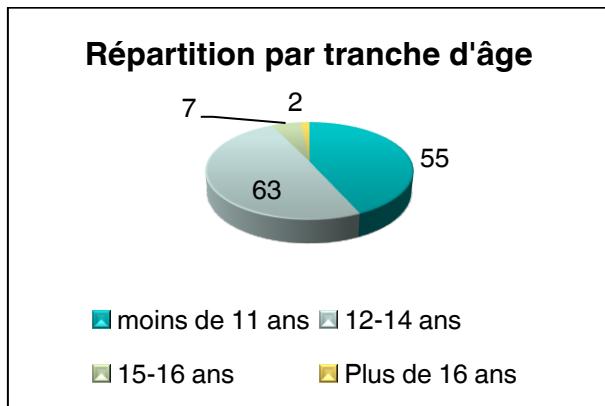
- Départs et admissions

Nous notons 3 départs, sur l'année 2017, d'internes.

Un jeune a quitté la région. 2 jeunes adultes ont été admis dans un foyer pour adulte.



Nous avons reçu 127 notifications (128 en 2016)



Nous constatons une majorité de demandes pour des enfants de moins de 11 ans. A la demande de l'ARS, nous accueillons désormais des jeunes de moins de 11 ans.

Nous avons admis 5 jeunes à l'IME sur l'année 2017, soit 1 jeune sur l'internat et 4 sur le semi-internat :

- 1 jeune admis à l'IME en 2017 provient de la métropole,
- 1 jeune de l'Isère,
- 3 jeunes du Rhône.

Personnel

L'IME « La Cerisaie » compte 44,923 ETP ce qui représente 50 personnes, dont 2 enseignants. L'IME a recours à l'embauche d'1 contrat de professionnalisation d'éducateur spécialisé.

- Mouvements du personnel

- Les départs

- 1 surveillante de nuit, Madame DUSSUD, après 12 années de travail au sein de l'IME ;
 - 1 infirmière, Madame COMMARMOND, en inaptitude depuis 3 années ;
 - 1 éducatrice spécialisée, Madame MICHEL, après 37 années de service à l'IME « La Cerisaie. »

- Les embauches

- 1 chef de service à temps complet, Monsieur POTHERAT, après 1 année en CDD à temps partiel ;
 - 1 monitrice éducatrice à temps complet, Madame VICERIAT, pour répondre à des besoins sur l'hébergement, suite à la réorganisation de l'IME et l'ouverture du SESSAD. L'embauche de cette personne s'est faite après un contrat de plusieurs mois en CDD ;
 - 1 aide médico psychologique, à 0,80 ETP, Madame BRUOT, pour renforcer le semi-internat du fait de la montée en charge de ce dispositif dans le cadre de la réorganisation. L'embauche de cette personne s'est faite après un contrat de plusieurs mois en CDD ;
 - 1 surveillant de nuit au 1^{er} janvier 2017, Monsieur BOUILLES, en remplacement d'un surveillant de nuit parti en retraite ;
 - 1 surveillant de nuit, Monsieur CHAPUS, à 0,80 ETP en remplacement d'une surveillante de nuit partie en retraite. La baisse du temps de travail correspondait aux nouveaux besoins dans le cadre de la réorganisation.

- L'absentéisme

	Nombre de jours	Le plus long	Le plus court
Absence accident du travail avec arrêt de travail	47	28	3
Absence maladie	2106	365	1
Absence maternité	328	124	14
Absence invalidité	822	365	153
Absence 1/2 temps thérapeutique	569	261	11
Total	3872		

Nous constatons 9 accidents du travail sur l'année 2017 dont 3 ont été suivis d'un arrêt de travail. Parmi les accidents du travail, l'un est un accident de trajet.

3 personnes ont bénéficié d'un ½ temps thérapeutique.

Faits marquants de l'année, bilans

- La réorganisation de l'IME

➤ Objectif

En septembre 2015, l'ARS nous a demandé d'analyser le déficit de l'activité de l'IME et de proposer un projet de réorganisation afin de répondre aux objectifs suivants :

- repérer les besoins du secteur dans les Monts du Lyonnais et proposer une réponse au regard des besoins ;
- penser une logique de parcours afin d'éviter toute forme de rupture ;
- ajuster les réponses en termes de prise en charge

➤ Proposition de réorganisation

Après une étude des besoins, nous avons réalisé la proposition suivante :

- modification de l'agrément. Demande d'agrément pour des jeunes déficients moyens à sévères, avec ou sans troubles associés, de 6 à 20 ans ;
- abaissement du nombre d'internes de 41 places à 35 places et ouverture sur 210 jours au lieu de 270 ;
- montée en charge du semi-internat de 6 à 12 places ;
- création d'un SESSAD de 6 places.

- Validation en décembre 2016 de la réorganisation de l'IME

Après différents échanges avec nos financeurs, l'ARS a validé en décembre 2016 la réorganisation suivante :

- modification de l'agrément. Demande d'agrément pour des jeunes déficients moyens à sévères avec ou sans troubles associés de 6 à 20 ans ;
- abaissement du nombre d'internes de 41 places à 35 places et ouverture sur 210 jours au lieu de 270 ;
- montée en charge du semi-internat de 6 à 12 places ;
- création d'un SESSAD de 6 places (suivi de 8 jeunes en file active) ;
- création d'un dispositif week-end. Ouverture de 11 week-ends sur l'année pour 3 jeunes de l'IME et 3 jeunes provenant d'un autre établissement. (temps de répit), préparation à une orientation dans un foyer pour adulte ;
- création d'un dispositif d'Evaluation (DEV), pour des jeunes dont la MDMPH hésite à définir le type d'orientation. (SESSAD, Internat, semi-internat, profil d'IME, etc.).

- Mise en place de la réorganisation sur l'année 2017

La réorganisation s'est mise en place en 2 temps :

- dès le 1^{er} janvier, ouverture de l'internat sur 210 jours et non plus sur 270 ;
- jusqu'en juillet 2017, maintien en moyenne de l'ouverture d'1 week-end sur 2 ;
- changement d'organisation le 1^{er} septembre avec l'ouverture du SESSAD et un seul week-end par mois.

L'année 2017 nous a permis d'étoffer :

- le projet du SESSAD et de construire les outils essentiels au fonctionnement de ce service ;
- le projet du Dispositif Week-End ; projet que nous avons présenté à l'IME de Fourvière et à l'IME du Bouquet. L'idée étant de pouvoir mettre en place un partenariat ;
- le Dispositif d'Evaluation. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur la rencontre avec l'établissement IME Mathis jeune. Les échanges et la transmission de leurs outils nous ont permis d'étoffer ce projet.

- Mise en place d'actions correctives suite à l'inspection de l'ARS en avril 2016

➤ Objectif

Il s'agissait de répondre aux recommandations et injonctions notifiées dans le rapport de l'inspection, selon un échéancier bien établi, validé par l'association et les financeurs. Une partie des travaux ont débuté en 2016 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2017.

➤ Bilan des actions à 6 mois

Le bilan étape à 6 mois, réalisé en mars 2017 a permis :

- d'identifier les étapes des travaux et leur réalisation,

- de mesurer les écarts,
- de définir de nouvelles priorités,
- de favoriser la réorganisation et sa mise en œuvre,
- la levée de la prescription concernant les outils fiables de suivi de l'activité pour réguler le nombre d'inscrits au regard de la capacité autorisée et des besoins des jeunes accueillis,
- la levée de la prescription concernant la clarification avec l'ARS et la CDAPH de l'accueil des enfants diagnostiqués autistes, la formalisation d'une politique d'admission tenant compte de l'autorisation accordée et des besoins du public,
- la levée de la prescription concernant la nécessité de doter chaque jeune d'un projet individualisé,
- la levée de la recommandation concernant la lisibilité des plannings de présences des personnels et des plannings d'activités du Pôle de Jour et du semi-internat.

➤ Bilan des actions à 1 an

Un bilan à 1 an a été transmis à l'automne 2017 à l'ARS et à la Direction Générale. Ce document fait apparaître l'avancée des travaux sur l'année 2017 selon des thématiques bien identifiées et l'échéancier établi.

- Procédures et protocoles
 - procédure d'admission
 - procédure de nuit
 - formation bientraitance et écriture d'un protocole
 - refonte du contrat de séjour, document PAI
 - refonte des plannings et nouvelle organisation du Pôle de Jour
 - réalisation d'un certain nombre de fiches de poste
- Partenariat
 - rencontre avec les partenaires pour la mise en place du Dispositif Week-end
 - adhésion de l'IME au pôle handicap de la Sauvegarde69
- Sanitaire et hygiène
 - mise en place du carnet sanitaire
 - réalisation des zones de bouclage en vue de la lutte contre la légionellose
 - poursuite de l'analyse de l'eau
 - exercices d'incendie
- Suivi et accompagnement des jeunes
 - création d'un pavillon pour les jeunes adultes
 - solliciter les familles au regard d'un accueil séquentiel
 - définir des indicateurs liés à l'absentéisme
 - réalisation de bilans : ateliers, projet personnalisé pour les nouveaux admis
 - formation sur la bientraitance et écriture d'un protocole
 - création de fiches d'incidents et évènements indésirables
 - création d'une liste d'attente

- Outils d'information et de communication
 - création d'un registre de présence
 - mise en place de comptes rendus de réunions
 - regrouper et uniformiser les données papiers
- Prise en charge soignante
 - conventions de partenariat
 - Outil de suivis médical
 - Coordination des soins
 - Affiner le diagnostic des jeunes avec le médecin psychiatre
- Supports de gestion
 - améliorer le travail avec le siège
 - améliorer les supports de gestion
 - management au sein de l'équipe de cadres
 - entretiens individuels
- Travaux
 - aménagement de la salle sensorielle

Depuis l'été 2017, nous traversons de manière institutionnelle l'écriture du projet d'établissement aidés d'un formateur. Des temps sont prévus en COPIL, en équipe de cadres. Le projet d'établissement sera finalisé en mars 2018.

Démarche d'évaluation

La démarche d'évaluation s'articule autour de différents points.

- [Le Dispositif d'internat](#)

L'IME dispose de 3 pavillons d'hébergement. En octobre 2016, la réorganisation de l'IME engage une réflexion sur la composition des groupes. L'idée se définit autour de la notion de parcours d'un jeune au sein d'une même institution, permet une dynamique d'évolution et remet le jeune au cœur de son projet.

- [Groupe Océan](#)

Le groupe Océan devient le groupe d'accueil des plus jeunes de 10 à 16 ans.

Les prochaines arrivées sur ce groupe privilégieront l'accueil séquentiel permettant une séparation et d'un travail d'individuation progressif.

Le dispositif Océan accueille 14 jeunes, 1 fille et 13 garçons, entre 11 et 16 ans.

L'équipe éducative est composée de 5 ETP et un contrat professionnalisation d'éducateur spécialisé.

➤ Les grandes lignes du projet du groupe Océan

Le groupe Océan est un groupe d'accueil.

Après une période d'observation de l'enfant nouvellement admis, l'équipe apprécie le niveau d'autonomie et de communication, la socialisation ainsi que les compétences et les difficultés. Ces observations permettent de définir les objectifs à atteindre dans le cadre d'une prise en charge globale qui seront répertoriés dans le PAI.

Quatre grands axes sont définis :

- l'autonomisation : dans les déplacements, au sein de la structure, dans la maîtrise des gestes de la vie quotidienne, dans ses relations avec les autres usagers et le personnel, dans sa capacité à être indépendant ;
- la communication : capacité à manifester ses émotions, la maîtrise du langage, la présentation et l'affirmation de soi ;
- la socialisation : acceptation et respect d'autrui, intégration au sein du groupe, utilisation et respect des règles, capacité à s'intégrer dans les réseaux sociaux ;
- capacités de mobilisation des ressources : reconnaissance et manipulation d'objets ou d'outils et identification de leur utilisation. Tâches scolaires et ou professionnelles, capacité à suivre des consignes.

Les objectifs principaux sont de favoriser l'épanouissement des potentialités intellectuelles et affectives des enfants ainsi que leur autonomisation sociale maximale.

Les objectifs définis doivent permettre la mise en place d'un projet personnalisé et d'un planning en lien avec ce projet, lequel est présenté à la famille et discuté avec elle.

L'équipe éducative met en place des conditions favorables pour que l'enfant puisse progresser au mieux de ses possibilités. Elle est sensible à son bien-être et son épanouissement.

Le quotidien, le groupe et le travail sur l'extérieur sont également des supports favorisant la socialisation et l'autonomie de l'enfant.

Pour ce faire, différents outils et différentes activités ont été mis en place sur le groupe pour évaluer régulièrement les acquis ou les points à travailler individuellement (entretiens individuels, etc.).

➤ Les activités du groupe Océan

Le mercredi après-midi ainsi qu'en semaine, après les différents ateliers et prises en charge, le groupe est partagé et mis en situation au village de Bessenay, (Lyon ou autres communes), dans les grandes surfaces, ou tous autres lieux fréquentés nécessitant un comportement adapté, une certaine autonomie dans les déplacements.

Un soir par semaine, un atelier cuisine est mis en place avec l'ensemble des jeunes et les éducateurs présents. Les jeunes participent à l'élaboration du menu, aux courses et à la confection du repas.

➤ [Evènements de l'année](#)

- sortie de groupe activité luge à Chalmazel, jeudi 22 février ;
- camp d'une nuit à Aix les Bains du 20 au 21 juin, pour 5 jeunes et 2 éducateurs ;
- sortie de groupe au Parc animalier et d'attractions Le Pal, jeudi 20 juillet ;
- deux sorties dans une ferme pédagogique : mise en place d'un projet à long terme.

L'équipe a dû faire face à un jeune souffrant d'une problématique autistique très importante avec des inquiétudes majeures sur son accueil pérenne au sein de l'IME. Plusieurs hospitalisations en milieu pédopsychiatrique ont dû avoir lieu pour arriver à canaliser des angoisses qui ne permettaient pas au jeune d'investir la globalité de sa prise en charge. Ces attitudes énigmatiques ont laissé l'équipe face à un désarroi pendant de longs mois.

➤ [Points faibles](#)

- de nombreuses absences au niveau de l'équipe éducative, qui ont perturbé l'organisation du groupe ;
- la présence de la cuisine centralisée sur le groupe qui pénalise pour la confection des repas avec les jeunes car ils n'ont pas l'accès à celle –ci.

➤ [Points forts](#)

- une force de proposition dans les activités proposées aux jeunes en accord avec leurs projets ;
- la nouvelle organisation des groupes par âges semble plus opportune au bien-être des jeunes.

➤ [Projections 2018](#)

- travail et mise en place du DEV ;
- accueil de nouveaux enfants sur l'année ;
- camp de 2 nuits à Seez Les Arcs du 13 au 15 mars 2018 pour 5 jeunes.

• [Groupe Paprika](#)

Depuis l'été 2016, la configuration du dispositif paprika a changé. Nous sommes passés d'un groupe de « bas niveau » de 19 jeunes pour 6 ETP à une configuration d'un groupe de 14 jeunes basée sur un âge moyen avec une hétérogénéité des pathologies pour 4,80 ETP.

Le groupe, tel qu'il a été nouvellement constitué, présente une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne qu'il faut approfondir, voire développer, notamment à l'aide de pictogrammes pour les jeunes plus en difficultés de compréhension et de communication.

La structuration du temps et de l'espace par le biais de plannings hebdomadaires, plannings d'activités journalières ou liée au groupe de vie ont permis à nombre de jeunes d'évoluer de façon plus sereine et peut-être d'être moins angoissés pour aborder les apprentissages et le développement de leurs compétences.

Cependant, nous constatons qu'il semble nécessaire de développer les outils de communication (pictogrammes, utilisation de tablettes, etc.) pour développer l'expression et les demandes des personnes moins communicantes du dispositif. Un travail commence à s'initier dans ce sens par la mise en place progressive de pictogrammes pour la douche, le lavage de main, pour aller aux toilettes, etc.

Un projet de groupe en lien avec le projet institutionnel semble nécessaire à mettre en place pour définir les objectifs et les axes d'accompagnement que l'équipe souhaite mettre en place (les règles du groupe de vie qui bornent la prise en charge éducative mais aussi le rôle des éducateurs...).

L'autonomie sur l'extérieur demande à être développée par le biais des habiletés sociales (savoir se déplacer, se repérer dans les lieux, connaître les codes et les usages sociaux, etc.).

L'orientation vers d'autres structures semble nécessaire à travailler afin que le projet du groupe soit plus en adéquation avec la réalité extérieure.

- Groupe Topaze

Depuis la réorganisation actée en janvier 2017, l'unité Topaze reçoit 14 jeunes adultes de plus de 20 ans présentant des déficiences intellectuelles moyennes à profondes, associées à des troubles envahissants du comportement nécessitant une prise en charge spécifique en lien avec le domaine médical et psychiatrique.

L'unité Topaze accueille 10 garçons et 4 jeunes femmes accueillis dans le cadre d'un internat complet du lundi au vendredi, hormis un jeune qui passe uniquement les nuits du lundi et du mardi sur le pavillon d'internat, et ce depuis le mois de septembre.

- Mouvements de jeunes

Au cours de l'année, deux jeunes ont été orientés dans des structures pour adultes : 1 en Foyer de Vie (juin) et un autre en Foyer d'Accueil Médicalisé (novembre).

De plus, un jeune du pavillon Paprika est passé sur le groupe Topaze en février 2017 et un jeune est suivi à domicile pour des raisons d'éloignement (protection de l'intégrité d'une autre personne) de janvier à juin 2017 jusqu'au relais d'un SAVS.

En 2017, l'équipe est composée de 7 adultes : 1 AMP, 3 ES, 1 ME, 1 ES en contrat de professionnalisation finissant fin mai 2018, 1 maîtresse de maison.

Du fait de la création d'une cuisine centralisée, la cuisinière attitrée à ce groupe a rejoint l'équipe des cuisiniers au mois de juin.

- Constats

- L'équipe éducative a retrouvé une certaine forme de sérénité au moment des changements de groupe. En effet, les jeunes sont accueillis par tranches d'âges bien repérés et non plus par pathologies, ce qui contribue à réduire les conflits et la violence sur le groupe.

- Pour autant, cette nouvelle composition des pavillons implique une grande capacité d'adaptation de la part des éducateurs et l'évolution de leurs pratiques. Effectivement, elle doit faire face à une grande hétérogénéité de pathologies tout en essayant de faire cohabiter ces personnes dans un même lieu de vie.
- Au quotidien, l'objectif principal est de viser le développement de l'autonomie des jeunes dans les actes de la vie quotidienne en fonction des capacités de chacun et de les préparer à leur orientation future dans un lieu pour adultes.
- Nécessité d'une réadaptation au niveau des supports dans l'accompagnement éducatif notamment pour les jeunes ayant des troubles de la communication. Ces supports pour structurer l'espace et les outils visuels (pictogrammes...) nécessitent d'être développés et réinvestis dans les pratiques éducatives.

- Perspectives

- travailler en équipe sur le projet de groupe des jeunes adultes, à travers notamment les règles de vie ;
- approfondir la problématique de la sexualité sur le groupe et au sein d'un établissement pour jeunes personnes (qu'est-ce que nous autorisons et dans quel cadre) ;
- poursuivre la réflexion sur l'accompagnement et le passage de relais vers les foyers pour adultes notamment lorsque le jeune quitte l'IME ;
- poursuivre et élargir le travail de partenariat que ce soit à travers le sport (club de tennis de Bessenay), la mise au travail des jeunes susceptibles d'aller en ESAT ou encore avec d'autres institutions type FAM, afin d'échanger nos savoir-faire avec d'autres professionnels et de faire vivre des expérimentations aux personnes accueillies.

- Le dispositif semi-internat (Horizons)

Le dispositif semi-internat « Horizons » accueille et prend en charge 15 jeunes âgés de 12 à 22 ans, de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi 14 h. Le groupe est mixte (3 filles pour 12 garçons). Les pathologies rencontrées sont diverses et variées. L'accès à une forme d'autonomie tant physique que psychique reste un axe de travail pour tous.

Les temps forts d'une journée sont :

- **L'accueil le matin**

Les jeunes, à tour de rôle, notent la date, la météo, les absents et les présents, transmettent leur carnet de liaison, le temps du repas organisé dans 3 salles par âges avec des services demandés à tous (mise de tables ; débarrassage ; vaisselle ; nettoyage ; balayage...), ceci suivi d'un temps calme où les jeunes ont le choix de leurs activités.

- **Le temps du goûter**

Un moment est réservé à la prise d'un gouter vers 16 h 30 puis un temps de calme avant le départ pour clôturer la journée.

- **Les temps d'activités**

Des temps d'activités sur le groupe sont planifiés.

➤ L'organisation d'Horizons en 2017

En juillet 2017, le groupe Horizons quitte le pavillon administratif pour s'installer au rez-de-chaussée du groupe Topaze. Les locaux sont beaucoup plus adaptés pour les usagers compte tenu de la configuration (l'intérieur des locaux plus vaste, la circulation entre les salles est aisée). Une cour-terrasse extérieure bien délimitée en accès direct, sans passage d'autres usagers de l'IME hormis les visites de courtoises.

➤ Un exemple d'outils utilisé pour l'accompagnement des jeunes

Les différents outils d'aide à la communication travaillés en amont avec les équipes du paramédical ainsi que les autres professionnels de l'institution ont permis à certains jeunes beaucoup plus en difficultés sur le groupe d'avoir une meilleure prise en charge à la fois sur la question de la communication (signalétiques des lieux, plannings individuels d'activités, etc.) que de la relation. Le groupe Horizons accueille des jeunes ayant des troubles du spectre autistique. Certains n'ont pas accès à la communication verbale. Ces supports visuels prennent sens pour certains et deviennent une aide efficace qui doit continuer à être développée.

➤ Réflexion en cours

- l'équipe émet l'hypothèse que depuis la création de ce dispositif, la question du transport des jeunes, le projet de l'unité ainsi que le taux d'encadrement sont à retravailler afin d'être plus efficents et qu'il y ait moins d'impacts sur la prise en charge au quotidien.
- Se recentrer sur le public accueilli à la fois sur la tranche d'âge et à la fois sur des jeunes du secteur de l'Arbresle, Tarare, etc. (plus de proximité) ;
- travailler en relation avec le SESSAD Cerisaie (passerelle) ;
- un projet de service qui permet au groupe d'être repéré avec une identité à part entière et ces spécificités ;
- améliorer le travail de collaboration avec les familles.
- La mise au travail de ces points de réflexions permet à l'équipe de se projeter dans un futur et de s'ajuster par rapport aux besoins des usagers.

➤ Les temps forts 2017

L'année 2017 a été ponctuée de temps forts sur le groupe Horizons :

- une sortie accrobranche organisée au mois d'avril à Saint Jean Bonnefond. Tous les jeunes ont pu participer à cette journée et s'initier à cette nouvelle activité à leurs rythmes ;
- pour clôturer l'année scolaire, une sortie au parc de la tête d'or a eu lieu au mois de juillet. Les enfants ont pu naviguer sur les 17 hectares du lac à bord de bateaux à moteur électrique dans un cadre verdoyant ;
- le déménagement du groupe Horizons qui a eu lieu fin juillet, effectué avec les jeunes. Leur participation a pu les aider à s'approprier et investir les lieux plus facilement.
- La crémaillère du groupe fut organisée avec les familles puis les professionnels de l'IME pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants étaient très fiers de faire visiter les lieux et de proposer une collation. Pour les familles présentes, ceci fut un moment de partage, de découverte du dispositif et d'échanges très constructifs.

- La fin d'année fut l'occasion d'organiser une semaine décloisonnée festive avec distribution de cadeaux (jeux, dvd, jouets, livres) achetés pour le groupe. Ces moments de partage, différents au fonctionnement du quotidien, sont particulièrement appréciés par les jeunes et l'équipe. Ils permettent de créer des liens ainsi que des souvenirs communs qui commencent à déterminer l'identité en devenir du dispositif Horizons.

- [Le Pôle de Jour](#)

Le Pôle de Jour est un mode d'accompagnement proposé par l'IME « La Cerisaie ». L'ensemble des professionnels de l'IME (éducateurs d'internat, du semi-internat, enseignants spécialisés, paramédicaux) participe à ce mode d'accompagnement. Cet accompagnement consiste à proposer des ateliers ou des activités en journée, aux jeunes accueillis dans l'établissement.

Au-delà des professionnels intervenant classiquement dans un IME, une équipe est dédiée aux ateliers sur les temps de journée, l'équipe « Colibris ». Elle est composée de 4 professionnels (pour 3.5 ETP), coordonnée par un chef de service, Monsieur POTHERAT sous l'autorité de la directrice de l'IME, Madame MONNIN :

- 1 éducateur spécialisé,
- 1 éducatrice technique spécialisée,
- 1 éducatrice sportive spécialisée,
- 1 monitrice éducatrice.

L'équipe Colibris est une partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire de l'IME et participe à l'accompagnement global des jeunes accueillis dans la structure. Elle nourrit les synthèses en apportant des bilans d'ateliers, participe aux réunions institutionnelles et réflexions globales.

Le dispositif Pôle de Jour fonctionne du lundi au vendredi (9 h 00-17 h 00, excepté le mercredi après-midi). L'équipe Colibris propose des ateliers à visées éducatives, pédagogiques, sportives, techniques, thérapeutiques, de socialisation et d'autonomie, tournés vers l'extérieur et, le plus souvent, avec des partenaires extérieurs. Les professionnels se préoccupent de proposer des outils, des mises en situations de connaissances, afin d'aider les jeunes à comprendre, s'ouvrir et les préparer à se confronter au monde ordinaire. Le Pôle de Jour accueille tous les jeunes notifiés au dispositif IME « La Cerisaie » venant de l'hébergement, semi-internat, SESSAD, DEV.

Les ateliers et les temps de scolarisation sont proposés aux usagers en fonction des projets personnalisés élaborés lors des réunions de synthèse.

- [Les ateliers proposés par l'équipe Colibris](#)

Chaque année, à la rentrée de septembre, la grille d'activités est repensée en fonction des besoins repérés dans l'accompagnement des jeunes. En fonction du type d'activité, une co-animation peut être mise en place. Ces co-animations peuvent être animées par 2 éducateurs, avec des personnels paramédicaux ou enseignants. En 2017, ce sont 43 ateliers et activités différents qui sont proposés.

- Les ateliers proposés par l'équipe Pôle de Jour sont :
 - ✓ Ateliers sportifs
 - Escalade, boxe, basket, tennis, badminton, piscine, parcours moteur, multisports, patin et rencontres dans le cadre de la fédération du sport adapté.
 - ✓ Ateliers proposés par l'éducateur spécialisé (mi-temps thérapeutique)
 - VDC (vie dans la cité)
 - ✓ Ateliers proposés par l'éducatrice technique spécialisée
 - Bois/espace verts, entretien des véhicules, cuisine, stages collectifs en ESAT
 - ✓ Ateliers proposés par la monitrice éducatrice
 - Informatique (menus), planning familial, esthétique, marché/médiathèque et découverte des structures pour adultes (foyer de vie)

- L'équipe plus large du Pôle de Jour de l'IME (éducateurs du semi-internat et internat, rééducateurs, enseignants, psychologue) met aussi des ateliers et activités en place sur les temps de journée :
 - ✓ Des ateliers d'expression et communication
 - Communication PECS et Makaton, danse, arts plastiques, musique, blog, contes, initiation reporter
 - ✓ Des ateliers concrets
 - Hygiène, travail sur table « Tupeulefaire », brigade verte, quatre saisons, déchèterie
 - ✓ Des ateliers de loisirs et à visée de socialisation
 - Habilétés sociales, jeux, socialisation, autour du cheval, randonnée
 - ✓ Des ateliers à visée thérapeutique
 - Eveil sensoriel, jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux psychodramatiques, détente

➤ **Temps forts**

- les semaines banalisées
- organisation de la fête de « la Cerisaie »
- organisation de la fête de Noël

➤ **Perspectives 2018**

- création d'une grille d'évaluation commune à l'ensemble de l'équipe
- organisation de journées portes ouvertes, au moins une
- réadaptation des grilles d'ateliers (septembre), avec mise en place d'un espace accueil
- mise en place d'un document commun pour la préparation des synthèses

➤ Perspectives à plus long terme

- développement de l'équipe Colibris (dans la perspective éventuelle d'une baisse de l'internat)
- création d'espaces/lieux d'activités (ossature bois, Algeco...)
- mise en place d'une semaine découverte pour les jeunes accueillis à l'IME (découverte d'ateliers auxquels ils ne participent pas habituellement)

Chaque professionnel de l'équipe Colibris a choisi de mettre en lumière un atelier phare parmi les ateliers animés durant la semaine.

➤ L'éducatrice technique spécialisée

Elle propose une palette de 6 ateliers qui se déroulent du lundi au vendredi. Ces ateliers sont ouverts à tous les jeunes ; ils ont pour objectif de leur faire découvrir le monde du travail et toutes les contraintes qui s'y rattachent. Ces ateliers concernent les plus grands, en fonction de leur projet personnalisé. L'apprentissage n'est pas seulement préprofessionnel, c'est aussi une découverte des différents matériaux (bois, plantations, etc.) et différents outils utilisés pour ces ateliers (scie à chantourner, perceuse, outils à mains pour le jardinage, etc.). La mission de l'éducatrice technique spécialisée repose sur la mise en place d'une pédagogie adaptée pour permettre aux jeunes de réaliser l'objet ou le travail demandé (mise en place de gabarit, d'aide technique...), apporter également une aide par un accompagnement individualisé lors des stages collectifs, soit en ESAT ou auprès de partenaires locaux (maraîcher), une certaine technicité (travail sur les gestes et postures, hygiènes et sécurité).

➤ Atelier maraichage

Cet atelier a été mis en place en avril 2015, par l'éducatrice technique, en partenariat avec un maraîcher de la commune de Bessenay. Ce maraîcher a suffisamment d'empathie et de bienveillance pour accueillir ce groupe. Ce professionnel du maraîchage a été enthousiaste pour s'impliquer dans ce projet, c'est-à-dire de constituer une équipe de 4 jeunes accompagnés par l'éducatrice technique une demi-journée le jeudi matin.

Progressivement, le stage collectif a pu se mettre en place et se pérenniser, ce qui a permis de mettre également en place, peu à peu, des stages individuels. La progression des jeunes se poursuit par une autonomie plus grande en favorisant les déplacements des trajets de l'IME vers l'exploitation.

➤ L'éducatrice sportive spécialisée

8 activités physiques adaptées sont proposées par semaine à l'ensemble des résidents de l'IME « La Cerisaie » en fonction de leurs appétences, projet personnalisé et projet « santé ».

Ces activités se font au travers de divers partenariats :

- la fédération française du sport adapté : rencontres compétitions départementales et mise à disposition de structure, inter établissements,
- des partenariats sportifs avec différentes institutions pour adultes (CAJ, foyer de vie, ESAT).
- l'E.M. Lyon partenaire voile,
- le tennis club de Bessenay.

✓ [Boxe française](#)

Les Activités Physiques Adaptées à la Cerisaie s'enrichissent, se précisent et s'affinent dans un nouveau partenariat avec l'association Kulture-Kombat.

La salle de boxe est située à Brullioles, commune proche de l'IME. Les cours sont dispensés par une personne diplômée du Brevet d'Etat. 4 jeunes, avec de gros troubles du comportement, sont inscrits dans cette activité qui se déroule les lundis de 13 h 30 à 15 h 30.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- contrôle de ses émotions, agressivité, et décharge : trop plein d'énergie ;
- apprentissage d'une technique particulière d'assaut sous forme de touches ciblées dans le respect de son adversaire/ partenaire ;
- apprentissage et respect des règles et du règlement de la discipline où la sécurité devient un impératif ;
- respect et découverte du matériel spécifique à cette activité ;
- acquérir la confiance en soi et maîtrise de soi.

C'est une activité physique très complète tant :

- sur le plan physique : développement de la musculature, stimule des grandes fonctions de l'organisme, etc. ;
- sur le plan psychomoteur : développement du schéma corporel ainsi que l'affirmation de sa personnalité ;
- sur le plan technique : esquiver l'adversaire par divers déplacements et esquives, toucher sans être touché, acquérir des gestes techniques spécifiques à la discipline, connaître le vocabulaire, passer de la position de défenseur à attaquant, arbitre, etc.

✓ [Projet à cours terme :](#)

Mars/fin juillet 2018 : partenariat avec le collège des Lazaristes et une école d'aviron aux bords de Saône : séances « partagées » intégrant nos jeunes « en âge du collège » dans un bateau d'aviron.

✓ [Projet pour la rentrée 2018/2019 :](#)

Création d'un nouveau partenariat à visée de perfectionnement dans la discipline du tennis de table.

➤ [La monitrice éducatrice](#)

Cette année, le poste s'est plus orienté sur la socialisation, l'ouverture sur l'extérieur et le partenariat. Mise en place de partenariats avec un planning familial et un foyer de vie. Déplacement chaque semaine au marché et à la médiathèque de l'Arbresle. La monitrice éducatrice a pu également proposer 2 ateliers qui ont lieu sur l'IME mais qui ont une visée d'ouverture (informatique pour l'adaptation du menu afin que les jeunes non lecteurs puissent y avoir accès, mais également un atelier esthétique).

✓ [Atelier Esthétique filles](#)

L'atelier a lieu toutes les semaines. Il est proposé à 8 filles de l'IME qui se séparent en deux groupes de 4 en alternant tous les 15 jours. L'atelier a pour objectifs de les sensibiliser quant à leur féminité. De les ouvrir sur une « normalité », pour qu'elles puissent faire comme les autres jeunes de leur âge. Qu'elles puissent avoir accès au maquillage, à la coiffure, aux soins du visage, aux massages des mains ou du visage, au parfum et au vernis à ongle.

Cet atelier a pour objectifs principaux de travailler :

- l'estime de soi et la valorisation
- la patience, attendre que le camarade termine
- la notion de choix, choix des couleurs, de la coiffure ou alors le choix de ne pas faire certains soins
- l'autonomie, certaines apprennent à se maquiller seule
- le respect d'un cadre
- la motricité fine dans la manipulation des ustensiles (pinceaux, rouge à lèvre, mascara...)
- la notion de soigner son apparence, avoir le visage et les vêtements propres
- la notion d'hygiène dentaire, pour certaines, avoir un beau sourire avec le rouge à lèvre.

L'atelier fonctionne bien. Cependant, la monitrice éducatrice se rend compte que certaines jeunes filles ne peuvent pas avoir accès au maquillage, au soin du visage, au parfum, en dehors de l'atelier par manque de moyen financier. L'éducatrice pense donc mettre en place un temps où l'on pourrait apprendre à confectionner nous-mêmes, avec des produits naturels, des soins du visage et du parfum.

✓ [Projet futur](#)

Lors des semaines banalisées à l'IME, la monitrice éducatrice propose des sorties dans une ferme thérapeutique. Pour la rentrée de septembre 2018, elle souhaiterait mettre en place un partenariat avec une ferme pour favoriser le contact avec les animaux.

➤ [L'éducateur spécialisé](#)

L'éducateur spécialisé est actuellement en mi-temps thérapeutique. Il travaille deux jours par semaine et propose un atelier VdC (Vie dans la Cité).

✓ [Vie dans la Cité :](#)

Deux groupes « VdC » bien différents existent au niveau du fonctionnement et au niveau de la participation de la part des jeunes.

Le groupe du lundi se montre plus dynamique et indépendant, plus mobile et plus joyeux. Les jeunes du jeudi demandent plus de présence à leur accompagnateur. Ces derniers semblent plus facilement « perdus » si l'éducateur n'est pas présent immédiatement.

Au niveau de l'apprentissage « VdC », il est indispensable de maintenir les deux groupes nommés au-dessus de trois jeunes chacun, si l'on veut que les jeunes puissent bénéficier d'une attention

importante dans les transports en commun : SNCF, Bus TCL, Tramway, Autocars du Rhône etc. En effet, se trouver seul en tant qu'animateur face à un tel apprentissage, cela demande une vigilance toute particulière.

Démarche qualité – amélioration continue

L'IME commence à s'inscrire dans une démarche qualité. Cette dernière s'effectuera davantage sur l'année 2018. Toutefois, un certain nombre d'actions inscrivent l'établissement dans cette dynamique.

- Des actions en internes

- La gestion de la violence

La réflexion sur la gestion de la violence s'est poursuivie tout au long de l'année 2017. Le COPIL a mis en place un temps de travail avec la gendarmerie de l'Arbresle, l'objectif étant de leur expliquer notre position lorsque nous faisons appel à leur service. Il s'agissait également de lier notre demande au règlement de fonctionnement élaboré à l'IME et de voir dans quelle mesure, selon les actes posés par des jeunes, nous pouvions nous appuyer sur leur intervention, principalement en termes de prévention, rappel à la Loi, etc.

Le COPIL a recensé l'ensemble des notes d'incidents réalisées sur 2017. Il s'agit désormais d'en faire une analyse et de dégager des actions d'amélioration.

L'objectif pour ce COPIL est, sur l'année 2018, d'analyser la « violence » institutionnelle dans les rapports de travail.

- Le groupe repérage et communication

La commission repérage-communication se veut force de propositions sur des outils à mettre en place au sein de l'IME en termes d'aide au repérage et à la communication. Cette commission est composée d'un membre de chaque dispositif, des enseignantes, de l'orthophoniste, de la psychomotricienne et de la psychologue. La philosophie est de permettre plusieurs entrées de « langage » et de compréhension aux personnes en situation de handicap : une entrée par la photographie de la chose, une par une image PECS et enfin une par un pictogramme Makaton. Cette pluralité permet de respecter le niveau de symbolisation de la personne, mais également de trouver un outil que les personnes ont pu connaître dans leurs établissements précédents, voire de connaître, utiliser, un de ceux qu'ils pourront rencontrer dans la suite de leur parcours.

Depuis le début de ce travail, cette commission a permis de mettre en place une couverture lestée (couverture permettant de travailler sur l'enveloppe corporelle) et un timer (« sablier » électronique) par dispositif, de sets de table adaptés, des séquentielles hygiènes (étapes pour se laver les mains, prendre sa douche...), de réfléchir sur l'aménagement d'une salle sensorielle, de commencer un lexique sur la nourriture, les activités.

Nous espérons pouvoir étendre et poursuivre ces propositions et ces réflexions sur l'année 2018. Pour ce faire, des demandes de budget seront nécessaires.

➤ [Le groupe de travail affectivité/sexualité](#)

Co animé par la psychologue et un éducateur en formation CAFERUIS, un groupe de travail pluridisciplinaire se réunit une fois par mois sur cette thématique.

Il s'agit de répondre à des besoins repérés, différents questionnements de la part des professionnels et des familles en complémentarité du travail qui s'effectue en co-animation sur le temps de classe et au planning familial.

A ce jour, le groupe de travail réfléchit à un cadre de référence, reposant sur un socle commun, avec des spécificités selon les dispositifs (l'âge des jeunes accueillis).

➤ [Les outils de communication](#)

Sur l'année 2017, nous avons établi un certain nombre de plaquettes sous l'impulsion d'un chef de service (SESSAD, IME, DEV, dispositif Week-end).

Le livret d'accueil du salarié, de l'usager sont en cours de finalisation.

En ce qui concerne l'accompagnement des jeunes et des équipes, nous nous sommes dotés de nouveaux outils, tels les bilans de fin d'année réalisés avec les équipes.

• [Les formations réalisées \(individuelles ou collectives\)](#)

➤ [Maîtresse de maison](#)

2 maîtresses de maison ont pu réaliser, cette année, la formation.

➤ [Le DU Autisme](#)

Une éducatrice spécialisée a engagé, dans le cadre du plan de formation, un D.U. Autisme. Cette formation se réalise sur 2 années. Elle s'est finalisée en décembre 2017.

➤ [La relaxation dans les pratiques éducatives](#)

Une AMP a réalisé un 1er module sur les pratiques éducatives. D'ores et déjà, elle met à profit son expérience pour animer un atelier au niveau de la salle sensorielle.

➤ [Intégrations motrices primordiales et réflexes archaïques](#)

La psychomotricienne a participé au 1er module. Elle effectuera, sur 2018, la 2ème session.

➤ [La Vineland](#)

Un certain nombre de professionnels (CSE, psychologue, un éducateur par dispositif) ont pu participer à une journée de formation sur la Vineland (échelle d'évaluation du comportement socio-adaptatif).

Cette échelle a paru intéressante au niveau institutionnel en termes d'outil de liaison avec les familles sur les aptitudes et difficultés de la personne accueillie, ainsi qu'en termes d'outil de pré-projet d'accompagnement.

Il conviendra, sur 2018, de réfléchir à la mise en œuvre plus pratique de cet outil.

➤ [La formation bientraitance](#)

Sur l'année 2017, nous avons finalisé la formation bientraitance. Celle-ci a débouché sur l'écriture d'un protocole.

➤ [Le projet d'établissement](#)

La réalisation de ce projet concerne l'ensemble des salariés. Les groupes de travail ont élaboré, dans un 1^{er} temps, un diagnostic tout en dégageant, dans un second temps, des perspectives d'évolution. Ce travail débouchera sur des fiches actions et s'inscriront dans le cadre des attentes des financeurs avec, en toile de fond, le passage en dispositif IME.

➤ [La formation affectivité-sexualité](#)

Les salariés de l'IME « La Cerisaie » ont pu bénéficier d'une demi-journée de formation autour de la thématique de l'affectivité et de la sexualité des personnes en situation de handicap.

Nous espérons pouvoir mettre en place d'autres sessions de formation en les étendant à un plus grand nombre de professionnels, afin de poursuivre la réflexion sur l'accompagnement de ces thématiques et amener un cadre plus défini aux résidents.

- [La réalisation de nouveaux plannings](#)

Du fait de la réorganisation de l'IME au 1^{er} septembre 2017, il convenait de modifier les horaires de travail des éducateurs. Pour cela, un chef de service a piloté une réflexion pour bâtir ces nouveaux horaires en réunissant des professionnels de chaque dispositif.

La cuisine étant dès le mois de juin sur un nouveau site ; un travail de réflexion s'est également engagé pour établir de nouveaux horaires avec les cuisiniers, de manière à répondre aux besoins et tenir compte du nouveau fonctionnement.

- [Les différentes réunions](#)

Il convenait de poursuivre, sur l'année 2017, la notion de pluridisciplinarité.

Ainsi, les professionnels se réunissent sur un rythme bien défini en équipe pluridisciplinaire, en équipe éducative...

Les maîtresses de maison, agents techniques d'entretien, agent d'entretien, lingère, cuisiniers bénéficient d'une réunion mensuelle permettant de traiter, approfondir ou développer des actions spécifiques agissant sur la qualité de leur travail, prise en charge...

Il conviendra, sur l'année 2018, d'adopter une plus grande rigueur pour les réunions hebdomadaires avec le pôle administratif, permettant ainsi de gagner en efficience, efficacité et sérénité dans le travail.

L'équipe de cadre se réunit une fois par quinzaine. Il conviendra d'adopter également une plus grande rigueur pour les réunions de direction favorisant ainsi l'organisation, les actions engagées avec les jeunes, les équipes, etc.

- Les entretiens d'activité

Nous avons mis en place, sur la fin de l'année 2017, les entretiens d'activités. Ces derniers se poursuivront sur l'année 2018.

Nous utilisons le support associatif élaboré il y a un certain nombre d'années au niveau associatif. Ces entretiens permettent aux professionnels de rencontrer leur supérieur hiérarchique, évoquer leurs actions au regard de leur fiche de fonction et envisager des axes de progression, évolution de carrière.

- Les travaux engagés sur 2017

- La réalisation d'une cuisine centralisée

Jusqu'en 2016, l'IME disposait de 3 cuisines, chacune étant installée sur un pavillon d'hébergement. Le stockage des aliments s'effectuait dans un local à part entière nécessitant le transport des produits vers l'ensemble des cuisines.

Il convenait donc de prendre en compte cette difficulté tout en renouvelant le matériel investi 20 ans auparavant.

Un projet d'une cuisine unique a été validé par les financeurs à hauteur de 100 000 €.

Il convenait, en parallèle, d'élaborer de nouveaux plannings. En effet, les 3 cuisiniers allaient intervenir sur un site unique. Ainsi, les repas du midi sont confectionnés le matin et les repas du soir dans l'après-midi. Il conviendra, sur l'année 2018, de réaliser une formation sur les normes HACCP en cuisine ainsi que sur l'équilibre alimentaire.

- La réhabilitation du local de l'éducatrice technique spécialisée

Une éducatrice technique spécialisée intervient à l'IME « La Cerisaie ». Jusqu'en 2016, son atelier était installé dans un garage, ne disposant pas de la lumière du jour, d'un isolement digne de ce nom.

Il convenait donc de réhabiliter cet espace afin de permettre aux jeunes et aux professionnels d'évoluer dans de bonnes conditions. Un projet en ce sens a été construit et la réhabilitation portée à l'investissement. Les financeurs ont validé ce projet pour un montant d'environ 40 000 €. 2 pièces ont ainsi été totalement réhabilitées (carrelage, isolation des murs, portes fenêtres, électricité, chauffage, plomberie, etc.). Les sommes reçues par la taxe d'apprentissage ont contribué à la réalisation des 2 portes fenêtres.

- La salle sensorielle

L'IME disposait, depuis son installation sur le site de la Cerisaie, d'une salle de balnéothérapie. Depuis une quinzaine d'année, cette salle ne fonctionnait pas suite à des fuites. Il convenait de réhabiliter cet espace et de la transformer en salle sensorielle. Les travaux sur la salle sensorielle ont été amorcés dès l'année 2016 et terminés en 2017. Cette salle est désormais investie par quelques professionnels qui permettent ainsi à des jeunes de vivre un temps de relaxation, détente, conte, etc.

➤ Les rampes de sécurité

L'IME « La Cerisaie » est construit sur un terrain relativement pentu. Les pavillons d'hébergement se situent en contrebas du parc, 3 montées d'escalier permettant de rejoindre le pavillon administratif. Les jeunes ont l'habitude de les emprunter pour venir en classe où en rééducation. Ils les utilisent également lorsqu'ils rejoignent les bus pour repartir en famille ou lors de leur arrivée à l'IME. Certains jeunes ont une motricité plus complexe. Les escaliers ne facilitent pas leur accès dans certains espaces. Il convenait donc de réaliser des rampes permettant un appui lors du passage de certains jeunes.

La réalisation de ces travaux a été faite conjointement avec la réalisation d'un chemin d'accès à l'amphithéâtre, étant en même temps l'air de rassemblement en cas d'incendie. Ce chemin d'accès permet également à un véhicule de secours de venir stationner au niveau de l'air de rassemblement.

Les travaux ont été financés dans le cadre du plan d'investissement, à hauteur de 30 000 €.

Projets et réflexions en cours

• Les premiers retours sur la réorganisation et les perspectives à venir

Il convient de faire un état des lieux au 31 décembre 2017 des 1^{ers} effets de la réorganisation. Cette dernière a été mise en œuvre tout au long de l'année et déjà, nous pouvons faire une première analyse.

➤ Au niveau de l'internat

La réorganisation de l'IME a eu des effets à différents niveaux pour l'internat.

- Les points forts
A ce jour, l'IME dispose de 3 pavillons d'hébergement qui permettent chacun d'accueillir 3 groupes de tranches d'âge différentes. Les jeunes sont ainsi mieux répartis et, depuis janvier 2017, nous percevons des effets positifs. Les activités proposées sont différentes et tiennent compte de leur âge.

Nous constatons moins de violence entre les jeunes. Ces derniers ne sont plus répartis comme ces dernières années par pathologie.

- Les points faibles
Sur l'année 2017, la baisse de l'internat à 35 places n'est pas encore effective. Ainsi, nous accueillons 40 jeunes au 31 décembre 2017, dont 3 en attente de départ sur le début de l'année 2018.

Il convient de souligner 2 points importants :

- pour tenir compte du séquentiel et permettre ainsi à des jeunes, notamment des enfants, de rentrer chez eux 1 ou 2 soirs par semaine, nous sommes obligés de différencier les modalités de facturation des journées. Ainsi, pour réaliser l'activité, il conviendra d'accueillir au moins 36 jeunes ;

- l'abaissement à 35 places nécessite le maintien de 3 pavillons d'hébergement. Nous ne pouvons donc pas redéployer du temps supplémentaire en journée ce qui s'avère regrettable en termes d'accompagnement et du maintien de certaines activités.

➤ Au niveau du semi-internat

La réorganisation sur l'année 2017 a eu moins d'impact sur le semi-internat. En effet, depuis 2016, à la demande de l'ARS, nous avons monté en charge le semi-internat à 12 places.

A ce jour, le semi-internat évolue dans des locaux bien identifiés et relativement spacieux.

Toutefois, il convient de souligner que pour réaliser l'activité, comme sur l'internat, il convient d'accueillir 15 jeunes, car un certain nombre de jeunes disposent d'un accueil séquentiel, ce qui génère une perte de journées.

Il convient toutefois de noter que le dispositif Horizons a un groupe vertical (jeunes de 11 à 24 ans) sur l'année 2017. Même si, à ce jour, les jeunes adultes tendent à partir, cette hétérogénéité des profils et des âges ne facilite pas l'accompagnement des jeunes.

➤ Au niveau des services généraux

Dans le cadre de la réorganisation, il s'est avéré pertinent de pouvoir installer le semi-internat dans des espaces dédiés. Il en est de même pour le SESSAD. Toutefois, la montée en charge de l'effectif de manière global a engendré une hausse conséquente en termes de besoins :

- pour l'entretien des locaux
- l'accompagnement aux repas
- la gestion de l'activité et les différentes modalités de facturation.

A ce jour, le semi-internat ne dispose pas d'une maîtresse de maison. Les éducateurs se doivent d'assurer eux-mêmes la gestion de la vaisselle, mise de table. Si cela peut s'avérer être un acte éducatif, il convient toutefois de souligner ce manque. D'autant que les autres maîtresses de maison, ainsi que l'agent d'entretien, se répartissent tout au long de la semaine l'entretien de ces espaces.

C'est pourquoi nous avons demandé, sur le budget 2018, le passage à temps plein de l'agent d'entretien.

• L'extension du SESSAD

Le SESSAD fait l'objet d'un rapport d'activité spécifique. Il convient toutefois d'en parler car sa création est inscrite dans le projet global de la réorganisation de l'IME.

Le SESSAD a ouvert le 1^{er} septembre 2017. L'agrément définit le suivi de 6 jeunes, sachant que les financeurs nous ont demandé de suivre 1,3 jeune par place en file active, ce qui correspond à 8 jeunes.

Fin décembre, 7 jeunes étaient suivis sachant que le 8^{ème} allait être admis sur la première semaine de janvier.

Nous avions rencontré 2 autres jeunes, dont nous n'avons pas donné suite en termes d'admission. Ces jeunes, toutefois proches de la déficience ne relevaient pas d'un SESSAD tel que notre agrément le définit. Néanmoins, ils ont été inscrits sur la liste d'attente.

A ce jour, nous avons eu d'autres demandes, pour des jeunes relevant davantage d'un SESSAD polyvalent ou bien pour des jeunes présentant des « dys.... ».

Nous nous interrogeons sur l'opportunité d'étoffer ce SESSAD et d'ouvrir des places pour ces jeunes actuellement sur la liste d'attente ou sur la liste d'attente d'un autre établissement, sachant que l'attente peut durer plusieurs années.

Cette réflexion est en cours et sera portée auprès des financeurs sur l'année 2018.

Se posera également la question d'installer le SESSAD dans des locaux plus identifier, en dehors de l'IME, car notre capacité d'accueil demeure restreinte.

- Le développement du semi-internat

Le semi-internat est un dispositif recherché par les familles, notamment pour les plus jeunes enfants. C'est un dispositif qui ne peut que se développer dans les années à venir.

Nous souhaitons élaborer un projet concernant ce dispositif dans le cadre du dispositif IME.

Il conviendra de se poser 2 questions.

Pouvons-nous continuer à absorber la venue de jeunes sur un même site, ou bien ne serait-il pas plus judicieux d'abaisser encore une nouvelle fois le nombre d'internes pour ne réaliser que 2 pavillons d'hébergement et de transformer un pavillon pour l'accueil d'internes ?

Ne serait-il pas opportun de créer une unité plus spécifique pour l'accueil d'autistes ? Sur le site ou non ?

Nous pourrions envisager de nous rapprocher du secteur de Villefranche sur Saône.

- Le passage en dispositif IME

L'ARS, dans le cadre du passage en CPOM, nous invite d'ores et déjà à nous préparer au passage en dispositif IME. Même si à ce jour, les textes réglementaires ne sont pas sortis concernant le dispositif IME, il convient que nous puissions nous inscrire :

- dans une logique de parcours
- dans une offre de service diversifiée (diversification des modes d'accompagnement (internat, semi-internat, SESSAD, accueil séquentiel...)).

A ce jour, nous proposons déjà une offre de service diversifiée. Toutefois, il sera opportun de nous mettre dans une logique de fonctionnement :

- Moins d'internes, que de semi-internes, que de jeunes suivis en SESSAD. Actuellement, nous avons une dimension inverse : plus d'internes que de semi-internes, que de jeunes en SESSAD.

CONCLUSION

La réorganisation de l'IME et des différentes modalités de modes d'accompagnement a été un des points forts de l'année 2017.

A cela s'ajoute l'ensemble des travaux élaborés dans le cadre de l'inspection de l'ARS. A ce niveau-là, un rétro planning a été établi pour l'année 2018 de manière à finaliser les actions engagées. Il s'agira essentiellement de finaliser les fiches de fonctions manquantes, mais également, à la demande de l'ARS, d'affiner la question de l'accueil de jeunes autistes, d'établir une nouvelle procédure de nuit...

En ce qui concerne la procédure de nuit, celle-ci sera travaillée de manière associative tout en restant attentifs à notre spécificité.

L'année 2018 sera consacrée à la préparation du passage en CPOM. Il conviendra de projeter l'établissement dans le cadre d'un dispositif IME et de réaliser de nouvelles propositions en termes d'accompagnement. Ces perspectives apparaîtront dans le projet d'établissement qui sera finalisé au printemps 2018, notamment dans le cadre des fiches actions.

A noter toutefois une vigilance à souligner concernant le suivi en orthophonie. L'IME ne dispose pas de temps suffisant d'orthophonie alors qu'à l'admission nous annonçons un possible suivi. Nous sommes sous-dotés en ce domaine, ce qui ne nous permet pas de répondre correctement à notre mission.

Cette réflexion sera incluse dans la projection de l'IME dans le cadre du CPOM en lien avec l'évolution possible du SESSAD.

SESSAD DE L'IME LA CERISAIE

INTRODUCTION

En septembre 2015, l'ARS a demandé à l'IME « La Cerisaie » d'analyser le déficit d'activité de l'établissement, de repérer les besoins dans le secteur de Bessenay et de proposer en conséquence une réorganisation de la structure.

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) « La Cerisaie » a commencé à fonctionner le 1er septembre 2017. Ce service a donc été pensé dans le cadre de la réorganisation de l'IME et d'un futur passage en dispositif IME.

Il répond à l'absence de SESSAD dans le secteur de Bessenay pour des jeunes déficients et à une liste d'attente considérable de jeunes relevant d'un SESSAD, plus globalement appelé SESSAD généraliste ou polyvalent.

Population et activité chiffrée

Le SESSAD « La Cerisaie » dispose d'un agrément pour 6 enfants ou adolescents (6-20 ans) déficients légers, avec ou sans troubles associés.

Du fait d'une file active définie à 1,3 jeune par place par l'ARS, le SESSAD se doit d'accompagner 8 situations pour les 6 places agréées.

- Montée en charge

Le SESSAD « La Cerisaie » a vu le jour le 1^{er} septembre 2017. La montée en charge s'est faite progressivement jusqu'à ce que l'effectif soit complet le 9 janvier 2018. A ce jour, le SESSAD accompagne 8 jeunes du secteur de Bessenay dans un rayon de 15 à 20 kilomètres.

Il convient toutefois de souligner la démarche partenariale en amont de son ouverture, auprès du SESSAD de Saint-Priest, service de La Sauvegarde 69, ainsi que celui du SESSAD de l'Arbresle Claire Joie.

➤ La cotation des actes

Le tableau récapitulatif des actions montre une augmentation constante du nombre d'actes faits par l'équipe du SESSAD depuis sa création.

Dans un premier temps, les actions menées par l'équipe étaient surtout portées sur la mise en place du réseau (communication autour de la création du service, récolte des notifications, mise en place de partenariats...). Aujourd'hui, les actes cotés sont essentiellement des prises en charge ou des accompagnements des jeunes suivis par le SESSAD.

➤ Activité mensuelle chiffrée

Septembre 2017 :	38 actes
Octobre 2017 :	81 actes
Novembre 2017 :	88 actes
Décembre 2017 :	79 actes

• Le public accompagné

Le SESSAD « *La Cerisaie* » accompagne 8 jeunes des alentours de Bessenay, avec des profils et des projets d'accompagnement différents.

A ce jour, nous accompagnons 8 enfants et adolescents âgés de 8 à 16 ans, atteints de déficience légère.

➤ Les jeunes pris en charge au SESSAD

- S., 15 ans, résidant à Longessaigne, scolarisée au collège Val d'Argent de Sainte Foy l'Argentière ;
- EB., 15 ans, résidant à Saint Genis l'Argentière (en famille d'accueil), scolarisée au collège Val d'Argent de Sainte Foy l'Argentière ;
- E. B., 10 ans, résidant à Haute Rivoire, scolarisé à l'école publique de Haute Rivoire ;
- E. T., 13 ans, résidant à Sainte Foy l'Argentière, scolarisé au collège Val d'Argent de Sainte Foy l'Argentière ;
- J. B., 8 ans, résidant à Villechenève, scolarisée à l'école privée de Saint Martin en Haut ;
- M. S., 8 ans, résidant à Montrottier, scolarisée à l'école publique de Saint Matin en Haut ;
- Marie E., 12 ans, résidant à l'Arbresle (en famille d'accueil), scolarisée au collège Val d'Argent de Sainte Foy l'Argentière ;
- S. B., 16 ans, résidant à Aveize, scolarisé au lycée professionnel de Chazelle sur Lyon et au lycée ULIS Jean Monnet de Saint Symphorien sur Coise.

• Les prises en charge

Les prises en charge éducatives se font essentiellement de manière individuelle pour le moment. Cela permet de créer un lien indispensable pour travailler en confiance avec chaque jeune. Des visites à domicile se font régulièrement pour être également en lien avec la famille autour de l'accompagnement que le service peut proposer et afin de faire un travail constructif et cohérent.

Pour 5 jeunes, les prises en charge éducatives se réalisent sur les lieux de scolarité, en alternance avec des visites à domicile.

Pour les 3 autres, la prise en charge s'organise sur le SESSAD dans le bureau éducatif pour diverses raisons. Les temps de rencontres se font alors que l'établissement scolaire est fermé pour

2 d'entre eux. Pour le troisième, sortir de l'établissement scolaire est plus propice à l'attention du jeune.

Actuellement, 2 jeunes sont pris en charge dans le but de travailler sur une orientation scolaire.

2 autres pour un travail de réorientation.

Pour les 4 autres, le travail s'axe autour d'un soutien dans la scolarité et d'une mobilisation autour des apprentissages et de l'autonomie.

Personnel

Le SESSAD « La Cerisaie » bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice, une psychologue, une psychomotricienne, une orthophoniste. L'infirmière et l'assistante sociale de l'IME interviennent ponctuellement sur le SESSAD mais n'ont pas de temps dédié à cela. Elles émargent sur l'effectif de l'IME « La Cerisaie ». L'équipe est pilotée par un chef de service sous la direction de la directrice.

- L'éducatrice spécialisée

L'éducatrice spécialisée dispose d'un temps plein (1 ETP). Cette professionnelle était, avant la création du SESSAD, éducatrice sur un pavillon d'hébergement de l'IME. Elle a répondu à cette ouverture de poste en interne.

➤ Prise de poste et organisation du travail

L'éducatrice a rapidement pris ses marques dans ce nouveau service. Etant le seul professionnel à temps plein au SESSAD, elle a accompli un important travail de prise de contacts et de démarchage de partenaires. Elle a, par ailleurs, pris part à l'organisation du service et participé aux commissions d'admissions des jeunes.

Aujourd'hui, son travail se concentre sur l'accompagnement des jeunes et le soutien auprès des familles.

- La psychologue

La psychologue intervient à hauteur de 0,10 ETP, soit une demi-journée par semaine. Au-delà des prises en charge individuelles, elle est impliquée dans les admissions des jeunes et la coordination de l'équipe soin. Son activité se découpe ainsi :

- étude des dossiers de candidature
- entretiens d'admission
- commissions d'admission
- participation aux réunions pluridisciplinaires du SESSAD
- temps de rencontres et de bilan des jeunes
- travail de réseau
- suivis de prises en charge
- coordination de l'équipe de soin.

➤ Prise de poste et organisation du travail

Le travail autour des candidatures a pris beaucoup de temps, ainsi que le travail de réseau et de bilan. Le temps pris pour ce travail était nécessaire afin de mettre en place de bonnes conditions de prises en charge au SESSAD.

Le travail de réseau est à poursuivre et à étendre. Une prise de contact s'est faite auprès de 2 psychologues scolaires pour leur présenter le SESSAD (Lentilly et L'Arbresle), présentation également auprès des écoles de ces communes

Le travail de candidature va s'aplanir compte-tenu de l'objectif de 8 admissions atteint (qui est rempli).

Le travail de bilan est encore en cours pour la psychologue. Il reste 2 jeunes à « bilanter ». Ce travail a pris un peu de retard par rapport aux autres professionnels compte-tenu du travail d'admission parallèle. Le travail d'analyse et d'écriture des bilans est quant à lui entamé et sera terminé début mars 2018.

A l'issue de ces bilans, la psychologue pourra suivre 3 jeunes en individuel.

• La psychomotricienne

La psychomotricienne intervient dans le cadre de l'IME. Lors de la création du SESSAD, son temps de travail a été augmenté d'un 0,10 ETP. Ce temps est dédié au SESSAD.

➤ Prise de poste et organisation du travail

Pour cette professionnelle, le passage au SESSAD a signifié un nouveau fonctionnement avec plus d'autonomie et un travail important avec des partenaires extérieurs.

Le repérage et la mise en place de la passation des bilans ont pris du temps ainsi que le temps de trouver une organisation pratique efficiente.

A ce jour, une organisation satisfaisante a été trouvée. Pour ce faire, il a été nécessaire de tenir compte des temps de déplacements conséquents dus à l'emplacement géographique du SESSAD (par exemple : le mercredi, sur une plage de 4 h et 3 rendez-vous, 77 kms à parcourir. Soit 2,5 h de PEC pour 1,5 h de déplacements). Ainsi, 1,5 h du temps de psychomotricité a été transféré de l'IME vers le SESSAD.

De même, nous avons dû réaménager les horaires de la psychomotricienne en cours de trimestre pour permettre des prises en charge hors temps scolaire et bénéficier du véhicule du SESSAD, sans impacter ceux de l'IME.

Enfin, il s'est avéré nécessaire de réorganiser les bilans qui étaient plutôt adaptés à un public IME plus déficitaire. Nous avons dû également rechercher et nous approprier de nouveaux outils et approches de travail pour accompagner des jeunes déficients légers.

- L'orthophoniste

L'orthophoniste intervient dans le cadre de l'IME. Lors de la création du SESSAD, son temps de travail a été augmenté d'un 0,10 ETP. Ce temps est dédié au SESSAD.

➤ Prise de poste et organisation du travail

A l'instar de la psychomotricienne il a fallu, pour l'orthophoniste, adapter son fonctionnement et son organisation. L'organisation a pris du temps sur l'IME pour prévoir les rendez-vous et les lieux de rencontres (mails, appels téléphoniques). La prise en charge des jeunes du SESSAD a vu disparaître des possibilités pour les jeunes de l'IME à hauteur d'une demi-journée par semaine, ce qui n'est pas satisfaisant.

Ces vendredis sont donc dédiés à prendre un peu de temps pour les préparations à l'IME : coordination, lecture de dossiers, archivage...

Comme pour la psychomotricienne, de nouveaux supports sont nécessaires afin d'assurer les bilans. Pour ce faire, des rencontres avec d'autres SESSAD seront programmées prochainement.

L'orthophoniste travaille sur l'IME « La Cerisaie » et prend donc en charge des jeunes déficients moyens à sévères. Toutefois, le SESSAD accompagne des jeunes déficients légers ; il s'avère donc nécessaire de préparer différemment les bilans. Il convient de s'appuyer sur les comptes rendus d'ESS. Ceci nécessite un temps de préparation pour cibler les épreuves et ajuster la réponse aux besoins des jeunes.

Il convient toutefois de noter un manque de moyens considérables en temps d'orthophonie, au regard des besoins repérés.

En effet, 7 jeunes sur 8 ont besoin d'un suivi en orthophonie et le temps imparti ne permet pas la prise en charge de l'ensemble de ces jeunes ; d'autant qu'à partir du moment où les jeunes sont suivis par un SESSAD, ils ne peuvent pas prétendre à un suivi extérieur par une orthophoniste. Ce suivi peut se poursuivre si le SESSAD finance les prises en charge. Or, à ce jour, nous n'avons pas de ligne budgétaire dédiée. Il convient d'interroger les financeurs à ce sujet et de voir dans quelle mesure une double prise en charge peut être réalisée.

Il sera essentiel de prévoir une ligne pour financer les séances non pourvues à ce jour ou d'augmenter le temps de l'orthophoniste.

En effet, actuellement, l'orthophoniste doit prendre du temps d'intervention sur l'IME (internat, semi-internat) pour honorer au mieux du temps sur le SESSAD.

Ceci ne s'avère pas efficient et pénalise les jeunes accompagnés aussi bien à l'IME que sur le SESSAD.

- Les autres professionnels intervenant sur le SESSAD

A l'équipe précédemment décrite, s'ajoute une infirmière, une secrétaire et une assistante sociale lesquelles interviennent ponctuellement sur le SESSAD. Elles n'ont pas de temps dédié à ce service et n'apparaissent pas à l'organigramme. Toutefois, il convient de signaler leur nécessité à intervenir pour le bon fonctionnement du SESSAD.

➤ L'infirmière

Elle intervient lors de l'admission des jeunes au SESSAD, temps sur lequel elle effectue une visite médicale et constitue le dossier médical de la personne. Elle est garante de ce dossier. Elle peut aussi, en cas d'urgence ou d'accident, lors d'une activité sur le site de « La Cerisaie », intervenir et prodiguer des soins.

➤ L'assistante sociale

Elle constitue les dossiers des personnes accueillies. Elle peut aussi, dans certaines situations particulières, donner des conseils aux familles des jeunes suivis ou les accompagner dans certaines démarches (réalisation de dossiers de demandes de bourses scolaires...).

➤ La secrétaire

C'est elle qui accueille les familles sur le site de « La Cerisaie ». Elle gère la facturation du SESSAD. Pour cela, un travail de collaboration a été réalisé en amont avec le SESSAD du SITEPP pour harmoniser les modes de facturation au niveau associatif. La facturation repose sur les données recueillies par le chef de service auprès de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Dans un second temps, la facturation est présentée à la directrice et validée par celle-ci avant d'être transmise à la Sécurité Sociale, à la Direction Générale et à l'ARS.

Faits marquants de l'année, bilans

Le fait marquant de l'année 2017 est la création du SESSAD et l'ouverture en septembre 2017.

- Constitution d'une équipe pluridisciplinaire et organisation du service

Les quatre premiers mois d'existence du SESSAD ont permis d'installer l'équipe dans un fonctionnement cohérent, de repérer et recaler quelques points qui auraient pu être omis lors de l'écriture du projet de service. Ainsi, la psychomotricienne a dû changer ses horaires pour accorder ses prises en charge avec les emplois du temps scolaires. À plusieurs reprises, nous avons dû changer le temps de réunion hebdomadaire de sorte qu'il n'impacte pas trop les temps de prises en charge des professionnels.

Aujourd'hui, le fonctionnement du service est installé et l'ensemble de l'équipe a pris la mesure du travail du SESSAD, notamment avec l'autonomie nécessaire dans une telle organisation.

- Constitution d'un réseau de partenaires

Dès la création du SESSAD « La Cerisaie », nous avons bénéficié d'un bon accueil de la part des acteurs du secteur (Education Nationale, SESSAD environnants, mairies). Nous avons pu rencontrer d'autres SESSAD afin de nous appuyer sur leurs expériences quant au montage et à l'organisation du projet du service. L'Education Nationale nous a aidés dans le repérage des situations nécessitant un accompagnement par un SESSAD et sur les jeunes notifiés sans solution. Les établissements scolaires et les mairies se sont mobilisés pour faciliter notre intervention dans leurs locaux ou leurs espaces communaux.

➤ Conventions de partenariats

A ce jour, nous avons signé 6 conventions avec différents partenaires situés dans le Rhône :

- Collège Val d'Argent de Sainte-Foy-l'Argentière
- Ecole publique de Haute Rivoire
- Ecole publique de Saint-Martin-en-Haut
- Lycée professionnel de Chazelles sur Lyon
- Lycée Jean Monnet de Saint Symphorien sur Coise
- Mairie de Haute Rivoire
- autres conventions sont en cours de signature :
- Ecole privée de Saint-Martin-en-Haut
- Mairie de Longessaigne

Démarche d'évaluation

Il convient avant tout de souligner que la création du SESSAD s'inscrit dans la réorganisation de l'IME « La Cerisaie ». Elle répond à des besoins repérés sur le secteur de Bessenay.

• Les infrastructures et le fonctionnement du SESSAD

Sans les infrastructures de l'IME, le SESSAD ne pourrait se suffire à lui-même. En effet, à ce jour sur le budget de fonctionnement, le SESSAD finance essentiellement les postes des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

➤ Les locaux

Le SESSAD dispose d'un bureau au sein du l'IME installé sur le bâtiment administratif. Ce bureau permet à l'éducatrice d'accueillir les jeunes qui viennent à l'IME et ponctuellement les familles. Même si le SESSAD a pour vocation d'accompagner les jeunes à partir de leur domicile, lieu de scolarisation, il n'en demeure pas moins que l'éducatrice reçoit ponctuellement plusieurs enfants en même temps, ce qui nécessite de disposer d'autres pièces de l'IME, notamment pour des ateliers cuisines ou autres. Nous constatons un manque crucial de place qui impose à l'éducatrice d'organiser son bureau pour des missions très différentes.

✓ Perspectives :

A ce jour, nous envisageons de pouvoir augmenter la capacité d'accueil du SESSAD. Nous nous interrogeons sur l'opportunité d'installer le SESSAD en dehors du parc de l'IME. Une location d'un petit logement de 3 pièces dont une cuisine permettrait de répondre aux besoins repérés et de définir un lieu plus identifié pour ce service. Une étude en ce sens a d'ores et déjà été menée. Elle sera ainsi budgétisée lors d'une proposition d'extension dans le cadre du CPOM pour l'année 2019.

➤ Les déplacements

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, l'achat d'un véhicule a été financé pour le SESSAD. Après 4 mois de fonctionnement, nous constatons qu'un seul véhicule ne permet pas le fonctionnement de ce service. En effet, lorsque l'éducatrice intervient sur l'extérieur, une

rééducatrice peut également assurer une prise en charge d'un jeune sur un autre site. A ce jour, l'IME prête des véhicules ponctuellement pour le SESSAD. Nous avons donc demandé le financement pour la location d'un véhicule léger sur le budget 2018.

- Les perspectives d'admission

Comme nous l'avons souligné précédemment, le SESSAD dispose d'un agrément de 6 places, tout en accompagnant 8 jeunes en file active (1,3 jeunes à la place).

En 4 mois, les 8 places ont été pourvues.

- La liste d'attente

Si, à ce jour, l'ensemble des places sont pourvues, nous avons rencontré plus de 8 jeunes en admission. Certains des jeunes n'ont pas été admis puisqu'à ce jour nous avons répondu essentiellement à un public déficient intellectuel. La déficience pour ces jeunes n'était pas pleinement avérée même s'ils étaient scolarisés en classe ULIS. Toutefois, ces jeunes étaient en attente d'un suivi en SESSAD depuis plusieurs mois ou plusieurs années. Leurs besoins étaient repérés en termes de suivi éducatif mais également pour du soin, de l'orthophonie, psychomotricité.

De plus, le chef de service a pu solliciter 2 autres enseignants référents de secteur. Lors d'échanges avec ces professionnels, une quarantaine de jeunes sont en attente de place en SESSAD.

- ✓ Perspectives :

Nous sommes dans la perspective d'augmenter le nombre de places en SESSAD notamment dans le cadre du CPOM. Néanmoins, les jeunes en attente de place en SESSAD ne sont pas tous déficients. Dès lors, ne serait-il pas opportun d'ouvrir des places sous forme de SESSAD polyvalent pour permettre de répondre à un manque crucial de places sur le secteur ?

Cette démarche doit faire l'objet d'une réflexion en amont au niveau de l'IME. Ces places s'inscriraient-elles dans la réorganisation de l'IME ou bien feraient-elles l'objet d'une création, considérant que le SESSAD serait une entité à part entière de l'IME ?

A noter également, qu'un professionnel de l'IME possède un D.U. Autisme. Ses compétences pourraient répondre également au suivi de jeunes autistes orientés vers un SESSAD.

Démarche qualité – amélioration continue

Préalablement à l'ouverture du SESSAD, un travail de collaboration s'est engagé avec la directrice du SESSAD Emmanuel GOUNOT et son équipe, service dépendant de notre association Sauvegarde 69. Il s'agissait de :

- connaître leur fonctionnement et s'appuyer sur leur savoir-faire ;
- repérer les outils existants en termes de cotation des actes, de facturation et d'harmoniser nos documents.

- Les outils de cotation des actes

Une rencontre a eu lieu entre l'équipe de direction du SESSAD « La Cerisaie », l'assistante de direction et l'équipe du SESSAD Emmanuel GOUNOT. Nous avons établi ensemble les actes qui relèvent des actions auprès des jeunes, des actions pour les jeunes et celles auprès des partenaires.

A partir de cet échange, nous avons créé nos propres outils qui ont fait l'objet d'échanges entre les services de l'ARS et notre équipe afin d'être au clair sur la validation de nos actes.

Nos différents documents ont été validés par les financeurs.

A ce jour, chaque professionnel qui intervient dans la situation d'un jeune établit la cotation des actes. Cette dernière est transmise mensuellement, dans un premier temps, au chef de service pour contrôle. Ce dernier transmet, dans un second temps, une synthèse de ces différents documents à l'assistante de direction en charge de la facturation.

Chaque trimestre la facturation est établie, validée par la directrice et transmise à la Sécurité Sociale et en copie pour contrôle à la Direction Générale et à l'ARS.

Afin de répondre à la notion de file active, il a été convenu avec les financeurs que 2 jeunes ne bénéficieraient que de 2 actes par semaines, au regard de leurs besoins. Dans la réalité, il s'avère plus compliqué d'y répondre les 8 jeunes ayant tout autant besoin d'un suivi.

- Les réunions d'équipes pluridisciplinaires

Rapidement, le chef de service et les professionnels ont repéré la nécessité d'une rencontre de l'équipe pluridisciplinaire, chaque semaine. Ainsi, 1 heure est consacrée chaque lundi matin à un temps d'échange aussi bien organisationnel que pluridisciplinaire.

Cet espace a permis d'instaurer une cohésion d'équipe, de réguler les actions et de repérer les priorités en termes d'accompagnement.

De manière plus générale, une démarche qualité doit se mettre en place sur l'année 2018.

La préparation de cette démarche se fera de manière globale avec celle de l'IME « La Cerisaie » dans le but de mutualiser nos actions à différents niveaux :

- réflexion pluridisciplinaire
- procédures
- etc...

Un bilan sera organisé en fin d'année avec l'équipe pluridisciplinaire. Des axes de progression seront ainsi définis.

Projets et réflexions en cours

Bien que très récent, le SESSAD « La Cerisaie » affiche aujourd’hui complet et une liste d’attente déjà formée montre que l’effectif pourrait être très rapidement doublé. Parallèlement à cette réflexion, d’autres pistes de travail se dégagent, notamment sur l’organisation du service.

- **Se pourvoir d'un lieu d'accueil indépendant**

Pour diverses raisons pratiques et d’organisation du service, l’équipe du SESSAD a fait remonter à plusieurs reprises qu’un espace externalisé dédié au service serait opportun.

- **Une nécessité pour le service**

Une réflexion autour d’un espace indépendant, à proximité géographique des établissements scolaires, est en cours. Ce local permettrait aux jeunes de mieux s’investir dans la relation et d’avoir un espace rassurant, contenant, chaleureux qui leur serait réservé. En effet, pour des raisons d’emploi du temps scolaire, il n’est pas toujours possible de permettre aux jeunes de s’extraire du milieu scolaire pour une prise en charge sereine, l’espace scolaire pouvant être pour certains un lieu de conflits et de difficultés comportementales. L’éducatrice retrouve alors les jeunes dans des salles de classe, lieu impersonnel, peu accueillant ne facilitant pas constamment l’échange.

Cela ne leur permet pas toujours de s’approprier pleinement de ce temps qui leur est destiné (bruits dans les classes voisines, des professeurs qui viennent chercher des affaires dans leur classe hors cours, etc....).

Par ailleurs, le SESSAD accompagne des jeunes porteurs de déficience légère dans la grande majorité des cas. Or, l’IME accueille des enfants et adolescents porteurs de déficience sévères et des autistes. Lors des temps de rencontre avec les familles des jeunes admis au SESSAD et, plus encore, au moment des admissions, nous avons pu remarquer que le public accueilli pouvait effrayer les familles. Là encore, se pose la question d’un lieu dédié au SESSAD.

- **Repérer un emplacement judicieux**

Si l’idée de trouver un lieu dédié au SESSAD se concrétise, il convient que cet espace soit situé dans un secteur qui pourrait améliorer l’organisation du service et, par la suite, être un véritable atout pour les prises en charge. Au regard des diverses situations suivies par le SESSAD, la ville de Saint Laurent de Chamousset semble bien placée géographiquement. Cet emplacement permettrait aux professionnels d’être à proximité des lieux de vie et de scolarisation des jeunes accompagnés.

- **Augmentation du temps d'orthophonie**

Compte tenu de la forte demande de prises en charge en orthophonie, il semble nécessaire de réévaluer les moyens dédiés à cette spécialité.

L’orthophoniste actuelle intervient à hauteur de 0,1 ETP sur le SESSAD. Il conviendrait d’augmenter son temps d’intervention ou créer une ligne budgétaire complétant ce temps. Cela permettrait de répondre au plus près aux besoins des usagers et favoriserait le maintien des suivis extérieurs. En

effet, lorsque les jeunes arrivent au SESSAD, des prises en charge existent avec des orthophonistes du libéral et, le plus souvent, des liens de confiance se sont créés.

- Augmentation des temps de psychologue et de psychomotricité

La psychologue et la psychomotricienne interviennent à hauteur de 0,10 ETP chacune sur le SESSAD. Au regard de leurs missions, il est clair que ce temps n'est pas suffisant.

➤ La psychologue

Comme nous l'avons évoqué au-dessus, la charge de travail de la psychologue est conséquente (admissions, coordination des soins, suivis...). Aussi, afin d'assurer un suivi à hauteur des besoins des personnes accompagnées et de garantir une qualité dans les prises en charge, il convient d'augmenter ce temps d'intervention.

Cette augmentation fera l'objet d'une réflexion en fonction des perspectives d'extension du SESSAD. Elle sera à penser également en lien avec le fonctionnement de l'IME et des besoins repérés. Nous estimons le besoin à 0,20 ETP.

➤ La psychomotricienne

De la même façon, le temps dédié à la psychomotricité est insuffisant. A ce jour, la psychomotricienne a dû prendre sur son temps d'heures d'IME afin d'assurer le suivi des jeunes du SESSAD. Compte tenu des distances à parcourir, elle ne peut assurer le suivi de l'ensemble des jeunes. Aussi, nous devons faire des choix sur les situations qui nous semblent prioritaires, ce qui n'est pas satisfaisant pour les jeunes qui bénéficiaient de suivis à l'extérieur, à l'instar de l'orthophonie.

Cette augmentation fera également l'objet d'une réflexion en fonction des perspectives d'extension du SESSAD. Elle sera à penser également en lien avec le fonctionnement de l'IME et des besoins repérés. Nous estimons aussi le besoin à 0,20 ETP.

- Augmentation de la capacité d'accueil du SESSAD

Face à une liste d'attente qui s'allonge déjà, malgré le peu de temps d'existence du SESSAD, il semble indispensable d'envisager une augmentation de places de notre service, afin de répondre au mieux aux besoins de nombreux jeunes en difficulté dans leur parcours scolaire et ayant besoin de soutien pour préparer leur avenir de façon plus sereine. La rapidité d'attribution des places proposées par le SESSAD « La Cerisaie » démontre une forte demande dans notre secteur géographique, d'autant que les SESSAD environnants sont saturés. Ainsi, nous avons admis des jeunes qui étaient sur listes d'attente pour certains depuis deux ans.

➤ Un état des lieux en cours

Nous avons entamé, fin 2017, un recensement des besoins et des notifications SESSAD en attente de solution. Pour ce faire, nous nous sommes tournés vers l'Education Nationale en interpellant les enseignants référents sur un secteur compris entre Villefranche sur Saône, Thizy et Sainte Foy l'Argentière (soit 7 enseignants référents de secteur). A ce jour, nous n'avons reçu que deux réponses dénombrant déjà 25 jeunes notifiés SESSAD en attente de places.

Cette étude des besoins du secteur doit nous permettre d'envisager à quelle hauteur nous devons augmenter la capacité d'accueil du SESSAD mais aussi le lieu qui serait le plus opportun pour planter une éventuelle antenne.

➤ Augmentation de la capacité et ajustement de l'organisation

Dans un premier temps, il nous semblerait opportun d'étendre la capacité d'accueil du SESSAD de 25 places (hors file active). Cela nous permettrait de couvrir une bonne partie des besoins repérés sur un secteur géographique proche de Bessenay. En effet, l'enseignant référent de la scolarisation des élèves en situation de handicap, du secteur de Sainte Foy l'Argentière, nous informe que 12 jeunes notifiés SESSAD sont en attente de solution (17 le seront d'ici la fin de l'année scolaire).

Dans cette perspective, la création de 2 postes d'éducateurs spécialisés supplémentaires serait nécessaire de sorte que chaque éducateur puisse suivre 10 situations, permettant ainsi de garantir un suivi de qualité des personnes accompagnées.

• Ouverture d'une antenne

En fonction des résultats de l'étude des besoins que nous menons sur un secteur plus étendu (Villefranche, Thizy, Sainte Foy l'Argentière), il semblerait opportun d'ouvrir, à terme, une antenne du SESSAD sur la commune du Bois d'Oingt. En effet, ces deux communes sont centrales au secteur et aucun service de type SESSAD n'y est implanté. Or, des classes ULIS existent sur ce secteur et les besoins sont grandissants.

• Devenir un SESSAD polyvalent

Enfin, une nouvelle fois au regard des besoins repérés sur le secteur, il semblerait judicieux que le SESSAD « La Cerisaie » créé pour accompagner des jeunes déficients intellectuels puisse disposer de places relevant d'un SESSAD polyvalent capable de prendre en charge des situations plus variées. Effectivement, dans la majorité des notifications reçues pour un suivi SESSAD, le SESSAD polyvalent y est notifié. Cette perspective de changement de statut permettrait d'élargir le champ, une diversité d'accueil et ainsi répondre à la demande.

Nous nous interrogeons également d'ouvrir quelques places plus spécifiques pour des jeunes autistes.

CONCLUSION

La création du SESSAD de « La Cerisaie » a permis de donner un nouveau souffle à certains professionnels et un nouvel élan à l'IME. Il répond pleinement à des besoins existants sur le secteur des Monts du lyonnais. Il permettra dans les mois à venir le passage en dispositif IME.

Dans l'attente des décrets concernant le dispositif IME et en amont du passage en CPOM, nous envisageons, en lien avec la Direction Générale de l'Association Sauvegarde 69, de demander une extension du SESSAD au regard des besoins repérés sur le secteur. Pour cela, nous allons solliciter nos financeurs et élaborer un projet spécifique.

Cette montée en charge pourrait s'effectuer de 2 manières :

- *création de nouvelles places sur l'année 2018 en fonction des crédits disponibles ;*
- *extension de place dans le cadre d'une nouvelle réorganisation de l'IME, notamment en vue du passage en dispositif IME (abaissement du nombre de places d'internes, augmentation du semi-internat et augmentation de place SESSAD). Cette perspective, en accord avec les financeurs sera proposée en amont du passage en CPOM.*

Nous gardons en tête l'idée d'accompagner des jeunes relevant du champ de la déficience mais d'élargir notre mission à des places relevant d'un SESSAD polyvalent.



PÔLE MÉDICO-SOCIAL ADULTES

COMPLEXE LINE THÉVENIN
Structures d'Hébergement Diversifié

FOYER DE VIE ET ACCUEIL TEMPORAIRE LE REYNARD

FAM L'ÉCHAPPÉE
Foyer d'Accueil Médicalisé



COMPLEXE LINE THÉVENIN

5 bis place Saint Luc
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

T 04 78 25 34 42 | F 04 72 57 01 32
complexe.linethevenin@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Le « Complexe Line Thévenin » est une structure d'hébergement diversifié pour soixante et un adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, travaillant essentiellement en milieu protégé.

Il dispose également d'un Accueil de Jour de 7 places.

L'accompagnement des personnes accueillies s'effectue sur ses quatre dispositifs : la Résidence /Collectif, les Studios THEVENIN, l'Avant-Scène de Sainte-Foy-les-Lyon et la Croix-Rousse à LYON 4^{ème} et le Centre d'Accueil de Jour permettant, le concernant, d'accueillir en moyenne une douzaine de résidants dont un en Amendement CRETON et ce, compte tenu d'une présence significative de personnes à temps partiel sur des mi-temps ou des trois-quarts de temps.

Le Complexe Line Thévenin a continué à prendre au mieux en compte les caractéristiques des personnes accueillies, l'évolution de leurs besoins dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés pour être au plus près du parcours de vie de chacun.

Ainsi, l'Institution a-t-elle adapté au mieux les prestations pouvant être offertes, en lien avec son Projet d'Etablissement réactualisé pour la période 2017-2021, l'ensemble des outils de la loi de 2002-2 et enfin la mise en œuvre du plan d'action lié aux préconisations énoncées dans l'évaluation externe.

Population et activité chiffrée

L'activité, tous services confondus, reste stable, voir excédentaire par rapport au prévisionnel prévu, ainsi :

- sur la Résidence ont été réalisées 9475 journées, soit + 49 journées : cela est dû principalement au fait que l'établissement n'a pas vécu, comme l'année précédente, les différentes disparitions inquiétantes et multiples d'un adulte handicapé, ce qui démontre par ailleurs que la personne concernée semble s'être quelque peu stabilisée au niveau de ses troubles psychiques, quand bien même la nécessité d'une réorientation devient primordiale au regard de sa protection.
- sur les Studios Thévenin, ont été réalisées 5192 journées, d'où une diminution de 61 journées par rapport à l'année précédente : cet état, malgré tout relativement stable, démontre que les personnes accueillies en appartements individualisés vivent leur espace privatif comme un vrai domicile que l'on quitte peu, si ce n'est lors des congés d'été.
- sur l'Avant-Scène, ont été réalisées 5425 journées, soit plus de 30 journées : la remarque est identique à celle faite pour les Studios Thévenin.
- pour ce qui est de l'activité de l'Accueil de Jour, il a été réalisé 1653 journées en année pleine, soit plus de 397 journées. Cette suractivité montre l'intérêt et la pertinence de ce

service dans une offre de prise en charge particulièrement justifiée et de l'intérêt que porte la population accueillie à la forte dimension sociale et occupationnelle présente en journée.

- Typologie, critères d'âge, d'origine géographique et d'emplois :

- la population accueillie, tous services confondus, est répartie comme telle : 30 femmes et 39 hommes ;
- la moyenne d'âge reste équilibrée ; elle est de 42 ans, la personne la plus jeune ayant 20 ans et la plus âgée, 62 ans ;
- l'origine géographique des personnes accueillies reste naturellement la ville de Lyon et ses environs de la proche banlieue ;
- les lieux d'activité professionnelle sont au nombre de 9 ESAT ;
- résidents sur la totalité travaillent en milieu ordinaire ;
- 7 résidents travaillent à temps partiel, ce qui pose le problème de temps de prise en charge non couverts par l'Accueil de Jour, pour certains d'entre eux ;
- résidents sont retraités ;
- résidents sont sans travail ;
- résidents sur les studios nécessitent une aide matérielle extérieure, dans le cadre des actes de la vie courante (ménage, aide à la toilette ...).

➤ Nouvelles arrivées et mouvements

Sur la fin de l'année 2017 et, plus précisément au mois de novembre, dans le cadre du mouvement général nécessaire à la mise en œuvre et à la réalisation du Foyer de Vie en intra-muros de l'hébergement collectif, ont donc commencé les déménagements. Une personne de la Résidence s'est ainsi installée aux Studios Thévenin. Une personne des studios, quant à elle a été orientée vers un foyer de vie sur la commune d'Oullins.

➤ Problématique touchant les personnes accueillies

Force est de constater sur le Collectif, les Studios et l'Avant-Scène une absence de solutions d'orientations de 7 personnes notifiées en Foyer de vie, aussi a-t-il été nécessaire, au cours de l'année, d'aborder cette situation dans le cadre de l'écriture des différents projets de service et concernant, plus spécifiquement, l'Accueil de Jour. La problématique, quant à elle, s'est davantage située sur la nécessité d'externaliser le Service afin de le rendre plus opérationnel.

Une étude de faisabilité croissant l'économie, les ressources humaines en matière de création d'emplois, tenant compte aussi bien du coût à la place que le contexte architectural d'ensemble, a été présentée au financeur qui l'a validée en juin 2017.

Ce travail de réflexion au cours de l'année s'est donc traduit par la proposition suivante :

- transformer 10 places d'hébergement/travailleurs en 10 places/Foyer de Vie, ce qui n'a pas pour effet d'augmenter la capacité globale du Collectif du Complexe Line Thévenin ;
- créer 7 places supplémentaires sur l'Accueil de Jour.

La transformation des places d'hébergement en places de Foyer de Vie ainsi que les créations de places supplémentaires pour le CAJ toucheraient ainsi à la fois les candidatures internes, externes, mais aussi la situation de personnes en amendement CRETON qui pourraient donc bénéficier de ce projet d'ensemble.

L'objectif général et final étant pour le moins de :

- répondre à des besoins ;
- développer et offrir une palette plus complète des prestations actuelles en diversifiant les possibilités d'accueil, plus particulièrement à destination d'une population nécessitant un accompagnement plus intensif et davantage continu, pour une population en perte d'autonomie ;
- apporter, par cette nouvelle configuration, une plus grande souplesse dans la mise en place des parcours individualisés prenant en compte les évolutions ou régressions des personnes accueillies ;
- prévenir des situations à risques pouvant entraîner des solutions non adaptées ou non possibles ;
- rationaliser et optimiser des coûts d'ensemble, dans une logique de répartition des moyens humains et financiers : confère les différents BP modifiés et annexés ;
- inscrire enfin ces différents projets dans une dynamique institutionnelle portée par le projet stratégique associatif de la Sauvegarde 69.

Cette démarche s'inscrivant dans une volonté partagée avec la Métropole de Lyon répond ainsi:

- A une absence réelle de solutions d'orientation, à l'heure actuelle ;
- A la proposition de pouvoir à nouveau accueillir des personnes en amendement CRETON ;
- A la nécessité d'une part de diversifier l'offre de service, par une nouvelle entité et également de développer le Pôle Handicap.

L'expérience acquise par la Sauvegarde 69 dans la prise en charge de cette population pourrait, dès lors, se développer encore et répondre ainsi, dans la durée et avec des conditions satisfaisantes, aux demandes et aux besoins d'une partie de la population qui nécessite désormais un soutien et un accompagnement social toujours attentifs, proches et pertinents.

Personnel

- Services Généraux

- l'année 2017 a permis à Mme BB d'approcher le travail spécifique de commis en cuisine centrale et ce dans la perspective de pouvoir y travailler dès 2018, date prévue de l'ouverture de la section Foyer de Vie ;
- Monsieur KO, surveillant de nuit, ayant obtenu son diplôme d'enseignant, a quitté l'établissement et a été remplacé par Mr ZM ;
- le poste d'agent de maintenance à temps plein, qui a été réorganisé, a permis de renforcer une fonction plus qu'indispensable et stratégique compte tenu des relations à renforcer auprès des entreprises de maintenance, des travaux liés au bâti et enfin de la sécurité demandant une compétence de plus en plus « pointue », eu égard aux contraintes et à une réglementation en permanence en mouvement.

- Educatif

Le contrat aidé des Studios n'a pas pu être poursuivi compte tenu de l'inadéquation du contrat en formation qualifiante d'éducatrice spécialisée. Celui de la Résidence s'est poursuivi en partie permettant la remobilisation sur un projet professionnel. Un nouveau contrat aidé a été mis en place également sur le CAJ, permettant de consolider l'équipe et de préparer un nouveau projet professionnel.

Concernant la question de la gestion des risques, une réflexion sur l'évolution des caractéristiques des personnes accueillies et les pratiques professionnelles a fait l'objet de la poursuite d'un module de travail pluridisciplinaire sur 5 séances pour permettre de mettre en valeur l'expérience professionnelle dans ce domaine et d'adapter les pratiques afin d'assurer une prise en charge des résidents et du personnel.

Par ailleurs, en appui du collège Coopératif, organisme de formation, il y a une forte mobilisation de l'ensemble du personnel sur la méthode de travail, la réflexion, l'élaboration et l'écriture des différents projets de service qui a abouti sur la fin du 1^{er} trimestre 2017.

➤ Réunions

Les rencontres régulières Elus/Direction, dans le cadre du Comité d'Etablissement (8 sur l'année) et les différentes réunions du Droit d'Expression ont permis de maintenir et de poursuivre un dialogue social permettant, dans un climat parfois tendu, de construire une culture institutionnelle nécessaire pour l'intérêt des personnes accueillies. Il en a été de même dans le cadre des rencontres du CHSCT, par secteur d'appartenance, qui ont permis et certainement facilité la fluidité de l'information et la réalisation d'actions correctives en lien avec les conditions de travail.

- Réflexion autour de l'éducatif

Comme précédemment, l'année 2017 a nécessité un travail d'accompagnement soutenu de la part de la Direction et des personnels éducatifs afin de veiller à la connaissance partagée des situations

des personnes accueillies et à la communication permanente de la gestion du quotidien, dans la prise en compte et la mise en œuvre des projets individualisés, en veillant plus particulièrement à la transmission des informations entre les différents services.

Certains outils méthodologiques ont été actualisés tel le projet personnalisé, le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement.

La mobilisation collective et pluridisciplinaire a largement contribué à mettre de la stabilité et du cadre autant que faire se peut pour les personnes accueillies.

De façon plus particulière, on a pu noter l'importance accordée à la nécessaire individuation de la prise en charge pointée par l'évaluation externe.

Faits marquants de l'année, bilan

Dans une démarche participative et constructive, l'établissement a poursuivi avec l'ensemble des salariés :

- la commission Cadre de Vie, pour le Collectif, a permis d'améliorer le confort et le bien-être des résidents mais aussi le cadre architectural et l'aménagement d'espaces adaptés, dans le souci de l'individuel et du collectif ;
- les réunions de résidents se sont poursuivies dans un rythme régulier sur l'ensemble des dispositifs, s'agissant de groupes de paroles ou de temps d'accueil identifiés ;
- l'année 2017 a été aussi forte de sens, s'agissant de la culture et des loisirs, y compris de la poursuite de petits séjours adaptés organisés par les personnels éducatifs ;
- d'autre part, certains résidents des appartements ont continué comme l'année précédente à participer à l'atelier « pass numérique » avec la collaboration des bibliothèques du 4^{ème} et 5^{ème} arrondissement ;
- de nombreuses activités se sont aussi poursuivies : évènements sportifs, sorties à la journée. Le partenariat avec l'ATRIUM et le Théâtre de la Croix Rousse se poursuit enfin.

Toutes actions confondues et à moyens constants, on peut dire que ces activités ont permis une véritable médiation dans la relation ; elles ont pu apporter de la valorisation, ouvrant ainsi les champs du possible (épanouissement et ouverture sur l'extérieur), dans une démarche citoyenne.

Démarche d'évaluation

Le personnel s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2017 dans le cadre de COPILS et lors des réunions de coordination du Foyer d'Hébergement.

Tout en s'appuyant sur les projets de service actualisés par structure, relayant le projet d'établissement, l'ensemble du personnel a pu proposer des hypothèses de fonctionnement des

différents services, ceux-ci étant tous fortement impactés par la perspective d'ouverture du foyer de vie prévue pour le 1^{er} mars 2018 et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté dans les meilleures conditions l'externalisation du CAJ au 1^{er} février 2018.

Une étude des besoins des résidents susceptibles d'être concernés par le foyer de vie, à partir des situations connues et autant que faire se peut pour celles à venir dans les 5 ans, a été réalisée en au cours de l'année en appui :

- d'une réflexion sur les locaux du foyer de vie, du CAJ et de la maison d'Emma ;
- de l'enquête de satisfaction : information résidents ;
- des perspectives liées à l'évolution des besoins, tout en amenant des adaptations liées à un contexte budgétaire très tendu.

La mise en œuvre des projets personnalisés et des projets d'accompagnement (CAJ) s'est poursuivie tout en veillant au suivi et leur évaluation si possible annuelle alors que les temps collectifs pour le faire se sont fortement réduits de façon conjoncturelle liées aux projets de service au cours de cette année 2016.

Différentes actions culturelles ont pu montrer la volonté de poursuivre l'ouverture sur l'extérieur de l'établissement

Projets et réflexions en cours

Le projet d'établissement réactualisé a pris véritablement en compte la question de l'avancée en âge, le passage à l'âge de la retraite, la dégradation psychique de certaines personnes, l'évolution du profil de celles nouvellement admises et la difficulté du maintien dans le monde du travail protégé :

- l'évolution de la population, l'évolution économique des ESAT et des profils des « ouvriers » en lien avec le schéma départemental afin d'apporter des éléments de réflexion quant au devenir d'une structure d'hébergement telle que le Complexe Line Thévenin ;
- la situation des locaux ;
- voir d'autres points d'amélioration que l'on peut retrouver dans l'écriture respective de chaque projet de service.

Le CPOM (Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) dans lequel est enfin positionné le Complexe Line THEVENIN avec la Métropole devrait être aussi une opportunité pour marquer le champ du Handicap Adulte au niveau de la Sauvegarde 69 et aussi des différents bassins de vie, dans une logique de territoire, de complémentarité et de nécessaire coopération.

CONCLUSION

Si l'année 2017 a été à nouveau riche en réflexions et en actions, il semble toutefois important de se projeter vers plusieurs enjeux forts d'avenir et de perspective d'actions :

- *améliorer la communication et ses moyens ;*
- *renforcer la fonction de coordination afin de soutenir un véritable travail pluridisciplinaire au service de l'accompagnement des personnes accueillies et le suivi des situations au quotidien ;*
- *« asseoir » le Centre d'Accueil de Jour dans une perspective d'augmentation à 14 places, pour en faire par son externalisation, un « vrai » service avec de « vrais » moyens comme cela a pu être évoqué avec les services de la Métropole, dans le cadre des différentes évaluations réalisées ;*
- *concrétiser la transformation de places d'hébergement travailleurs en places Foyer de Vie ;*
- *maintenir, enfin et autant que de possible, le droit d'expression des personnes (usagers et professionnels) afin de pouvoir partager l'intérêt individuel et collectif dans une dynamique de projets.*



FOYER DE VIE & ACCUEIL TEMPORAIRE LE REYNARD

1 rue du Port
69420 AMPUIS

T 04 74 56 10 30 | F 04 74 56 13 22
lereynard@sauvegarde69.fr

HOMMAGE

Les résidents, les professionnels et la direction du foyer « Le Reynard » souhaitent rendre hommage à deux salariés qui nous ont quittés prématurément en 2017 :

- Madame ASTRUC, surveillante de nuit, décédée le 17 janvier 2017 à l'âge de 29 ans
- Monsieur GRENIER, cuisinier, décédé le 13 novembre 2017 à l'âge de 54 ans.

INTRODUCTION

« Le Reynard » est un foyer de vie et de service d'accueil temporaire de jour et d'hébergement. Ce lieu de vie accompagne des hommes et des femmes âgées d'au moins vingt ans et présentant des handicaps mentaux, qui entraînent, notamment, des troubles de la relation et de l'apprentissage. A ce propos, nous avons fait le choix dans l'accompagnement des personnes accueillies, de maintenir le rythme imposé par des activités et des ateliers. « Le Reynard » se préoccupe de respecter les droits et les libertés des personnes accueillies, lutte notamment contre la maltraitance et laisse une place majeure au développement des bonnes pratiques. « Le Reynard », dans l'accompagnement des résidents, s'appuie sur les recommandations des bonnes pratiques éditées par l'ANESM.

L'année 2017 peut être considérée comme une année de réflexion et de changement pour le foyer de vie occupationnel « Le Reynard ».

En effet, l'équipe de direction a repensé la globalité de son offre de service et plus particulièrement celle concernant son accueil temporaire hébergement.

La création de notre service d'accueil temporaire en 2011, qu'il soit en hébergement ou de jour, a su créer une dynamique globale intéressante :

- ce service mobilise les professionnels autour de nouveaux savoir-faire et les résidents du Reynard autour d'un savoir être jusqu'ici peu appréhendé « le savoir accueillir ».

Malgré cette modification, il fallait maintenir la dynamique d'établissement tout en proposant une offre de service en lien avec les besoins repérés de la population du sud du département.

Nous avons donc pensé l'augmentation de notre accueil permanent de 40 à 45 places et la réduction de notre service d'accueil temporaire hébergement de 10 à 5 places.

La situation épingleuse de l'accueil temporaire de jour et de son activité sera à revoir sur l'année 2018.

Conjointement à cette transformation actée par le Département du Rhône le 1^{er} septembre 2017 et effective au 1^{er} janvier 2018, la direction du Reynard a travaillé une problématique majeure du foyer :

- le vieillissement de la population accueillie mais plus encore la capacité du foyer à pouvoir proposer aux personnes accueillies vieillissantes, une prise en charge cohérente en lien avec son projet d'établissement et avec les valeurs de l'association.

Population et activité chiffrée

Pour 2017, le foyer « Le Reynard » présente encore 5 résidents en attente de réorientation en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en foyer de vie sans activité et 2 résidents dont les dossiers sont en attente à la MDMPH.

Malgré les 5 rencontres de la commission réorientation du foyer en 2017 (cette commission est composée du directeur, de deux éducateurs, de l'assistante sociale et de l'infirmière), le foyer n'a pas réussi à faire aboutir les projets des personnes accueillies.

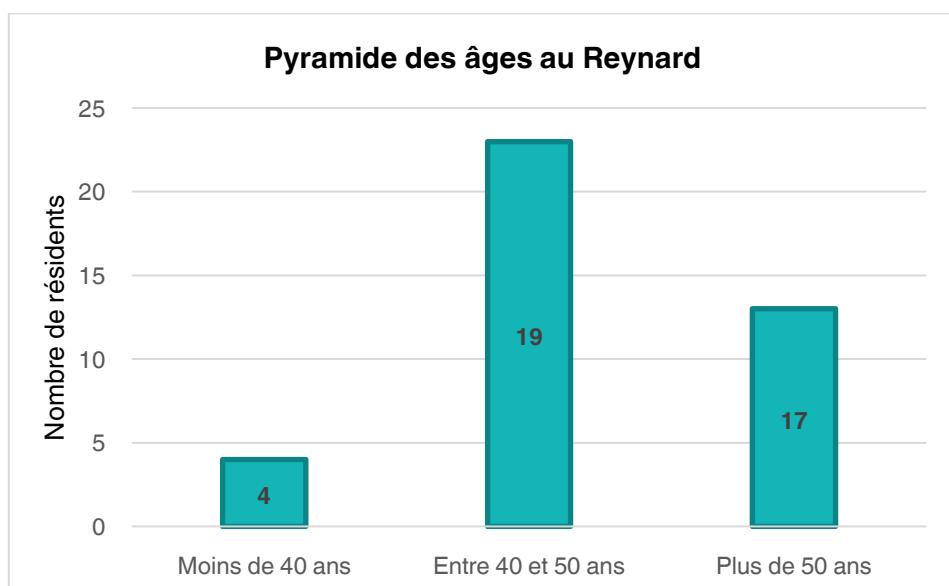
Différentes raisons expliquent cette attente et nos difficultés :

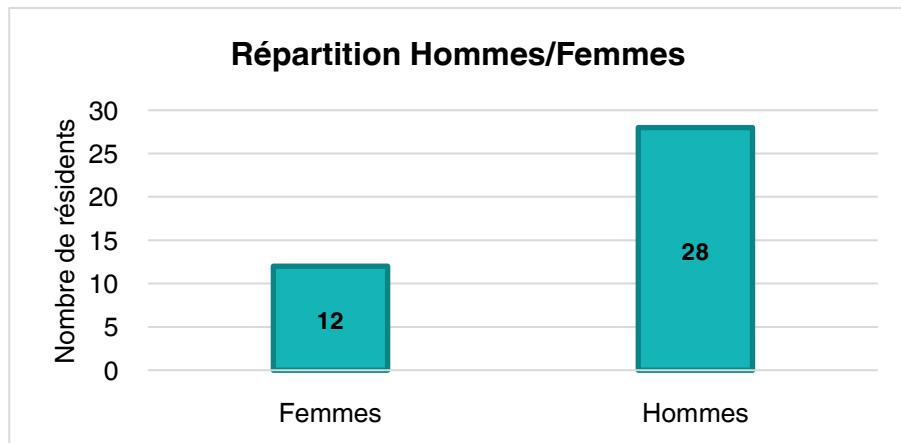
- des listes d'attente importantes dans les établissements notifiés,
- des troubles du comportement des personnes accompagnées au Reynard pouvant effrayer des partenaires potentiels,
- nos difficultés à élargir nos recherches à des établissements en dehors du territoire du Rhône et des orientations MDPH très limitatives.

- Pyramide des âges

La moyenne d'âge de nos résidents est de 49 ans.

En 2017, le plus jeune de nos résidents est âgé de 34 ans et 60 pour le plus âgé.





- Activité chiffrée

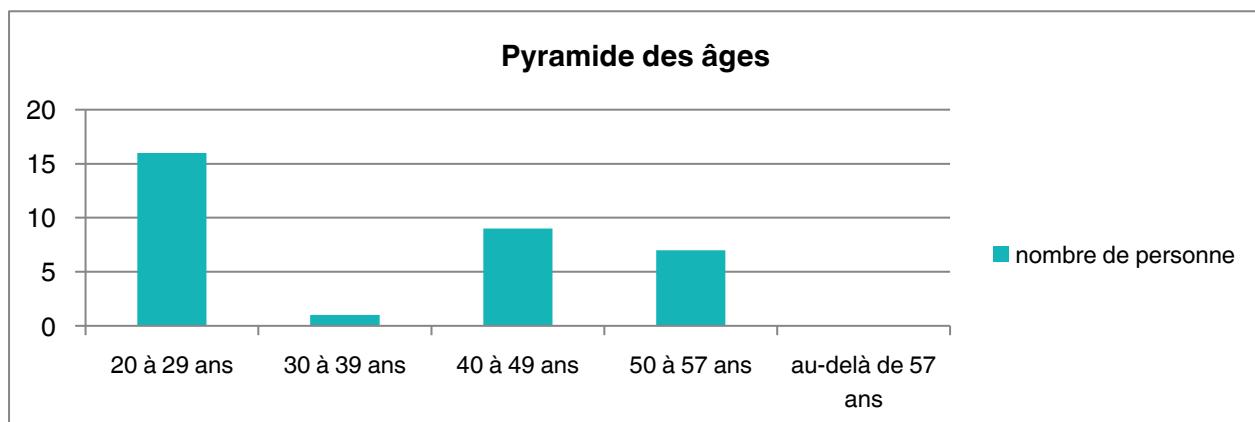
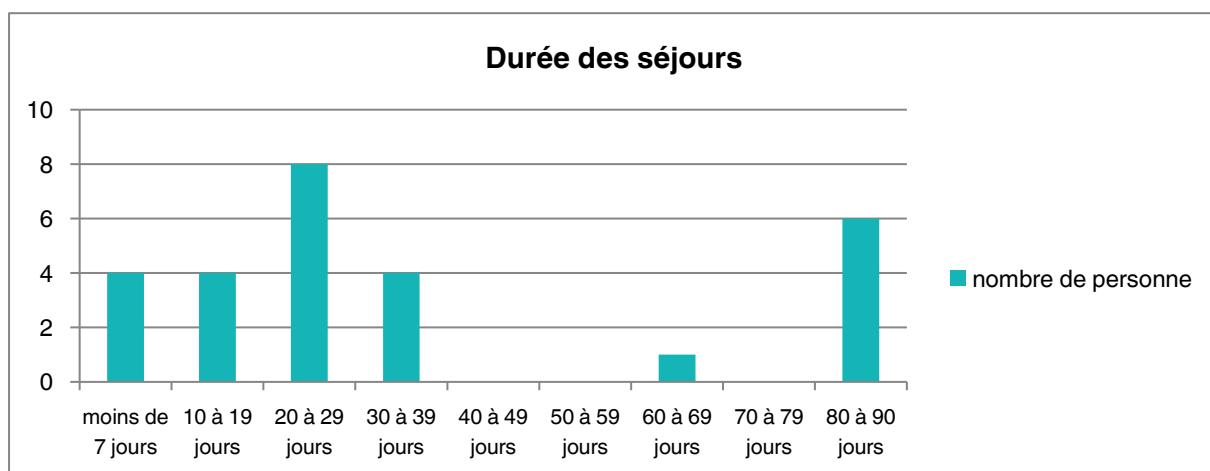
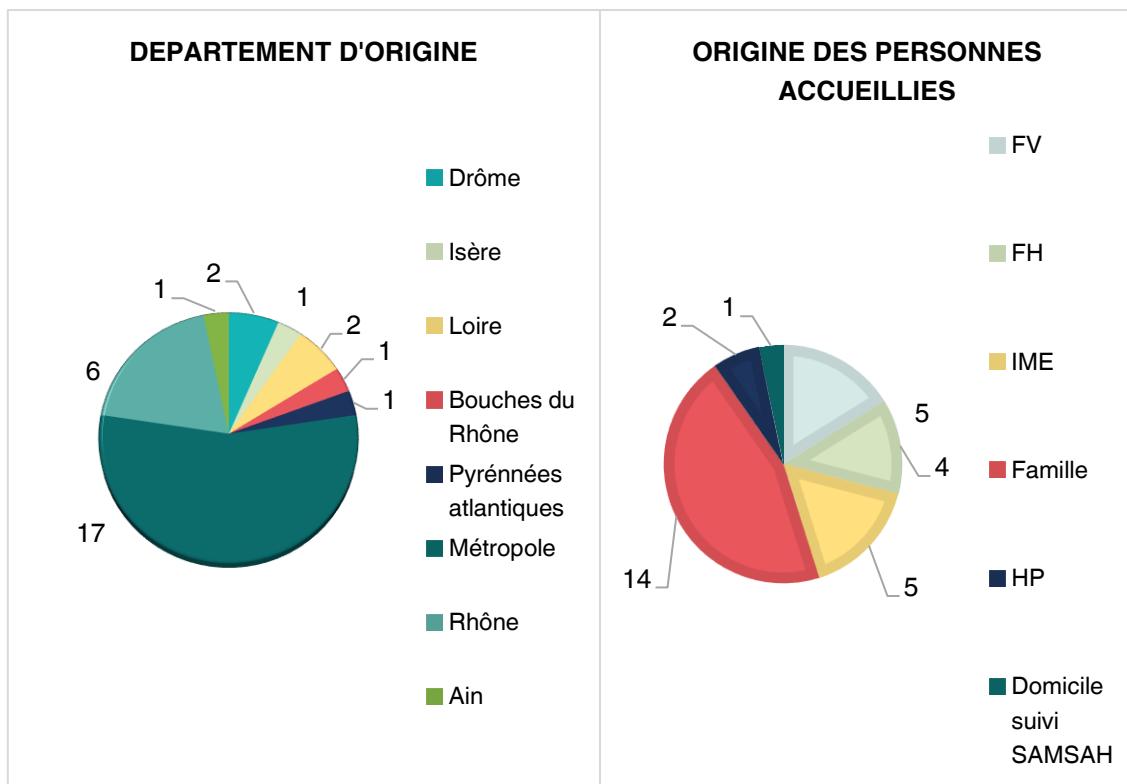
2017	Foyer de vie	Accueil de jour	ATJH
Prévisionnel	12 423	396	1 700
Réalisé	12 785	17	2 047

L'activité du foyer de vie et celle de l'accueil temporaire hébergement présentent un nombre de journées excédentaires par rapport au prévisionnel.

Différentes raisons expliquent ces situations :

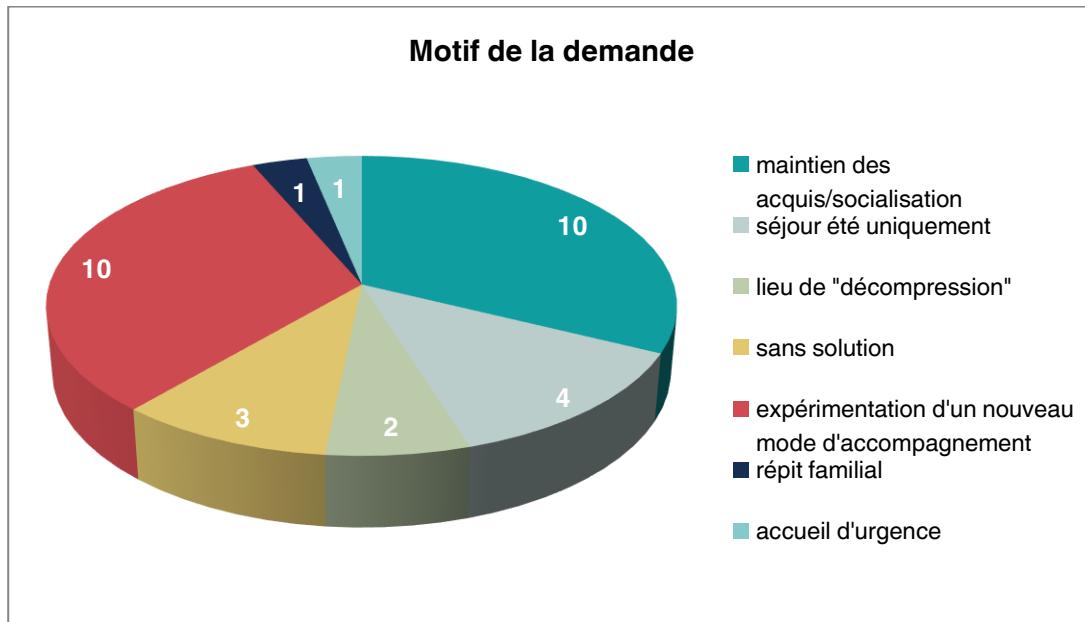
- Pour le foyer de vie :
 - le coût très élevé des séjours adaptés d'été et d'hiver ; nos résidents ont réduit pratiquement de moitié leur durée de séjour passant de 21 jours pour certains à, à peine 15 jours sur l'année ;
 - des familles vieillissantes réduisant la venue de leur enfant les week-ends ;
 - le coût important des transports collectifs à la charge du résident pour se rendre en famille ;
 - et, malheureusement, des parents qui sont décédés en 2017 annulant ainsi l'ensemble des sorties week-ends de l'année et des séjours vacances d'été et d'hiver.
- Service d'accueil temporaire :
 - Des personnes en accueil temporaire depuis plusieurs mois au-delà des 90 jours autorisés (1 an pour certains) « embolisant » ainsi, le système de l'accueil temporaire et l'incapacité des tuteurs, de la MDPH et de la commission des cas critiques à trouver une solution à ces personnes malgré le rapport PIVETEAU et nos sollicitations.
 - Nombre de journées réalisées en accueil temporaire hébergement : 2047
 - Nombre de journées réalisées en accueil temporaire de jour : 17

31 personnes ont été accueillies en accueil temporaire au foyer « Le Reynard ».



Des dérogations ont été accordées pour 4 personnes, dont :

- 3 personnes sans solution d'hébergement
- 1 personne accueillie jusqu'à son admission au foyer de vie « Le Reynard ».



15 nouvelles personnes ont été rencontrées durant l'année 2017 pour effectuer des séjours d'accueil temporaire au Reynard.

Orientations données à l'issue des 15 « 1ères rencontres » :

- 9 personnes ont été accueillies en 2017,
- personnes ont programmé leur accueil en 2018,
- personnes n'ont pas donné de suite.

Personnel

- Mouvements du personnel

- Les départs

- ✓ décès :

Cette année, malheureusement, deux décès sont survenus : Madame ASTRUC, surveillante de nuit, en janvier 2017 et Monsieur GRENIER, cuisinier, en novembre 2017.

- ✓ retraite :

- Madame TANNE, médecin psychiatre, est partie à la retraite en avril 2017.
 - Monsieur DAVIGNON, moniteur d'atelier, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} octobre 2017.

✓ démission:

- Madame BERMUDEZ, éducatrice spécialisée, a démissionné en novembre 2017.
- Madame DOMINICI, monitrice éducatrice, a démissionné en novembre 2017.
- Monsieur JAVAYON, éducateur spécialisé a démissionné, en novembre 2017.
- Monsieur GRAIL, moniteur d'atelier 2è classe CDI, au 30 novembre 2017.
- Madame TANNE, médecin psychiatre, a quitté son poste en avril 2017.

✓ licenciement:

- Monsieur ONGARO, psychologue, a été licencié pour inaptitude en février 2017.

✓ fin de contrat:

- Madame GAILLARD fin de contrat CUI au 25 octobre 2017.

➤ Les arrivées

✓ embauches en CDI:

- Madame VEYSSEYRE, psychologue, CDI en mars 2017
- Monsieur IDIR, surveillant de nuit certifié, CDI en août 2017
- Madame CHARRE, Aide Médico Psychologique, CDI au 1er décembre 2017
- Madame DEBAUGE, monitrice éducatrice, CDI au 1er décembre 2017
- Madame CHENAVIER, cuisinière, CDI au 1er décembre 2017
- Madame ANDRE, éducatrice spécialisée, CDI au 6 novembre 2017
- Monsieur GRAIL, moniteur d'atelier 2ème classe, CDI au 30 octobre 2017

✓ CAE et CUI

- renouvellement du CAE de Madame GRAVALON sur son poste d'ASI polyvalent jusqu'en juin 2018.
- renouvellement du CUI de Mademoiselle CHARLES en CUI sur un poste d'agent d'accompagnement éducatif, jusqu'en juin 2018.

Je souhaite mettre en lumière également la politique de réduction des contrats aidés amorcée en 2017. En effet, pour le pôle éducatif, nous n'avons pu renouveler qu'un contrat sur les 2 et pour une période limitée à 6 mois. Cette situation nous met en difficulté lors de missions d'accompagnement du quotidien ainsi, certains projets éducatifs ont dû être abandonnés ou modifiés, faute d'accompagnement suffisant.

✓ Contrat de professionnalisation

- Monsieur BARNIER en formation moniteur éducateur (depuis septembre 2016)
- Madame CAPEZZERA en formation moniteur éducateur (depuis septembre 2016)

✓ Congés maternité

Trois salariées sont parties en congé maternité cette fin d'année 2017 : une monitrice éducatrice, une éducatrice spécialisée, et notre assistante sociale.

➤ Congés parentaux

- une ASI est en congé parental jusqu'au 22 août 2018.
- une aide médico psychologique bénéficie d'un congé parental total pour une durée de 6 mois et un retour prévu début février 2018.

➤ Mi-temps thérapeutique et invalidité

Un salarié moniteur éducateur est en invalidité à mi-temps depuis juillet 2015.

➤ Congé sabbatique

- Un salarié moniteur éducateur est parti en congé sabbatique du 31 août 2017 au 31 août 2018.

● Les formations

➤ Formations collectives

- « Vie affective et sexualité de la personne adulte handicapée » : 2 groupes de 14 salariés ont été formés par le CERHES, durant 2 journées ;
- « Normes HACCP » pour les cuisinières et 2 remplaçantes intervenant en cuisine ;
- « Faire face au harcèlement moral » pour les cadres de direction et le directeur sur une demi-journée ;
- « Accompagner une personne avec autisme au quotidien » suivie par une aide-soignante, une AMP, une éducatrice spécialisée, une agent de service intérieur, une maîtresse de maison et la cadre administrative ;
- « Sensibilisation à la sécurité routière » : 3 salariés ont participé à cette journée.
- L'ensemble des professionnels a pu participer à une formation à **l'analyse des pratiques professionnelles**, avec un intervenant extérieur.

➤ Formation « Sécurité »

- **SST** : maintien des sessions annuelles de recyclages obligatoires à la formation des premiers secours et la formation initiale (formations mutualisées) ;
- **Alarme incendie** : nous poursuivons le cycle de formation sur notre installation alarme incendie ;
- **Evacuation incendie** : le personnel a été formé sur les incendies, évacuations et manipulations des extincteurs ;

➤ Les colloques

- « *Présentation des dispositifs, financements, offre de service* » organisée par UNIFAF à laquelle Madame BAUDRAND, cadre administrative, s'est rendue ;

- Monsieur DE CASTRO, directeur, a participé à une soirée organisée par la fédération française de psycho criminalistique sur « *l'état actuel de l'extrémisme violent intérieur* » ;
- « *Répit et accompagnement des aidants et des aidés : l'offre plurielle d'accueil temporaire* » colloque auquel ont participé Madame DAMIZET, chef de service et Monsieur DE CASTRO ;
- « *Accompagner la personne en situation de handicap aujourd'hui* » suivie par Monsieur VIGNOUD, chef de service éducatif, dans le cadre de sa participation au comité éditorial d'AIRMES.

➤ [Formations individuelles](#)

- Monsieur DE CASTRO, directeur, a participé à une formation « gérer le CHSCT ».

➤ [Formations qualifiantes](#)

- Madame CHANON, AMP, a débuté une VAE d'éducatrice spécialisée début 2017.

➤ [Stagiaires](#)

- Comme chaque année, le Reynard a accueilli plusieurs stagiaires à la fois pour des formations de travailleurs sociaux et des formations du sanitaire.

Faits marquants de l'année, bilans

- [Parcours de santé](#)

En 2016, en lien d'une part avec le pôle soin de l'établissement et d'autre part, le groupe de suivi de l'évaluation interne, il avait été constaté de nos résidents une sédentarité installée.

Il paraissait intéressant de pouvoir utiliser l'espace extérieur du parc du Reynard pour y installer un parcours de santé adapté aux capacités physiques et psychiques des personnes accueillies.

La direction a donc sollicité, via un dossier de subvention, la fondation Caisse d'Epargne sous l'égide de la Fondation de France, afin de nous accompagner financièrement dans la construction de cet équipement.

En mars 2017, nous avons eu la joie d'apprendre l'octroi d'un don de 13 000 € sur les 15 000 € sollicités par le Reynard.

En octobre 2017, les établissements BOUCHER Paysagistes ont réalisés les travaux d'aménagement.

Aujourd'hui, nous constatons avec plaisir l'utilisation régulière du parcours de santé par nos résidents accompagnés par des professionnels.

Dans cette dynamique, les résidents ont souhaité, pour certains, s'inscrire à la course Algernon à Marseille à l'automne 2018.



- Journée de l'été

Pour la 3^{ème} année consécutive, toujours en lien avec le groupe de suivi et la démarche d'évaluation interne, a eu lieu, le 4 juillet 2017, la journée rencontre de l'été.

Cette journée permet aux résidents d'accueillir leur famille et proches au foyer, de partager une journée conviviale et de présenter les activités du Reynard et leur création. Cette journée est accompagnée par un buffet à midi et une représentation de l'atelier cirque portée par les résidents et les éducateurs du foyer de vie.



- Déménagements des résidents

Du fait de la réorganisation du service d'accueil temporaire hébergement, et de la création de 5 places en hébergement pérenne, il a été proposé aux résidents de déménager et changer de groupe.

Les résidents souhaitant déménager ont sollicité les équipes éducatives. L'ensemble des demandes ont été recensées et ont été traitées par la commission « déménagement » créée à cet effet, composée de professionnels chef de service, psychologues, infirmière, et directeur.

Ainsi, sur les mois de novembre et décembre 2017, 15 résidents du foyer de vie ont pu changer de chambre, changer de groupe.

Démarche d'évaluation

Le groupe de suivi de la démarche d'évaluation s'est réuni tout au long de l'année avec pour objectif le suivi du plan d'action élaboré sur les années 2015-2016.

Le plan d'action s'organise autour de grands thèmes :

- ateliers et activités ;
- expression des résidents ;
- les familles ;
- le vieillissement ;
- le projet d'établissement ;
- l'ANESM ;
- le quotidien ;
- vie intime ;
- le foyer et son environnement ;
- le droit et la prévention des risques.

Fin 2017, les actions programmées sont pratiquement finalisées dans le cadre de la démarche d'évaluation. Le groupe de suivi planifie une rencontre en 2018 afin de clôturer ce plan d'action et organiser une « vieille » démarche d'évaluation.

A titre d'exemple, suite aux recommandations du groupe de suivi, la direction a mis en œuvre en 2017, un cahier de doléances à l'usage des résidents. Cet outil permet aux résidents de déposer par écrit leurs inquiétudes, leurs revendications, par le biais de la psychologue.

Les résidents sont ainsi entendus et écoutés par l'institution, par la direction, qui s'engage systématiquement à faire une réponse dans le cahier de doléance.

La démarche d'évaluation interne arrive à terme en août 2018 et la démarche d'évaluation externe en octobre 2020.

Démarche qualité – amélioration continue

En lien avec les recommandations de l'ARS et notre financeur, le Département du Rhône, la direction de l'établissement « Le Reynard » a réécrit son plan bleu. Cela a été l'occasion d'impliquer l'ensemble des collaborateurs du Reynard par des fiches actions et de revoir l'ensemble des protocoles de soins et d'urgence de l'établissement.

Ce document est aujourd'hui accessible en salle du personnel, dans le DUERP, et au secrétariat de l'établissement.

La direction du Reynard a réactualisé le règlement de fonctionnement du foyer. En effet, la réglementation et la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 prévoit une réactualisation tous les 5 ans. Ce document, après avoir été retravaillé, a suivi la voie légale de validation associative : validation par la direction générale et présentation aux instances représentatives du personnel et au CVS.

La démarche qualité au Reynard implique aussi une démarche d'amélioration de qualité de vie au travail.

Ainsi, à titre d'exemple :

- la lingerie blanchisserie de l'établissement a été rénovée,
- dans certaines unités de vie des claustres antibruit ont été installés dans les salles à manger,
- certains bureaux du pôle administratif ont été repeints.

En 2018, dans une volonté d'inclusion de l'établissement dans le tissu social de la ville d'Ampuis, une exposition photos, réalisées par les résidents du Reynard, devrait s'organiser dans le hall de la mairie d'Ampuis. Ce projet a reçu le plus vif intérêt de M. Le Maire, Gérard BANCHET, et de son équipe.

Projets et réflexions en cours

Nous rencontrons de grandes difficultés à réorienter nos résidents, liées à la saturation des autres établissements du département et aux troubles du comportement de nos résidents qui peuvent effrayer des partenaires éventuels (la dernière réorientation au foyer « Le Reynard » date de 2010).

Le foyer est confronté aujourd'hui à des résidents dont la prise en charge est à la marge :

- 5 résidents refusent de s'inscrire sur les activités obligatoires du Reynard ;
- 7 résidents présentent une grande fatigabilité et ne s'inscrivent que partiellement sur les temps d'activités ;
- 14 résidents nécessitent un accompagnement soutenu sur les temps du quotidien et plus particulièrement sur les temps de toilette (nursing) ;
- 8 résidents présentent des troubles de la déglutition et demandent un ajustement de texture repas type mixe mouliné ;
- 5 résidents bénéficient de protection complète la nuit pour des énurésies.

Des actions provisoires sont en œuvre dans la prise en charge des résidents vieillissants.

A titre d'exemple nous adaptons, dans tous les actes de la vie quotidienne, les accompagnements (hygiène, bien-être...) :

- aujourd'hui, les repas sont mixés ou coupés,
- environ 10 résidents portent des tabliers (type bavoir) à chaque repas,
- utilisation de nouveau matériel : protection, alèses, investissement dans de la vaisselle adaptée.

Il est à noter que le foyer actuel n'a pas été pensé pour accueillir des adultes handicapés vieillissants. De plus, leur dépendance ou fatigabilité risque de mettre en échec rapidement le projet d'établissement du foyer et plus particulièrement sa richesse : les activités obligatoires qui participent à la gestion des troubles du comportement de nos résidents.

Nous avons donc pensé les possibilités en interne avec les ressources existantes.

Nos réflexions se portent sur la création d'un Pavillon foyer de vie pour vieillissant de 10 places (pavillon des ainés), sur le site actuel du foyer « Le Reynard ».

Ce pavillon serait :

- un domicile collectif bénéficiant d'un lieu de vie chaleureux dans un environnement sain et reposant ;
- l'équipe d'accompagnement aide-médico-psychologique, aide-soignant assure au quotidien le confort, l'écoute et le bien-être des résidents ;
- les temps d'activité sont surtout en lien avec le quotidien du groupe de vie, les envies du résident et sa fatigabilité.

- Type de population

- population adulte handicapé mental avec des troubles du comportement ;
- population vieillissante ou en phase de vieillissement à partir de 50 ans (idéalement de 50 à 65 ans) en perte d'autonomie (aide importante pour les actes de la vie quotidienne, toilette, habillage, alimentation...) ;
- population mixte (homme et femme) ;
- grande fatigabilité :
 - difficulté ou impossibilité de s'inscrire dans le rythme imposé par les activités du Reynard,
 - défaut de concentration,
 - perte du goût aux activités techniques,
 - perte de repères.

NB : au-delà de 65 ans, ces personnes pourraient intégrer une place en maison de retraite.

Ce projet, en cours d'élaboration, devrait être soumis à notre financeur sur l'année 2018.

CONCLUSION

A la veille de mon départ de mes fonctions de directeur du Foyer de vie « Le Reynard », si on me demandait de définir cet établissement en quelques mots, je dirais : actions, réactions, en mouvement perpétuel et mille idées à la minute. Que ce soit les professionnels ou les résidents, ceux-ci ont toujours de multiples projets à proposer. La direction n'a qu'à puiser dedans pour se renouveler.

Toutefois, après la réorganisation du service d'accueil temporaire hébergement, la priorité pour l'année 2018 sera de penser l'accompagnement des personnes adultes handicapées vieillissantes dans un parcours de vie cohérent au sein du Reynard.

La direction, les équipes éducatives, les résidents sont prêts, je pense, à porter ce nouveau projet qui fait sens pour tous et s'inscrit complètement dans nos valeurs associatives.



FAM L'ÉCHAPPÉE

Place du marché aux fruits
69420 CONDRIEU

T 04 74 56 65 39 | F 04 74 31 89 96
echappee@sauvegarde69.fr

INTRODUCTION

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « l'Echappée » est habilité pour recevoir 49 personnes âgées de plus de 20 ans concernées par des troubles envahissants du développement (TED). Les personnes accompagnées sont caractérisées par une grande dépendance psychique, ainsi que le besoin d'un appui sur une tierce personne pour l'essentiel des gestes de la vie quotidienne. Dans leur rapport au monde, les résidents de l'Echappée montrent, du côté de leurs fragilités, une angoisse de la séparation (avec des répercussions sur la vie sociale), un rapport spécifique au corps (avec des modes d'expression et des comportements occasionnant une invalidité sur le plan des capacités), une difficulté à communiquer (déficits d'origines diverses, mais également sans doute une construction spécifique du langage). L'établissement œuvre à la complexité de cet accompagnement, appuyé sur une expertise à mettre en œuvre et à renouveler de manière continue (liens avec les résidents, transmissions des savoir-être, espaces d'analyse, formations, tiers hospitaliers, ...).

L'équipe pluridisciplinaire réalise une surveillance médicale et dispense les soins adaptés. Elle s'attache également au prendre soin devant permettre à la personne d'être reconnue comme sujet à part entière, d'être autant que faire se peut actrice de son projet de vie, de se voir garantir une domiciliation, comme une ouverture sur l'extérieur, ainsi que de se sentir protégée.

Les résidents vivent au sein de 3 groupes de vie de 8 personnes à Longes et de 2 groupes de vie de 12 résidents à Condrieu. Les équipes œuvrent au quotidien de cet internat continu afin d'assurer les soins et venir en stimulation par les actes de la vie quotidienne. Le projet d'établissement met également l'accent sur une large palette d'activités concourant à permettre la rencontre avec les autres, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

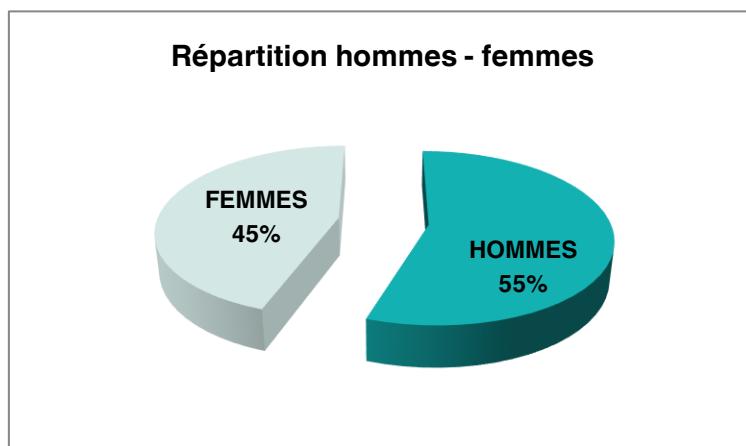
L'année 2017 est marquée notamment par :

- *la poursuite de la réflexion sur l'accompagnement au quotidien et la réalisation de la seconde partie du plan d'action 2016-2017,*
- *la mise en place du plan de formation autisme, de la formation APIC sur la gestion des crises clastiques,*
- *trois rencontres avec les familles sur les thématiques du « lien avec les familles », du « projet personnalisé », et de la « gestion des situations de crises de violences des résidents ». Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre défini par le projet d'établissement réactualisé en vigueur depuis janvier 2017,*
- *la mise en œuvre du logiciel AIRMES permettant la transmission interne informatisée et le dossier unique informatisé du résident,*
- *la poursuite du travail avec le Centre de Ressource Autisme,*
- *l'accueil d'une personne en situation critique, les difficultés d'hospitalisation et d'articulation avec le secteur sanitaire,*
- *les difficultés rencontrées en avril-juin par l'équipe médico-psychologique, la grève du 6 juin et le traitement de cette situation au sein du FAM,*
- *le traitement des situations d'accompagnement complexe auprès de plusieurs résidents,*
- *la mise en œuvre des partenariats sanitaires et médico-sociaux,*

- la réalisation d'un premier volet important du programme pluriannuel d'investissement 2017-2019, pour un investissement global de 293 974 euros portant sur les axes 1) de maintien de la qualité du cadre de vie des résidents et son amélioration, 2) de la poursuite des travaux de sécurisation, de rénovation et d'habitabilité des locaux des deux sites, 3) de l'aménagement des espaces de travail et du renouvellement des équipements,
- l'accord obtenu en octobre 2017 auprès du Conseil Départemental et de l'ARS pour la création d'une place supplémentaire sur le site de Longes. Le financement de cette place a été fixée à hauteur de 85 735 euros, avec le recrutement de 1,71 ETP AMP, et de 0,25 ETP cadre de santé.

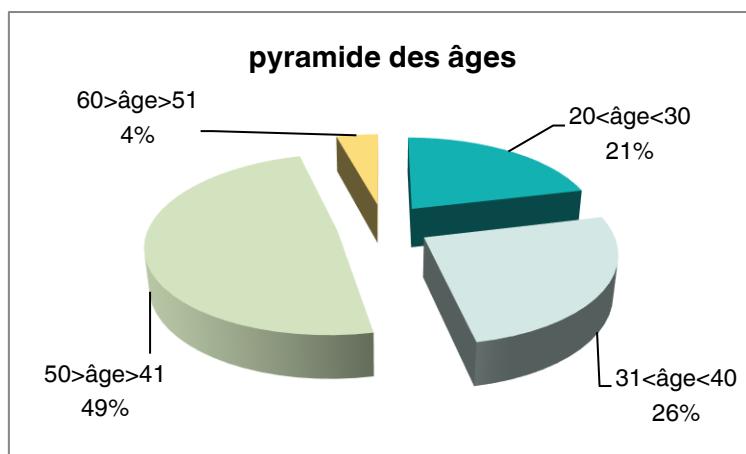
Population et activité chiffrée

- Les résidents



L'établissement est agréé pour 47 places d'accueil permanent et 2 places d'accueil temporaire ; 48 places d'accueil permanent et 2 places d'accueil temporaire à compter d'octobre 2017.

En 2017, le FAM a accueilli 21 femmes et 26 hommes, soit 45 % de femmes pour 55 % d'hommes.



La moyenne d'âge est aujourd'hui de 41 ans. Elle sera de 44 ans en 2020, et de 49 ans en 2025. Afin de prévoir les conséquences futures de cette avancée en âge, le FAM s'est inscrit au sein du pôle handicap dans le développement d'un partenariat avec un EHPAD local, dans une logique de réorientations en cohérence avec le parcours des résidents. D'autres partenariats seront à envisager. Le vieillissement impacte déjà les pratiques quotidiennes, notamment dans la dimension des soins (pathologies, coordination avec la médecine de ville et les centres hospitaliers et, également, au niveau des gestes d'aide à la personne (levers, couchers, repas,...). Cette évolution est à prévoir du côté de l'adaptation de l'organigramme, avec de nouveaux métiers comme celui de cadre de santé et d'aide-soignant.

Cette avancée en âge oblige à penser l'élargissement des propositions relatives à la vie collective. A titre d'exemple, l'Echappée est connu pour le dynamisme et la diversité des propositions en matière d'activités hebdomadaires (3 demi-journées). Cette stimulation est bénéfique et correspond notamment à la demande de résidents plus jeunes issus des IME, mais nécessite une adaptation pour tenir compte de la fatigabilité de résidents plus âgés. En 2016, le FAM a ouvert la possibilité pour les résidents qui ne souhaitent pas participer aux activités de pouvoir rester sur leur groupe de vie : au regard de la mise en œuvre en 2017, cette nouvelle possibilité pour les résidents apparaît adaptée aux besoins.

- L'activité

- L'accueil permanent

2016		
Nombre de jours prévus		
14 278		
Nombre de jours réalisés	Jours d'hospitalisation	Jours d'hospitalisation psychiatrique
14 383	40	209

2017		
Nombre de jours prévus		
14 239		
Nombre de jours réalisés	Jours d'hospitalisation	Jours d'hospitalisation psychiatrique
14 501	84	195

En 2017, un écart positif de 262 journées d'accueil est enregistré par rapport à l'activité prévue. Cet écart était positif de 105 journées en 2016. Le FAM a donc retrouvé un niveau d'activité tout à fait conforme à son agrément.

Le public accueilli à l'Echappée est concerné par différentes pathologies nécessitant des hospitalisations régulières (troubles du comportement, épilepsie,...). Certains résidents ne peuvent continuer à vivre dans l'établissement qu'au moyen d'hospitalisations séquentielles organisées en lien avec les centres hospitaliers psychiatriques. Ces hospitalisations ont été interrompues pour plusieurs résidents en 2016 et reprises seulement pour un résident en 2017.

➤ L'accueil temporaire

Le FAM dispose de deux places d'accueil temporaire situées à Longes, permettant des accueils pour des périodes de 30 à 90 jours consécutifs. La réorientation de ce projet d'accueil temporaire sur le site de Longes, avec une activité revue à hauteur de 284 jours prévisionnels, pour des jeunes en évaluation sur le secteur adulte, apparaît plus cohérent avec le fonctionnement et les besoins.

2016	2017
Nombre de jours prévus	Nombre de jours prévus
439	284
Nombre de jours réalisés	Nombre de jours réalisés
239	228

Les jours d'accueil notés dans le tableau ci-dessus sont détaillés ci-après.

Provenance de la personne accueillie	Age de la personne accueillie	Objectifs de l'accueil	Durée de l'accueil
IM Pro	20	évaluation	21 journées
IES	25	évaluation	88 journées
IME	21	évaluation	28 journées
Domicile parents	43	hospitalisation de la mère + évaluation (orientation critique)	53 journées
IME	22	évaluation	21 journées
IME	25	évaluation	17 journées

Personnel

- Mouvements du personnel

- mouvement des professionnels (départs) : 4 départs à la retraite (un infirmier à 0,5 ETP en juin, un infirmier à 0,5 ETP, une éducatrice spécialisée à temps plein fin décembre, un surveillant de nuit fin décembre) ;
- mouvement des salariés (embauches) : 1 infirmière à 0,5 ETP ;
- congé sabbatique : 1 surveillant de nuit du 1^{er} avril au 31 décembre ;
- augmentation de temps de travail temporaire pour deux psychologues ;
- promotion suite à une formation pour une maîtresse de maison et un surveillant de nuit ;
- maladie longue : 3 salariées concernées.

- CDD et intérimaires

Lorsque le remplacement des professionnels absents n'est pas gérable au sein d'une équipe, il est assuré par des personnes en contrat à durée déterminée ou, dans l'urgence, par des intérimaires. Le FAM s'est fixé comme objectif de qualité la présence d'un professionnel pour 4 résidents.

Le FAM a eu recours à 788 contrats en CDD, dont la majorité pour des durées courtes, afin de maintenir la permanence sur les groupes de vie durant les formations, les réunions, les accompagnements extérieurs (notamment médicaux), les arrêts maladie. Le FAM a eu également recours à 1 853 heures d'interventions intérimaires sur l'année.

- Stagiaires

« L'Echappée » développe depuis maintenant de nombreuses années une politique de site qualifiant. Cette inscription en qualité de site qualifiant permet une implication des professionnels dans l'accompagnement auprès des apprenants des centres de formations.

En 2017, l'établissement a accueilli :

- deux contrats PRO mis en place en 2016, se poursuivent en 2017, et se termineront en 2018 ou 2019 ;
- trois contrats PRO se terminent en 2017 ;
- un contrat PRO a été mis en place en 2017.

- [Formations](#)

➤ [Formations individuelles :](#)

Intitulé	Durée	Bénéficiaire
Certification surveillant de nuit	4 mois	surveillant de nuit
Certification maîtresse de maison	4 mois	maîtresse de maison
La fonction clinique et contenante du chef de service	2 jours	chef de service
Accompagner le deuil en institution	3 heures	directeur
Formation CHSCT	4 heures	directeur
Formation syndicale CHSCT	5 jours	élu CHSCT

➤ [Formations collectives :](#)

Intitulé	Durée	Bénéficiaires
Accompagner la vie sexuelle et intime (formation autisme)	3 jours	5 professionnels des groupes de vie
Habiletés sociales (formation autisme)	2 jours	4 professionnels des groupes de vie
Particularités sensorielles (formation autisme)	3 jours	4 professionnels des groupes de vie
Gestion des troubles du comportement	3 jours	4 professionnels des groupes de vie
Formation Hygiène HACCP	1 jour	2 professionnels de la cuisine
Formation diététique	2 heures	14 professionnels, des groupes de vie, de la cuisine, chef de service
Prévention du risque infectieux en FAM	4 heures	6 professionnels, des groupes de vie, chef de service
Alarme incendie	1 heure	12 professionnels travaillant au bâtiment administratif de Condrieu
Alarme incendie	1 heure	26 professionnels des deux sites
Evacuation et manipulation des extincteurs	3 heures	10 professionnels des deux sites
Mangez comme vous êtes, alimenter le corps ou nourrir la vie ?	2 jours	4 professionnels des groupes de vie et chef de service
Harcèlement moral	4 heures	2 chefs de service, le directeur
Sensibilisation à la sécurité routière	3h30	4 professionnels des groupes de vie
4ème journée SMC "Usure et vitalité"	1 jour	4 cadres et 1 professionnel des groupes de vie
Approches préventives lors des situations de crises clastiques	3 jours	16 professionnels des groupes de vie et 2 familles

Faits marquants de l'année, bilans

- L'accueil d'une personne en situation critique, les difficultés d'hospitalisation et d'articulation avec le secteur sanitaire

En 2016, le Vinatier a arrêté brutalement l'ensemble des accueils séquentiels à compter de la période estivale. Cet arrêt a concerné 4 résidents de l'Echappée. Selon les psychiatres de l'Echappée, pour 2 de ces résidents, il s'agit de pathologies complexes, nécessitant un accompagnement très lourd et pour lesquels le séquentiel constituait un appui hospitalier contenant indispensable à l'équilibre du résident au sein du groupe de vie. Ainsi, il a été constaté, depuis cet arrêt, une décompensation grave pour l'un des deux résidents, avec situations d'urgence répétées, mise en danger de lui-même, du groupe de vie et des éducateurs ; pour l'autre résidente, la situation a été extrêmement précaire et difficile à contenir. En 2017, seule une hospitalisation séquentielle a été remise en route pour un résident du FAM. Cet état de fait s'est répercuté sur l'ensemble des deux groupes de vie de Condrieu (et de Longes également en relais) auprès des autres résidents (mise en danger, résurgence de comportements liés à l'angoisse, agitations, automutilations...), avec un risque accru de décompensations en chaîne.

Depuis début 2017, des tensions prennent donc place au niveau des équipes suite à des difficultés d'articulation avec le sanitaire, aggravées dans le cadre de l'accueil d'une personne (dite en situation critique) avec beaucoup de violences à gérer. Cette personne a été réorientée fin 2017. Cette situation d'accueil vécue comme traumatisante a généré de l'insécurité au sein des équipes.

- Difficultés rencontrées en avril-juin, grève du 6 juin, et traitement de la situation au sein du FAM

Le déclencheur est un épisode de désaccord entre un médecin psychiatre et une psychologue, portant sur le traitement de la situation d'un résident pour lequel le FAM a fait trois signalements de situation préoccupante depuis 2015 auprès de l'ARS. Le 19 mai, les professionnels interpellent dans un courrier collectif la direction et les cadres sur les tensions entre les cadres du FAM. Ils prennent en exemple cette situation vive entre des professionnels de l'équipe médico-psychologique, la contestation par les chefs de service de certains aménagements décidés concernant leur travail. 18 professionnels sont en grève le 6 juin, lors de la tenue d'un CHSCT sur la situation des deux cadres de l'équipe médico-psychologique. Ils demandent une prise en compte de leur parole et de leur condition de travail. Les professionnels remettent également en question les décisions des cadres et de la direction sur les accueils de résidents orientés par la commission des cas critiques départementale, le traitement clinique des certaines situations, mais également le mode de communication de la direction sur les problématiques rencontrées au FAM.

Un dispositif de résolution est en cours sur l'année 2017.

- Traitements des situations d'accompagnement complexe auprès de plusieurs résidents
 - un travail approfondi sur les situations complexes de plusieurs résidents du FAM a pu être effectué en partenariat avec l'ARS et le Conseil Départemental, aboutissant à une réorientation effective, et des demandes en cours.

- un plan de formation autisme a démarré avec le financement en CNR de l'ARS. A titre d'exemple, décembre 2017-janvier 2018 trois sessions de formation avec APIC formation sont en œuvre pour former 51 professionnels des groupes de vie à la prévention et au traitement des troubles hétéro-agressifs exprimés par les résidents du FAM. Les sessions de formation sont croisées avec un autre FAM, permettant un échange plus riche.
- création d'une place supplémentaire (ENI) avec l'accueil sur Longes d'une résidente venant de la MAS du Bosphore, à titre d'évaluation, et en vue d'un éventuel accueil pérenne.
- un accueil de jour sur le site de Condrieu pour 5 résidents à compter de janvier 2018 vise à soulager les difficultés rencontrées sur des groupes de 12 résidents. Malgré des difficultés liées aux moyens financiers (enveloppe de la place ENI), le démarrage est effectif.
- la réflexion sur la reconfiguration de la prise en charge du FAM (avec 8 groupes de vie pour 65 résidents), dans le cadre d'une extension de 15 places, se poursuit.

- **Dans la vie de l'établissement**

- Les mardis de l'été, comme chaque année et à l'initiative de la Mairie de Condrieu, ont permis aux résidents et professionnels de l'Echappée d'accueillir dans le parc du FAM les habitants de Condrieu durant une soirée de concert,
- les activités créatives avec la participation à des expositions, notamment la biennale hors normes, avec des œuvres des résidents du FAM exposées parmi celles d'autres artistes,
- un partenariat avec le Musée de St Romain en Gal pour un atelier mosaïque,
- un projet danse en lien avec un chorégraphe et filmé par un vidéaste,
- une activité marionnettes de 8 séances dans l'année avec travail de fabrication, sur les gestes,
- sans compter les nombreuses manifestations sportives, dont voile, patinoire, raquettes,...

Démarche d'évaluation, de projets, et réflexions en cours

Plan d'action 2016/2017 : 5 thèmes, avec des sous-thématiques à traiter en 2016 et en 2017.

- Repenser et faire évoluer la prise en charge médico-infirmière

- l'équipe médico-psychologique, mais également des professionnels des groupes de vie se sont formés à de nouvelles approches évaluatives et d'accompagnement ;
- le recrutement d'un 0,10 ETP de médecin généraliste n'ayant pu aboutir, le FAM s'est tourné vers une organisation avec 1 cadre de santé : 0,25 ETP obtenu auprès de l'ARS fin 2017 ;
- hypothèse d'une permanence d'infirmière sur chacun des deux sites, ainsi que l'arrivée de postes d'aide-soignant ;
- la mise en place d'une préparation automatisée des traitements a été reportée en 2018 ;
- deux pièces ont été définies sur Longes et Condrieu, pouvant faire office de pièce d'apaisement avec possibilité de fermeture. Des demandes de moyens financiers seront faites en 2018 pour la mise en œuvre des aménagements nécessaires pour ces deux pièces.

- Adapter l'organisation quotidienne à l'accompagnement des résidents

- temps de travail avec les équipes sur le rythme journalier (y compris concernant la veille de nuit) et les articulations ;
- appui sur le support informatisé AIRMES.

- Identifier les évolutions nécessaires en matière d'organisation du travail

- travail sur la gestion du temps de travail des professionnels des groupes de vie ;
- poursuite des aménagements relatifs aux réunions et GAP ;
- travail sur les référentiels de pratiques éducatives et de veille de nuit ;
- réactualisation de fiches de fonction, en redéfinissant certaines tâches, ou répartition de tâches pour plusieurs professionnels.

- Aménager les espaces pour une meilleure habitabilité à destination des résidents (des familles) et des professionnels

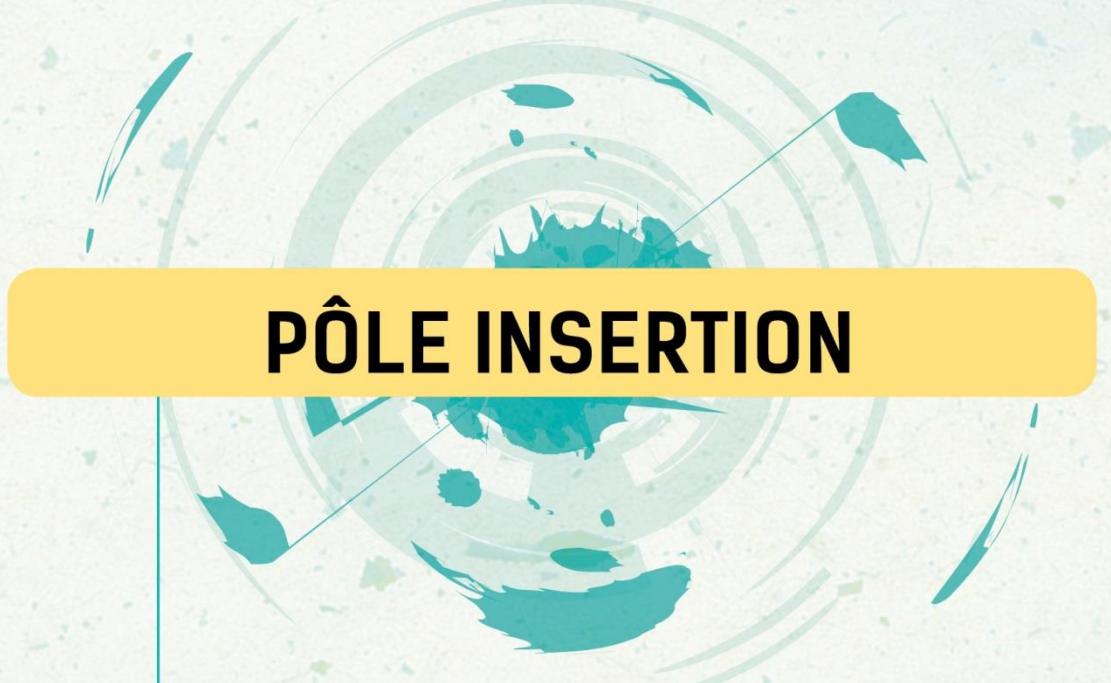
- aménagement et accessibilité des espaces et des lieux de déambulation à Condrieu et à Longes (goudronnage des cours et accès, nivellement des cheminements, rambardes, sécurisation vis-à-vis de la départementale sur Longes...) ;
- équipement de la salle d'entretiens ;
- aménagement d'une salle famille à Condrieu et à Longes, et ameublement ;
- aménagement des espaces terrasses et lieux de restauration ;
- équipements et meubles renouvelés sur les groupes de vie ;
- renouvellement de l'ensemble des postes et équipements informatiques.

- Identifier et développer les équipements et partenariats nécessaires
 - partenariats MAS/FAM, avec accueils en permutation, échanges de professionnels, des actions conduites en commun ;
 - renouvellement des conventions avec les centres hospitaliers en cours ;
 - réflexion dans le cadre du dispositif « une réponse accompagnée pour tous » ;
 - mise en œuvre de demandes d'accueils familiaux.

CONCLUSION

Les principaux objectifs de l'année 2018 :

- *finaliser la réorganisation du pôle soin et approfondir les perspectives évaluatives (Comvoor, Vineland, ABA médico-social) dans l'accompagnement auprès des résidents,*
- *engager une démarche d'évaluation interne dans le cadre de la recommandation de l'ANESM « Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte »,*
- *opérationnaliser la possibilité de recours à deux pièces d'apaisement, sur Condrieu et Longes,*
- *mettre en œuvre la démarche RPS avec l'ARACT et apaiser les tensions au sein de l'établissement,*
- *finaliser la nouvelle cotation des risques dans le cadre du DUERP,*
- *consolider le projet d'accueil de jour sur le chalet à Condrieu et l'ouverture de Longes Centre un week-end sur deux,*
- *poursuivre le travail de concertation avec les familles initié en 2017.*



PÔLE INSERTION

LA HALTE



LA HALTE

411 rue Déchavanne
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

T 04 74 68 77 21

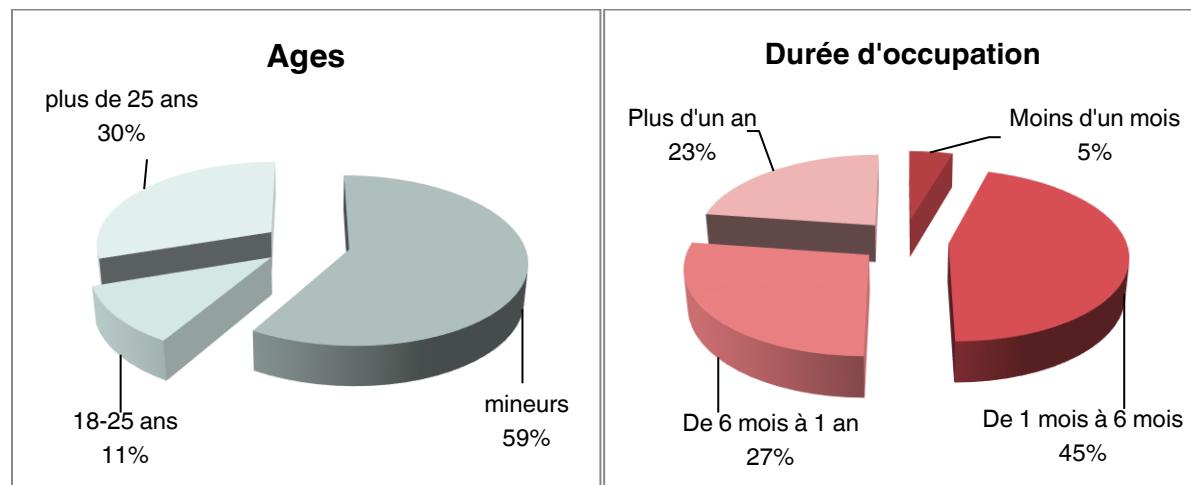
INTRODUCTION

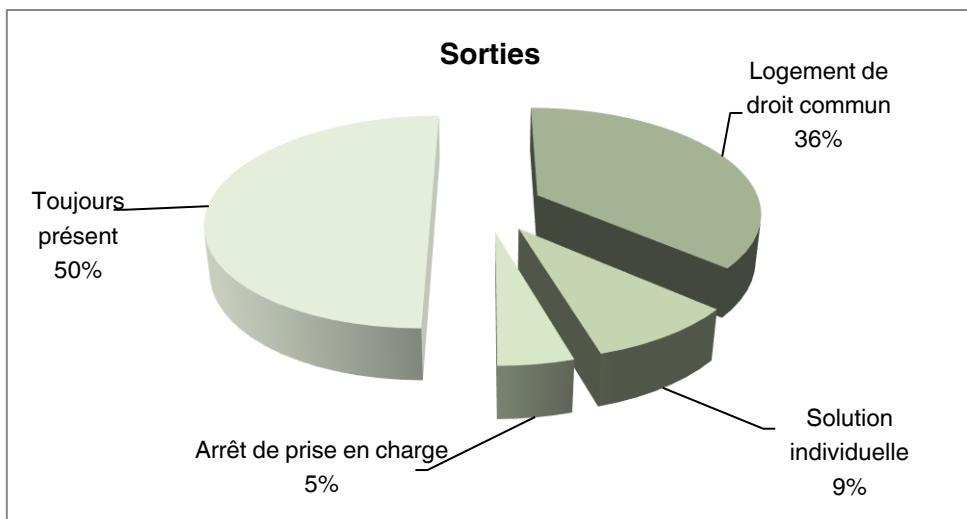
*La Halte est un arrêt au cours d'une marche, un lieu où se font un repos, une pause. Le service de La Halte (l'acronyme signifie **Habitat Logement Temporaire**) offre à ses bénéficiaires une proposition d'évolution de leur situation, une possibilité de mettre un terme à un mode de vie pour en tenter un autre plus confortable. Et paradoxalement, ce service est sans cesse en mouvement, sans cesse en action sans jamais connaître de halte précise et/ou programmée.*

L'équipe porte des situations de plus en plus lourdes, de plus en plus complexes et de plus en plus importantes en nombre. L'équipe élargit, à la demande des opérateurs, son champ d'action et donc les éducateurs passent de plus en plus de temps en transport ; l'équipe, sans cesse en mouvement cherche et crée de nouveaux partenariats : il est nécessaire d'entretenir ses nouvelles relations professionnelles ; l'équipe répond à des appels à projets car les éducateurs sont en accord avec les propositions formulées et ont besoin des outils proposés pour « porter » leurs bénéficiaires ; l'équipe réinterroge le sens de leur travail et les nouvelles modalités à créer pour travailler efficacement à 4 ou 5 éducateurs plutôt qu'à 3 ; l'équipe veut continuer à se former,Bref l'équipe ne connaît pas de halte. Paradoxe ?

Population et activité chiffrée

- Hébergement





Notre parc logement reste inchangé. Il est toujours constitué de 11 logements, soit 23 places dont 10 T3 en diffus sur la ville de Villefranche-sur-Saône et une studette au Foyer des Remparts à Belleville.

Tous nos logements sont mis à disposition de la Maison de la Veille sociale qui oriente les ménages (isolés entre 18 et 25 ans et familles monoparentales).

Ces logements sont subventionnés par l'allocation de logement temporaire (ALT). Ils permettent aux personnes qui en bénéficient de se poser et ensuite d'entreprendre des démarches d'insertion.

Les jeunes orientés sont souvent en rupture et en voie de marginalisation. Les différents processus de fragilisation des liens sociaux, la dégradation des conditions de vie peuvent amener ces jeunes à rompre avec leur famille, le travail, le logement. A leur arrivée, ils ont souvent connu l'errance. L'hébergement à la Halte agit alors comme un tremplin entre la rue et une insertion éventuelle.

Pour les familles monoparentales, l'absence de ressources est significative à leur arrivée, ces familles sont particulièrement touchées par l'intensification de la pauvreté. Elles sont désavantagées sur le versant de l'emploi, elles doivent faire face à de nombreuses difficultés notamment la garde des enfants.

A l'issue du rendez-vous d'admission, l'hébergement est contractualisé ainsi que l'accompagnement social individualisé.

L'adhésion du ménage à l'accompagnement social est une condition à l'hébergement.

Ce temps d'hébergement va permettre aux personnes bénéficiaires d'acquérir ou de consolider les prérequis à la capacité à « habiter ».

En 2017, nous avons hébergé 53 personnes dont 22 adultes et 31 enfants.

La démarche d'accompagnement proposée est ancrée dans le principe de réalité.

Chaque ménage suivi bénéficie d'un référent social dans l'équipe des travailleurs sociaux mais les personnes prises en charge peuvent être reçues par tous les membres de l'équipe, dans le cadre du lieu d'accueil et de convivialité, la banque alimentaire, la gestion du courrier, les chantiers éducatifs.

Cependant, la personne pourra établir une relation personnalisée avec un travailleur social précis – le référent- qui a pour mission d'assurer un accompagnement pertinent bienveillant vis-à-vis d'elle et de garantir la cohérence de l'intervention de l'équipe.

Cet accompagnement vise à aider le ménage à habiter le logement, prévenir et gérer les incidents de parcours qui peuvent apparaître, accompagner le ménage dans l'accès à ses droits, l'aider dans la gestion de son budget et le paiement de sa participation des frais d'hébergement (10 % des ressources sont demandés) puis l'accompagner vers une solution d'hébergement ou de logement pérenne.

- Accompagnement social proposé à la Halte

L'accompagnement s'effectue à partir de 2 types de mesures :

- l'AVDL accompagnement vers et dans le logement financé par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) ;
- l'ASLL accompagnement social lié au logement financé par le Département.

« ACCOMPAGNER POUR HABITER »

➤ Spécificités :

- accompagner, quel que soit l'âge, des personnes en grande précarité, dans le cumul de difficultés d'ordre social, économique, intime (pauvreté, addiction, souffrance psychique, errance, récurrence des dettes, maladie), prendre en compte leur réalité ;
- accompagner les personnes à l'accès à un premier logement ou hébergement adapté à leur situation (sociale, économique, psychique) ;
- prévenir le délitement du lien, l'isolement ;
- proposer un accompagnement palliatif aux personnes trop éloignées de l'insertion.

➤ Mode d'intervention :

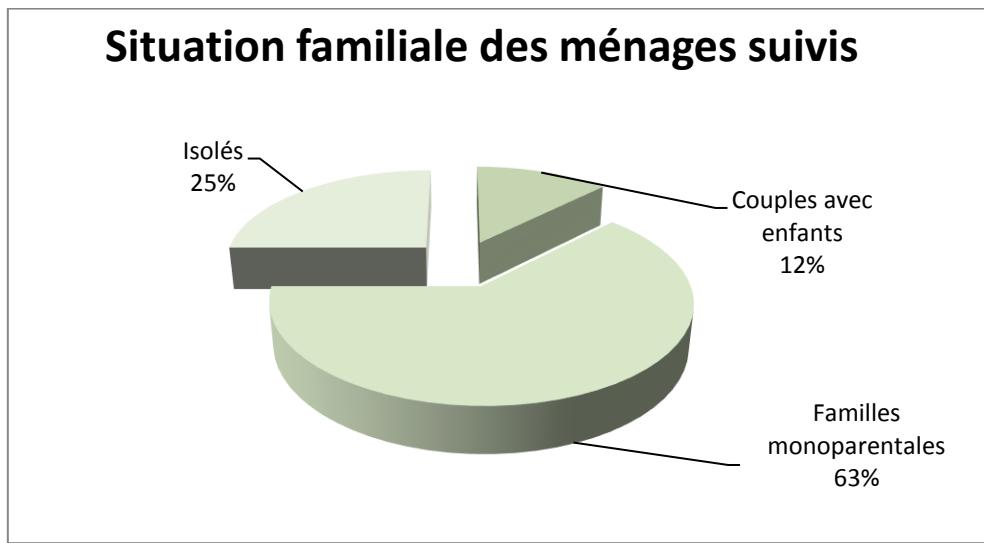
- aller vers, faire avec ;
- penser d'autres espaces informels pour provoquer la rencontre et tisser du lien. (bar, rue, square, squat...) ;
- garder une itinérance pour se rendre disponible quel que soit le milieu, urbain, rural etc... ;
- faire avec la personne pour qu'elle puisse vivre décemment dans son logement ;
- activer notre réseau associatif et caritatif pour permettre aux personnes de se meubler ;
- pratiquer le contre don au don avec ou entre les personnes accueillies ;
- proposer l'accueil de la Halte comme lieu ressource où s'exercent les solidarités primaires ;
- être vigilant à la non rupture du lien ; le fonctionnement de la Halte dans ses différentes missions permet la continuité du lien, l'interaction dans les différents lieux collectifs et une meilleure connaissance des personnes accompagnées.

➤ Les outils à disposition :

- la domiciliation : une démarche vers l'insertion ;
- le lieu d'accueil et de convivialité : le lieu ressource ;
- la banque alimentaire satisfait les besoins primaires ;

- les chantiers éducatifs : ils permettent une première expérience de travail, un retour au travail, une mise en compétence, un rythme etc.... ;
- action santé : intervention d'une association humanitaire à la Halte, composée d'un médecin généraliste, d'un psychologue, d'un réseau pharmacien, opticien etc. L'accès à la santé pour tous ;
- réseau associatif et caritatif pour l'ameublement et les secours ponctuels ;
- l'organisation d'évènements sportifs, culturels ou festifs permettant de rompre l'isolement et de favoriser le lien social.

- [Mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement \(AVDL\)](#)



Depuis le mois d'octobre 2016, les mesures AVDL sont prescrites par la maison de la veille sociale.

Nous sommes nommés comme opérateur. Une mesure AVDL s'exerce sur 6 mois à raison de 6h00 d'accompagnement mensuel.

Pour l'année 2017, 36 mesures ont été validées. Les personnes accompagnées se répartissent en 8 isolées, 20 familles monoparentales, 4 couples.

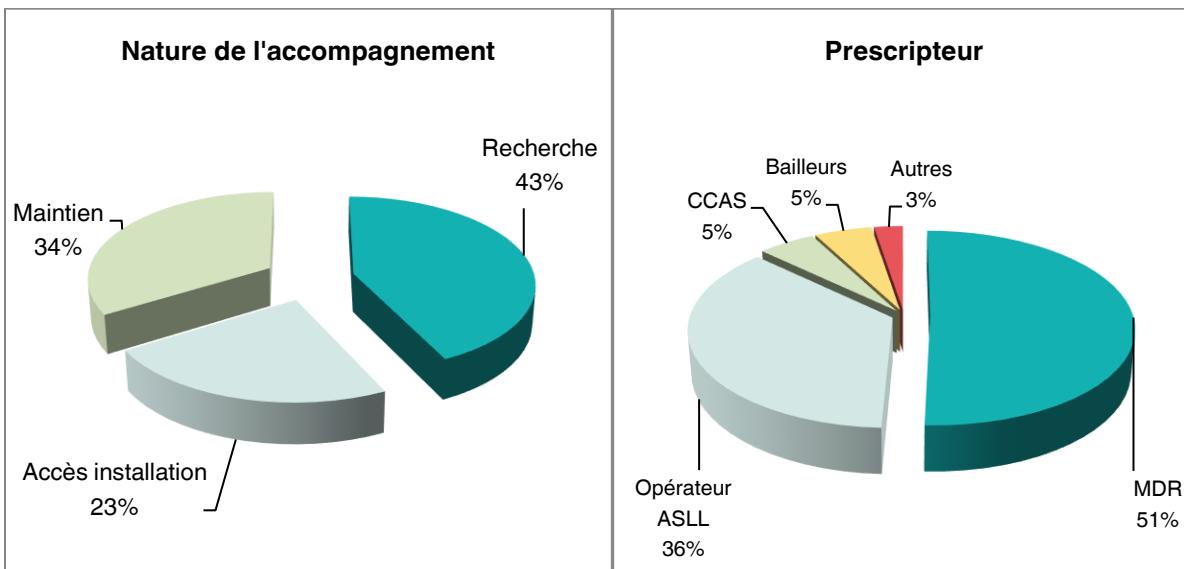
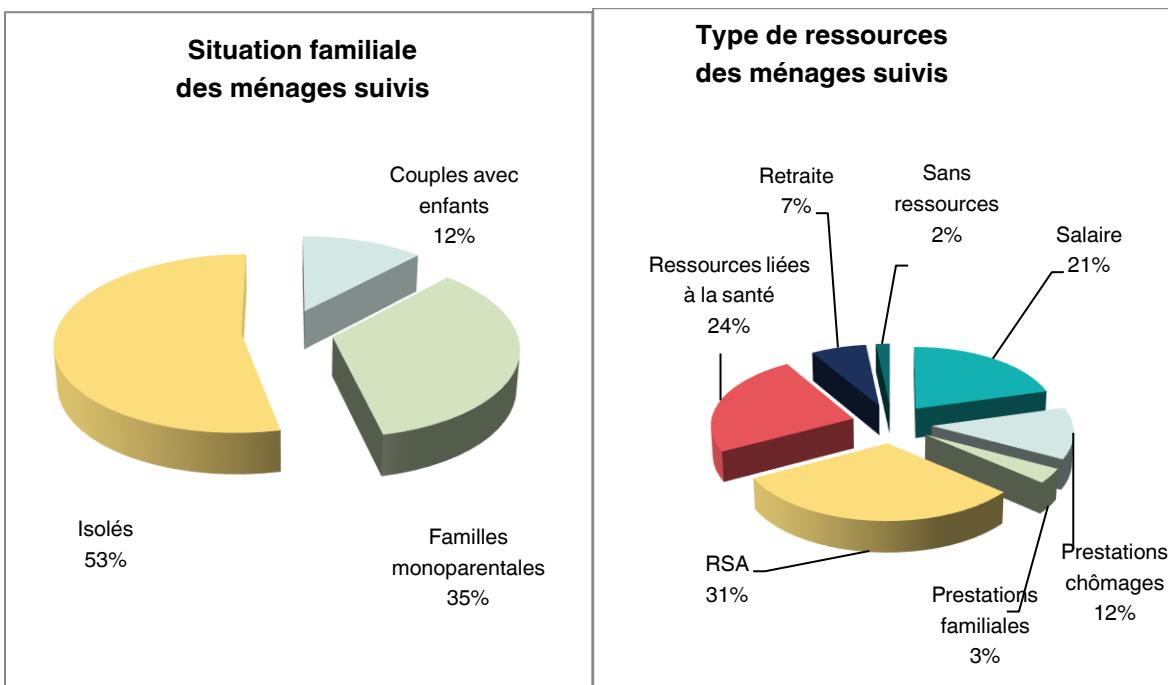
Les mesures ont concerné exclusivement la recherche et l'accès au logement.

Les personnes prises en charge dans le cadre de ces mesures sont en grande précarité et elles ont souvent connu la rue et l'errance.

Les difficultés d'accès à un logement proviennent avant tout d'une perte de lien social qui entraîne le non-accès au droit.

Le travail d'accompagnement va consister avant tout à aller vers ces personnes pour essayer de tisser un lien de confiance et pour permettre une première démarche d'insertion. L'accompagnement est d'abord global ; il faut en amont traiter les freins à la socialisation et à l'insertion avant d'envisager une solution de logement.

- [Mesures d'Accompagnement social lié au logement \(ASLL\)](#)



La mesure ASLL est proposée à toute personne qui en formule la demande ou lorsqu'une fragilité pouvant mettre à mal l'accès ou le maintien dans le logement est repérée.

La demande de mesure nécessite la constitution d'un dossier établi par un travailleur social référent et qui est ensuite validé ou non en ITTL (Instance Technique Territorialisée Logement).

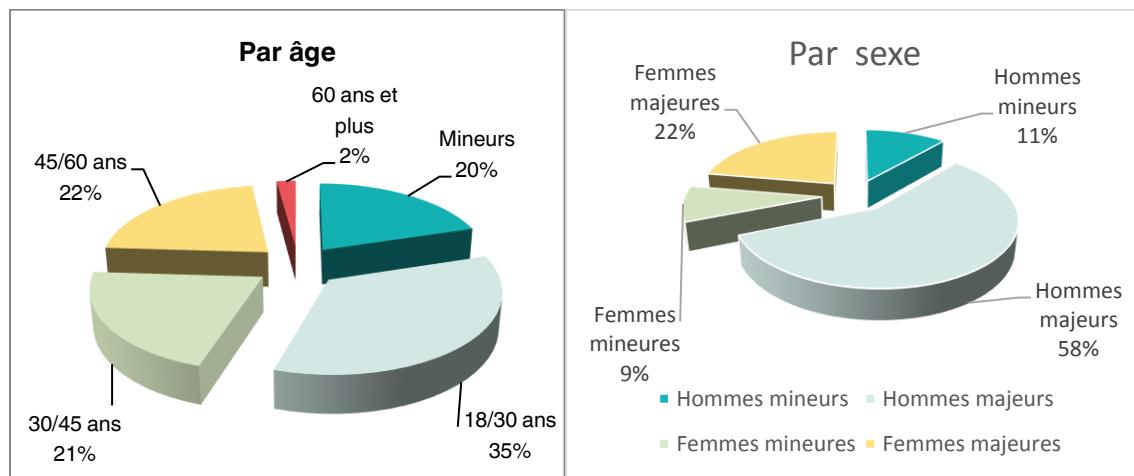
Il existe 3 types de mesures :

- la recherche de logement,
- l'accès et l'appropriation,
- le maintien dans le logement.

Sur l'année 2017, 77 mesures ont été attribuées à la Halte, dont 33 concernant la recherche de logement, 18 l'accès et l'appropriation et 26 en maintien dans le logement.

- Maraude

En 2017 nous avons effectué 74 maraudes et rencontré 238 personnes différentes.



Cette intervention existe sur le territoire de Villefranche-sur-Saône et le nord du département depuis 2012. Elle est le fruit d'un projet partenarial initié par la Halte.

L'équipage est formé de bénévoles de la Croix-Rouge et de professionnels de la Halte ; les maraudes ont lieu le mercredi toute l'année et doublées du lundi pendant la période de plan Froid.

Si le plan Grand Froid est déclenché par la Préfecture, une maraude journalière est mise en place.

Les horaires sont de 16h00 à 20h00. Une tournée est instituée mais cependant notre intervention s'étend sur signalement des partenaires, notamment le 115.

Un numéro de téléphone est disponible le 06 75 43 61 19.

Il s'agit d'aller vers les personnes vivant dans l'espace public. La complexité de cette intervention réside dans la capacité des « maraudeurs » à admettre le refus, l'opposition, le choix des personnes rencontrées dans la rue même si ceux-ci vont à l'encontre de leurs propres intérêts.

Durant la période hivernale, 4 places d'hébergement maraude sont réservées à l'OASIS (pour homme seul, exclusivement), ce qui permet à l'équipage de proposer ces places aux personnes les plus fragiles.

L'équipage est renforcé, une maraude par mois, par un médecin qui exerce une médecine humanitaire de rue et permet un relais auprès des dispositifs de soin.

Nous regrettons le manque de réponse en matière d'hébergement d'urgence pour les femmes et les personnes avec chiens.

Cette année encore, nous avons été confrontés à plusieurs décès de personnes prises en charge en maraude et nous leur rendons hommage : Frédéric 52 ans, Marina 42 ans, Jean 72 ans.

- L'espace collectif

Les différents publics accompagnés à la Halte, ont en commun la précarité, l'isolement et le cumul des difficultés.

Afin de les soutenir et les aider à rompre l'isolement l'équipe de la Halte a développé des outils permettant de créer du lien social, travailler l'estime de soi et la reconnaissance.

- Le lieu d'accueil et de convivialité

Ce lieu propose un accueil inconditionnel, ouvert à tous les lundis et vendredis après-midi.

Les portes restent ouvertes, et les personnes sont accueillies par une bénévole.

Divers services sont proposés :

- la douche,
- lavage et séchage du linge,
- vestiaire,
- téléphone,
- journaux,
- collation,

C'est un lieu de rencontres où se croise un public hétérogène mais qui a en commun le manque de toit, la solitude, les ruptures.

Un travailleur social est à disposition des personnes qui peuvent le solliciter à tout moment pour une démarche, une difficulté particulière ou simplement pour une confidence.

En 2017, 395 personnes ont fréquenté ce lieu.

- La banque alimentaire

L'aide alimentaire est un outil interne au service de la Halte, elle est redistribuée sous forme de colis, toutes les quinzaines, aux personnes les plus en difficulté qui en font la demande.

Cette aide a concerné, sur l'année 2017, 169 ménages ce qui représente 422 personnes ; plus de 9 tonnes de nourriture ont été distribuées.

- La domiciliation

Avoir une adresse est la première démarche à accomplir pour entamer un itinéraire d'insertion.

Pour rendre efficiente l'intervention Maraude et toujours dans une logique de fluidité des parcours, la Halte est agréée par la Préfecture pour domicilier les personnes vivant dans la rue.

En 2017, 31 personnes ont pu en bénéficier.

- Les chantiers éducatifs

Public Chantiers	ASLL	AVDL	Maraude	Périodes
Réfection 7 chambres Ecully	3 personnes		1 personne	Du 03/04/2017 au 14/04/2017
Réfection 7 chambres Ecully	2 personnes	2 personnes		Du 17/04/2017 au 26/04/2017
Déménagement	1 personne	1 personne		4/05/2017
Déménagement	1 personne			05/05/2017
Déménagement	2 personnes	1 personne		26/05/2017
Peinture mobiliers LAC	2 personnes			06/06/2017 et 07/06/2017
Rénovation coffre en bois		1 personne		27/07/2017
Déménagement et rangement			1 personne	02/10/2017
Déménagement et aménagement		2 personnes	1 personne	13/12/2017 et 27/12/2017
Tri hôtellerie Extension plan Froid	1 personne	1 personne		20/12/2017 au 22/12/2017
Aménagement appartements plan Froid	1 personne		1 personne	22/12/2017
Aménagement appartements plan Froid		1 personne		29/12/2017
Totaux	13	9	4	

Nous avons pu réaliser, cette année, 12 chantiers éducatifs dont un en rénovation de chambre de foyer qui s'est réalisé sur 2 interventions de 15 jours.

Ces chantiers ont concerné 26 personnes suivies en AVDL, ASLL ou maraude.

L'outil chantier est très pertinent et efficient auprès de nos publics en grande difficulté et en voie de désocialisation.

Au-delà de la rémunération qui est primordiale (pour certains il s'agit d'un premier bulletin de paie), ces chantiers permettent aux personnes de reprendre confiance en elles, de créer du lien, restaurer l'image de soi, d'avoir une première expérience professionnelle ou pour certaines très éloignées de l'emploi, une remise au travail.

Cependant, le montage financier est toujours très compliqué à réaliser. Pour valider les contrats nous sommes dans l'obligation de sous-traiter avec AIDE, une entreprise intermédiaire locale afin de rester dans le cadre de la légalité. Nous devons en supporter le coût qui alourdit le budget de façon considérable. Nous avons pu, pour les jeunes de 18 à 25 ans, valider leurs contrats à l'AIDPS via le service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 69 que nous remercions, ainsi que l'association Puces Café qui nous a soutenus financièrement et sans qui ces chantiers n'auraient pas pu être réalisés.

- Les activités de loisirs

Différentes sorties ont pu être proposées notamment au cinéma, au restaurant.

Ces activités permettent une fois de plus de tisser des liens, partager un moment de convivialité, se faire plaisir.

L'année 2017 s'est clos avec le réveillon solidaire, organisé par différentes associations. La Halte a eu en charge de préparer l'apéritif, en-cas, mises en bouche, toasts, pour 170 convives.

20 personnes des publics de la Halte ont participé.

Après l'apéritif, un repas a été servi à l'assiette par les travailleurs sociaux et la soirée s'est terminée sur la piste de danse.

- La consultation médicale

Cette année nous avons conventionné avec l'association Action-Santé qui met à disposition du public de la Halte un médecin qui organise chaque mois, dans nos locaux, une consultation médicale gratuite, participe aux maraudes et donne accès à un réseau de spécialistes, notamment psychologue, opticien, pharmacie.

Cette intervention permet aux personnes d'accéder aux soins même sans droits ouverts. Elle permet aussi de dédramatiser l'acte médical. Pour beaucoup et notamment le public de la rue, les liens avec les lieux de soins sont inexistant alors que les corps sont abimés et souvent en souffrance.

Cette équipe de soignants retisse des liens, soigne les maux et rassure.

- Partenariat

Redéfinir un parcours d'insertion nécessite de mettre en synergie les différents partenaires locaux.

La Halte a construit au fil des années, un large réseau partenarial, sur lequel elle s'appuie pour mener à bien ses accompagnements.

Ce partenariat est indispensable, il associe de nombreux acteurs :

HALTE

HABITAT

Hébergement SAHU

- Syndic
- Bailleurs
- Voisins

Recherche logement

- Bailleurs sociaux et privés
- CHRS
- Résidence sociale
- MVS
- FJT

Accès logement

- ACAL
- LOCA PASS
- Bailleurs
- ENTRE 2 TOITS
- Réseaux caritatifs
- CCAS
- Conseil Général

Appropriation des Lieux

- Infrastructures
- Maison de Quartiers
- Crèches
- Ecole

Prescription plan froid

- OASIS
- 115

ACCES AUX DROITS

- CAF
- Consulat
- Trésor Public
- Conseil Général-A.S. secteur
- Mairie – Etat civil
- mairie CCAS
- Préfecture
- Tribunal
- CPAM
- M.S.A.

FINANCEURS

- AGGLO de Villefranche
- DDCS
- Département
- Mairie de Belleville et Villefranche

SANTE

- Action santé - Elsa
- Dentiste
- Planning familial
- CPAM (Bilan Santé)
- Hôpital service urgence
- Médecins (généralistes, spécialistes)
- Ophtalmologiste
- Service d'addiction
- CDHS
- CMP
- PASS

EMPLOI FORMATION

- Mission Locale
- Pôle emploi
- Association AideTransit
- AIDPS

JUSTICE

- TANDEM
- Organisme de tutelle
- Maison d'Arrêt
- Palais de Justice
- SPIP – PJJ - Avocats

RESEAU CARITATIF

- Resto du Cœur
- Secours populaire
- Secours Catholique
- Main Tendue
- boulangerie de proximité
- Puces Café
- Croix Rouge
- Collectif sans papier
- OASIS
- Chaudron du cœur
- Particuliers

ALIMENTAIRE

- réseau caritatif
- F.A.J.
- Banque alimentaire
- Épicerie sociale

ENFANCE-PROTECTION

- Département
- PMI
- Crèche
- Ecole
- Centre de Loisirs
- A.E.M.O

LOISIRS

- Culture pour tous
- Centre sportif
- AMIH
- Service Jeunesse (CLSH)

- Transversalité des missions et des outils de la Halte

La Halte est un service qui propose de multiples interventions. L'interaction entre ces interventions permet une prise en charge de qualité et efficiente qui se base avant tout, sur le lien.

Pour illustrer ce propos, nous donnerons en exemple le travail d'accompagnement accompli avec un camp de Roms :

Autrefois nommés Bohémiens, Romanichels, ils sont définis aujourd'hui par le terme de Roms, ce peuple originaire du nord de l'Inde dont la migration remonte au X^{ème} siècle.

Commence alors, une longue histoire d'exclusion, au travers des siècles, ils subissent des discriminations jusqu'à « leur existence même qui apparaît comme une dissidence. » Jean-Pierre Liegeois, sociologue.

Le nomadisme n'est en rien une de leur caractéristique culturelle. Il est avant tout une tentative désespérée d'améliorer leurs conditions de vie.

Les Roms ont un sens aigu de la famille et s'ils vivent en communauté, c'est avant tout par sécurité et entraide.

En France, les Roms ont été rapidement contraints d'organiser leur habitat dans des squats. Victimes de la méfiance collective à leur encontre, ils sont relégués à des citoyens de seconde zone qui vivent de nos poubelles et de la mendicité. Ils sont à la fois invisibles et encombrants.

Comme dit précédemment, la maraude organisée sur Villefranche-sur-Saône et ses alentours est le fruit d'un travail partenarial mise en place en février 2012.

Dès nos premières sorties, une habitante nous a signalé un camp de Roms vivant dans des conditions d'extrême pauvreté. C'est ainsi, que nous avons fait la connaissance des 6 familles vivant dans ce camp, soit 12 adultes et 13 enfants.

Notre premier contact a été timide. Nous sommes restés à l'extérieur du camp et avons juste expliqué notre intervention. Puis nous avons répété nos visites, maraude après maraude, un lien s'est créé. Les familles nous ont invités à entrer.

L'équipage, ce jour-là, a découvert une autre forme d'habitat et surtout une véritable organisation sociale.

Ces familles s'étaient installées depuis plusieurs mois, dans un hangar désaffecté où elles avaient construit des cabanes de bric et de broc, accolées les unes aux autres. Ces cabanes servaient de chambres. La cuisine était collective à même le hangar et les repas étaient partagés par toutes les familles.

Chaque acte de la vie quotidienne était réalisé de façon collective.

Les femmes prenaient en charge les enfants, la cuisine, le ménage et la mendicité.

Les hommes bricolait les voitures, récupéraient les métaux pour la vente.

Chaque jour, ils se rendaient à la déchetterie pour trier les ordures.

Les allers-retours étaient incessants, si bien qu'ils avaient formé une décharge tout à côté du hangar.

Ils vivaient ainsi, sans eau, sans électricité et les enfants n'étaient pas scolarisés. Les rats par centaines occupaient la décharge et courraient dans le hangar. Les personnes cohabitaient avec les rats et ne prenaient plus attention à leur présence.

Nos cris (l'équipage) à la vue des rongeurs, les ont beaucoup fait rire.

En hiver pour se réchauffer ils allumaient des feux de bois, les fumées toxiques envahissaient l'espace où ils vivaient.

La répétition de nos visites a permis d'établir un lien étroit avec ces familles.

Petit à petit, ils ont accepté nos propositions.

En premier lieu, nous les avons domiciliés. Cette démarche a permis de scolariser les enfants et d'entamer des démarches longues et fastidieuses pour faire valoir leurs droits.

Puis la deuxième étape a été de les amener à fréquenter le LAC (Lieu d'Accueil et de Convivialité) afin qu'ils puissent bénéficier des services proposés (douche, lavage-séchage du linge, récupération du courrier), puis leur donner accès aux colis alimentaires.

La première difficulté rencontrée a été le respect des horaires, et l'inscription dans une temporalité qui n'était pas du tout la leur. Leur organisation s'inscrivait entièrement dans la survie. La journée était organisée autour des lieux de mendicité, de la déchetterie. Le peu d'argent gagné était reinvesti dans l'essence de la voiture qui allait permettre de recommencer la journée d'après.

Les vêtements et la nourriture étaient récupérés dans les poubelles.

Avec le médecin, nous avons mis en place un protocole de dératisation sur le camp et une campagne de vaccination.

Améliorer leurs conditions sanitaires a été notre priorité et réalisable dans l'intervention Maraude.

Ces petites touches d'amélioration ont ouvert du possible dans leurs perspectives d'avenir. Les demandes de logements décents ont commencé à émerger. Enfin ces personnes pouvaient entrevoir l'espoir d'une vie en logement et comptaient sur notre accompagnement pour réaliser ce rêve.

Cependant l'intervention Maraude limite fortement le temps d'accompagnement. Pour nous permettre de répondre à leur demande d'accès aux droits et au logement, il nous a fallu demander des mesures ASLL pour chacune des familles.

L'accompagnement s'est révélé extrêmement judicieux car, dès le départ, les familles se sont montrées actives dans les démarches. L'itinéraire d'insertion était tracé et les familles l'ont suivi en toute confiance.

Elles ont, petit à petit compris, l'importance de respecter les rendez-vous, d'arriver à l'heure. Elles se sont adaptées aux règles des institutions françaises.

La première famille a été relogée fin 2015, 2 familles en 2016 et les 3 dernières en 2017. Sur ces 6 familles, les pères de 5 d'entre elles ont trouvé du travail en CDI.

Malgré l'extrême pauvreté dans laquelle ces familles vivaient, elles avaient de réelles capacités à « habiter ». Progressivement nous nous sommes retirés de l'accompagnement,

Il nous en a fallu du temps - 5 ans - mais le camp n'existe plus.....

Personnel

- Composition de l'équipe :

- Direction : 0,06 ETP
- Administratif : 0,25 ETP
- Coordination : 0,50 ETP
- Educatif : 2,30 ETP
- Agent de service intérieur : 0,12 ETP

La charge de travail toujours plus importante a rendu le premier trimestre 2017 compliqué dans l'organisation du travail, l'accompagnement des personnes et enfin dans nos liens avec les partenaires.

Pour mener à bien nos missions 2 personnes ont été recrutées en intérim en remplacement d'une personne démissionnaire et d'une autre en congé maladie.

L'équipe s'est stabilisée en mars par le recrutement d'une personne en CDI à 80% ETP avec le choix d'une embauche en CDD à plein temps pour surcroît de travail et une autre embauche en CDD à partir de juin 2017 pour couvrir la période de congés annuels et permettre au personnel de récupérer leurs heures supplémentaires.

Faits marquants de l'année, bilans

La mise en place d'une convention avec l'association humanitaire Action Santé (composée de médecins, psychologue, spécialistes...).

Extension plan Froid : réponse de l'équipe de la Halte à une demande formulée lors d'un entretien avec la DDCS, pour augmenter la capacité d'accueil en urgence en période de plan Froid. Mise en place de 5 logements supplémentaires (2 T5 et 3 T2) permettant d'accueillir 14 personnes. Une personne a été recrutée en CDD pour mener à bien ce projet et accompagner les personnes dans l'accès à une solution pérenne de logement ou d'hébergement.

Cette année, la direction départementale de la cohésion sociale a défini de nouvelles modalités pour l'accompagnement vers et dans le logement. Désormais ces mesures sont prescrites par la

maison de la veille sociale pour une durée de 6 mois renouvelables, nous sommes sollicités comme opérateur de la mesure.

Reconduction de la participation de la Halte au réveillon du 31 décembre 2017.

Démarche qualité – amélioration continue

Recherche, location et aménagement d'un local transformé en bureau pour permettre à l'équipe d'effectuer, dans de bonnes conditions, le travail administratif inhérent aux missions, les réunions d'équipe et d'analyse des pratiques.

Ce nouveau local n'a pas vocation à accueillir le public.

Un effort continu a été produit pour communiquer afin de faire connaître et reconnaître le service de la Halte.

L'équipe est toujours à la recherche de nouveaux partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement social.

Projets et réflexions en cours

Gestion locative adaptée en vue d'un bail glissant : il s'agit d'une pratique locative de sous-location permettant l'accompagnement d'un public défavorisé et en difficulté vers un logement autonome. A l'issue d'une période d'accompagnement, si les capacités à « habiter » (gestion budgétaire des charges inhérentes au logement, et du logement lui-même) de la personne sont avérées, le bail glisse à son nom. A la demande du Département, l'association Sauvegarde 69 a demandé un agrément à la préfecture pour être association porteuse de la gestion locative adaptée sur le Nord du département du Rhône, notamment Belleville. Nous sommes en attente d'une réponse.

En fin d'année 2017, nous avons expérimenté l'accompagnement social lié à la gestion locative adaptée en vue d'un bail glissant avec l'association Entre2toits, qui porte la GLA à Villefranche sur Saône. Ce travail se développera en 2018

Extension plan Froid : à la demande de la DDCS nous avons proposé une extension de 5 logements, 2 T5 et 3 T2, pour élargir l'offre d'hébergement en période de plan Froid. En très peu de temps (un mois), nous avons capté les 5 logements (3 sur Villefranche et 2 sur Belleville), nous les avons meublés et rendus fonctionnels pour accueillir dès début janvier 2018 les personnes orientées par le 115.

Nous devons améliorer le process d'élaboration des dossiers de demande de subvention.

CONCLUSION

Le service la Halte a pris en charge cette année 2017 plus de 500 personnes.

Des personnes qui bien souvent cumulent les difficultés, présentent parfois des troubles psychiques et/ou sont prises dans des conduites addictives. Construire des réponses adaptées dans les parcours d'accompagnement reste une démarche complexe qui nécessite du temps et un coût.

Le service de la Halte a axé son accompagnement sur « l'aller vers » et s'est doté d'outils pour tisser des liens, restaurer l'image de soi et rompre l'isolement.

Malheureusement, le montage financier de la Halte est toujours aussi instable et l'équipe est trop peu nombreuse au vue de l'activité.

Nous souhaitons remercier vivement notre équipe de bénévoles, Paulette, Catherine, Edwige, Jeanne-Yvonne, Jean-François et Nicole, pour leur engagement, leur aide et leur soutien.

Un grand merci aussi à l'Association « Puces café », pour leurs aides financières et matérielles, si précieuses qui rendent possible les chantiers et l'aménagement des logements des personnes, ainsi qu'aux bénévoles maraudeurs de la Croix-Rouge qui donnent une dimension singulière à cette intervention de rue.



Rapport d'activité 2017
juin 2018

Sauvegarde 69
20 rue Jules Brunard - 69007 LYON
T 04 37 65 21 21 | F 04 37 65 21 19
direction.generale@sauvegarde69.fr | www.sauvegarde69.fr